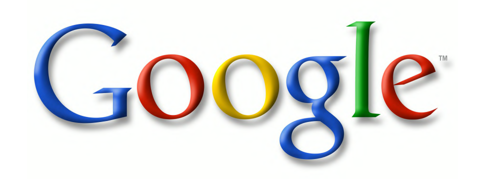
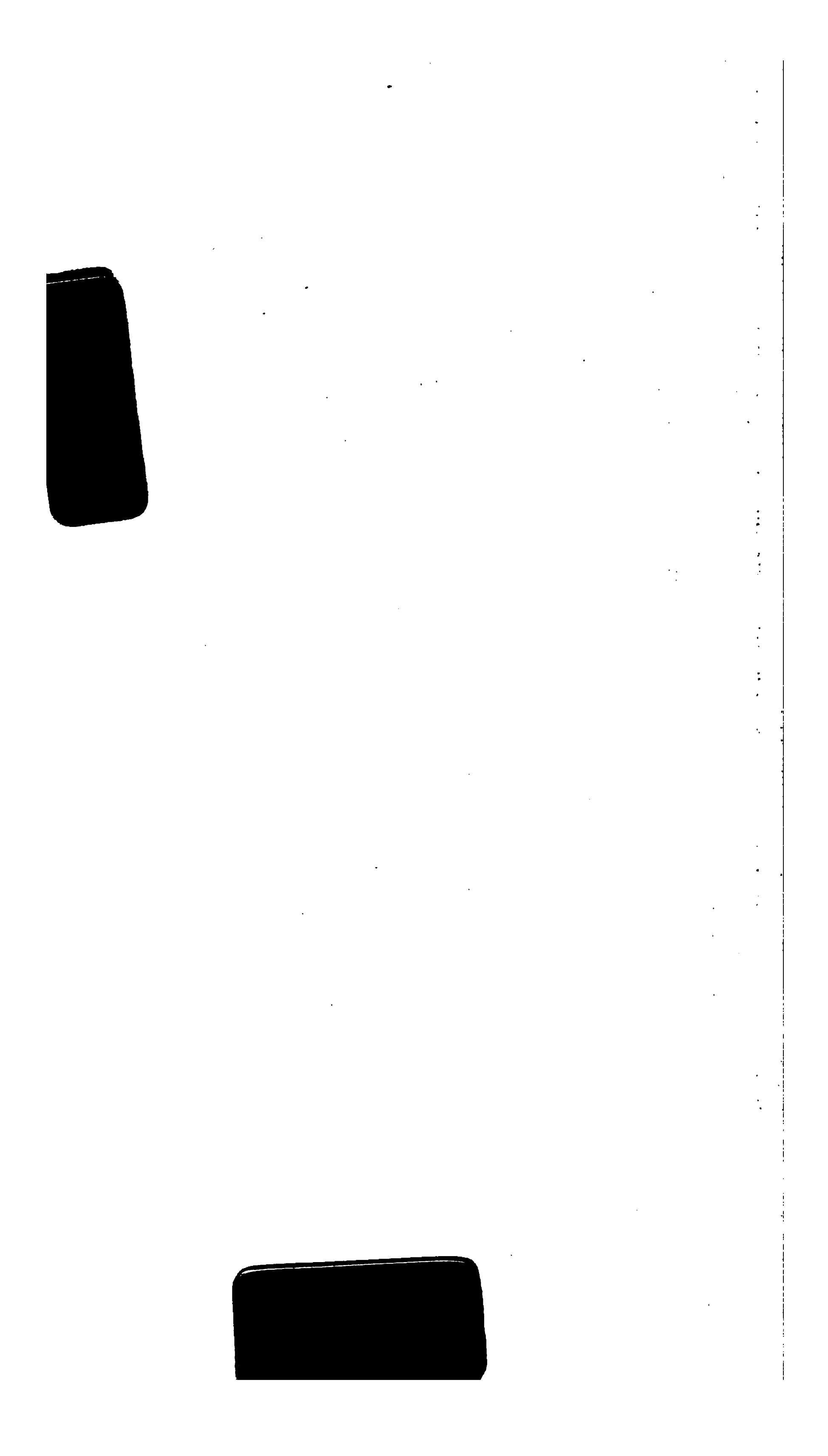



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138194 5



Copy 1

DE

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE.

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE DU COLOMBIER, 30.

SOUVENIRS

SUR

Jeanne de Lorraine

MARIE-ANTOINETTE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE,

ET SUR

la Cour de Versailles,

PAR MADAME

LA C^SSE D'ADHEMAR, pseud. of

DAME DU PALAIS.

Étienne Léon de Lamothe-Langon
ou Lamothe-Houdancourt

TOME QUATRIÈME.

4

PARIS,

L. MAME, ÉDITEUR,

RUE GUÉNÉGAUD, 23.

1836.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

PRONOSTICS SUR LA RÉVOLUTION.

L'avenir s'assombrissait; nous touchions à la catastrophe terrible qui allait bouleverser la France; l'abîme était sous nos pas et nous détournions la tête; frappés d'un fatal aveuglement, nous courions de fête en fête, de plaisirs en plaisirs. C'était comme une sorte de démence qui nous poussait gaiement à notre perte.... Hélas! comment conjurer la tempête quand on ne la prévoit pas?

Pourtant, de loin en loin, des esprits chagrins

ou observateurs tentaient de nous arracher cette sécurité funeste. J'ai déjà dit que le comte de Saint-Germain avait cherché à dessiller les yeux de LL. MM., en leur faisant entrevoir l'approche du péril; mais M. de Maurepas ne voulant pas que le salut du royaume vînt d'un autre que de lui, évinça le thaumaturge, et il ne reparaissait plus.

Restait encore le mystérieux donneur d'avis, celui qui avait écrit à la reine lorsqu'elle n'était encore que dauphine; sa voix aussi ne fut point écoutée. Il est vrai qu'il employa toujours des formes bizarres, qu'il ne se laissa pas connaître. Eut-il tort? je ne le crois pas, car aurait-il pu obtenir la confiance que l'on dénia au comte de Saint-Germain, et que moi-même et tant d'autres refusâmes d'accorder au célèbre Cazotte, lorsqu'il nous montra la mort prête à frapper la plupart de ceux qui assistaient à ce souper que je ne me rappelle jamais sans terreur.

M. de La Harpe, qui en a fait la relation d'une manière fort exacte, est cependant en opposition avec moi, dans quelques détails. Je vais raconter ce fait tel que ma mémoire me le reproduit; je dois d'abord dire quelques mots sur Cazotte.

Il portait le prénom de Jacques dont il était très fier; c'était celui, nous disait-il, du frère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jacques après Pierre fut le premier parmi les apôtres; il n'y a pas un Espagnol qui ne soit de l'opinion de notre vénérable ami. Son père occupait une charge importante de greffier des États du duché et comté de Bourgogne; il habitait Dijon, où Jacques Cazotte naquit le 12 mars 1720.

Le jeune homme fit de brillantes études chez les jésuites; il les continua à Paris, puis alla s'établir à la Martinique où il resta plusieurs années. En 1757, il se signala dans la résistance contre les Anglais, qui attaquaient le fort Saint-Pierre. Sa fortune ayant été exposée par les spéculations du célèbre Lavallette, de la compagnie de Jésus, il fut obligé de plaider contre les jésuites, et commença la lutte opiniâtre dans laquelle l'ordre entier disparut.

Cazotte, ramené en France, se livra d'abord à la littérature; il composa, pour l'éducation de M. de Bourgogne, des romances qui valaient des poëmes, puis de charmans romans: *le Lord impromptu*, *le Diable amoureux*, *Ollivier* et la *Suite des Mille et une Nuits*. Tandis qu'une foule de

productions en vers et en prose attiraient sur lui l'attention, une nouvelle faculté se développait dans son intelligence; elle se tournait vers des pensées graves, relevées, surnaturelles. Il s'attachait à l'étude des œuvres mystiques de Martinez, de Pasqualis et de Saint-Martin, l'un des adeptes chefs de cette science. C'était celle de l'illuminisme, et dès que Cazotte s'y fut livré, il renonça à tout plaisir futile, régla sa vie, ajouta, s'il était possible, à la pureté de ses mœurs, et se mit à lire, à commenter les saints Évangiles dont il fit l'aliment constant de son esprit. Il voulut pénétrer dans l'avenir, et il prétendit y être parvenu grâces à des efforts sans relâche.

Cazotte tarda peu à acquérir la réputation d'un homme extraordinaire; mais on ne rendit pas moins justice à ses excellentes qualités. Accueilli, considéré, vénéré même dans la haute compagnie, on aimait à l'entendre, on cherchait à l'imiter. Ce que je dis de lui est conforme à l'opinion générale. On parlait de Cazotte jusqu'à la cour, et plus d'une fois la reine me donna la commission de le faire causer sur tel ou tel événement de l'avenir; et il m'a toujours répondu juste, et sa prévision m'a confondue.

Ce préliminaire terminé, je vais passer au fait capital. Il y avait à Versailles un homme respectable, ne manquant ni d'esprit, ni d'instruction, qui tenait un rang distingué à la cour. C'était le prince de Beauvau, lequel, par une fatalité remarquable, s'attachait à tout ce qui pouvait lui nuire. Partisan des philosophes, ennemi né de la noblesse, il se targuait de ne pas croire en Dieu, bien qu'au fond il eût des sentimens réels de piété.

Nommé par les philosophes à l'Académie française, son salon leur appartenait, on les y rencontrait en grand nombre, et j'affirme qu'ils étaient peu amusans.

Les philosophes, à cette époque, formaient une société à part, ayant ses coryphées, ses mots d'ordre, ses conférences, son argot; n'entrait pas qui voulait dans la sainte-confrérie, on choisissait les adeptes. M. le prince de Beauvau, admis dans le sacré collége, obtenait en retour de sa bonhomie des éloges, des applaudissemens; c'était merveille.

Or donc, au commencement de 1787, nous nous trouvâmes trente à souper chez lui, sans compter les personnes qui causaient et circu-

laient autour de la table. Il y avait à ce repas, outre la maîtresse de la maison et madame la maréchale de Mirepoix, mesdames de Choiseul, de Grammont, de Montmorency, de Beauharnais (Fanni), d'Aubeterre, de Saint-Priest, l'une des victimes de la révolution, et la duchesse de Grammont. J'en oublie quelques unes dont le nom me reviendra peut-être. En hommes, il s'y trouvait, comme le dit La Harpe, un mélange de grands seigneurs, de gens de lettres, de parlementaires, de financiers et d'académiciens. C'étaient : le prince de Beauvau, le prince de Saint-Mauris, le marquis de Condorcet, MM. de Sainte-Hélène et Le Pelletier-Saint-Fargeau, de Chamfort, Vicq-d'Azyr, de Nicolaï, Sylvain, Bailly, de Malesherbes, le prince de Lambesc, le duc de Crussol, le prince de Guéménée, le duc de Fronsac, l'abbé Delille, l'évêque de Saint-Pons, M. de Chalabre, MM. de Marmontel, de Parny, de Cailhava, de Laborde, de Chanut, etc., que sais-je ? soixante au moins.

J'étais avec la maréchale d'Aubeterre et la marquise de Mirepoix, un peu en dehors du tripot (terme voltairien) ; on se méfiait presque de nous, ainsi que de l'évêque de Saint-Pons ; mais

comme lui était du *camp volant*, c'est-à-dire des non-assis, on le supposait souvent réfugié dans le salon, et l'on y faisait peu d'attention.

En effet, les assauts d'impiétés et d'extravagances ne manquèrent pas. M. de Chamfort, en homme dénué de tact, nous lut ses contes libertins; puis, on partit de là pour célébrer le culte de la Raison, sainte déesse à laquelle bientôt on dressera seule des autels. En ce moment, M. Le Pelletier-Saint-Fargeau se mit à chanter la chanson suivante, dont on n'a jamais connu l'auteur, et qui était tellement prophétique, que maintenant on se demande si elle n'a pas été faite après coup:

L'AVENIR.

Air : *La bonne aventure, ô gué !*

Vive tous nos beaux esprits
Encyclopédistes;
Du bonheur français épris,
Grands économistes.
Par leurs soins, au temps d'Adam
Nous reviendrons; c'est leur plan:
Momus les assiste,
O gué!
Momus les assiste.

On verra tous les états
Entre eux se confondre,
Les pauvres sur les grabats
Ne plus se morfondre.
Des biens on fera des lots
Qui rendront les gens égaux.
Le bel œuf à pondre!
O gué,
Le bel œuf à pondre!

Puis, devenus vertueux
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
A leur fantaisie.
Nous reverrons un ognon
A Jésus donner le pion.
Oh! quelle harmonie!
O gué,
Oh! quelle harmonie!

De même pas marcheront
Noblesse et roture:
Les Français retourneront
Au droit de nature.
Adieu parlemens et lois,
Les princes, les ducs, les rois.
La bonne aventure,
O gué,
La bonne aventure!

Alors, d'amour sûreté
Entre sœurs et frères,
Sacremens et parenté
Seront des chimères;

Chaque père imitera
Noé quand il s'enivra :
Liberté plénière,
O gué,
Liberté plénière!

Plus de moines langoureux,
De plaintives nones :
Au lieu d'adresser aux cieux
Matines et nones,
On verra ces malheureux
Danser, abjurant leurs vœux,
Galantes chaconnes,
O gué,
Galantes chaconnes!.

Puisse des novations
La fière séquelle
Nous rendre des nations
Lé parfait modèle;
Et cet honneur nous devrons
A Turgot et compagnons :
Faveur immortelle,
O gué,
Faveur immortelle!

A qui devons-nous le plus?
C'est à notre maître,
Qui, se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah! qu'il faut aimer le bien,
Pour de roi n'être plus rien!
J'enverrai tout paître,
O gué,
J'enverrai tout paître!

Je peindrais difficilement les rires, les transports qu'excitèrent ces couplets ; c'était à qui les répéterait avec un redoublement d'enthousiasme. Puis, M. de Marmontel, pensant produire de l'effet, nous conta que son perruquier lui avait dit que, quoiqu'il ne fût qu'un misérable, il ne croyait pas en Dieu. Un autre, le prince de Lambesc, prétendit que ses laquais lisaient la *Bible enfin expliquée*, œuvre impie de Voltaire.

— J'en suis fâché, monsieur, dit par-dessus nos têtes le doux évêque de Saint-Pons ; ils vous voleront, ils vous égorgeront.

Et il devina juste ; je raconterai plus tard une histoire à ce sujet. En attendant, j'assistais à des extravagances intolérables, j'en étais ébahie ; on invoquait la venue de la liberté, de l'égalité, la chute de toute autorité, de toute loi : réellement tout cela était odieux.

Ce fut alors que, du bas bout de la table où se trouvait assis le modeste Cazotte, il éleva sa voix à la fois grave et aiguë :

— Mesdames et messieurs, s'écria-t-il, vous plairait-il de m'écouter ?... On parle d'une révolution prochaine, on la désire, que dis-je ? on craint de ne pas en jouir. Eh bien ! que chacun

se rassure, on l'a tellement préparée, qu'il n'y a plus moyen de s'y soustraire.

— Dieu vous entende! qu'il vous exauce surtout, vous qui nous la promettez; mais, habile prophète, quand votre prédiction doit-elle se réaliser ?

— Oui-dà, messieurs! qu'on ne se hâte pas de crier victoire, car cette révolution vous fera reculer d'horreur !

— Réellement ! dit avec ironie M. Bailly.

— Oui, monsieur; moi qui lis dans l'avenir, je me charge de montrer pourquoi elle épouvantera.

Ce fut alors que M. de Condorcet dit qu'un philosophe était charmé de souper avec un prophète.

— Monsieur de Condorcet, repartit Cazotte, savez-vous ce que vous réserve cette sage et pacifique révolution?... la mort, une mort affreuse!... Vous vous la donnerez dans un cachot, par frayeur du supplice que le bourreau vous réservera, et à l'aide du poison que vous devrez à une sage précaution.

— Oh! oh! s'écria-t-on de toutes parts, le lugubre prophète! les cachots, le poison, le bour-

reau, lors du triomphe de la liberté, de la raison et de la philosophie; convenez que tout cela s'harmonise difficilement !

Cependant, le marquis de Condorcet gardait un morne silence.

— Oui, messieurs, reprit Cazotte, les premiers seront la conséquence des seconds. La Raison seule aura des temples ; tous les autres seront renversés.

— Dans ce cas, répondit Champfort, ce n'est pas vous que la déesse prendra pour son prêtre.

— Soit; mais vous qui en serez un, vous chercherez à mourir pour lui échapper; vous vous tailladerez à coups de canif, afin aussi d'éviter l'échafaud, et le terme de votre existence sera lent à venir, précédé par d'horribles souffrances !... Monsieur le prince de Lambesc, vous mourrez dans l'exil; et vous, monsieur de Saint-Mauris, sur l'échafaud, ainsi que MM. de Nicolaï, de Malesherbes. Quant à vous, monsieur Sylvain Bailly, le sage par excellence, la révolution tant souhaitée ne vous épargnera pas non plus...

Quoi qu'on fit pour s'en défendre, ces paroles sinistres glacèrent tous les cœurs. Il y avait là un

M. Roucher, auteur d'un poème, les *Douze mois*, qui s'avisa de remercier Cazotte de ce qu'il ne tuait que les membres de l'Académie française et les gens de qualité. Le prophète lui lança un regard de compassion.

— Pensez-vous échapper, répliqua-t-il, au règne de la raison?... Non, non, vous, qui avez chanté cette déesse, aurez part aux douceurs de son avénement... Vous mourrez aussi sur l'échafaud!

Le jeune homme, à ce pronostic, poussa un tel cri, que j'en fus émue. Madame de Mirepoix qui croit à tout, malgré son esprit, se tenait dans ses petits souliers et ne disait mot; nous étions tous mal à l'aise.

— Cela aura lieu quand les Turcs, les Tartares et les Caraïbes auront envahi la France, s'écria le prince de Beauvau.

— Prince, ceux qui nous traiteront ainsi seront des Français, des philosophes, des amis de l'humanité, disciples de Voltaire et de Diderot, répondit Cazotte.

— Éloignez cette époque affreuse! se hasarda de dire la petite comtesse de Beauharnais, visiblement épouvantée.

— Six, sept, huit ans encore, et tout sera accompli !

Madame de Beauvau avait gardé le silence ; elle crut terminer cette triste conversation, en donnant le signal de passer au salon. On essaya de se distraire par d'autres causeries ; ce fut inutile, Cazotte nous avait fascinés. Il s'adossa contre la cheminée, les femmes s'assirent, les hommes formèrent divers groupes, et madame de Grammont prenant la parole :

— En vérité, monsieur Cazotte, vous nous ferez faire de tristes rêves cette nuit, vous désenchantez notre avenir sans pitié. Heureusement que les femmes n'ont rien à craindre des révolutionnaires. On punit celles qui se mêlent des intérêts de l'État par l'exil, et voilà tout.

— Madame, reprit le thaumaturge inflexible, cette fois il n'en sera pas ainsi.

— Comment ? dit la duchesse de Choiseul, après avoir interrogé du regard sa superbe belle-sœur.

— Parce que les amis de la raison et de la philosophie ne feront aucune distinction de sexe ; la tête des femmes tombera aussi sous la hache du bourreau.

— Vous nous dites des belles choses de l'autre monde! s'écria madame de Grammont.

— Je n'en disconviens pas.

— Vous nous prêchez la fin de celui-ci.

— C'est possible... ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, irez à l'échafaud avec beaucoup d'autres dames, sur un tombereau, les mains liées derrière le dos.

Un murmure s'éleva; le prince de Beauvau fit un mouvement comme pour s'avancer vers Cazotte, je vis M. de Bauffremont l'en empêcher; alors madame de Grammont nous regardant toutes:

— Homme de sinistre augure, dit-elle, vous avez beau faire, mon titre m'assure le carrosse drapé de noir.

— On le refusera à de plus grandes dames que vous, car nous serons en plein règne de l'égalité.

Ici, les murmures recommencèrent; la duchesse s'efforça de sourire, et dit d'une voix entrecoupée:

— De plus grandes dames que moi!... Il montera, vous le verrez, aux princesses du sang.

— Et plus haut encore, je crus entendre.

A ces mots, une agitation extrême se manifesta dans l'assemblée; on chuchota, on commenta les phrases du prophète, et on finit par les regarder comme le résultat d'un cerveau malade, tant on était loin de prévoir l'avenir. Enfin madame de Grammont reprit avec un calme affecté :

— Je gage que cet excellent M. Cazotte ne m'accordera pas même un confesseur à ce moment terrible?

— Non, madame, car il n'en existera plus; la Raison, vous ai-je annoncé, aura seule des autels et des prêtres. Quant à des confesseurs, n'en espérez pas, le dernier auquel on en accordera, le dernier...

Le devin s'arrêta, et il parut lutter entre le besoin de dire la vérité et la prudence qui le retenait. On respectait son hésitation, lorsque M. l'évêque de Saint-Papoul lui dit pour l'encourager à parler :

— Pourquoi ne nommez-vous pas celui auquel un dernier confesseur sera accordé? vous craignez donc de vous tromper dans cette prédiction?

— Vous voulez le savoir, monseigneur? Ce

sera le roi de France !... et de toutes ses prérogatives, celle-là seule lui restera.

Ces paroles occasionnèrent un cri unanime; je faillis m'évanouir ainsi que quelques autres dames. M. le prince de Beauvau ne pouvant plus se contenir, perça la foule, alla droit à Cazotte et le réprimanda sévèrement d'une assertion dangereuse sinon coupable. Le prophète se laissa gronder sans se justifier; son silence donnait un nouveau poids à cette horrible prédiction. On l'entourait tumultueusement, trente voix l'interrogeaient à la fois. La duchesse de Grammont, avec une bienveillance peu ordinaire, s'approcha de lui :

— Mais enfin, monsieur Cazotte, puisque vous nous avez si bien dit notre bonne ou plutôt fâcheuse aventure, n'êtes-vous pas éclairé aussi sur votre propre compte, ou vous réservez-vous le secret de votre avenir ?

Cazotte alors, ainsi que le rapporte La Harpe, demanda à la duchesse si elle avait lu l'histoire des Juifs.

— Oui, mais faites comme si je ne me la rappelais pas.

— Eh bien, madame, le siége de Jérusalem tou-

chait à son terme, lorsqu'on vit un homme courir pendant sept jours sur les murailles autour de la ville, en criant d'une voix lugubre : *Malheur à Jérusalem!* le septième, il ajouta : Malheur à moi ; aussitôt il périt frappé d'un roc énorme, que lancèrent les balistes des Romains... A l'application, madame.

Puis, Cazotte tirant sa révérence, sortit du salon; nous laissant tous dans un état de stupéfaction, de marasme, d'inquiétude que je décrirais mal; certes les philosophes ne manquaient point, et par conséquent les incrédules. Cependant, on avait une si haute opinion de la probité de Cazotte, qu'on ne pouvait s'empêcher d'attacher de l'importance à ce qu'il avait dit.

Plusieurs même, engoués comme lui de l'illuminisme, lui accordaient le don de prescience ; mais ses prédictions étaient tellement en contradiction avec toutes nos idées, que nous finîmes par le déclarer fou à lier.

— Quoi qu'il en soit, dit le prince de Beauvau, le brave homme nous compromet avec ses folies. Quoi ! prédire le supplice à de plus grandes dames que des princesses du sang, et même à.... Je ne le reverrai qu'avec peine.

Je ne sais pas pourquoi M. de La Harpe oublie de signaler dans son récit une des réponses les plus singulières, parmi celles que j'entendis. M. Lepelletier de Saint-Fargeau ayant interrogé Cazotte sur sa destinée, il répliqua :

— Vous serez puni d'un acte de condescendance qui deviendra un crime, et vous mourrez de la main de vos amis.

Cette phrase m'est restée dans la mémoire ; et lorsque M. de Saint-Fargeau fut assassiné par un garde-du-corps, la prophétie de Cazotte parut se démentir ; mais bientôt ayant connu toute la vérité, cette prédiction se trouva complètement justifiée à mes yeux.

Il est un point historique mal éclairé, ou plutôt ignoré de beaucoup de personnes ; c'est la manière dont est mort M. de Saint-Fargeau. On le croit immolé à la vengeance d'un garde-du-corps, à cause de son vote dans le procès de Louis XVI, il n'en est rien. Voici ce qui se passa à ce sujet : je le tiens de Le Comte, de Versailles, que je payais à bons deniers comptans pendant la révolution, et qui m'a sauvé la vie.

Les jacobins voulaient tuer le roi, mais la majorité des voix dépendait de Saint-Fargeau et de

ses amis, au nombre de vingt-deux. On savait qu'Égalité avait du crédit sur son esprit, et on le lui dépêcha. Il promit à Saint-Fargeau, s'il votait pour la mort de Louis XVI, de marier le duc de Chartres à sa fille : l'espoir de cette alliance détermina l'ex-parlementaire à ce crime horrible, et il entraîna ses amis à l'imiter.

D'une autre part, au moment du supplice de S. M., les jacobins craignant un retour de la pitié populaire en faveur de ce prince malheureux, leur politique infernale imagina de faire tuer l'un des conventionnels, d'imputer ce coup aux royalistes, et par ce moyen de remonter l'esprit de la populace. Alors Égalité, qui tenait à dégager sa parole, demanda que Saint-Fargeau fût la victime, on le lui accorda d'autant plus facilement que tous enviaient ce riche parlementaire ; le meurtre fut donc commis par un des septembriseurs : j'ai su son nom, il m'est échappé ; il commençait par un M : si ma mémoire me sert, Moncy, Monruy, Maucuy, à peu près comme cela, puis on accusa un garde-du-corps nommé Pâris, être de raison, car on n'a jamais connu sa famille ni ses antécédens; voilà ce que je puis dire, ce que je sais positivement.

Le Cointe a été obligé de se justifier de la protection qu'il m'accordait, et le misérable, dans un moment de franchise, m'apprit cette anecdote et nombre d'autres que je me rappellerai plus tard.

Je reviens à la soirée du prince de Beauvau; nous pouvions bien être, ai-je dit, soixante convives et qui tous se promirent de ne point parler de la singulière révélation de Cazotte. Je tins pour ma part mon engagement; néanmoins, cinq ou six jours après la reine me dit:

— Que s'est-il donc passé à table, chez M. de Beauvau? un M. Cazotte y a fait des prédictions étranges!

— C'est, répliquai-je sans réflexion, un homme de beaucoup d'esprit, il a une imagination prodigieuse; et il s'est diverti à nos dépens, ou, pour mieux dire, à ceux des philosophes.

— On prétend qu'il a prédit une suite d'événemens horribles?

— Oui, madame, il a tiré une conséquence naturelle des opinions dont on trouble la France: l'impiété tôt ou tard portera son fruit.

La reine soupira.

— Je le crains, ajouta-t-elle; je vois avec

chagrin la pente où on se laisse entraîner. Ce n'est au moins ni moi, ni le roi...

Et de nouveaux soupirs de la reine m'attristèrent. La reine n'était pas heureuse. Elle avait cru trouver dans son commerce avec madame de Polignac des douceurs ineffables, et il n'en ressortait que des tourmens ; la bonne duchesse adorait la reine, mais sa société exploitait avidement le crédit de toutes deux; on les mettait en avant, on les compromettait envers le public qui ne savait pas leur rendre justice.

Un jour j'entrai chez la reine, au petit Trianon, où elle m'avait fait appeler, car je n'étais pas de service. Je la trouvai en déshabillé du matin dans un vrai désordre et les larmes aux yeux. Je me mis à genoux devant elle, et je pleurai aussi; mais, me relevant avec bonté:

— Je vous ai envoyé chercher, me dit-elle, parce que j'ai besoin de savoir la vérité. Tout va mal, il me revient que les finances sont en mauvais état, et en outre, on ose m'accuser de ruiner le royaume au profit de mon frère ; c'est une fausseté insigne, de même qu'il est également faux que la duchesse (madame de Polignac) puise à pleines mains dans le trésor. M. de Ca-

lonne est très embarrassé, il parle de convoquer ce qu'on appelle une assemblée des notables. Je vous demande, madame la comtesse d'Adhémar, en vertu du serment que vous m'avez prêté, de me dire loyalement ce que vous savez de tout cela.

Certes, on ne pouvait me faire une question plus délicate, cependant je crus ne pas devoir reculer, et je répondis :

— En effet, madame, la malignité calomniait la duchesse, et il paraît que ces rumeurs partent du Palais-Royal, ou plutôt du couvent de Belle-Chasse.

— Je crains, répliqua la reine, que le duc d'Orléans et ses amis ne me pardonnent pas la grande-amirauté accordée à mon neveu, le duc d'Angoulême; pourtant ce n'est pas moi qui lui ai fait ce présent, c'est le roi. Et des notables, qu'en pense-t-on?

— On les désire, madame, parce qu'on se figure que cette assemblée sera un acheminement aux États-Généraux.

— On se flatte en vain de la convocation de ceux-ci. Le roi est persuadé qu'avec la direction que prennent les esprits, ce serait compromettre l'existence de la monarchie que de ressusciter

ces assemblées turbulentes où chacun se croit indépendant... M. de Calonne les redoute, l'archevêque de Toulouse m'en a parlé comme d'une chose dangereuse; et lui aussi est *homme d'État.* Madame d'Adhémar, mes amis devraient redresser l'opinion publique sur mon compte; la duchesse ne me gouverne pas; les fautes ne viennent pas de moi, de moi, qui, je vous assure, voudrais ne me mêler de rien. Je vous en prie, parlez en ma faveur, tâchez qu'on me rende justice.

J'écoutais, le cœur navré, ces paroles étranges, la reine implorant mon aide. Je me confondis en protestations de dévouement, mais je ne dissimulai pas que la convocation des notables était attendue, et que la France verrait de mauvais œil qu'elle n'eût pas lieu.

— Eh bien! reprit Marie-Antoinette en se mordant les lèvres, puisqu'on veut que des sujets contrôlent la puissance du roi, on leur accordera cette douloureuse satisfaction; Louis XVI descendra du trône avant que d'appeler les États-Généraux.

La reine revint encore sur le crédit qu'on supposait à madame de Polignac.

— Elle n'a de pouvoir que sur mon amitié, ajouta-t-elle, ceux qui l'obsèdent nous font tout le mal ; on croit que la duchesse intrigue chaque fois qu'une personne de sa société obtient une grâce, eh bien! la plupart du temps la chose a lieu en dehors d'elle, qui ne sollicite point, et de moi qui ne l'appuie pas dans sa demande ; ce sont les ministres qui, par flatterie, accordent ces faveurs qu'on rejette ensuite sur nous : je vous dis la vérité.

La reine mit ensuite sur le tapis plusieurs personnages de la cour, surtout les Rohan, et les d'Aiguillon, le père et le fils ; je compris qu'elle aurait une explication avec M. le duc d'Orléans, ce qui ne tarda pas d'arriver ; il en résulta une augmentation d'aigreur réciproque, et la haine de madame de Genlis contre la reine n'eut plus de bornes.

Cependant M. de Calonne, tourmenté d'un côté par la cabale Necker, de l'autre par celle de l'archevêque de Toulouse, et ayant en face les parlemens, crut se mettre à couvert en appelant les notables ; ce n'étaient pas les États-Généraux, puisqu'ils n'avaient que voix consultative, mais quelque chose d'approchant.

Dès que l'ordonnance royale de convocation eut paru, la cour et la ville prirent une physionomie nouvelle. Qu'on ne s'y trompe point, la révolution ne date pas de 1789, mais de 1787; on se crut libre aussitôt que l'on sut que les notables s'assembleraient. Les esprits s'échauffèrent, on parla avec une hardiesse inimaginable; j'en eus de la frayeur, et je le dis à M. d'Adhémar, en lui écrivant, car il était encore ambassadeur en Angleterre; voici un extrait de ma lettre :

« Je vous envoie l'ordonnance de convocation » des notables, vous verrez qu'ils sont au nombre » de cent quarante-six, savoir : sept princes du » sang, sept archevêques, sept évêques, douze ducs » et pairs, ou simplement héréditaires, ou à bre- » vets; huit maréchaux de France, six marquis, » neuf comtes et un baron, huit conseillers d'État, » quatre intendans, dix-sept premiers présidens, » et dix-sept procureurs-généraux des parlemens » et cours souveraines du royaume, douze dé- » putés des pays d'État, vingt-cinq officiers mu- » nicipaux, quatre membres appelés en hors- » d'œuvre, et deux secrétaires.

» La séance d'ouverture aura lieu le 22 février, » à Versailles, dans l'hôtel des Menus, qu'on » prépare avec une rare magnificence. Tout le » monde est content de cette convocation, M. de » Calonne autant que ses ennemis. Je me suis » laissé dire que Monsieur en est aux anges, il » espère se faire connaître, je crains qu'il n'aille » trop loin; il n'aime pas la reine, et il se plaît » dans les petites intrigues. M. le comte d'Artois » sera parfait, MM. de Condé, de Bourbon, » nuls, M. d'Orléans nagera entre deux eaux, et » M. le prince de Conti, tout hostile, sans savoir » pourquoi.

» On divisera le travail en sept tableaux, pré- » sidés chacun par un prince, cela simplifiera la » besogne. La séance d'ouverture se fera avec » fracas. Messe du Saint-Esprit, procession, dis- » cours royal, harangue du garde-des-sceaux, » rapport de M. de Calonne, beaucoup de fran- » chise, à ce qu'on dit; nous en jugerons... »

A mesure que les notables arrivaient, on s'emparait d'eux, on s'en moquait d'abord, puis, plus tard, on s'étonnait de trouver sous une rude écorce du sens, de l'esprit et de la finesse.

La société Polignac vit avec émoi ces notables; quelque chose de vague lui disait que ce seraient des ennemis; il nous paraissait singulier que ces gens de province se montrassent prévenus contre nous autres. A les entendre, la duchesse dépensait des sommes énormes; cependant, à part son traitement de gouvernante des enfans de France et la charge de son mari, elle ne touchait rien du trésor. Il y avait des familles bien autrement partagées, les Talleyrand, par exemple, qui des bienfaits du roi retiraient annuellement plus d'un million, les Coigny, autres courtisans largement payés.

On s'attaquait non à la réalité, mais à la faveur. On ne s'imaginait pas qu'une pareille amitié fût désintéressée ; ces notables apportaient d'étranges idées ; par exemple, un capitoul de Toulouse, le marquis de Bonfontan, très royaliste, que m'adressait la marquise de Percin, ma vieille amie, me demanda de lui faire voir, au Petit-Trianon, la chambre pavée en louis d'or, et surtout le *salon de diamans*.

Je me récriai, il insista, prétendant que plusieurs de ses compatriotes avaient vu à Versailles, à certaines fêtes solennelles, un palais

tout en pierreries. A cette nouvelle assertion, je me ressouvins d'une décoration de la salle d'Opéra, dite en effet *des diamans*, parce qu'avec du verre coloré, du clinquant et des lumières, on était parvenu à imiter les pierres précieuses; cette décoration n'existait plus, elle avait brûlé dans le dernier incendie de l'Opéra, les Menus-Plaisirs l'ayant prêtée à ce théâtre. Je le dis au marquis de Bonfontan; il hocha la tête en disant, *qu'on manquait de confiance envers ceux qui aimaient réellement LL. MM.;* que sans doute un tel luxe était extravagant, mais enfin, que, puisqu'il existait, il fallait ne pas le cacher.

Je lui fis ouvrir toutes les pièces du Petit-Trianon, et dans aucune il ne trouva le fameux pavé d'or; il ajouta même que nombre de femmes de qualité, à Toulouse, avaient des appartemens meublés avec plus de richesse qu'il n'en voyait au Petit-Trianon.

M. de Calonne, en convoquant les notables, s'était imaginé qu'il les dominerait, il n'en fut rien; l'archevêque de Toulouse, soutenu par l'opinion publique, qui lui était favorable, lui opposa mille obstacles. Le marquis de La Fayette continua là son rôle de frondeur, et Monsieur,

avec une joie maligne, embarrassa le contrôleur-général des finances, en lui lâchant M. le prince de Conti.

M. le comte d'Artois seul, n'écoutant que son courage et sa générosité, soutint le ministre dont il ne suspectait pas la probité, et dont il appréciait les talens; la reine, qui, d'abord, avait été contraire à M. de Calonne, étant revenue de ses préventions, prenait aussi sa défense.

Ainsi allèrent les choses, lorsque M. l'abbé de Vermont, qui depuis vingt ans travaillait à introduire aux affaires M. de Brienne, crut avoir trouvé le moment favorable; il vint à S. M., et, se jetant à ses pieds, la conjura de cesser de protéger M. de Calonne.

— Il perd l'État, madame, dit-il, il vous perd aussi en abusant de votre nom sacré, car il prétend ne rester au contrôle-général que pour servir vos intérêts privés.

La reine, étonnée, demanda des preuves; elles étaient prêtes; on fait venir plusieurs notables gagnés, ceux du Languedoc, entre autres; ils affirment tenir de M. de Calonne, que S. M. ne peut se passer de lui. Il n'en fallut pas davan-

tage pour indigner Marie-Antoinette, et dès ce moment la disgrâce du ministre fut décidée.

— Qui le remplacera? demanda-t-elle; je ne veux pas de M. Necker.

— Eh! madame, personne n'en veut!

— Il y a un homme d'État appelé par la France, par les notables; celui-là réunira tous les suffrages.

— C'est?...

— M. l'archevêque de Toulouse.

La reine, à ce nom, tressaillit.

— Le roi, dit-elle, est presque aussi prévenu contre M. de Brienne qu'il l'a été contre le duc de Choiseul.

— Il faudra bien que S. M. revienne de cette opinion injuste, puisque lui seul peut sauver la nation et le trône.

La reine, accoutumée depuis tant d'années à croire aveuglément ce que lui disait M. de Vermont, donna, en cette circonstance, dans le piége, et s'engagea à soutenir l'archevêque auprès du roi.

Le prélat, pendant que l'abbé le servait avec tant de zèle, ne s'endormait pas non plus. M. le marquis de Montesquiou-Fezensac lui facilita

une audience secrète de Monsieur. Ce prince, depuis l'avénement du roi son frère, se mourait d'envie de jouer un rôle politique, et jusque là le comte de Maurepas et M. de Vergennes l'avaient tenu éloigné des affaires ; il était donc déterminé de servir qui le caserait selon sa fantaisie.

M. l'archevêque de Toulouse, en l'abordant, lui dit du ton d'un homme pénétré :

— Monseigneur, tout est perdu si M. de Calonne continue à administrer les finances, et surtout s'il persiste à se priver du concours des lumières de votre altesse royale.

Monsieur objecta son insuffisance, son absence d'ambition...

— Pure modestie que tout cela, monsieur, répliqua le prélat; quand on a vos talens, on se doit à la chose publique. Je suis surpris que le contrôleur-général ne demande pas vos conseils. Quant à moi, si le choix du roi m'appelait au maniement des affaires, je me ferais un devoir, et j'aurais la satisfaction de prendre perpétuellement les ordres et instructions de Monsieur, qui sans doute a des projets, des plans qu'on pourrait utiliser.

Monsieur convint qu'en effet il s'était occupé de la science du gouvernement, et qu'il lui serait très agréable d'aider à son frère.

— Eh bien! que je sois nommé ministre, reprit le rusé personnage, et tout ce que Monsieur me présentera, je le recevrai avec reconnaissance.

Ces préliminaires conclus, Monsieur s'engagea à faire demander par les notables le renvoi de M. de Calonne et la nomination de son rival.

Pareil jeu fut joué auprès du duc d'Orléans, qu'on gagna par l'avarice, en lui promettant des monts d'or. M. le prince de Conti fit partie de la conjuration; et, tout-à-coup, tandis que dans les bureaux on attaquait le ministre avec une injustice criante, le roi se vit environné de gens qui lui présentèrent M. l'archevêque de Toulouse comme la planche de salut au milieu du naufrage prochain.

Le roi, qui détestait cet évêque, s'en allait, disant :

— Il ne croit pas en Dieu.

— Il croit à tout, répondait-on, il tient des synodes dans son diocèse; il administre admirablement le Languedoc; c'est un homme de génie.

Le roi, perdu dans cette foule, vint trouver la reine, qui lui dit — : Prenez M. de Brienne. Il se retourna vers Monsieur : même réponse. Il fit appeler le duc de Penthièvre, prince vertueux investi de sa confiance, et là aussi on lui conseilla M. de Brienne. Les ministres auraient pu se prononcer contre l'archevêque, mais aucun ne l'osa, à cause de la reine ; si bien que le roi, de guerre lasse, se mit à dire comme les autres : *Eh bien, soit, M. de Brienne !*

Cependant la cabale n'aurait pas obtenu un aussi prompt succès, si le contrôleur-général, par trop de confiance, ne s'était enferré lui-même. Il supposa, pour éblouir le roi, un accord entre lui et les notables qui n'existait pas. Il s'en vanta en séance publique, et la cabale ne laissa point tomber cette faute, et ce fut M. de Dillon, archevêque de Narbonne et véritable tonton mitré de M. de Brienne, qui, le premier, monta à la brèche en déchirant le voile par le discours suivant, prononcé dans le bureau de Monsieur, à la suite de la séance générale :

« Si le respect que je dois à la personne de » S. A. R. ne m'avait pas imposé silence, j'aurais

»interrompu le contrôleur-général et lui aurais
»demandé l'explication des expressions dont il
»s'est servi dans son discours qui nous a tous éga-
»lement surpris ; nous n'avons pu nous défendre
»d'un mouvement d'indignation en entendant
»M. le contrôleur-général dire que nous étions
»d'accord avec lui sur les principes et sur le
»fond, et que nous ne différions que sur la
»forme. À ces paroles, l'inquiétude était peinte
»sur tous les visages; les membres des différens
»bureaux se regardaient avec étonnement et se
»demandaient quel était le traître. Tous les
»soupçons sont naturellement tombés sur les
»rapporteurs chargés de recueillir les avis des
»bureaux, et on a dû les accuser d'infidélité
»pour effacer les impressions défavorables qu'a
»fait naître le discours de M. le contrôleur-
»général. Il me semble qu'avant de délibérer sur
»les objets de la seconde session, il faudrait
»supplier le roi de donner ordre à M. le contrô-
»leur-général d'envoyer son discours aux diffé-
»rens bureaux, afin qu'ils puissent rétablir des
»faits qu'il a dénaturés, et mettre dans son jour
»toute la vérité.»

C'était sans doute jeter le gant. On alla encore plus loin dans le bureau de M. le prince de Conti ; on y prit l'arrêté suivant :

« Attendu que M. le contrôleur-général n'a » pas craint dans le discours d'hier d'altérer la » vérité, et qu'il a osé dire que tous les bureaux » étant d'accord avec lui, adoptaient les principes » et qu'ils ne différaient que sur la forme, tandis » qu'ils ont opposé une résistance juste et fondée » sur tous les points, d'où il suivait que le roi » serait trompé.

» Le bureau désirant faire connaître la vérité » au roi, le supplie de donner ordre à M. le con- » trôleur-général d'envoyer son discours dans » les bureaux, afin qu'ils puissent, en rétablis- » sant les faits dans leur intégrité, éclairer la re- » ligion de S. M. »

Ce bureau fit plus, il pria son président, séance tenante, d'aller porter lui-même au roi sa délibération. M. le prince de Conti accepta le message, et surprit étrangement S. M. en lui expliquant ce qui se passait. M. de Calonne, instruit de tout ceci, comprit l'imminence du péril;

il alla trouver madame la duchesse de Polignac et la conjura de le servir auprès de la reine.

La duchesse, en femme qui appréciait l'attachement que lui portait le contrôleur-général, le conduisit chez S. M. Ici le vent avait changé. La reine ayant pris de nouveaux engagemens envers l'abbé de Vermont, dit à M. de Calonne qu'elle craignait de manquer de crédit au milieu de l'effervescence universelle; elle acheva en demandant au ministre si, en effet, il n'aurait pas été trop avant.

M. de Calonne comprit qu'on était parvenu à circonvenir la reine; aussi n'insista-t-il plus. Laissant parler seule madame de Polignac, il courut chez M. le comte d'Artois, qui, avec sa franchise chevaleresque, le rassura et lui promit de ne point l'abandonner. Il lui tint loyalement parole; car, à la première délibération de son bureau, qui fulmina contre le ministre, le secrétaire ayant mis *arrêté à l'unanimité :*

— Rayez cela, dit le prince, car ce n'est pas mon avis.

Mais que pouvait la seule amitié de S. A. R. M. le comte d'Artois contre une cabale presque générale?

M. de Calonne essaya de lutter; il ne le put. Le roi, tourmenté, lui avoua qu'il lui retirait sa confiance. Ces paroles accablèrent le ministre; il fut exilé, persécuté, poursuivi avec un acharnement indigne. On récompensa par une suite de mauvais procédés une fidélité à toute épreuve, qu'il tarda peu à manifester de nouveau victorieusement.

Tous ceux qui ont écrit sur cette époque ont immolé M. de Calonne aux vainqueurs. Il a été de mode de le peindre sous les traits d'un dilapidateur public, de le montrer comme celui qui a préparé la révolution par ses actes coupables; au fond il n'en est rien. M. de Calonne administra les finances avec habileté, désintéressement et probité; il sortit pauvre de sa place brillante; tout ce qu'on éleva contre lui se réduisit à de vaines allégations; on n'établit aucun grief patent.

On peut dire que dès le moment où la royauté se trouva en péril, lui se multiplia pour la défendre; on le rencontrait instantanément dans les divers États de l'Europe; il entassait brochures sur brochures, négociait, fournissait à une correspondance immense; il ne s'est re-

posé que lorsque les événemens ont eu plus de force que sa bonne volonté. Je l'ai connu; c'était un honnête homme, dévoué au roi, et qui, au lieu de se venger d'une conduite ingrate, a tout sacrifié pour soutenir la cause qui l'avait abandonné.

Combien se montra différent aux jours de notre affreuse révolution le rival sans mérite auquel on l'immola! M. de Brienne, qui de l'archevêché de Toulouse passa à celui de Sens, dont je vais lui donner le nom, manquait de cœur, de vertu et de tête. Fanfaron de science, escroc politique, il escamota, par mille petits moyens, une réputation péniblement échafaudée pendant trente ans, et qu'il perdit en moins de six mois. Philosophe à Paris, zélanti dans son diocèse, impie et tartufe, il devait inspirer du mépris, soutenu par une puissance obscure, mais vigoureuse; il monta au faîte et n'y passa que pour justifier pleinement le vers sententieux:

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

Il n'eut qu'un heureux jour, celui de son entrée au ministère; car sa jactance avait fait

concevoir de hautes espérances qu'il ne réalisa pas. On lui croyait un plan de conduite médité depuis long-temps; il n'y avait pas songé; il fut surpris par sa victoire, lui qui aurait dû la prévoir. Elle pesa dès l'abord si lourdement sur lui, que le lendemain de sa prise de possession il se trouva dans un désert en face du vide; il porta autour de soi des regards effrayés, et ne trouva rien de mieux que de reprendre les uns après les autres et misérablement tous les plans de son prédécesseur.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LE PARLEMENT.

A la chute de M. de Calonne, la France tressaillit de joie ; on aurait dit qu'il était son plus mortel ennemi. Les philosophes, dans le premier moment, portèrent aux nues M. de Brienne; mais ce fut pour peu de jours, à tel point sa nullité éclata vite. Il était parvenu d'abord au contrôle-général, puis au principal ministère, par les sourdes menées de l'abbé de Vermont. La reine, qui le fit nommer, le connaissait peu, quoiqu'elle le vît souvent, et le roi ne pouvait le souffrir.

Au commencement de ce ministère, M. l'abbé de Vermont, si humble, si caché, grandit tout-à-coup. Je ne sais quelle commotion électrique agit sur tous les familiers du château ; mais il est certain que subitement M. de Vermont devint un personnage à qui on imposa le titre de monsieur l'abbé tout court. Passait-il dans les salles des gardes, ceux-ci, spontanément, lui rendaient les honneurs réservés aux maréchaux de France. Les valets bleus lui ouvraient toutes les portes ; on lui donna un plus vaste appartement que vint remplir la foule des solliciteurs, lesquels ont bon pied, bon œil, bonne oreille, et surtout bon nez.

Tout cela néanmoins ne put se faire sans qu'on y fît attention. On en eut du dépit chez madame de Polignac, où l'on n'avait jamais pu attirer M. l'abbé ; il se tenait en dehors de l'influence de ce salon sans se laisser prendre aux cajoleries, et sans craindre les menaces que faisaient arriver jusqu'à lui des subalternes maladroits.

Le vent qui poussait en poupe sa faveur troubla la bonne duchesse, et dirai-je ce qui lui causa une plus vive inquiétude ? Il y avait dans

un des faubourgs de Versailles une manière de bohémienne, sale, noire, édentée, qui disait la bonne aventure à toutes les femmes de chambre du château. A force de prédire des choses surnaturelles et incroyables[1], elle tomba sur quelques vérités qui firent crier à la merveille. Bientôt il ne fut question que de la mère Murza (c'était son nom), et chacune se mit à la consulter.

Une belle après-midi, peu de temps après la chute de M. de Calonne et de l'entrée en fonctions de M. de Brienne, je reçois avec surprise un billet ainsi conçu :

« CHÈRE COMTESSE,

» J'ai foi en votre amitié et confiance en votre » discrétion ; vous devez m'en donner une preuve » aujourd'hui même. Je sais que vous êtes chez » vous, et libre : venez en toute hâte, le plus sim- » plement vêtue que possible, nous avons une » course à faire. Surtout silence et mystère.

» Adieu.

» Toute à vous,

» Duchesse de POLIGNAC. »

Ne sachant pas trop ce que me voulait la gouvernante des enfans de France, ma curiosité n'en fut que plus vivement excitée. Je me conformai à son désir, et mis une modeste polonaise de petit taffetas, la calèche et la mante assorties, et je me rendis, par les couloirs, dans la chambre à coucher de la duchesse.

Il y avait sur l'ottomane qui remplaçait parfois la chaise longue obligée, une espèce de créature étrangement fagotée. Qui l'amenait là?... J'approchai... Sainte Vierge ! c'était madame Jules de Polignac en personne.

—Quel jeu jouons-nous? dis-je en la voyant éclater de rire; est-ce pour le plus grand divertissement de monseigneur le dauphin, de son auguste frère (M. le duc de Normandie) et de sa noble sœur? Dans ce cas je vous approuve, sinon...

—Ne me grondez qu'à demi, reprit la duchesse en prenant ma main; je cède à la fantaisie commune, j'éprouve un besoin irrésistible d'aller rechercher la bohémienne Murza. Cette devineresse lit dans les étoiles la destinée de tant de personnes, qu'aux approches des agi-

tations qui se préparent je désire ardemment qu'elle me tire mon horoscope.

— C'est-à-dire, répondis-je, qu'en termes ordinaires nous allons nous faire dire la bonne aventure ?

— Refusez-vous d'être mon chaperon ?

— Je vous suivrais au bout du monde : donc je peux bien vous accompagner dans un coupe-gorge de Versailles.

Cela dit, la duchesse se leva. Sa femme de chambre favorite marchait en avant, la tête haute et triomphante; c'était elle qui entraînait sa maîtresse et moi dans cette folle expédition. Nous parcourûmes mille passages du château que je traversais pour la première fois ; nous cheminâmes entre des murs épais, au fond de souterrains. Que sais-je ? c'était un labyrinthe inextricable. Outre mademoiselle Robert, nous étions guidées par un vieux suisse, commensal du château depuis sa fondation peut-être, et qui tout au moins avait passé du service de madame de Châteauroux à celui de la marquise de Pompadour, de ce dernier à celui de la comtesse Du Barri; et maintenant il achevait sa carrière

en obéissant à l'heureuse gouvernante des enfans de France.

Vilhem nous rendit enfin au grand air, à une petite porte ouvrant à peu de distance de la grille du Dragon. De là nous rentrâmes sous la direction de mademoiselle Robert, remise en possession du commandement suprême. De rue en rue, de ruelle en ruelle, nous gagnâmes la campagne, puis nous atteignîmes une mauvaise baraque, vraie construction de boue et de crachat, qui menaçait ruine. Tout aux environs il existait une odeur fadasse propre à donner des nausés.

A ces signes suspects et hideux :

—Je gage, dis-je à la soubrette, que nous avons atteint le palais de féerie de notre ange tutélaire. Je qualifiais ainsi malignement notre abominable sorcière, m'adressant en même temps à ma belle compagne.

— Que j'ai de grâces à vous rendre, me dit celle-ci, de partager mon équipée ! Frappons.

La porte est heurtée à l'aide d'un caillou ramassé exprès ; elle s'ouvre lentement. Nous entrons dans un passage mal éclairé ; au fond on

découvrait une manière de gueule de four. Notre introductrice nous engage insolemment à nous aventurer dans cet abîme. La duchesse effrayée recule; je la prends à mon tour par la main.

— Allons, dis-je, la coupe est remplie, il faut la vider.

— Ce sera bien amer au goût.

— Qu'importe, entrons, chère duchesse.

Guidées par la lueur vacillante d'une lampe, nous descendons une vingtaine de marches, et, dans une cave, au milieu de serpens, de crocodiles, de hibous, d'aigles, voire même de loups empaillés, nous apercevons la sorcière. Dire comment elle était vêtue, dépeindre sa personne, ce serait tenter l'impossible. Que l'on s'ingère ce qu'il y a de plus hideux, de plus dégoûtant, et l'on serait encore loin de la vérité. Elle est non assise, mais accroupie dans un fauteuil rouge; elle tient un livre où elle fait semblant de lire, car il est renversé; j'ai vu cela d'un coup d'œil. Nous sommes près de cette mégère qui de son côté nous examine, et nous dit:

—Payez, c'est l'usage; le diable ne parle que lorsqu'il est débiteur.

Nous jetons dans une écuelle ou sebille de

bois noir, qui est vis-à-vis elle, chacune un écu de trois livres. La Robert nous avait prévenues de ne pas aller au-delà, sous peine de nous faire connaître. Ces préliminaires achevés, je passe la première. J'abandonne ma main qu'elle retourne dans la sienne noire et crasseuse, et puis elle me conte des billevesées. J'avais eu deux maris; je m'en tiendrais là. J'étais au service d'une bonne maîtresse qui m'aimait beaucoup; cependant, ajoute la sorcière, avant peu elle vous renverra malgré elle, mais elle ne sera plus libre de ses volontés.

Nous nous entre-regardâmes, la duchesse et moi, tant il nous paraissait extraordinaire que ma maîtresse, la reine, fût un jour tellement gênée qu'elle ne pût me conserver, que je tombasse dans la disgrâce. Soit, cela rentrait dans les choses possibles; aussi j'ajoutai peu de foi à ce qui me fut révélé. Le tour de la duchesse arrive. On est long-temps à tourner, à retourner sa main. Enfin échappe de la bouche de la bohémienne l'oracle suivant:

— Vous êtes, comme l'autre (moi), au service de la même dame qui vous aime tant, qu'elle vous confie ses bijoux les plus précieux. Vous lui

rendez la même affection; néanmoins encore un peu de temps, et vous quitterez avec promptitude cette dame : en outre, vous ne serez tranquille que lorsque vous aurez mis entre elle et vous trois grandes rivières. Elle pleurera beaucoup en vous quittant ; cependant elle sera bien aise de cette séparation.

Madame de Polignac, cédant à la faiblesse de son esprit, écoute, non sans frémir, et s'écrie que jamais volontairement elle ne quittera sa maîtresse; que si un voyage de santé l'y oblige, elle l'abrégera.

— Oh ! pour celui-là, répliqua froidement la magicienne, il sera sans terme.

— Quoi ! je ne reverrai pas ma maîtresse ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle mourra.

Un cri d'horreur nous échappa en entendant ce pronostic terrible. Alors mademoiselle Robert prend la parole, gourmande cette vile créature, et la menace d'une punition exemplaire. A ces derniers mots, la Murza repart aigrement :

— Tais-toi, tête qui roule ; ton corps servira de pâture aux chiens.

Ne voulant pas rester plus long-temps dans cette maison infernale, nous en sortîmes toutes les trois, frappées de terreur, peu satisfaites de notre équipée, la duchesse surtout. Dès qu'elle fut rentrée chez elle, elle se prit à pleurer, à gémir, et me conjura de revenir la consoler, surtout de me taire. L'idée d'une disgrâce prochaine et que la mort de la reine accompagnerait, lui était horrible. Hélas! combien nous aurions souffert davantage si nous avions su que les odieuses prophéties se réaliseraient! En effet, je dus quitter la reine lorsque cette malheureuse princesse devint prisonnière de ses sujets. Connaissant les dangers que courait madame de Polignac en restant à Paris, Marie-Antoinette ne put que se réjouir de s'en séparer. Les trois rivières signalées dans la prophétie étaient sans doute la Seine, le Rhin et le Danube, que la duchesse traversa avant que de trouver un asile à Vienne. Heureuse encore fut madame de Polignac de ne pas apprendre qu'elle expirerait elle-même dans une agonie terrible, en apprenant le supplice exécrable de leurs majestés.

La bohémienne enfin dit vrai jusque dans son apostrophe à mademoiselle Robert. Cette

pauvre fille, ayant voulu demeurer à Paris pour soigner les intérêts de la duchesse, fut arrêtée au 10 août, et périt assassinée le 5 septembre suivant 1792.

Le même soir je revins chez la duchesse. Il y avait foule; on se pressait autour de son lit, car elle était malade. La reine, établie à son chevet, la soignait avec une sollicitude qui faisait paraître encore plus absurde la menace de la sorcière.

Cependant aucun de nous, ce jour-là, ni la veille, ni le lendemain, n'était tranquille. Le nouveau ministre multipliait les coups d'état, et soulevait contre lui la cour, la noblesse, la magistrature. Il affrontait surtout le parlement de Paris avec une intrépidité d'autant plus déplorable, qu'il avait pris en haine le garde des sceaux, M. de Lamoignon, lequel, je ne sais pourquoi, secondait M. de Brienne dans ses extravagances.

Je ne peux résister à copier ici, pour donner une idée de ces tristes débats, une lettre écrite par M. de Sallier, conseiller au parlement, à la chambre des requêtes, et adressée à l'un de ses amis, membre du parlement de Toulouse. Dictée sous l'inspiration du moment, elle est

remplie de feu et de mouvemens dramatiques.

Je poursuis, mon cher L...., le récit de ce qui se passe dans nos assemblées. Vous connaissez Goislard de Montsabert et le fougueux Duval d'Epremesnil. Vous savez combien celui-ci a d'exaltation; on l'a vu ardent à interdir au comte de Lulli la réhabilitation de son père, et non moins enthousiaste partisan de Mesmer et de Cagliostro. Comme ce personnage vous est présent, je vais le laisser agir, écoutez-moi bien.

« Dans la séance du 3 mai dernier (1788), à laquelle assistèrent les pairs, le parlement, par un arrêt habile et fortement motivé, rappela les points fondamentaux de la constitution de la monarchie, sa propre existence comme corps de magistrature et comme corps constituant en manière permanente d'États-Généraux au petit pied; l'inamovibilité de ses membres, tout en lui fut mis à côté de la loi salique et des droits de la couronne; ceux de la pairie et des princes du sang furent liés à la cause des magistrats; en un mot, nous prononçâmes tous l'engagement de ne prendre place dans aucune compagnie qui ne serait pas du parlement, fût-elle composée

des mêmes personnages et revêtue des mêmes droits.

» Les ministres retirés portèrent leur vengeance sur d'Epremesnil, qui avait rédigé et proposé l'arrêt depuis long-temps; ils désiraient l'éloigner du parlement; mais le roi, qui a de l'estime pour ce magistrat, a refusé d'exercer envers lui aucun acte de rigueur. Ce n'est que depuis quelque temps qu'on est parvenu à vaincre cette résistance du monarque; on expédia l'ordre d'enfermer d'Epremesnil dans une prison d'État, aussitôt que l'arrêt fut connu. Pour écarter tous ceux qui auraient pu marcher sur ses traces, on frappa de la même disgrâce Goislard de Montsabert, l'un de nos plus jeunes conseillers des Enquêtes, qui peu de jours auparavant avait dénoncé au parlement, des recherches du fisc, dont le but était d'augmenter clandestinement l'impôt des vingtièmes. Un des secrétaires d'État alors en opposition avec le principal ministre fit avertir secrètement les parlementaires que ces ordres rigoureux seraient exécutés dans la nuit du 4 au 5 mai. D'Epremesnil et Montsabert, après avoir fait défendre l'entrée de leur maison,

s'évadèrent à la pointe du jour et vinrent se réfugier au palais.

» Les chambres du parlement instruites de ces événemens à l'ouverture de leurs séances, demandèrent toutes l'assemblée des chambres et la convocation des pairs... Elle eut lieu. Les deux magistrats menacés rendirent compte des mesures prises pendant la nuit, soit pour leur enlèvement, soit pour leur caution. Le parlement les mit sous la sauve-garde du roi, au nom duquel on venait les arrêter, et sous celle de la loi; mais les ministres ne l'écoutant plus, on députa vers le roi le premier président, deux présidens et quatre conseillers. Les chambres restèrent assemblées pour attendre le retour des députés; ils arrivèrent à Versailles à huit heures du soir, au moment du retour de la chasse; ce ne fut qu'à minuit que le garde-des-sceaux put leur donner une réponse écrite par laquelle le roi annonçait le refus de recevoir la députation, parce que, était-il dit, les gens du roi auraient dû la précéder pour l'annoncer.

» Cependant les ordres avaient été donnés afin d'enlever les deux magistrats au milieu du par-

lement. Vers minuit on eut avis que des patrouilles fréquentes et nombreuses marchaient autour du palais; un moment après on apprit que des gardes françaises entraient dans les cours, montaient dans les salles, et que l'on plaçait partout des sentinelles. Quoique le parlement fût toujours en séance, beaucoup de membres étaient dispersés dans les salles; on les avertit à la hâte et ils eurent le temps de se réunir dans la grand'chambre. Mais lorsque les huissiers vinrent annoncer que toutes les portes étaient gardées, et qu'on ne pouvait plus sortir de la grand'chambre, elle se trouvait remplie d'une multitude de personnes étrangères au parlement, qui, dans le désordre de la journée, s'y étaient introduites pendant l'interruption des délibérations; quelques uns des orateurs du parlement n'auraient pas été fâchés de conserver cet auditoire composé de personnes de tous états et en partie des plus qualifiées; et ils demandèrent qu'attendu la circonstance on se relâchât de l'usage invariable de ne jamais délibérer publiquement. Le président de Gourgues tenait l'assemblée en l'absence du premier président, et dans l'instant difficile où tout était hors des

règles ordinaires, il sut allier constamment la dignité, le devoir et la prudence; il sauva au parlement la faute qu'il eût désiré faire, et le rappela à lui-même par ces paroles : *Messieurs, voulez-vous innover contre les formes anciennes?* De toutes parts on répondit négativement, et sur ce que l'on eut avis qu'une communication était libre entre la grand'chambre et la Tournelle, on ordonna que les assistans se retireraient dans cette dernière chambre..... Le moment d'après le parlement fu averti que le marquis d'Agoult, aide-major des gardes-françaises, demandait à entrer de la part du roi; il fut introduit à l'instant. Il s'était proposé d'exposer sa mission sous des expressions qui eussent effacé ce que sa rigueur pouvait avoir de défavorable pour lui; mais l'aspect d'une assemblée de plus de cent vingt magistrats, au milieu desquels siégeaient des ducs et pairs, des maréchaux de France; cette réunion imposante à laquelle on ne pouvait refuser des respects; le calme de la nuit qui semblait ajouter au silence profond régnant dans la salle à peine éclairée par une faible lumière; cette foule d'idées que faisait naître la majesté du lieu, les souvenirs de l'histoire, la gra-

vité des circonstances, jetèrent du trouble dans l'âme de ce militaire, qui sans aucun préambule ne put que lire d'une voix altérée l'ordre du roi dont il était porteur. Cet ordre était conçu en ces termes :

« J'ordonne à M. le marquis d'Agoult de se » rendre, sans délai, au palais, à la tête de six » compagnies de mon régiment des gardes, de s'emparer de toutes les issues, et d'arrêter dans la » grand'chambre ou partout ailleurs, MM. Duval » d'Epremesnil et Goislard de Montsabert, pour » les remettre entre les mains des officiers de la » prévôté de l'hôtel, chargé de mes ordres.

Signé Louis. »

» Le président répondit :

» — La cour va délibérer.

» Le marquis d'Agoult, revenu de sa première surprise, reprit la parole, et s'excitant à la fermeté, répliqua avec rudesse :

» — Vos formes sont de délibérer, quant à moi, je suis seulement chargé des ordres du roi, ils ne souffrent pas de délai, il faut que je les exécute; en conséquence, monsieur le premier

président, je vous requiers, et au besoin, au nom du roi, je vous ordonne de me livrer ces deux magistrats, ou de signer votre refus d'obtempérer au commandement exprès du seigneur roi votre maître et le mien.

» Le président, qui avait repoussé la première proposition par un geste de mépris, répliqua à la seconde qu'il n'avait rien refusé; que ne pouvant donner de réponse qu'au nom du parlement, ce n'était que par une délibération qu'il pouvait connaître son vœu; qu'au surplus l'ordre du roi n'étant adressé ni au parlement ni au président, il appartenait à celui qui en était le porteur de l'exécuter comme il le jugerait à propos.

» — Il faut bien cependant, répliqua le marquis, que vous me désigniez ces deux messieurs; car ne les connaissant pas, je ne pourrais me conformer aux ordres que j'ai reçus. Alors d'un des coins de la salle une voix, qui fut répétée de toutes parts, s'écria : *Nous sommes tous d'Epremesnil et Montsabert, emmenez-nous tous ou choisissez.* Un silence profond succéda à cette exclamation; le marquis d'Agoult le rompait de temps à autre par des instances dont l'inutilité lui étant démontrée, il se retira en déclarant qu'il allait

rendre compte à son colonel, et attendre des ordres du roi.

»Une heure après les députés rentrèrent; on se rendit respectivement un compte douloureux de ce qui s'était passé, et pour ne plus avoir le prétexte d'admettre la députation ou arrêter d'envoyer les gens du roi à Versailles; mais ils étaient aussi prisonniers dans leur parquet, et on refusa de les laisser sortir. La nuit s'écoula ainsi, on eût dit d'une place assiégée; toute communication du dehors était interdite; on laissait seulement aux magistrats la liberté de quitter la grand'chambre pour aller dans l'intérieur du palais sous l'escorte d'un garde, et s'il arrivait des lettres, le commandant ne permettait de les remettre qu'après les avoir ouvertes.

»Il était onze heures du matin lorsque le marquis d'Agoult se présenta de nouveau; il rappela la mission dont il était chargé, et après avoir sommé inutilement d'Epremesnil de le suivre, il fit entrer un officier de robe courte, auquel il lut un ordre du roi qui lui enjoignit de désigner le magistrat en question. Cet officier, nommé Archier, promena ses regards sur l'assemblée, et après cette marque extérieure d'obéissance, il

déclara qu'il ne voyait pas d'Epremesnil. Le marquis d'Agoult lui réitéra par trois fois l'ordre de regarder bien attentivement, mais l'officier, persistant dans sa première réponse, le marquis se vit obligé de se retirer en force, comme la première fois.

» La générosité produisit alors en un moment ce que le pouvoir tentait vainement depuis vingt-quatre heures. D'Epremesnil, sensiblement touché du procédé de l'officier de robe courte, et voyant bien que la perte de son état et de sa liberté en serait la suite, voulut lui épargner ce malheur; il fit appeler le marquis d'Agoult et se dénonça lui-même.

» — Je suis, lui dit-il, le magistrat que vous venez chercher à main armée jusque dans le sanctuaire de la loi.

» L'ayant interrogé sur la nature de ses ordres et sur les moyens qu'il devait employer pour les exécuter;

» — Je veux, continua-t-il, épargner à la cour et à moi-même l'horreur du spectacle qui nous est préparé; je déclare que je prends votre réponse pour violence à ma personne, et je vous suis.

» Puis, s'adressant au parlement :

» — Je suis, dit-il, la victime que l'on vient immoler sur l'autel même, mon crime est d'avoir défendu la liberté publique contre les attaques sans nombre qui lui ont été faites. Je souhaite que le triomphe que remportent aujourd'hui les ennemis des lois ne soit point préjudiciable à l'État. Je prie la compagnie de ne point perdre le souvenir de l'attachement que je lui ai voué, et je puis lui assurer que, quel que soit le sort qui m'est réservé, je serai toujours digne d'être l'un de ses membres.

» Il descendit ensuite de sa place après avoir embrassé ceux qui l'entouraient, et suivit le marquis d'Agoult; celui-ci voulut le remettre entre les mains d'un jeune sous-lieutenant qui se trouva mal en recevant cet ordre; le marquis d'Agoult se chargea alors lui-même de conduire d'Epremesnil. Ce magistrat traversa les salles du palais et se rendit à la voiture qui l'attendait, avec une démarche assurée, et portant sur son visage la tranquillité d'une âme qui ne s'adresse aucun reproche.

» Tel est le témoignage que m'en ont rendu les officiers aux gardes qui le virent sortir de la

grand'chambre, et tel il avait été constamment dès le commencement de la séance; lors des différentes délibérations il parla avec autant de liberté que dans les temps ordinaires; ses opinions n'avaient pas même cette chaleur provenant d'une imagination qui s'exalte pour le fanatisme avec le danger, elles étaient fermes mais réfléchies, et son esprit était tellement libre, que lors de l'envahissement de la grand'chambre, quand le marquis d'Agoult demanda à entrer dans ce premier moment de désordre où personne ne pensait plus aux formes, ce fut lui qui les réclama, qui prescrivit la manière dont ce militaire devait se faire annoncer, et qui en sa présence même indiqua la place d'où il devait être entendu.

»Une heure après cet enlèvement, le marquis d'Agoult entra et somma Montsabert de le suivre. Ce jeune magistrat se leva et obéit, déclarant auparavant qu'il adhérait aux protestations de d'Epremesnil; que, fût-il conduit à l'échafaud, il ne se départirait jamais des sentimens d'honneur et de courage qu'il avait puisés au sein du parlement et que ses pères lui avaient transmis. On le conduisit au château de Pierre-Ancise

(à Lyon), et d'Epremesnil à l'île d'Hyères. Le parlement consterné arrêta des représentations au roi et se retira après trente heures de séance. »

Cette relation fut répandue et lue avec avidité, nombre de copies en circulèrent dans Paris. Avant que l'original parvînt à Toulouse, on en parla chez la duchesse de Polignac. La reine s'adressant à moi, me demanda si je l'avais lue et me pria de la lui procurer; cette demande me jeta dans un embarras réel; je souhaitais obéir à S. M. et en même temps je craignais de déplaire au ministre dirigeant; cependant mon attachement pour la reine l'emporta.

Marie-Antoinette lut devant moi cette pièce, et alors soupirant :

— Ah, madame d'Adhémar, dit-elle, que toutes ces attaques à l'autorité du roi me sont cruelles! nous marchons sur un terrain qui tremble, je commence à croire que votre comte de Saint-Germain avait raison, nous eûmes tort de ne pas l'écouter; mais M. de Maurepas nous imposait une dictature adroite et despotique. Où va-t-on?

— Je ne le sais.

Elle s'arrêta, réfléchit, puis reprenant la parole:

—N'est-ce pas, poursuivit-elle, que l'on m'accuse de diriger le roi, et de me laisser gouverner par la duchesse tandis qu'elle l'est par le comte de Vaudreuil?

Je me taisais, mais voyant que S. M. attendait une réponse.

— La calomnie est bien active, madame.

— Ah oui, la calomnie, c'est le mot propre. Je n'influence pas le roi, j'ai intérêt à ce qu'il règne sagement à cause de mes enfans, et parfois je le conseille, voilà tout. La duchesse est mon amie, je lui confie mes peines, car j'en ai, et de bien amères. Ceux qui veulent la perte de la famille royale m'attaquent de mille façons, ils ont tendu des piéges où je me suis laissé prendre, et j'ai grand besoin d'une personne dévouée qui m'aide à repousser ces intrigues.... Croyez-moi, je suis bien à plaindre, et lorsqu'un esprit fort dira devant vous : *heureuse comme une reine*, répondez qu'il n'en est rien.

Des larmes abondantes accompagnèrent ces paroles qui brisèrent mon âme, jamais je ne m'étais trouvé dans une situation plus pénible; j'offris des consolations banales; la reine ne m'écouta pas, et un peu après elle ajouta ;

—Ce n'était pas là ce qu'on m'avait promis lorsque je vins en France; alors tous m'accueillirent avec enthousiasme et amour, maintenant on me hait, on me poursuit, on emploie contre moi des armes empoisonnées, et pourtant je suis la même, je n'ai pas changé.... Je ne pourrai donc avoir ni frère, ni amie, parler à aucun homme sans qu'on en fasse mon amant.

A ce mot je me récriai, la reine persistant:

—Oui, madame, on m'a donné le duc de Coigny, le duc de Lauzun, le comte de Vaudreuil qui m'est insupportable, le misérable de Tilly, et maintenant c'est le comte de Fersen qui est sur le tapis, je sais tout; on me fait passer de tristes jours et des nuits plus cruelles encore. Vous avez vu cette atroce affaire du collier, où je fus insultée, et où je ne pus obtenir non pas vengeance, mais justice. N'a-t-on pas ajouté foi aux mensonges de cette prostituée qui m'a accusée dans mes mœurs, moi, la reine de France, une archiduchesse d'Autriche! Que me réserve-t-on pour l'avenir?...

Ici ses sanglots lui coupèrent la parole, et moi, éperdue, attérée, tremblante, je me précipitai à ses genoux, et saisissant ses mains je les mouillai

également de mes pleurs; enfin osant lui parler, je la conjurai d'être moins susceptible et de mépriser davantage des injures parties de si bas.

— Ne vous imaginez pas, répondit-elle en essayant de sourire afin de me consoler, que les attaques dont je suis l'objet partent précisément de la boue pour monter jusqu'à moi; je vous surprendrais par-delà toute idée si je pouvais vous nommer mes premiers ennemis, les serpens qui me caressent en m'envenimant de leur haleine pestilentielle, et le Palais-Royal est de la fange.

Elle s'arrêta, puis avec un peu plus de tranquillité :

— J'ai un autre chagrin bien vif; vous voyez les folies que commet M. de Brienne, cependant depuis vingt ans que je suis en France, la moitié de la cour n'a cessé de me le présenter comme un second Richelieu; j'en doutais, je me refusais à lui prêter mon aide; on est parvenu à force d'importunités à me ramener à lui, et le voilà qui se débat au milieu de nos embarras financiers; il s'y noiera. Il veut détruire de nouveau les parlemens, en a-t-il les moyens? Déjà on parle d'assembler les Etats-Généraux; je n'en veux pas,

ce serait donner des armes aux factieux. C'est un pouvoir indépendant de celui du roi, et je gage qu'on réussirait à le tourner contre moi!

Sur ces entrefaites madame de Polignac survint. Quoi que pût faire la reine pour se remettre, ses traits conservaient encore les traces de son chagrin; cependant la duchesse n'en dit rien; elle apportait une mauvaise nouvelle: des troubles avaient lieu en Bretagne, et deux parlemens déjà prétendaient, en opposition avec la cour plénière, que la nation seule, légalement convoquée en Etats-Généraux, possédait le droit légitime d'augmenter la taille ou d'autoriser les emprunts.

Ceci devenait menaçant; la cour avec raison craignait le renouvellement de ces assemblées souveraines; elle en comprenait le péril; les villes, au contraire, n'en admettaient que des avantages; or, à part la cour, tout le monde aspirait à la tenue de ces funestes États-Généraux. Les parlemens en haine du pouvoir; le clergé inférieur pour les améliorations qui lui en reviendraient; la noblesse parce qu'elle en espérait la spoliation à son profit des domaines ecclésiastiques; les protestans, car ils leur ac-

corderaient une existence avouée par la loi; les philosophes en attendaient des merveilles pour l'émancipation du genre humain; les rentiers se figuraient qu'ils rendraient toute diminution de rente, de capital, toute banqueroute impossible; les littérateurs y voyaient la liberté de la presse; la bourgeoisie, des réforme sollicitées en vain, surtout l'abolition de l'absurde ordonnance Ségur qui interdisait à la roture l'admission aux grades militaires, et le retrait de l'arrêt des parlemens non moins insensé, qui ne permettait plus qu'aux nobles de s'asseoir sur les fleurs-de-lis; enfin, tous les ordres, toutes les castes appelaient les États-Généraux dans un but d'intérêt quelconque, caressant une illusion qui devait leur être si funeste.

La cour avait donc à faire à forte partie: l'entraînement général l'accablait d'autant que l'État n'avait pour chef que l'archevêque de Sens, et pour point d'appui que la *cour plénière*. Mais, me dira-t-on, qu'était-ce donc que cette cour plénière inconnue auparavant à tous, et à la faveur de laquelle les briennistes se flattaient d'échapper à l'horrible embarras de leur situation? La cour plénière, selon l'imaginative du

ministre-directeur, était le résumé, la quintessence des anciens *Champ-de-Mai*, *Champ-de-Mars*, des grandes assemblées gauloises franques, visigothes, féodales, réunies en forme de parlement; elle se composerait de l'élite des Français dans les trois ordres; tous, ou à peu près, fonctionnaires publics, et par conséquent soumis dès l'avance au gouvernement. Que pouvait-on attendre d'un tel corps? rien de bon et des fautes sans nombre.

Cependant, à entendre l'archevêque, avec cela on se passerait des États-Généraux futurs, des parlemens actuels, et on contenterait l'universalité des citoyens; on aurait, par son aide, repos et argent, deux points importans qui nous manquaient et que de long-temps nous ne devions plus avoir. Voilà où nous avait conduits M. l'abbé de Vermont, et quel était l'homme pour lequel il complotait depuis vingt ans?

L'insuffisance de cette cour plénière sautait aux yeux, nul n'en voulait; il y avait mieux à faire, c'était de mettre plus d'économie, de franchise, et surtout de punir M. le duc d'Orléans; chaque jour il revenait à la reine de nouvelles preuves de la malice de ce prince. Il exis-

tait un certain marquis de Saint-Hurugues dont j'ai déjà parlé; cet homme vil, qui accusait la reine d'être de concert avec sa propre femme pour le perdre, ne respirait que vengeance et poursuivait cette excellente princesse; il forma, pendant le temps du ministère de M. de Brienne, un complot pour insulter publiquement S. M. la première fois qu'elle irait en grande loge à l'Opéra. Je tiens de bonne source (de M. de Sartines qui fit toute sa vie de la police par goût et prédilection), que ce Saint-Hurugues ayant épousé une actrice, s'en dégoûta bientôt; il en résulta des querelles. La dame, soutenue par ses anciens amans, et non moins bien appuyée par la conduite coupable de son mari, obtint une lettre de cachet qui le retint assez long-temps en prison.

Je ne sais comment le duc d'Orléans s'imagina de reporter la colère de Saint-Hurugues sur la reine; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un matin on fait tomber entre ses mains une lettre à l'adresse de sa femme, dans laquelle on avait imité l'écriture de Marie-Antoinette. Cette princesse était censée dire que toutes les femmes devaient se réunir contre les hommes, et qu'en conséquence elle emploierait le pouvoir du roi

son époux à poursuivre et à punir M. de Saint-Huruques. Ce sot donna dans le piége, tout absurde qu'il fût. Pouvait-il croire que la reine condescendrait à être en correspondance avec sa femme, et surtout qu'elle énoncerait de pareilles maximes? Quoi qu'il en soit, Saint-Huruques se mit à calomnier Marie-Antoinette, et alla de tous côtés recrutant des ennemis à cette malheureuse princesse.

La reine ne se connaissait plus de deux momens; elle n'éprouvait de soulagement à ses chagrins que par son intimité avec la duchesse de Polignac dont l'affection reconnaissante s'accroissait chaque jour. Ce n'est pas que cette intimité ne fût souvent troublée par l'ambition de ceux qui en faisaient partie : notre cercle se divisa en deux camps, la comtesse Diane à la tête de l'un, et l'abbé Ballivière dirigeant le second. L'abbé voulait un évêché, le premier vacant que la comtesse destinait à l'abbé d'Erse, ecclésiastique très en vogue dans les maisons suspectes de Paris et chez de vieilles coquettes, mais peu estimé dans les séminaires.

M. de Ballivière, ignorant le projet de madame Diane, dit à la duchesse, en présence de

sa belle-sœur, que l'on croyait à la mort prochaine de M. de Pompignant, archevêque de Vienne, alors très malade (et certes, il eût bien mieux valu pour la gloire, qu'il eût en effet cessé de vivre à cette époque, il n'aurait pas fait à la religion et à la monarchie le tort immense que plus tard il leur fit par ses cajoleries et ses complaisances pour la révolution).

Quoi qu'il en soit, son grand âge rendait probable sa fin prochaine, et de Ballivières, ai-je dit, pria la bonne duchesse d'obtenir la recommandation de la reine; car on prendrait parmi les évêques le successeur de M. de Vienne, et par conséquent un siége épiscopal vaquerait. Madame de Polignac, avec sa bienveillance accoutumée, allait répondre assez malicieusement, lorsque la comtesse Diane, de sa voix aigre, devançant la duchesse :

— Est-ce raisonnable, l'abbé, dit-elle, que vous vouliez un évêché, lorsqu'on vous a comblé de pensions et d'abbayes? Prenez patience, et laissez passer les plus nécessiteux.

Le combat, commencé par cette brusque attaque, continua sur le même ton. La duchesse, toujours parfaite, se rangea du parti de l'abbé,

et M. de Vaudreuil, qui détestait madame Diane, prit fait et cause pour elle. Il y a des combinaisons dans la politique auxquelles le plus habile n'entend rien. Madame la princesse d'Hénin, le chevalier de Crussol, les Coigny, suivirent la même bannière; l'abbé eut sous la sienne la maîtresse de la maison, le maître, si on comptait celui-ci pour quelque chose, les Dillon, les Châlons, le duc du Châtelet et les Polastrons.

On se querella avec aigreur; je me fis neutre, j'avais raison; aussi je fus universellement blâmée. La reine me demanda si je n'aimais personne; je répondis qu'aimant les deux puissances également, je ne pouvais aller à l'une à l'exclusion de l'autre. Tout cela fit naître d'étranges caquets. J'aurais voulu moins de forfanterie au beau comte de Fersen, à qui les ducs de Coigny et de Lauzun vouaient une haine assurément bien rendue.

L'éclat de cette malheureuse dispute dépassa le salon de madame de Polignac. Madame l'ambassadrice de Suède dit en se frottant les mains et avec une joie maligne :

— Enfin, la discorde est dans le camp d'Agramant! nous saurons ce qui s'y passe.

Il est de fait que c'était un moyen perfide pour arriver à la connaissance d'une foule de choses qui auraient compromis l'intérieur de la duchesse. On n'était pas, dans cette maison, en bonne intelligence avec M. de Brienne, et cela par la faute de celui-ci. Dès qu'il eut mis le pied à l'échelle, la faveur des Polignac lui inspira de l'envie, il prétendit les faire renvoyer; ce malheureux brouillon n'avait pas assez de la magistrature, de l'administration et des finances. Je n'ai jamais vu homme plus imprévoyant, plus provocateur, et sans moyen de résistance en cas de revers.

La reine me fit appeler; j'accourus à son ordre sacré. Elle tenait à la main une lettre.

— Madame d'Adhémar, dit-elle, voici encore une missive de mon inconnu! N'avez-vous pas entendu parler de nouveau du comte de Saint-Germain?

— Non, répondis-je; je ne l'ai pas vu, et rien de sa part ne m'est arrivé.

— Cette fois, ajouta la reine, l'oracle a pris le langage qui lui convient, l'épître est en vers; ils peuvent être mauvais, mais ils sont peu réjouissans. Vous les lirez à votre loisir, car j'ai promis

une audience à l'abbé de Ballivières. Je voudrais que mes amis vécussent en bonne intelligence.

— D'autant, osai-je ajouter, que leurs ennemis triomphent de leurs querelles.

— L'inconnu dit comme vous; mais qui a tort ou raison?

— La reine peut contenter les deux partis au moyen des deux premiers évêchés vacans.

— Vous êtes dans l'erreur; le roi ne veut donner de mitre épiscopale ni à l'abbé d'Erse, ni à l'abbé de Ballivières. Les protecteurs de ces messieurs et notre abbé croiront que la mauvaise volonté vient de ma part; vous devriez, puisque l'on vous compare aux héros de l'Arioste (le mot de la baronne de Staël était revenu à la reine), jouer le rôle pacificateur du bon roi Sobrin: voyez la comtesse Diane, faites-lui entendre raison.

— Je lui parlerai raison, dis-je, en essayant de rire pour dissiper la mélancolie de la reine.

— Diane est un enfant gâté... reprit S. M., un peu majeur... cependant elle aime ses amis.

— Oui, madame, jusqu'à se montrer implacable pour leurs adversaires! J'obéirai à la reine.....

On vint informer Marie-Antoinette que l'abbé

de Ballivières était rendu à ses ordres. Je passai dans les petits cabinets, où, ayant demandé du papier, des plumes et de l'encre à madame Campan, je copiai la pièce suivante, obscure alors, et qui, depuis, est devenue trop claire :

Les temps vont arriver où la France imprudente,
Parvenue aux malheurs qu'elle eût pu s'éviter,
Rappellera l'enfer tel que l'a peint le Dante.
Reine, ce jour est proche, il n'en faut plus douter.
Une hydre lâche et vile, en ses orbes immenses,
Enlèvera le trône, et l'autel, et Thémis ;
Au lieu du sens commun, d'incroyables démences
Régneront. Aux méchans, lors tout sera permis,
Oui, l'on verra tomber sceptre, encensoir, balance,
Les tours, les écussons, et jusqu'aux blancs drapeaux ;
Ce sera désormais dol, meurtre, violence,
Que nous retrouverons au lieu d'un doux repos.
De longs fleuves de sang coulent dans chaque ville ;
Je n'entends que sanglots, je ne vois que proscrits ;
Partout gronde en fureur la discorde civile,
Et partout la vertu fuit en poussant des cris.
Du sein d'une assemblée un vœu de mort s'élève.
Grand Dieu ! qui va répondre à des juges-bourreaux ?
Sur quels augustes fronts vois-je tomber le glaive !
Quels monstres sont traités à l'égal des héros !
Oppresseurs, opprimés, vainqueurs, vaincus... l'orage
Vous atteint tour à tour dans ce commun naufrage.
Que de crimes, de maux, et d'affreux attentats,
Menacent les sujets, comme les potentats !
Plus d'un usurpateur en triomphe commande,
Plus d'un cœur entraîné s'humilie et s'amende ;

Enfin, fermant l'abime, et né d'un noir tombeau,
Grandit un jeune lis plus heureux et plus beau.

Ces vers prophétiques, écrits d'une plume qui nous était déjà connue, m'étonnèrent. Je me creusai la tête pour en deviner le sens; car le moyen de croire que c'était à leur expression la plus simple à laquelle il fallait s'attacher? Comment s'imaginer, par exemple, que ce serait le roi et la reine qui périraient de mort violente, et à la suite de jugemens iniques? Nous ne pouvions, en 1788, avoir tant de perspicacité; c'était une chose impossible.

Lorsque je revins auprès de la reine et que nul indiscret ne put entendre :

— Que vous semble de ces menaces rimées?

— Elles sont effrayantes ! Mais qui regardent-elles? Cela ne peut toucher Votre Majesté? On annonce des choses incroyables, des folies; que sais-je? Si tout cela se réalise, ce sera l'affaire de nos arrières-neveux.

— Plût au ciel que vous disiez vrai, madame d'Adhémar, repartit la reine; cependant ce sont des rencontres étranges. Quel est ce personnage qui s'intéresse à moi depuis tant d'années sans se faire connaître, sans demander aucune récom-

pense, et qui, pourtant, m'a dit toujours vrai? Il m'annonce maintenant le renversement de tout ce qui existe, et s'il fait luire l'espérance, c'est dans un lointain où je ne parviendrai peut-être pas.

Je tâchai de consoler la reine; surtout je lui dis qu'elle devait contraindre ses amis à bien vivre ensemble, et surtout à ne pas révéler au dehors les querelles du dedans. Marie-Antoinette me répondit ces paroles mémorables :

— Vous vous imaginez que j'ai du crédit ou du pouvoir dans notre salon; vous vous trompez. J'ai eu le malheur de croire qu'il était permis à une reine d'avoir des amis. Il en résulte que tous prétendent me gouverner ou m'employer à leur avantage personnel. Je suis le centre d'une foule d'intrigues auxquelles j'ai de la peine à me soustraire. Chacun se plaint de mon ingratitude. Ce n'est pas là le rôle d'une reine de France. Il y a un très beau vers que je m'applique en y faisant une variante :

> Les rois sont condamnés à la magnificence.

Je dirais avec plus de raison :

> Les rois sont condamnés à s'ennuyer tout seuls.

Ainsi je ferais si j'avais à recommencer ma carrière.

Le lendemain, à ma surprise inexprimable, je vis venir chez moi l'abbé de Vermont. Une visite d'un tel personnage comptait, et voici ce que j'en mandai à M. d'Adhémar, qu'une intrigue de cour arrachait à son ambassade de Londres, où il représentait la France avec autant de dignité que d'esprit. Ses ennemis le calomnièrent, et il dut céder au torrent.

« Mon cher ami,

» Grande nouvelle! je suis en délicatesse avec » l'abbé de Vermont. Il se fâche de mes procédés » et m'en demande la cause. Nous avons eu hier » une scène; je vous en dois les détails. La veille, » la reine, dont les bontés ne se démentent pas, » m'a parlé de la duchesse et de M. de Brienne; » je lui ai dit à ce sujet ce que la prudence m'a » prescrit et rien au-delà, comme vous devez en » être persuadé. Je ne sais de quelle manière la » reine, à sa confession hebdomadaire, a rap- » porté cet entretien; ce qu'il y a de certain, c'est » qu'hier est venu à moi ledit abbé; je l'ai reçu » comme une bonne nouvelle, me *félicitant de la*

» *faveur* qu'il m'accordait, et lui a reparti à l'im-
» proviste :

» — Eh! madame, ne vous exclamez pas tant, » car je ne viens que pour me plaindre. Je me » suis écriée encore plus fort en demandant à » connaître mon crime. — Que vous a fait M. de » Sens pour chercher à lui nuire dans l'esprit de » S. M.? — M. de Sens! ai-je reparti, à Dieu ne » plaise que je m'émancipe à en mal parler! — » La reine, cependant... — N'a pu rien vous dire » là-dessus, car j'ai gardé le silence sur M. de » Brienne. — Je ne sais, a-t-il ajouté, d'où » provient ce changement; avant qu'il entrât au » ministère on le regardait comme le sauveur de » la France; maintenant c'est à qui l'attaquera. » J'aurais pu repartir : C'est parce qu'on l'a vu à » l'œuvre, mais je m'en suis abstenu.

» J'ignore ce qui se passe. La douceur avec la- » quelle l'abbé m'a parlé ne me semble pas natu- » relle : ou il a peur pour lui, ou il regarde sa » créature comme perdue. Je ne l'ai pas reconnu. » Ce n'était plus ce ton dur, rogue, impérieux; » il a été poli, gracieux, parfait, en un mot.

» Au reste, nous nous sommes quittés bons » amis. J'ai compris que la duchesse donne de

» l'inquiétude. On lui suppose plus de pou-
» voir qu'elle n'en a. Je me suis gardée d'éclai-
» rer sur ce point M. l'abbé ; il vaut mieux
» qu'il ait des craintes. Quoi qu'il en soit, je suis
» enchantée d'être bien avec lui. »

L'abbé de Vermont fut au supplice tant que dura le ministère Brienne. Il voyait le mécontentement universel ; il entendait, par la reine, les plaintes du roi, et il ne savait que répondre. Qu'on se mette à la place d'un homme qui, pendant vingt ans, a certifié du mérite d'un personnage, et qui, lorsqu'il est parvenu à placer son protégé où il le voulait, est contraint de reconnaître son incapacité, de se l'avouer à soi-même, tout en tâchant de maintenir une opinion contraire vis-à-vis des autres.

On sait comment M. de Brienne détruisit les parlemens, comment il leur substitua de grands baillages qui ne purent mieux fonctionner que les parlemens Meaupou. Tout le royaume se souleva contre ces funestes mesures. Le Dauphiné, la Bretagne, se signalèrent par leur résistance, et de là naquit la révolution. Enfin, le 24 août 1788, M. de Brienne, reconnaissant l'impossibilité de

continuer sa carrière administrative, se décida à partir. Il écrivit à la reine en ces termes :

« Les troubles du moment nécessitent ma re-
» traite, je le sens comme S. M.; j'ai cherché,
» dans tout ce que j'ai fait, les intérêts du roi,
» voilà ma justification; j'ai trouvé des opposans,
» voilà ma peine; j'emporte l'estime de VV. MM.,
» et ma retraite n'est pas une disgrâce : voilà ma
» gloire et ma consolation. »

Les efforts que faisait M. de Brienne pour être sublime dans ce billet, les oppositions en antithèses qu'il y employait, déplurent à la reine; cependant elle ne s'abandonna pas à son juste mécontentement, et elle répondit de la manière suivante :

« Je vois avec peine le départ de M. l'arche-
» vêque de Sens; l'abbé de Vermont est chargé
» de lui dire combien sa retraite m'affecte;
» *M. l'archevêque se retirera sans doute avec cette*
» *discrétion qui accompagne l'homme qui n'est pas*
» *disgracié, et qui tient tant encore à la faveur.* »

La seconde partie de cette épître, que je sou-

ligne, s'adressait à une menace audacieuse que M. de Brienne s'était permise ; il voulait rester en fonction malgré l'univers, et déclara que si on le renvoyait malgré lui, il dévoilerait aux yeux de la nation ce qu'il appelait les profusions de la reine, et ce que depuis on trouva dans le fameux livre rouge. La reine, en réponse à cette insolence, que l'abbé de Vermont osa lui transmettre, répliqua :

— Eh bien, que cet homme aveugle et sourd reste, mais qu'il n'espère pas en moi, si le peuple, las de ses œuvres, monte au ministère et jette le ministre par la fenêtre ; ne sait-il pas combien il est haï et méprisé ?

M. de Vermont, atterré par ces paroles, emporta le susdit billet, et conseilla à M. de Brienne de ne pas se perdre en entier par une obstination qui montrerait son isolement. L'avide prélat alors fit son marché : le chapeau rouge pour lui, la coadjutorerie de Sens pour son neveu, la charge de dame du palais pour sa belle nièce, ses dettes payées, et enfin, que le comte de Brienne, dont, malgré la désespérante incapacité, il avait fait le ministre de la guerre, conserverait pendant quelque temps encore le porte-

feuille de ce département. La reine daigna tout accorder, et à ce sujet écrivit :

« M. l'archevêque de Sens sera octroyé dans » sa demande, M. de Brienne aura encore quel- » que temps le portefeuille de la guerre : c'est » toujours avec plaisir que la reine saisira l'oc- » casion de témoigner ses bontés à M. l'arche- » vêque. »

La joie qu'inspira le départ de M. de Brienne fut générale, surtout lorsque l'on eut appris quel serait son remplaçant au contrôle-général ; c'était M. Necker : personne n'en voulait dans la famille royale, on le voyait avec méfiance, répulsion ; un instinct secret révélait à la famille royale les trahisons que cet homme compléterait.

Il y eut un moment où madame de Polignac, sans m'en parler, mit en avant M. le comte d'Adhémar pour remplacer le ministre renvoyé. Il ne m'appartenait pas de dire que c'eût été un bon choix : on aurait pu en trouver de plus habiles, non de plus probes, et surtout qui eussent un dévouement supérieur au sien. La parfaite duchesse ne me communiqua ceci qu'après la

nomination de Necker. Je me récriai sur le péril qu'elle nous aurait fait courir. Ce n'est point que mon mari n'eût assez de connaissances pour former de bons plans, mais il eût été mal secondé, et la masse des jaloux se serait recrutée de tous ceux qui, à la cour, souffraient déjà impatiemment qu'un homme de haute naissance fût établi au milieu d'eux sans implorer leur assistance.

Il fut question un moment, M. d'Adhémar écarté, de M. de Conzié, évêque d'Arras. Celui-là commençait à prendre sur M. le comte d'Artois un ascendant peu ordinaire; il le maintenait déjà dans un milieu assez étrange, entre Dieu et le monde, et l'on voyait clairement que la gourme de jeune homme une fois jetée, il deviendrait pieux et digne, comme son auguste aïeul Louis XIV.

M. de Conzié, malgré la protection de son prince, n'était pas de force à obtenir de si riches dépouilles. Après lui venaient, je ne sais pourquoi, MM. de Nicolaï et d'Aligre.

Tandis que l'on agissait en dessous main à faire pencher la volonté du roi d'un côté ou d'un autre, et que les cabales agitaient le château,

l'opinion publique égarée, mais forte, mais compacte, se prononçait en faveur de M. Necker. Elle demanda son retour si impérieusement, que tout dut céder, et le Genevois se trouva en pied malgré le roi, la reine, les princes, les Polignac, les parlemens et tous les courtisans. Ce choix, imposé par la multitude à la couronne, aurait dû éveiller l'attention; il n'en fut rien : on s'endormit dans une sécurité profonde, tandis que le tonnerre grondait alentour de nous.

Madame Necker et sa fille prirent possession du contrôle-général comme d'une souveraineté héréditaire et légitime dont on les aurait précédemment évincées : elles y rentrèrent en triomphe : ce fut tout ensemble plaisant, ridicule, et de fâcheux augure. Leurs propos, leur jactance, leurs menaces, amusèrent dans le premier instant; nous étions à mille lieues de ce qui allait suivre : qui eût pu prévoir tant de calamités et de malheurs !

Plus nous approchions de ce moment fatal, moins on voulait s'en occuper; les plaisirs, les bals, les fêtes se succédaient avec une rapidité extraordinaire; le luxe des vêtemens, des équipages, des livres, des ameublemens, de la table,

le jeu, les fantaisies ruineuses, les courses de chevaux, les paris de tous genres, les livrées; tout coûtait des sommes énormes; tout jetait un éclat extravagant. Madame de Polignac, heureuse de l'amitié que lui témoignait la reine, croyait la reconnaître en cherchant à distraire S. M., en cherchant à l'entourer de ce qui l'amuserait, et cela devenait difficile. Marie-Antoinette, en avançant en âge, était moins gaie, moins rieuse; elle savait combien la malignité s'attachait à elle, et pour s'en défendre, elle mettait dans sa conduite une grande prudence; ce qui la rendait grave et préoccupée.

Le plus grand plaisir de la reine consistait à retracer ce qui l'avait le plus frappée à la cour de Vienne; les souvenirs de sa digne mère faisaient battre son cœur délicieusement; elle aimait à nous raconter des scènes, des aventures où Marie-Thérèse jouait un rôle digne de ses vertus.

« Un jour, nous dit-elle, l'un des officiers d'un des régimens de la garde vient l'informer qu'un vieux grenadier qui a long-temps servi sous l'empereur Charles VI, père de S. M. I., est expirant, attendu que dans la maladie on ne peut le déter-

miner à prendre ni remède ni nourriture, qu'il paraît décidé à se laisser mourir de faim; l'impératrice aussitôt prend le bras du narrateur, le suit à l'infirmerie, s'assied à côté du lit du malade et le conjure de vivre encore pour elle; puis S. M. se fait apporter un bouillon et le lui présente de sa main sacrée. A la vue de tant de bonté, le vieux soldat enivré d'amour et de reconnaissance, boit le breuvage et s'écrie :

« — Bonne, bonne mère, oui je veux vivre en» core et ce sera pour vous mieux servir, pour » vous sacrifier le reste de mon sang. »

» Je me rappelle, poursuivit Marie-Antoinette, d'avoir vu quelques jours après ce brave et respectable grenadier, qui d'ailleurs, disait-on, ressemblait singulièrement à l'empereur, mon auguste aïeul, venir remercier sa bienfaitrice, mouiller de ses larmes les mains qu'elle lui tendait, et exprimer sa reconnaissance par tant de sanglots et d'effusions de cœur, qu'on en eut des craintes pour sa vie.

» Ma mère, disait encore la reine, était enceinte de son quinzième enfant; on tremblait en songeant à des couches dangereuses dont déjà elle commençait à sentir les douleurs, lorsqu'une

rage de dents, que rien ne pouvait calmer, la détermina à faire arracher celle qui lui cause de si vives souffrances. Sur quoi son dentiste, M. de La Feuille, habile praticien, est appelé; mais la prudence, aux approches d'un instant aussi critique, lui interdit d'instrumenter sans avoir pris l'aveu du premier chirurgien de S. M. I.

Le célèbre Wan Sweeten arrive et n'approuve pas l'opération; elle est périlleuse, il le démontre; l'impératrice, vaincue par la violence du mal, insiste et se fait obéir; mais aussitôt les douleurs qui précèdent l'enfantement augmentent de véhémence; ma mère alors ordonne qu'on avertisse l'empereur, qu'on lui dresse un lit près du sien, ils n'en avaient qu'un commun en toute autre circonstance, puis elle se place devant son secrétaire et se hâte d'expédier des affaires importantes; les douleurs deviennent si pressantes, qu'elle est forcée de quitter la plume, et tout-à-coup arrive une archiduchesse; ce fut moi, mesdames. Ma mère m'embrasse, mais tout aussitôt elle se fait apporter ses expéditions interrompues, et les signe, répliquant aux représentations qu'on lui adresse par ces mots mémorables :

« *Mes sujets sont mes premiers enfans, je leur*

dois mes premiers soins, ceux des autres viendront après.

» Deux ou trois fois la semaine, ma mère donnait une audience publique, sans distinction de rang; c'était là qu'elle déployait ce que l'humanité offrait de plus touchant. Tantôt il venait une veuve infortunée qui recevait la récompense de services rendus par son mari; tantôt c'étaient des orphelins, placés suivant leur naissance, les uns au collége Thérésein, les autres dans des régimens ou dans des bureaux; les filles obtenaient des dots, des places pour leurs prétendus ou leur admission, à volonté, dans des communautés religieuses. Dans ces heures de bienfaisance, les injustices étaient réparées, les querelles assoupies, les affaires particulières et intarissables éclaircies et terminées; c'était là que le citoyen bénissait sa souveraine, et qu'elle-même souvent se retirait en versant de douces larmes.

» Quelques personnes qui avaient le bonheur de l'approcher de près lui insinuèrent que des séances aussi longues et aussi pénibles pouvaient devenir préjudiciables à sa santé; que d'ailleurs c'était risquer d'ouvrir les portes aux plaintes indiscrètes et fournir matière à des soupçons dan-

gereux sur l'exactitude des ministres à remplir les ordres de leurs majestés.

» Ma mère crut devoir céder à ces représentations. Les audiences publiques furent interrompues; mais l'alarme se répandit bientôt dans le cœur des Autrichiens, et ils crure ntque celui de leur bonne souveraine allait leur être fermé; en conséquence, ils s'adressèrent au Père Mernier, jésuite et prédicateur de la cour, qui leur promit de porter leur douleur au pied du trône.

» En effet, le prédicateur envoya, comme de coutume, à l'impératrice, le sermon qu'il devait prêcher quelques jours après. Cette princesse, convaincue de la prudence de l'orateur, n'ayant pas tardé à le lui faire aussitôt remettre, paraphé de sa propre main, celui-ci, en prêchant sur les devoirs des souverains, dit hautement entre autres choses:

« Comment les princes peuvent-ils être in-
» struits de ce que souffrent leurs peuples s'ils
» se tiennent cachés à tous les yeux derrière un
» mur inaccessible ?... Rois, soyez les pères des
» pauvres, de la veuve et des orphelins; écoutez
» leurs plaintes et secourez-les, ou déposez votre

»couronne. En manquant à ces devoirs, vous »cessez d'être dignes de la porter.»

»Ces mots, prononcés d'une voix aussi ferme qu'imposante, en portant le trouble dans l'assemblée, firent verser des larmes à l'impératrice qui, en sortant de l'église, s'écria :

» — Que toutes les portes du palais soient ouvertes aux malheureux ; je veux désormais les entendre moi-même.

»Le lendemain, trois Pères, chefs et provinciaux parmi les jésuites, s'étant présentés à l'impératrice, non pour lui demander grâce de l'indiscrétion du prédicateur, mais la permission de le punir :

» —Nenni, mes Pères, leur répondit-elle, il n'a que rempli son devoir; je ferai le mien. Laissez-le en paix, et songez surtout que vous me répondrez de sa vie.

»Dans les premiers jours de mai, la cour se rend au château de Luxembourg pour y jouir du divertissement de la chasse au héron. On se rassemble dans un pavillon bâti au milieu de la plaine, et tandis que les fauconniers attendent

le passage de l'oiseau, S. M. et sa compagnie s'amusaient à quelques jeux de hasard. Si ma mère y était heureuse, son gain était toujours distribué en partie à des personnes peu riches de sa maison, et le reste à des pauvres honteux.

» A propos de jeu, poursuivit la reine, toujours charmée quand elle parlait de sa famille, mon frère, l'archiduc Joseph, depuis empereur, étant allé un hiver rendre ses devoirs à nos chers parens, remarqua dans les salles du palais impérial un vieil officier dont la physionomie triste l'intéressa au point qu'il ne put s'empêcher de l'aborder, et de lui demander tout bas pourquoi il se montrait si affligé, et ce qui l'attirait si assiduement au palais.

» L'officier lui apprit qu'il avait trois fils au service; que la médiocrité de son revenu lui ôtait la possibilité de les soutenir plus long-temps, à moins qu'il n'obtînt la pension qu'il sollicitait infructueusement.

» Mon frère tira sa bourse de sa poche, et la donna au militaire, en lui disant de se trouver le lendemain et les jours suivans à la même heure au même endroit.

» L'officier n'eut garde d'y manquer, et chaque

fois il reçut de l'archiduc un rouleau de ducats, mais non sans en avoir prévenu préalablement le feld-maréchal Dathyani, gouverneur du prince, qui lui avait enjoint de ne point refuser ses dons.

» Cependant l'archiduc, qui ne s'était jamais montré si empressé de caresser sa mère, surtout quand elle jouait, lui escamotait chaque soir un rouleau dont le matin suivant il gratifiait l'infortuné bonhomme. Mais l'impératrice, enfin avertie, ayant surpris son fils en flagrant délit, il se jeta tout en pleurs à ses pieds, avoua sa faute, et se soumit à toutes les punitions qu'on voudrait lui infliger. D'une autre part, il refusa constamment de déclarer à qui il remettait cet argent, à moins qu'on ne lui promît de ne point user de rigueur envers celui qui l'avait reçu. L'impératrice, ne pouvant résister aux larmes de mon frère, lui fit sentir ce que son action avait de répréhensible, puis elle finit par lui reprocher tendrement de ne pas l'avoir mise de moitié dans une si bonne action.

» Il en résulta que le vieil officier garda son argent, que ses trois fils furent avancés, et que l'impératrice assigna au père une pension de quinze cents florins.

» Vers le même temps, mon jeune frère Charles, le plus beau parmi nous, prêta singulièrement à rire à la cour. Son instituteur lui expliquait le passage de l'Ancien-Testament où il est dit que Salomon avait trois cents femmes et sept cents concubines; sur quoi s'arrêtant tout-à-coup:

» — Qu'est-ce que des concubines? demanda le jeune prince.

» Le précepteur, que la question embarrassait, répondit, après avoir hésité quelques instans, qu'on qualifiait ainsi les dames du palais de Salomon. Dès le soir même, au cercle de notre mère, l'archiduc, folâtrant avec la princesse Esthérhasy et mesdames de Lucy et de Rhoula, leur dit qu'il savait bien ce qu'elles étaient. Pressé d'expliquer ce qu'il entendait par là:

» — Vous croyez donc, ajouta-t-il, que j'ignore encore que vous êtes les concubines de mon père?

» A ces mots, les dames de rougir, et de ne savoir comment prendre la chose. Mais bientôt on remonta à la source des paroles de l'archiduc. Ceci fournit ample matière aux plaisanteries de la soirée. »

.....La reine aurait continué. Elle était inépuisable sur ce texte, mais on vint la demander de la part du roi, et elle nous remit à un autre jour.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

NOTABLES ET ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Le moment terrible approchait où, par la volonté toute-puissante, la monarchie française, après quatorze siècles d'existence, allait être anéantie en peu de jours par une poignée de factieux, de ces hommes auxquels on peut si justement appliquer les vers célèbres que débite Auguste dans la tragédie de Cinna, œuvre du grand Corneille :

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes,
Et qui, désespérant de les plus éviter,
Si tout n'est renversé ne sauraient subsister.

Ces misérables, ayant d'ailleurs à leur tête un prince du sang, se soutinrent d'abord par son crédit et sa fortune en attendant qu'eux-mêmes, de ses protecteurs, devinrent ses bourreaux.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit touchant les causes de notre révolution; je n'en écris pas l'histoire; je dirai seulement que, par l'effet de la volonté divine, tous les ordres et corporations de l'Etat concouraient avec unanimité à sa ruine et à leur propre perte.

Les parlemens, entre autres, lassés de tant de secousses violentes, d'insultes, d'exils, de destructions, et en désespoir de cause, s'avisèrent tout-à-coup de se déclarer incompétens pour régulariser la perception des impôts; ils déclarèrent solennellement que ce droit appartenait, à l'exclusion de toute compagnie, assemblée, individu, aux états-généraux du royaume. Cette assertion mise en avant fut accueillie avec délire; l'enthousiasme gagna de la chaumière au pied du trône, et Monsieur mit à provoquer la convocation desdits états-généraux autant de chaleur que purent apporter les obscurs Danton et Robespierre. Dès lors le torrent devint plus ort que la digue, et il fallut céder.

La reine seule, la reine ne voulait pas ce mode d'administration, un instinct conservateur lui en faisait pressentir les périls; elle s'y opposa tant qu'elle put, mais avec désavantage. Le roi avait envie de présider la réunion des ordres; il se flattait qu'appréciant ses intentions généreuses, on lui rendrait justice et on le soutiendrait dans ses projets d'amélioration et de bien public.

Je n'oublierai jamais qu'au moment de l'ordonnance royale qui convoqua les états-généraux le 1er mai 1789 dernier, cette politique du ministère expirant de M. de Brienne, nous étions au Petit-Trianon, dans le salon de la Laiterie; il n'y avait que les intimes; M. le duc de Guignes pérorait en faveur de la mesure. La reine, l'entendant vanter ce qui lui semblait si funeste, lui dit avec dépit :

— Et que penserez-vous, monsieur, lorsque vous serez en fuite, ainsi que toute la compagnie, et que le roi, contraint de prendre les armes, assiégera Paris comme au temps de la Ligue et de la Fronde?

Affirmer qu'il s'éleva une huée générale contre la reine serait exprimer une exacte vérité. On rit, on leva les épaules. L'étrangeté de l'asser-

tion fit oublier le respect qu'on devait à Marie-Antoinette. La duchesse (*de Polignac*), qui, certes, n'était pas suspecte, ne put s'empêcher de répliquer à S. M. avec une sorte d'aigreur :

— Oh! si c'est de cette manière que la reine présente la question, il ne nous est plus permis de discuter ; c'est vouloir ordonner le silence... Quoi! madame, on se révoltera en retour d'un tel acte de condescendance! c'est impossible. On adore le roi, on est soumis, on obéit.....

—On n'obéira plus, repartit Marie-Antoinette; les mécontens, appuyés par un corps vénérable, lèveront l'étendard de la sédition; vous verrez M. le duc d'Orléans renouveler Gaston de France.

Les clameurs recommencèrent de nouveau. M. de Vaudreuil prenant la parole :

— Je ne suis point pour la réunion de ces parleurs; mais peut-on les craindre? On les chassera toujours à volonté; on les punira si par là ils s'avisent de faire les mutins. La reine n'y songe pas... Des hobereaux, des curés à portion congrue, des avocats, procureurs, médecins, notaires... Allons, allons, un fouet de poste, un simple bambou, *eh vilain! en veux-tu? en voilà!*

Nous nous mîmes à rire, ainsi que Marie-Antoinette, puis le duc de Coigny dit :

— Je sais bien qu'on clabaudera ; les bavardages ne feront faute ; *autant en emporte le vent.* Je crois, au contraire, qu'avec de l'habileté on peut profiter de NOS SEIGNEURS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX pour arracher de grosses plumes de l'aile du clergé, et pour museler sans retour les manières impertinentes de MESSIEURS (*les parlemens*).

Ici, nouvelle explosion d'hilarité.

— La ligue, voire même la fronde; eh! madame, n'en a pas qui veut. Dans notre siècle on a moins d'énergie, dit niaisement ce pauvre duc de Polignac; des pamphlets, des chansons à la bonne heure.

— Et en preuve, reprit la duchesse, c'est qu'on n'a ni démoli *le palais* Soubise après la banqueroute du gendre, ni enterré M. le duc d'Orléans sous les constructions de son *hôtel Marchand*.

On applaudit à la phrase spirituelle de notre amie, et jusqu'à l'abbé de Bavillière. On se moqua, c'est le mot propre, de la frayeur de la reine au sujet de la convocation des états-

généraux. Cette façon de penser de la société intime de S. M. dans une position aussi critique, fit un mal infini en ce qu'elle guérit cette princesse d'une partie de sa frayeur, si bien que quand, plusieurs jours après, M. Necker fût revenu à la charge, la reine, au lieu de combattre avec véhémence, et se rappelant les ricanemens de *ses amis*, ne s'opposa plus à la mesure, et l'abîme qui nous a tous englouti fut ouvert.

Mon mari aurait pu être nommé député s'il l'eût désiré; mais, mécontent de la cour, sa délicatesse ne lui permit pas de prendre place parmi ceux qui étaient appelés à juger des opérations ministérielles; mais le 14 février 1789, il présida le Bailliage de Meulan, convoqué pour procéder à la nomination des députés. Voici, à cette époque, quels étaient ses titres, charges, etc.

« Nous Jean-Balthazard, chevalier; comte » d'Adhémar et de Montfalcon, des premiers com- » tés d'Orange, Montélimart et Grignan; premier » écuyer de madame Elisabeth de France; ci-de- » vant ambassadeur du roi auprès de S. M. Britan- » nique; gouverneur de la ville de Dieppe; ma-

» réchal-des-camps et armées du roi; chevalier de
» l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; sei-
» gneur des terres et seigneuries de Thiers et
» Evesquemont; grand bailli d'épée du bailliage
» royal, ancien siége capital des villes, forts,
» châtellenies et comté de Meulan, etc. »

Il présida avec une sage impartialité. Ce ne fut pas ainsi qu'on en agit dans le reste du royaume, où presque partout l'intrigue désigna les choix. On vit avec surprise le comte de Mirabeau, repoussé par son ordre, devenir le mandataire du tiers-état de Provence. M. le duc d'Orléans accepta le mandat que refusa sagement son altesse royale M. le comte d'Artois.

Monsieur, comte de Provence, dont le bureau, à la seconde et obscure assemblée des notables, en 1788, avait principalement provoqué la convocation des états-généraux, Monsieur, dis-je, aurait bien voulu qu'on ne détournât pas le roi du dessein que d'abord il manifesta de laisser ses frères siéger parmi les députés. Il se faisait une douce illusion de la puissance qui lui en reviendrait; mais M. Necker, tout vendu à M. le duc d'Orléans, et sentant combien la popularité de

ce dernier décroîtrait en opposition à celle du premier fils de France, manœuvra de telle sorte, que le roi défendit à ses frères d'accepter la marque de confiance qu'on leur aurait accordée de cent endroits à la fois.

J'écrirais un volume si je voulais rapporter exactement les intrigues cachées, les sourdes trames, la presque violence publique qui amenèrent le rappel de M. Necker. Jamais le maréchal de Castries, le prince de Beauvau et M. de Montmorin ne se sont consolés de la part qu'ils prirent à cette cabale. La nomination du Genevois causa la perte de la famille royale; le duc d'Orléans, en l'apprenant, s'écria :

— Je suis vainqueur! ces gens n'ont qu'à se bien tenir; Necker et moi suffirons à les écraser!

Le plan des conspirateurs était immense; le voici tel que je le tiens de Lecointe de Versailles, qui m'a, dans le fort de la révolution, accordé une protection dont il a connu le prix.

Il s'agissait de changer l'ordre de succession au trône, d'appeler à régner M. le duc d'Orléans. C'était le but, et voici la marche pour y parvenir :

N° 1. Convocation des états-généraux.

N° 2. Leur inviolabilité.

N° 3. Émeutes sanglantes qui, faisant peur à la reine, au comte d'Artois, à Monsieur, les contraindront à sortir de la France.

N° 4. Le roi declaré suspect et suspendu de ses fonctions en vertu d'un article de la constitution qu'il aura lui-même sanctionnée.

N° 5. Requête de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, demandant à prouver les adultères de la reine, l'illégitimité de ses enfans; de plus, preuve à faire réclamer, et admise, constatant l'impuissance du roi.

N° 6. Mariage dissous, bâtardise du Dauphin, de son frère, de Madame Royale.

N° 7. Monsieur, son frère, la descendance de celui-ci, exclus de la couronne en vertu de leur fuite et de leur alliance avec l'étranger.

N° 8. M. le duc d'Orléans nommé lieutenant-général de l'État et couronne de France, et ensuite héritier présomptif.

N° 9. Démission obtenue du roi.

N° 10. Avénement de M. le duc d'Orléans au préjudice des droits incontestables et antérieurs

aux siens des branches d'Espagne, de Naples et de Parme.

Telles furent les diverses scènes successives de cette tragédie sanglante que l'on arrêta dans une célèbre conférence tenue dans les premiers jours de janvier 1789 à Mousseaux. Là assistèrent la plupart de ceux qui, depuis, ont joué un rôle actif dans nos catastrophes.

On se conforma fidèlement à ce plan en tout ce qu'on put en effectuer; mais la fermeté de la reine d'une part, et de l'autre la lâcheté de son ennemi capital, en changèrent le dénouement. Je vais entrer dans un récit austère de nos infortunes; je tâcherai, en me tenant derrière la toile, d'apprendre au lecteur ce qu'il a ignoré ou n'a lu qu'imparfaitement.

Aux larmes qui remplirent les yeux de la reine lorsqu'elle prit lecture devant moi d'un billet tracé au crayon par M. le baron de Breteuil, je compris qu'on lui transmettait une mauvaise nouvelle; sa bonté me laissa peu de temps dans cette incertitude.

— Hélas! me dit-elle, le baron (M. de Breteuil) me mande que la faute est consommée.

Je savais bien qu'on la mettrait sur le tapis aujourd'hui ; mais, ressemblant aux condamnés, j'espérais toujours qu'on la repousserait ; je me suis bercée d'une vaine illusion. Le roi en croit des avis fallacieux, selon l'expression de Corneille ; il vient de consentir à la convocation des états-généraux que fixera un arrêté du conseil d'État. Madame d'Adhémar, ceci ouvre un goufre ; que va-t-il en advenir? Dieu seul le sait ; quant à moi, je vois tout en noir.

La duchesse de Polignac arriva ; la reine lui répéta mot à mot ce qu'elle m'avait dit. La pauvre femme en fut accablée ; et pourtant elle ne prévoyait pas les changemens immenses qui auraient lieu dans sa fortune. Et comme à la fin de 1788 on eût accueilli ceux qui eussent raconté par anticipation les seuls événemens de 1789, je ne veux pas aller plus loin.

Madame de Polignac pleura avec la reine, laquelle la plaignit des propos que MM. d'Aiguillon et de Lameth tenaient sur son compte ; ils ne la ménageaient pas, et ces derniers lui devaient tant! La reine craignait qu'ils ne fissent partie des états-généraux, qu'ils ne lui nuisis-

sent beaucoup dans cette assemblée. La duchesse, diplomate ignorante, parla en femme qui ne se rappelait pas le passé; elle ne comprenait pas qu'en définitive la volonté du roi ne fût plus souveraine.

— Mais, au bout du compte, répétait-elle, que peuvent-ils? dépend-il d'eux de mettre le roi en tutelle? Et l'armée! ne les châtiera-t-elle pas?

La reine frémissait à la pensée d'avoir à verser du sang. M. le comte d'Artois survint; il était pensif, abattu; il parlait peu. Sa belle-sœur s'inquiéta de cette taciturnité. Il hésita; puis enfin prenant la parole :

— Dès qu'il n'y a ici, dit-il, que la duchesse et notre *bonne comtesse* (c'était la qualification qu'on m'accordait), je peux vous apprendre ce qui vient de m'arriver : comme je montais le grand escalier, un monsieur vêtu de noir, ayant assez bonne mine, m'a présenté un paquet; je l'ai pris le croyant une requête; puis, en l'examinant, j'ai vu mon adresse : le cachet a été bientôt brisé. Tenez, madame la comtesse, poursuivit S. A. R. en s'adressant à moi,

faites la lecture à S. M. de cette pièce bizarre.

Il me la donna, et, élevant la voix, je lus les phrases suivantes :

« MONSEIGNEUR,

» Le temps de votre perte approche : vous n'a-» vez pas voulu conquérir l'estime des Parisiens, » vous apprendrez à vos dépens ce que peut leur » haine !..... Encore quelques mois, et malheur à » vous ! malheur à vos amis ! malheur à tous » ceux qui ont dédaigné la franc-maçonnerie, » persécuté Cagliostro et tourmenté les frères ! » Un autel expiatoire s'élèvera au lieu même où » les Templiers périrent, et les victimes qu'on » leur immolera en représailles seront les des-» cendans du roi qui les fit périr, et les succes-» seurs des prélats qui les condamnèrent !

» Tremblez, Monseigneur ! je vous préviens du » péril, votre mort est forcée ! Sauvez-vous ! si-» non, vous mourriez comme mourront le roi, » Monsieur et........ »

Je m'arrêtai en regardant S. A. R. d'un air de reproche ; elle me témoigna par un jeu égal de

physionomie qu'elle reconnaissait son imprudence.

La reine cependant tout émue se mit à dire :

—Je gage qu'après le nom de Monsieur, vient le mien.

Mon silence équivalant à un aveu, la duchesse poussa un cri d'horreur et dit en même temps :

—Monseigneur, avez-vous enjoint vos ordres pour procéder à l'arrestation de ce donneur d'avis? il faut communiquer cette lettre au roi, aux ministres, au lieutenant de police, au procureur-général...

—J'ai fait courir après mon homme, il avait disparu, répliqua le comte d'Artois; quant aux menaces contenues dans l'épître, il n'y a pas de jour que je n'en reçoive de semblables.

— Et moi, reprit la reine, si je vous montrais les infamies que l'on m'adresse à chaque heure, vous en frémiriez bien autrement; je conseille à mon frère, au lieu de faire du bruit, de se taire et de laisser aller le cours des choses; nous rencontrerons de nombreux obstacles; on va nous tourmenter au moyen des états-généraux...Vous vous taisez, bonne comtesse?

— Je réfléchis, madame, à ce qui se passe; je gage que le monsieur noir est un honnête homme; il peut aider les amis de Monsieur, il faut le retrouver.

— J'y donnerai mes soins, reprit M. le comte d'Artois qui le lendemain ne s'en souvint plus. Mais pourquoi rappeler les templiers? qu'ai-je de commun avec eux? Et ce Cagliostro, je ne lui ai nui en rien; tout cela sont gentillesses de notre cousin le marchand.

Par cette qualification, le prince entendait M. le duc d'Orléans. A cette époque on voyait clair dans ses menées; ses liaisons avec le parlement, ses dépenses en faveur de la canaille, son acceptation de la grande-maîtrise des franc-maçons, ses alentours, ces conciliabules à Passy et à Mousseaux, les libelles qu'il payait, l'accusaient hautement. On eût bien fait de le devancer, de le punir, on ne le fit pas et ce fut un tort; et lorsqu'il jeta le masque, il n'était plus temps de traiter selon ses œuvres, le pouvoir étant passé non à lui mais à ses complices, qui au reste, se chargèrent plus tard de son châtiment.

J'ai négligé de marquer que cette conversation avait lieu chez la duchesse; le comte de Vau-

dreuil, M. d'Adhémar, quoique boudeur, le bailly de Crussol, M. de Mailly, arrivèrent successivement : on changea de propos ; monseigneur s'en alla à l'Opéra. Il ne me redemanda pas sa lettre que je cachai dans mon sein à l'entrée de M. de Vaudreuil; j'oubliai de la lui remettre, et depuis lors elle m'est demeurée; elle servira de preuve pour accuser les ennemis de la famille royale.

A peine la nouvelle de la convocation des états-généraux eut-elle été répandue, que toute la France entra en révolution. La Bretagne, le Dauphiné, le Languedoc, plus ou moins, se livrèrent à des émeutes, tristes annonces des bouleversemens prochains. La double représentation accordée au tiers-état lui assurait la majorité, car il avait la certitude que la plus forte partie du clergé, sortie d'ailleurs de son sein, voterait d'intelligence avec lui.

Comme presque tous les députés étaient des hommes nouveaux, on ne pouvait à l'avance déterminer ce qu'ils feraient : la sagesse aurait sans doute voulu qu'on essayât de les gagner; mais, par un aveuglement déplorable, nous nous trompâmes, et, je ne sais comment, le mépris et

le dédain nous fit repousser ce tiers-état dont il eût été si facile de changer les dispositions ; il fallait pour cela les accueillir, les admettre à nos soirées, les faire asseoir à notre table, non dans le but de rire à leurs dépens, mais avec le désir de leur plaire et de nous rendre agréables.

On tint une conduite opposée : nos merveilleux les conspuèrent, on les mystifia, on ne vit que le ridicule de leur tournure, leur peu de goût, leur manque d'élégance; on ne se rappela pas le paysan du Danube; or, il en advint que le tiers, plein de cette vanité prétentieuse inhérente aux gens de peu, prit en injure et en affront nos sottes plaisanteries; son orgueil s'en courrouça, et se voyant bafoué par les nôtres, il leur jura une haine éternelle.

Le clergé, de son côté, reçut le même accueil ; on fut tout de grâce et d'aménité envers les évêques, les grands-vicaires, voire même les chanoines; mais les abbés, les quelques moines, les curés à portion congrue, on les traita avec hauteur. Les cardinaux, les prélats de cour, s'étudièrent à les tenir à distance respectueuse; on les écrasa sous la splendeur du rang et du titre; il en résulta que les pauvres prêtres, si dociles, si

soumis dans leurs diocèses respectifs, et qui, perdus à Versailles, se seraient trouvés heureux et flattés de prévenances qui au fond n'engageaient à rien, prirent de l'humeur; la jalousie en eux devint l'antagoniste de la fierté du clergé noble, et, en haine de celui-ci, ils coururent se rallier au duc d'Orléans.

Ce qui fit encore beaucoup de mal fut le choix presque forcé des deux présidens de l'ordre du clergé et de l'ordre de la noblesse. Les archevêques de Vienne (Lefranc de Pompignan), d'Aix (de Bois Gelin), d'Arles (Dulau), de Bordeaux (Champion de Cicé), de Bourges (de Puységur), de Reims (de Talleyrand), de Paris (de Juigné), de Toulouse (de Fontanges), de Tours (de Conzié), et de Rouen, (cardinal de Larochefoucauld), étaient les seuls sur qui ce choix pût s'arrêter; il y avait bien le cardinal prince Louis de Rohan, mais les circonstances l'annihilaient au début, lors même qu'au lieu de se tenir à l'écart comme il fit, il eût intrigué en sens contraire.

La présidence devait échoir et elle échut au cardinal de Larochefoucauld, archevêque de Rouen, prêtre de mœurs pures, pieux, instruit

peut-être, mais sans force, sans caractère, enfoncé dans la pourpre, dans l'éclat de son nom, petit, mesquin, étriqué, hors d'état de lutter contre la tempête, et qu'elle emporta à son premier choc. Il aurait fallu à cette place un ecclésiastique à la fois fin et ferme, habile à la résistance, sachant conserver et abandonner à propos, en un mot, un phénix introuvable parmi le haut clergé de l'époque; si on eût voulu un roué, on l'aurait eu dans l'évêque d'Autun, mais c'eût été tomber dans un excès contraire. L'archevêque de Sens avait manqué de raison; l'archevêque de Paris ne se montrait plus que pour prouver son incapacité et donner gain de cause aux révolutionnaires.

Le duc de Luxembourg n'a jamais mieux été peint que dans les mémoires demeurés manuscrits du marquis Henri de.....; on me les a communiqués, j'y ferai quelques emprunts.

« Le président de l'ordre de la noblesse était M. le duc de Luxembourg (Montmorency), pauvre et brave homme dans la force du terme, plein de vertu, de probité, de dévouement, mais maladroit serviteur, maladroit ami, plus maladroit encore chef de parti, poltron politique; ce

qui le rendit poltron de fait, ne sachant rien prévoir, rien prendre sur lui, rien conseiller à propos; mouche dorée, noyée dans une mer immense, qui, sorti des habitudes de la cour, se crut perdu, qui ne trouva jamais en lui aucune de ces inspirations heureuses dont les développemens entraînent les masses, changent la face des choses, sauvent ou ruinent les empires. Il aurait pu être grand homme, il ne sut être que courtisan et grand seigneur. Ce n'était plus la saison; les circonstances exigeaient un autre caractère, soit pour lui, soit pour les autres. On mésestima le duc de Luxembourg dès qu'il eut été mis en évidence; comme particulier il était sans reproches; on fut en droit de lui en adresser de très graves comme président de son ordre, car il ne le présida pas, il se laissa emporter de çà, de là, toujours au gré d'une impulsion étrangère, parlant sans cesse d'agir et restant coi; homme de loquacerie et non d'exécution, écoutant l'écho, ayant peur de son ombre, frémissant au bruit de sa voix, et puis présomptueux, espérant tout à l'aide de son nom, poli d'ailleurs, doux, affable, mais plus que vraie citrouille fricassée dans de la neige, aurait dit ou Ninon de Lenclos ou la marquise de Sévigné.

Ce serait un parti sage et qu'on devrait adopter pour les temps de trouble, que celui d'écarter les gens faibles, que de les empêcher de prendre la place des forts. La présomption devient crime lorsque le présomptueux, en ne se rendant pas justice, compromet sa patrie.

Certes la noblesse eût été bien autrement présidée par M. de Cazalès; mais un noble nouveau, on en disait. Le premier grief que j'ai entendu adresser à cette époque aux États-Généraux, c'est que parmi les membres du second ordre on ne voyait pas le premier pair de France, M. le duc d'Uzès. Etait-ce la faute des électeurs ou celle du duc, qui n'avait pas su mériter ou obtenir leur confiance?

Notre société triompha du choix de M. le duc de Luxembourg; nous l'aimions, il était des nôtres; on crut la partie gagnée; on se gonfla, on rêva des victoires, car comment succomber avec deux colonnes telle que son éminence le cardinal de Larochefoucauld, et *sa grâce* (expression anglaise), monsieur ou monseigneur (à volonté) le duc de Luxembourg? On cessa de craindre les coups de Jarnac, du Génevois (M. Necker); les attaques sourdes de M. le duc d'Orléans, et on ne douta pas que les états-généraux ne mar-

chassent en ligne comme moutons de Panurge, conduits à la baguette par deux si excellens chefs.

On ne cessait, autour de moi, de dire à M. le duc de Luxembourg de tenir ferme, de mener dur et droit la petite noblesse; on lui promettait appui et concours; on s'imaginait que vouloir et pouvoir étaient synonymes. La salle des Menus qui avait servi à la tenue des deux assemblées des notables, dut être celle où se réuniraient collectivement les trois ordres; on la désigna pour être, en outre, le bureau particulier du tiers, à cause de sa grandeur, et dans le même local on disposa deux autres salles, l'une pour le clergé, la seconde pour la noblesse.

Cependant, à mesure que l'on atteignait le jour de l'ouverture, qui, du 1er mai 1789, avait déjà été reculé au 5 du même mois, une vague inquiétude troublait notre sécurité. On ne pouvait se dissimuler que tous les députés ne venaient pas décidés à se soumettre. D'ailleurs on les maltraitait, ils s'en irritaient, et au lieu de les calmer on se roidissait contre eux. On préférait les vaincre en les humiliant plutôt que de les gagner au moyen des concessions faites amour-propre.

La reine étant l'âme de notre société, on aurait dû croire que nous étions instruits minute par minute de ce qui se passait; eh bien, en réalité, nous ne savions pas mieux le fond des choses que le commun des Parisiens; S. M., avec une retenue admirable, ne nous communiquait que ce que le roi l'autorisait à révéler. La duchesse n'était pas plus favorisée, ainsi nous n'avions guère d'autre avantage que la priorité de quelques heures.

Nous étions donc dévorés d'inquiétude, formant des conjectures, écoutant des badauderies et redoutant ce nuage sombre, qui, le 5 mai, éclaterait sur nos têtes. Sur cette entrefaite et dans les derniers jours d'avril, la fantaisie prit à M. d'Adhémar d'aller voir la *Folie-Chartres* (le jardin de Mousseaux), dont il avait beaucoup entendu parler en Angleterre et qu'il ne connaissait pas; il écrivit un billet à M. de La Rouche, qui le lendemain lui envoya une permission.

M. d'Adhémar arriva seul en chenille; au détour d'une allée, il se trouva face à face avec le maître du logis. Comme, pendant les années que mon mari était resté ambassadeur à la cour d'Angleterre, il avait vu souvent M. le duc d'Orléans;

une sorte d'intimité, de politesse, s'était établie, mais sans fréquentation, à Paris. M. d'Adhémar devina que la rencontre n'était pas fortuite, et il se tint sur la défensive; il fut dès l'abord salué d'un

— Bonjour, monsieur.

Il riposta en termes convenables.

— C'est donc au hasard que je dois votre rencontre? Mousseaux vous semble apparemment plus proche de Versailles que le Palais-Royal.

— Ah! monseigneur, ce reproche me touche; mais à part mon service auprès de madame Elisabeth, je ne sors guère de chez moi.

— Et elle doit vous dégoûter de toute autre compagnie, c'est une femme charmante; avec elle on n'a pas à craindre les *jeux de retour* (termes du tritrac)...

— Elle a eu pour modèle la reine sa belle-sœur.

— Ah! oui, j'oubliais que la comtesse d'Adhémar est dame du palais.

— Monseigneur!...

— Eh bien! qu'est-ce? mouton qu'on écorche crie; j'ai le droit de me plaindre; n'est-ce pas, monsieur, que l'on m'a bien maltraité?

— Je ne sais à quoi fait allusion S. A. S.

— Vous êtes demeuré diplomate, je le vois; mais le temps approche où l'on jouera cartes sur table, où les griefs énoncés seront entendus, où l'on pourra se faire rendre justice, et bonne justice, entendez-vous?... Que vous semble des états-généraux?

— C'est, monseigneur, une presque nouveauté.

— Qu'en augurez-vous?

— Que pourrais-je dire? ils ont tant de bien à faire, de torts à réparer!

— On bouleversera tout; vous verrez avant peu des choses qui vous surprendront.

— Monseigneur, je crains que la révolution que l'on prépare ne réponde pas aux espérances de ceux qui la commencèrent.

— Vous n'en avez donc pas bonne idée?

— A parler franchement à votre altesse sérénissime, je ne sais ce que les personnes de votre rang peuvent gagner soit à détruire le respect qui entoure le trône, soit à se trop rapprocher des dernières classes; qui peut se flatter d'arrêter

celle-ci, lorsque poussée elle rue dans sa force terrible contre ce que jadis elle redouta?

Ici, le prince croisant ses mains derrière son dos, selon son habitude, se mit à marcher sur la pelouse en invitant mon mari à l'accompagner; alors il lui dit :

— Je sens comme vous ce qu'a de critique ma position, je marche entre deux abîmes; l'on me pousse à droite, à gauche; d'un côté la haine, de l'autre l'amitié; on me fait peur de la cour, on l'épouvante de mes projets, et je vous certifie que je n'en ai pas d'hostiles surtout; cependant puis-je souffrir qu'on me foule aux pieds? Les partisans de la reine me détestent; ils la préviennent contre moi; j'ai à subir des actes offensans de leur impertinence; un enfant se vengerait, et on se flatte que je me tiendrai tranquille! Qu'on chasse cette pensée, je frapperai qui me frappera, et je ne rentrerai dans mon fort que lorsqu'on ne provoquera plus.

A une pareille ouverture, si M. d'Adhémar avait été véritablement en colère contre le roi, il aurait profité de la circonstance, et se serait rangé du côté du prince; mais trop noble dans

sa conduite pour trahir son souverain, bien que la calomnie ai prétendu qu'il soit mort républicain, il se hâta de répondre à S. A. S. :

— Monseigneur, ne vous abusez-vous pas en ne voyant que des ennemis à Versailles? D'abord vous ne classeriez point parmi eux la famille royale; car n'a-t-elle pas consenti à resserrer les nœuds qui vous lient par le mariage de monseigneur le duc d'Angoulême avec la princesse votre sœur? Je vous affirme que les personnes comblées des bienfaits de la reine, et au rang desquelles je me place, vous vénèrent. Que des étourdis, des indiscrets, des pages, aient tenu des mauvais propos, faites-les connaître, on les punira sévèrement; mais en retour, monseigneur, peut-être faudrait-il mette un terme à ces publications de pamphlets, ces chansons, ces nouvelles à la main...

— Toutes ces pauvretés, dont on m'accuse, n'est-ce pas, en suis-je responsable? pourquoi s'en prendre à moi?... à moi qui ne charge ni le roi ni la reine, mais bien leurs ignorans amis.

— Eh! prince, les vôtres ne sont guère plus habiles. Si, pourtant, au moment où les états généraux vont donner à la France une nouvelle

impulsion, toute la famille royale se réunissait, elle dominerait la révolution ; si elle demeure divisée, à qui tout ceci profitera-t-il ?

—C'est ce que nous verrons, dit le duc d'un ton goguenard ; je serais charmé, monsieur d'Ahémar, de me rendre le chef des hommes d'élite de la France, je comprends les besoins de la nation, et elle obtiendrait de moi tout ce qui lui est impérieusement nécessaire.

C'était déchirer le voile, et M. d'Adhémar se hâta de répliquer :

— Le roi veut aussi le bonheur de ses sujets, et il est mieux placé que tout autre pour l'assurer. C'est donc de lui que nous devons attendre notre prospérité, et toutes les fois que V. A. S. voudra tenir à gloire de se rapprocher du trône, je tiendrai à honneur de mériter sa bienveillance.

— Grand merci, monsieur, grand merci ; mais j'aime qu'en se donnant à moi on se voue un peu au hasard. Quel fond puis-je faire sur une amitié qui ne veut courir aucune chance ?

M. d'Adhémar se tut, et M. le duc d'Orléans voyant qu'il ne fallait pas compter sur lui, changea de propos, et se mit à parler de son jardin

avec une aisance et une grâce particulières; il offrit des rafraîchissemens à son hôte qui ne les accepta pas; au contraire, il lui tardait d'être hors du lieu; car les soupçons les plus étranges l'assaillirent dès qu'il eut cru que par son refus il s'était attiré la haine du prince.

Il accourut à Versailles nous répéter cette conversation extraordinaire. Il était clair que M. d'Orléans tendait à se créer un parti; qu'il cherchait à se rallier des hommes de la cour, et à les mélanger avec la canaille, son auxiliaire obligée, c'était sans doute un reste réel de félonie envisagé sous tous les aspects. On aurait voulu qu'un châtiment exemplaire s'ensuivît; on le conseillait à la reine, elle répondit :

— Cela est impossible à la veille des états-généraux; le duc est élu député, et son arrestation, que d'abord on imputerait à la jalousie, produirait un mauvais effet. Par qui d'ailleurs le faire juger? Dans l'occurrence les états pourraient disputer ce droit au parlement; il vaut mieux, s'il est coupable, attendre que lui-même le signale, on le prendra sur le fait.

Cependant Versailles s'encombrait de députés; une multitude de curieux venaient des quatre

coins de la France pour assister à cette grande solennité.

La salle d'assemblée générale était de cent vingt pieds de longueur sur cent de large. Les députés avaient leurs places; le clergé à droite, la noblesse à gauche, le tiers-état en retour. Au fond une estrade plus élevée annonçait l'emplacement du trône, lequel était de velours rouge rehaussé en broderies d'or et de perles; une multitude de plumes d'autruche garnissaient la cime du dais; un ordre de colonnes ioniques entourait la salle; entre elles on avait suspendu les plus belles tapisseries des Gobelins. Les bancs des deux premiers ordres étaient de velours bleu semé de fleurs-de-lis d'or; ceux du tiers-état n'avaient pour couverture que du drap bleu sans ornement. Des tapis de la Savonnerie couvraient le plancher.

Le costume des évêques était magnifique; il contrastait avec la simplicité de celui des curés. La noblesse portait des manteaux de velours noir, doublés et rebordés de drap d'or; l'habit de drap d'or aussi; la veste glacée d'argent et le chapeau à la Henri IV, garni de plumes blanches. Toute cette magnificence ressortait à côté du

manteau, l'habit, la veste de drap noir et le rabat de mousseline sans plis du tiers-état.

Le 5, une messe solennelle fut chantée en cérémonie, à l'église de Saint-Louis. Une procession solennelle suivit; les trois ordres, la cour, les ministres, la famille royale, y assistaient. La populace remplissait les rues; elle prodigua les acclamations, les applaudissemens à ses favoris, à M. le duc d'Orléans, avec un véritable enthousiasme fanatique, tandis que par des *chut* insolens elle outragea la reine. La douleur de cette princesse fut excessive, elle ne put retenir ses larmes. Je dus lui faire remettre un mouchoir de rechange que j'avais, à tel point le sien était mouillé. Jamais la mauvaise volonté de cette canaille n'éclata avec plus d'audace.

Le roi fut bien traité, les vivats ne lui manquèrent pas; Monsieur, comte de Provence, en eut sa part, on les dénia à M. le comte d'Artois, qui, à plusieurs reprises, entendit des gens de sac et de corde le menacer de lui faire *passer le goût du pain* (expressions dignes de ces misérables), pour peu qu'il s'avisât de contrarier les intentions paternelles du roi; ce prince en devint blême de chagrin.

Dès la cérémonie terminée, et tandis que des enjôleurs environnaient le roi pour lui rappeler combien le peuple l'aimait, la pauvre reine, rentrée dans son appartement, où monseigneur le comte d'Artois vint la rejoindre, se mit de nouveau à pleurer. La duchesse n'osait pas la consoler, ayant à gémir pour son propre compte; on ne l'avait pas non plus épargnée.

Dès ce moment, il n'y eut plus de cour, l'épouvante et la contrainte descendirent dans les cœurs, on reconnut clairement la présence du complot, et l'imminence du péril que couraient les victimes de la haine aveugle de ces va-nu-pieds; on se regardait, on se comptait, on se soupçonnait réciproquement : la confiance en autrui cessa. Ce fut alors que la reine commença à suspecter la fidélité de madame Campan, sa première femme de chambre, malgré sa liaison avec le vicomte de Saint-Paër, dont certes l'opinion royaliste ne pouvait être suspecte.

Madame Campan manifesta de l'affection pour les idées nouvelles, non qu'elle les soutînt hardiment dans le château, mais elle fréquenta des meneurs du parti, et sous main leur procura des renseignemens dont ils profitèrent souvent

pour déjouer ce que la reine tentait dans l'intérêt de la famille royale. Je sais qu'on la soupçonna de bonne heure. Bien qu'on eût confiance en sa sœur, il nous revint de plusieurs voix qu'elle avait contracté une liaison intime avec M. le duc d'Orléans, dont madame de B..... était l'intermédiaire.

La bru de ce grand homme, mariée à un jeune époux, agréable, bon, spirituel même, consentit à déshonorer le beau nom qu'elle portait, pour le charger de la honte attachée au titre de maîtresse de M. le duc d'Orléans. Elle prit la présidence odieuse de ces parties mélangées de politique et de débauche, où les plaisirs de la table servaient à couvrir les complots du cabinet. Madame de B..... se lia avec la première femme de chambre de la reine, l'attira chez elle et la mit en rapport avec son amant. Je sais que madame Campan a toujours soutenu qu'elle ne s'était pas laissé corrompre; mais il est difficile qu'elle ait constamment évité de justifier ce proverbe: *Dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.*

Au retour de la procession, la reine entra dans son appartement; elle avait invité plusieurs personnes à souper au Petit-Trianon, son premier

soin fut de les contremander; elle sentit le besoin de la solitude, au moment où le peuple avait pris à tâche de lui manifester son aversion; elle pleura, gémit, eut une attaque de nerfs violente. Nous réussîmes avec peine à la calmer; elle se plaignait de la nation, de la ville, de la cour, des ministres, des princes, du roi même, et embrassant la duchesse (madame de Polignac) :

— Chère amie, dit-elle, vous venez de voir comme on me traite, que sera-ce les États-Généraux assemblés !

Madame de Polignac et nous toutes la consolâmes. M. le comte d'Artois survint; lui non plus n'était pas content, il attribuait le piètre accueil fait à sa personne et à celle de la reine, aux menées de M. Necker. Ce bon prince était furieux, il se croyait encore sur un terrain solide, ne se doutant pas que, depuis le matin, la couronne avait changé de front; il s'emporta, promit à la reine que justice lui serait rendue, et que, certes, on prendrait des mesures pour punir les factieux et leurs appuis.

Comme il en était sur ce chapitre, on annonça Monsieur, qu'on avait *claqué* le matin à la procession. M. le comte d'Artois, en voyant son frère, ne put s'empêcher de lui dire :

— Eh bien ! vous devez être content, vos États-Généraux portent déjà leurs fruits.

— *Mes États-Généraux !* repartit Monsieur en répétant la phrase de son frère, ce sont ceux de la nation.

— Vous avez provoqué leur venue.

— Elle est nécessaire.

— Pourquoi ?

— Ne m'obligez pas à le dire, riposta S. A. R. en faisant le geste de compter de l'argent.

— Le duc d'Orléans s'emparera de ce monde.

— Et nous chassera, dit Monsieur en haussant les épaules.

— On fera pis, peut-être.

— Vous êtes un insensé, répliqua M. le comte de Provence ; convient-il d'effrayer la reine, de l'aigrir contre ces hommes au fond bien disposés ?

— Oui, notre sœur et moi avons une belle preuve de l'attachement de la canaille.

— Rien pour rien, vous ne vous êtes jamais informé si ces gens valaient la peine qu'on fît attention à eux, ils se vengent.

— Contre moi ! monsieur, qui suis leur mère,

dit la reine avec hauteur, il me semble que je n'ai pas travaillé à m'attirer leur haine. . . .

— Malheureusement cette haine est positive, ma chère sœur; cherchez à la détruire, cela servira à vous, à vos enfans et au roi.

— Je ne peux ni socier, ni souper avec les dames de la halle.

Nous nous mîmes tous à rire, on fit des lazzi, on put se rire du conseil de Monsieur, aveugles que nous étions!

Monsieur ne se tint pas pour battu, il nous prédit les choses les plus sinistres, il voyait en noir; on lui en sut gré, car on désirait qu'il se ralliât à nous pour faire congédier le Genevois.

— Je ne peux le souffrir, dit-il; mais aujourd'hui sa présence est nécessaire, la manie des Français est de ne vouloir que des unités; un homme en chaque genre leur suffit, deux leur sont insupportables. M. Necker est leur choix politique, faites-leur-en priser un autre; n'ont-ils pas repoussé l'archevêque de Sens, dont ils avaient dit merveilles pendant vingt ans? Savez-vous pourquoi? parce que leur engouement pour M. Necker dure encore; Dieu veuille que

de lui ils n'aillent pas au comte de Mirabeau, ou à tout autre de cette clique. Les voici de retour vers notre cousin le marchand, et naguère comme ils l'ont conspué.

On écouta Monsieur avec impatience; on prétendit que la majorité des États-Généraux pensait bien. A cette assertion, le jeune marquis Henri de... s'avisa de dire :

« — Je ne connais que deux députés du tiers, et tous les deux veulent des réformes.

Ce fut un *tolle* de mécontentement contre le marquis; il se fâcha, et persista à prétendre que les circonstances étaient critiques. La reine alors :

— La vérité sort de la bouche des enfans.

— J'ai vingt-deux ans, reprit naïvement le marquis.

— Ah! s'écria le chevalier de Coigny, comment ose-t-on en imposer à la reine? Vous, vingt-deux ans! vous en avez seize.

A cette plaisanterie, redoublement d'hilarité; le jeune courtisan, décontenancé, se tenait à l'écart; le comte de Vaudreuil qui lui était attaché, lui dit, de manière à ce que je pusse l'entendre :

— Henri, vous êtes un fou de vouloir être raisonnable; est-ce ici le moment? Sachez que

la famille royale a peur, qu'elle est capable de nous abandonner, pour peu qu'on achève de lui faire craindre quelque résistance. Nous n'existons que par elle, c'est d'elle que nous tenons ce que nous sommes; mais si elle se retire, si elle s'unit avec le peuple, que deviendrons-nous? des ballons gonflés de vent. Serrons-nous autour d'elle tant qu'il sera possible, empêchons que rien de ce qui nous est contraire ne lui parvienne, et ne la porte à se tourner du côté de la nation, par prudence ou par faiblesse. Vous êtes jeune, et vous ne connaissez pas le terrain comme moi; la vérité est une plante qui ne peut prospérer ici; je ne sais comment cela se fait, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a le malheur de déplaire aux princes.

M. de Vaudreuil s'exprimait ainsi, et pourtant il aimait la famille royale; nous causâmes encore sur ce texte, il était inépuisable. Le lendemain fut un grand jour, il se montra physiquement de mauvais présage; dès l'aurore la pluie commença, elle ne cessa de tomber que vers quatre heures du soir; une multitude immense n'en remplissait pas moins l'espace entre le château et les Menus. La faute d'un subalterne laissa le tiers

un peu de temps exposé aux intempéries de l'air, en refusant de faire ouvrir la porte affectée à cet ordre; il en prit de l'humeur, et selon une coutume invariable, quoique toujours injuste, cette bouderie dégénéra en aigreur contre le gouvernement, et les députés se plaignirent. En retour, les orléanistes prêtèrent à M. le comte d'Artois le propos suivant, abominable calomnie :

— Il est bon que ces gens-là pataugent dans la boue, afin de leur rappeler qu'ils en sortent et doivent y rentrer.

Le prince était incapable d'une pareille grossièreté, comme aussi, lorsque plus tard, on prétendit lui avoir entendu dire :

— Avec six livres de corde, je me charge de terminer la discussion qui existe entre le tiers et les autres ordres.

M. le duc d'Orléans inventa celui-ci, et l'autre est dû à M. de Latouche.

Le roi se rendit à l'assemblée dans tout l'éclat de sa puissance souveraine, environné de sa famille, de sa cour, de ses ministres, de ses gardes et de sa maison somptueusement vêtue à neuf.

Le conseil était alors composé d'un garde des

sceaux, en l'absence et pendant l'exil de M. de Maupeou, chancelier inamovible. M. de Montchal Barantin, issu d'assez bonne maison parmi les anoblis, ne manquait ni de volonté de bien faire, ni d'un peu de savoir; simple, souple, crédule, faible, incapable de combattre avec énergie et succès surtout, mais rempli de dévouement, de probité, et possédant les vertus familières à l'ancienne magistrature. Il était à regretter que M. de Maupeou ne pût, dans cette occurrence, paraître en son rang, la révolution aurait trouvé en lui un vigoureux antagoniste, tandis que le garde des sceaux, sa pâle copie, ne sut que présenter sa tête que les agitateurs dédaignèrent, à tel point elle les inquiétait peu.

Le portefeuille des affaires étrangères avait été confié, après la mort du comte de Vergennes, à M. de Montmorin, excellent ministre dans des temps de calme; il possédait cette fermeté suffisante à qui n'a pas besoin de l'employer : honnête, loyal, aimant le roi et la France, un peu plus philosophe que chrétien, il tenta de lutter contre l'anarchie et en fut promptement terrassé. Louis XVI l'aimait, il lui accordait sa pleine confiance; il l'entraîna dans de fausses me-

sures, celles de concession, par exemple, en présence de la révolte armée. Lorsque les factieux ont tiré l'épée, il ne faut la remettre dans le fourreau que quand ils sont soumis; la clémence dans le combat est un signal de déroute; un coup mortel porté à propos en épargne dix mille plus tard.

J'ai cent fois entendu M. d'Adhémar annoncer ce que je répète d'après son expérience.

M. le comte de Saint-Priest, séide malencontreux de Necker, était en possession du ministère de l'intérieur, ou de ce qui alors se rapprochait de cette qualification. On le croyait, à cause de son attachement fatal au Génevois, acquis aux novateurs, il tarda peu à les détromper; royaliste sincère, il tomba mais ne céda point; on se débarrassa de lui par crainte de son mérite, et avec de bonnes intentions il nuisit plus qu'il ne fût utile.

Il y avait à la marine M. le comte de La Luzerne, qu'on venait tout nouvellement de retirer de l'ambassade d'Angleterre, où il succéda au comte d'Adhémar; il était dur, rogue, opiniâtre; on s'imagina que tout cela remplaçait la fermeté, ou pourrait en servir; peu érudit, il fallait que

son frère évêque duc de Langres et pair de France, se tint constamment derrière lui, pour corriger non seulement ses bévues de fond mais encore ses fautes d'orthographe; cela provoquait les plaisanteries en déconsidérant le ministère, le ministre, par suite le roi. Au demeurant, ce seigneur était gonflé d'amour-propre; mais il avait une fidélité sans reproche, le mépris de l'or, l'horreur du vice; il était pieux, facile, bonhomme pourvu qu'on ne heurtât pas sa marotte, la haute opinion qu'il professait de son mérite surhumain.

Le ministre de la guerre comte de la Tour-du-Pin; vertu, valeur, capacité, dévouement au roi, il possédait en un mot les qualités propres à rendre des services éminens; mais pour cela il eût fallu qu'on lui abandonnât la marche des affaires. Or, comme on le tenait à l'écart, sans à peine le consulter, on le paralysa, ses ennemis empêchèrent le roi de le bien traiter, et on ne tira aucun fruit de ses lumières.

Comme contrôleur-général des finances, M. Necker était en rang le dernier, et en crédit le premier; jamais nation ne s'infatua d'un homme comme la nôtre de celui-ci; elle en fit un

Dieu pendant plusieurs mois, et à peine les factieux en eurent-ils tiré ce qu'ils voulaient, qu'ils l'abandonnèrent à sa médiocrité : le génie de sa fille ne le sauva pas de l'oubli. Ennemi des Bourbons qui lui firent tant de bien, il détestait particulièrement le roi, la reine, Monsieur et son frère, ces deux surtout; l'un et l'autre était trop francs pour lui.

Je sais que le jour de l'ouverture de la séance des États, madame de Staël en embrassant son père habillé avec pompe et prêt à passer chez le roi, lui dit : — Vous partez sujet, vous rentrerez presque monarque; le royaume assurément va passer sous votre tutelle.

M. Necker accepta le présage; son orgueil démesuré le portait à croire que la nation voulait de lui seul, il admettait l'impossible.

Les présidens des deux ordres chefs étaient, on le sait, monseigneur le cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen, pour le clergé, et M. de Luxembourg, duc et pair de France.... Le tiers se donna M. Sylvain Bailly, membre et secrétaire des académies française et des sciences, savant de haute volée, écrivain élégant, bien vu dans le monde, philosophe modéré, mais

nullement administrateur. C'est à lui qu'est due cette erreur qui se perpétue, savoir que quiconque a du mérite dans une partie, s'imagine qu'il est propre à tout et le vrai génie universel.

M. Bailly souhaitait le bien public et particulier, il chérissait le roi, ses confrères, son pays, il méprisait le duc d'Orléans, le comte de Mirabeau, les nouveaux seigneurs, et il se mit à leur tête, et il se posta en contempteur de ce trône pour lequel il aurait donné sa vie; voilà comment la fatalité nous entraîne, comment elle nous pousse en dehors de la ligne que nous nous traçons.

La reine accompagna le roi à cette cérémonie. La populace pendant le trajet lui fut moins hostile; on lui adressa des vivats, des applaudissemens qui la ranimèrent; on vit avec surprise que M. le duc d'Orléans ne venait point prendre sa place dans le cortége; son siége dans la salle des États, le troisième en rang, resta vide... Tout-à-coup une rumeur s'élève; on s'inquiète, on s'informe, l'on voit ce prince modestement vêtu entrer dans l'enceinte et prendre rang où était marqué son banc parmi ceux du bailliage de Crespy. Ce fut une scène calculée qui produisit

son effet; d'insolens claquemens de mains y applaudirent. La reine en ressentit une douleur poignante : le roi lui-même en fut blessé.

S. M. prononce son discours d'une voix forte ; la révolte du tiers commence aussitôt, car la noblesse s'étant couverte en même temps que le souverain, et selon son droit, le tiers l'imita arrogamment. Le roi, à cet excès d'audace, quitta son chapeau, il fallut rester découvert comme lui ; déjà des gens de rien s'étaient refusés à entendre à genoux, et en vertu d'un usage conservé par des siècles, la harangue royale.

Le garde des sceaux, le contrôleur-général des finances parlèrent tour à tour; celui-ci presque sans fin ; son discours fut d'une longueur démesurée. Le Gènevois ni sa famille ne pardonnèrent les bâillemens de la reine cachés cependant derrière un éventail. Ces gens crièrent à l'indécence, comme si c'eût été manquer aux mœurs que de s'ennuyer des bouffissures de M. Necker.

Au sortir de la séance royale, madame la baronne de Staël dans son enthousiasme dit à son père que la France ne pouvait le récompenser qu'avec de l'or, car c'était, ajouta-t-elle, la seule chose digne d'être présentée aux Dieux.

Lorsque le roi fût parti, les deux premiers ordres s'en allèrent prendre possession de leurs salles respectives : on y commençait la vérification partielle, lorsque le troisième leur fit dire que pour que cet acte devînt légal, il fallait qu'il eût lieu en commun. Cette prétention élevée commença la querelle, engagea la lutte, et perdit la monarchie.

Le clergé et la noblesse voulaient que le travail se fit par ordre, le tiers par masse; c'était parce qu'il prêtendait mener l'ensemble, bien certain de l'emporter au moyen de son doublement des votes des curés et de la minorité de la noblesse : refus, comme on sait, de la part de nos messieurs. Dès-lors on se mit à négocier, à intriguer, à cabaler; on alla, on vint, on revint; on nomma des commissaires, il y eut des conférences, des rendez-vous, des notes, des mémoires échangés. La guerre fut d'abord de plume, sourde, cachée, en dehors des regards de la multitude, dont cette voie détournée piqua la curiosité; on ne cessait pourtant d'aigrir les Parisiens; on les accablait de mensonges, de fausses nouvelles; à les entendre, la reine principalement et M. le comte d'Artois voulaient parvenir à la dissolution des Etats-Généraux; on

fit même à cette époque courir une lettre prétendue de M. de Calonne alors à Londres, et qui aurait écrit, de ce lieu, à monseigneur le comte d'Artois; certes, tout ce qui venait de ce bord devait paraître suspect.

Le Palais-Royal multipliait les émissaires et les pamphlets; nous avions déjà su par une voie sûre qu'une conspiration s'ourdissait directement contre la reine; parmi les principaux conspirateurs, il y avait le marquis de Saint-Hurugues, un Fabre d'Églantine, demi-poète, demi-fripon; un Saint-Just, plus qu'inconnu malgré son poème licencieux d'Organ et sa beauté merveilleuse, et à qui une apparente célébrité momentanée serait accordée plus tard. Danton, déjà taré, Marat, et puis les meneurs de ces sortes d'affaires, MM de Latouche, Voidel, de Laclos, Petion, Camille-Desmoulins, Brissot-Warville, Louvet, que sais-je encore!

Il nous revenait qu'au moyen des filles publiques on travaillait à débaucher les régimens de la ligne, les gardes-françaises et les gardes-du-corps; ceux-ci un instant se mutinèrent, mais un instant seulement; leur défection manquant à la révolte, la révolte les prit en haine. Dès

lors elle les dévoua à la cruelle et barbare proscription qui n'a cessé de peser sur eux qu'à leur entier anéantissement.

Ces rumeurs, ces bruits, mêlés de faux et de vrai, inquiétaient; on ne savait à qui entendre, et cependant on avançait au milieu des événemens qui se multipliaient, et dont la physionomie avait quelque chose de redoutable; c'était un nuage gros d'une tempête, mais où, et par qui éclaterait-elle? nul encore ne le savait positivement.

Dans cet état pénible, je vois fondre chez moi l'abbé de Ballivière : j'en ai assez dit pour le faire connaître; bonhomme, gros joueur, grand ignorant, très exact à réciter son bréviaire, bien qu'on prétendît qu'à l'exemple de feu l'abbé de Voisenon il payait tout exprès un laquais pour le psalmodier à sa place; je le vois donc accourir avec la mine effarée : j'étais à mille lieues de ce que j'allais entendre.

— Madame la comtesse, avez-vous beaucoup d'or?

— Mais pas trop, l'abbé, quelque trois à quatre cents louis.

— Il m'en faut cinq mille.

— Eh ! mon Dieu, pourquoi faire ?

— Pour emporter avec moi, pour les sauver plus facilement du pillage.

A ces mots, je le regardai ; il me sembla voir de la folie sur ce visage bouleversé.

— Qu'avez-vous ? dis-je.

— Ce que j'ai ? peu de chose ; nous sommes tous perdus.

— Qui, tous ?

— Les habitués d'abord de la duchesse (madame de Polignac), puis plus haut que nous.

— Rêveur, radoteur, poltron !

— Madame, chargez-moi d'épithètes, j'ai bon dos, mais rappelez-vous ce que je vais vous dire : nous touchons à une conflagration générale, notre ruine est assurée et prochaine ; la canaille va monter sur le dos des honnêtes gens ; or, comme il me reste en belles espèces cent mille écus et qu'avec le revenu de cette somme on peut vivre partout, je prends congé de tous mes amis, et vers la fin du mois, je m'en vais à Rome.

— Ne répétez pas ces extravagances devant la reine, elle est déjà assez triste et serait capable de vous croire comme article de foi.

— Je devrais la prévenir pour qu'elle se tînt en mesure; elle est entourée de cabaleurs, de méchans, d'espions, de gens vendus au duc d'Orléans; les philosophes lui en veulent, et vous savez ce qu'ils pensent des prêtres et des rois; enfin, pour couronner l'œuvre, hier au soir j'étais chez un financier de mes amis, il est venu le jeune David, notre peintre à la mode, on a parlé politique; savez-vous comment il a déroulé la sienne?...

— Question oiseuse, vous pouviez me l'épargner, car à moins de don de prophétie...

— Il a dit en termes exacts : *Les grands voudraient nous prendre par les cheveux pour nous faire monter à leur niveau, nous trouverons plus simple, nous autres gens de roture, de les tirer par les pieds pour les faire descendre au-dessous de nous.* Que vous semble de la figure?

— Elle est absurde; d'ailleurs ce Mr. Louis David avec sa figure hideuse, un personnage de si peu fera-t-il règle?

— Il est poltron; or, puisqu'il s'exprime avec cette audace, c'est parce qu'il croit son parti fort. Je pars, et je reviendrai vous faire mes adieux.

Je le catéchisai, je mis à ses trousses le comte de Vaudreuil, mais il ne promit de rester que tout autant que ce seigneur partirait avec lui. Le moment du péril venu, on sait que l'un et l'autre sortirent de France dès la Bastille prise; alors il fallut rendre hommage à la prévoyance de l'abbé. Quel instinct lui avait donc révélé, dès les premier jours de mai, ce que nous ne commençâmes bien à concevoir que deux mois après?

Ce serait fastidieux que de rapporter tout ce qui se passa dans l'intérieur du château pendant cette courte période de notre histoire, où une poignée de personnes attachées de cœur à la monarchie combattirent l'engouement qui entraînait le grand nombre vers la révolution à son berceau. Ce fut un spectacle étrange, affligeant même, de voir les vieux principes, la royauté, la noblesse, la religion défendus par des hommes nouveaux, contre les grands noms de la France; car enfin, dans le côté gauche, dès le début, on compta des Taleyrand, des Narbonne, des Montmorency, des Noailles, des Montesquiou, des La Rochefoucauld, des Mirabeau, des Corillon, des d'Estaing, des Tou-

longeon, des Castellane, des Agerelt, des Chalons, des d'Aguesseau, des Rochechouard, des Lafayette, des Clermont-Tonnerre, des Barbantane, des Barras, des Châteauneuf-Randon, etc., tandis que leurs adversaires étaient des gens de peu, l'abbé Maury, MM. de Guilhermy, de Cazalès, Martin d'Auch, ou roturiers ou nobles à simple tonsure; les plus hauts furent d'Espresmenil et Le Renauld dit Montlosier.

Chez madame de Polignac on s'effraya des menaces qui arrivaient de tous points; on nous accusait faussement de dilapidation, et de former le noyau du fameux et fantastique comité autrichien; il en résultait que la masse du peuple nous prenait en haine et nous voyait au nombre de ses ennemis. Je citerai à ce sujet que, vers la fin de mai, une revendeuse à la toilette qui achetait à mes femmes les restes de ma garde-robe, et de laquelle j'acquérais de loin en loin quelques coupons de dentelles, demanda à me voir en particulier; son insistance parut si singulière, que ma première caméristе eut de l'inquiétude; je me laissai prendre de curiosité et j'ordonnai qu'on la fît entrer.

C'était une petite femme maigre, à la manière

des araignées, noire comme une taupe, propre comme un lapin, éveillée comme une souris, et pour terminer mes comparaisons animales, maligne à l'égal d'un vieux singe et fine comme un renard. La Delcros se disait Languedocienne parce que mon mari était de Provence; chez les Harcourt elle se faisait Normande, et devant madame la duchesse de Villeroy, elle ne manquait pas de se targuer d'une origine lyonnaise.

Elle servait la comtesse de Genlis, connue alors sous le nom de Sillery, laquelle avait pour habitude de faire les achats de neuf à la friperie; elle ne portait que des robes fanées, et une fois qu'on l'invita, je ne sais pourquoi, chez mesdames de France, la duchesse de Grammont nous montra sur ledit bel esprit, une robe d'hiver qu'elle avait portée pendant dix ans, et dont cette dame s'accommodait superbement en plein été.

Madame Delcros voyait aussi M. le duc d'Orléans, mais pour un autre genre de commerce, disait la calomnie, car notre revendeuse à la toilette a toujours soutenu qu'on devait la ranger au nombre

De ces femmes de bien dont l'honneur est entier,
Et qui de leurs vertus parfument le quartier.

dès que je la vis : — Eh bien ! ma chère, qu'avez-vous de vieux à me vendre, et de neuf à me conter ?

— Une parure de perles fines, madame la comtesse, et belles encore ; je viens pour avoir avec vous une explication.

— Une explication ! répétai-je tandis que je la regardais de façon à la faire rentrer sous terre ; elle soutint la foudre de mes yeux, et déjà avec cette audace d'instinct qui surgissait des pavés pour ainsi dire, elle prit la parole.

— Madame la comtesse, dit-elle, est-il vrai que la reine ruine la France dans l'avantage de sa propre famille et au profit des Autrichiens ? est-il vrai, en outre, que madame de Polignac reçoive une pension d'un million que lui paie l'empereur en retour des cent millions que celui-ci retire du trésor national ? enfin, est-il vrai que l'on veuille assassiner monseigneur le duc d'Orléans ?

Dans toute autre circonstance, j'aurais répondu en faisant jeter à la porte l'impertinente questionneuse, mais dans celle-ci, je compris qu'il fallait lutter contre l'infamie de l'attaque à l'aide la vérité, et c'est ce que je fis avec autant de calme que possible.

—Je voudrais bien, repartit l'interlocutrice, que toutes *les dames* de mon quartier entendissent madame la comtesse, elles verraient clair comme le jour l'innocence de la reine. Oui, je pense comme madame; la reine est *bonne citoyenne*; mais pourtant monseigneur le duc d'Orléans aime beaucoup *la patrie* et les pauvres, il leur fait distribuer depuis peu de temps, du pain, du vin, et des écus de trois livres. Il a pris, au parlement, la défense du peuple, voilà pourquoi il est mal avec le roi. Il a gagné sur mer une bataille, et puis on dit qu'il est plus proche de la couronne que Louis XVI; que le grand-père de celui-ci a fait tort au sien, attendu que les Valois passent avant les Bourbons. Madame la comtesse rit parce que je m'embrouille, mais mon compère qui est suisse au Palais-Royal me l'expliquera mieux.

Je tâchai encore de redresser les idées faussées de cette femme, et je vis avec terreur combien les agens du duc d'Orléans mettaient d'adresse à le rendre intéressant de toutes façons aux regards d'une populace ignorante. Je dis un mot de ceci à madame de Polignac; elle s'en effraya, mais il n'était plus temps; la violence du mal ne permettait plus le remède.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

LES ALENTOURS DU 14 JUILLET 1789.

Plus on avançait, plus la situation devenait critique. Le terrain tremblait sous nos pieds, prêt à nous engloutir, et nous ne le sentions pas. Chacun, frappé de stupeur, contemplait la victoire rapide du parti adverse sans pouvoir combattre utilement contre lui.

J'en fais aujourd'hui mon *meâ culpâ*; ce que nous ne comprîmes point, ce fut le tiers. On ne s'imaginait pas, à la cour, qu'une lutte sérieuse pût s'établir, par exemple, entre MM. de Mont-

morenci et Robespierre, duc de Coigny et Le Camus, comte de Vaudreuil et Marat, prince de Lambesc et Chapelier; cela fit notre malheur et nous perdit de tout point. N'accordant à ces hommes aucune importance, aucun crédit, on les méprisa tant que, forts de leur obscurité, ils nous frappèrent à découvert, nous qui n'étions que trop en évidence.

Je dis *nous* bien à tort, mais pour exprimer le fait par lui-même; car, certes, je n'étais pas de la cabale et des intrigues. J'avais le chagrin de voir M. d'Adhémar bouder la reine et aller au Palais-Royal, cela m'obligeait à me tenir presque à l'écart; néanmoins S. M. me témoignait la même confiance; elle pouvait compter sur ma fidélité.

On multipliait les fautes; entre autres, pourquoi ne voulut-on pas que M. le comte d'Artois prît place parmi ceux de son ordre aux états-généraux? Ce fut parce qu'on craignait que Monsieur n'en fît autant. Certes, il eût mieux valu avoir Monsieur qu'on aurait opposé au duc d'Orléans; et alors la noblesse se ralliant autour de M. le comte d'Artois eût pu présenter une masse utile par cela seul qu'elle aurait eu un chef; tandis que, n'étant guidée que par M. le duc de

Luxembourg, elle manqua d'unité, et la catastrophe fut assurée.

Plus nous avancions, plus le tiers croissait en audace, assuré qu'il était d'avoir avant peu la majorité du clergé et la minorité de la noblesse. Il persistait à vouloir la vérification des pouvoirs en commun : c'était son cheval de bataille. Tout le mois de mai s'écoula ainsi que les quinze premiers jours de juin, en vaines négociations, en projets d'accommodemens, en paroles infructueuses, en allées et venues sans fruit.

Nous ne cessions de dire au roi que le tiers perdait tout, et nous avions raison. On le conjurait d'y mettre ordre, de poser son autorité souveraine au milieu des intrigues des partis. Le roi répondait :

— Mais il n'est pas clair que le tiers ait tort. On a suivi une règle différente à chaque tenue d'états. Pourquoi, d'ailleurs, rejeter la vérification en commun ? je suis pour elle.

Le roi, il faut l'avouer, comptait alors parmi les révolutionnaires. Etrange fatalité, qu'on ne peut expliquer qu'en reconnaissant l'intervention de la Providence. Cependant, Paris murmurait, Versailles n'était guère plus tranquille. Le comte

d'Estaing, qui devait, avant peu, commander la garde nationale de cette ville, y jouait déjà un rôle important. Le roi l'écoutait volontiers.

C'était un ambitieux, fier de quelques succès sur mer, et qui aspirait au ministère. Chef, il crut que dans des troubles il se rendrait nécessaire, et il fomenta ceux-ci afin d'en profiter. Il a fait à lui seul autant de mal au roi que la révolution tout ensemble. Le comte d'Estaing, que Louis XVI consultait secrètement, lui conseillait de laisser aller les choses; de ne pas se brouiller avec la nation, *représentée*, selon lui, *uniquement par le tiers*, ce qui était une hérésie gouvernementale, car la nation consistait dans la réunion des trois ordres et non dans un seul.

Le roi, trompé d'un côté par le Genevois, par le comte d'Estaing de l'autre, déjà un peu par cet imbécile de Lally-Tolendal, qui, si ridiculement, faisait de la sensiblerie en politique, et qui n'a cessé de commettre des fautes en aveuglant S. M. jusqu'au dernier moment, le roi, dis-je, ne tenait aucun compte des frayeurs de la reine.

Cette princesse, bien instruite, connaissait les

trames que l'on ourdissait contre le gouvernement; elle les rapportait à Louis XVI, qui lui répondait :

— Mais, au fond, est-ce que ceux du tiers ne sont pas aussi mes enfans, et mes enfans en plus grand nombre? Ne serai-je plus leur roi lors même que la noblesse perdrait une portion de ses priviléges et le clergé quelques bribes de son revenu?

Cette fausse manière de voir consomma la ruine commune.

Dans ce moment, d'ailleurs, une calamité tombait sur la famille royale. M. le Dauphin touchait au terme de ses jours. Ce jeune et spirituel prince n'avait jamais joui d'une bonne santé; mal conformé, faible, rachitique, scrofuleux, il se mourait sous les yeux de sa mère. Quelle position comparable à celle de Marie-Antoinette! Obligée de lutter contre des factieux, de dévorer ses larmes sur le lit de son fils expirant, de suspendre sa douleur pour se livrer à la défense de la couronne. Ici, on l'accusait d'être mauvaise mère; là, on lui faisait un crime de ses affections de famille. Hélas! que n'était-il possible à la France entière d'être admise dans son inté-

rieur! Elle aurait apprécié ses vertus, ses qualités royales et privées; elle l'aurait tendrement chérie comme nous le faisions nous toutes qui avions le bonheur de l'approcher!

En ce moment, anéantie par l'excès de son chagrin, elle retrempait son énergie dans ce qui aurait dû la lui enlever. Elle veilla onze nuits auprès de son pauvre fils, prince supérieur à son âge, que son intelligence consumait. Que ces heures lui furent longues et pénibles! combien elle connut ces amertumes qui ne devraient pas atteindre les cœurs royaux! Je n'ai pas eu le triste bonheur de la contempler dans ses derniers momens; mais je doute qu'ils aient eu les angoisses et les tortures de cette époque où, sans avoir à craindre pour elle, S. M. voyait descendre lentement au sépulcre son fils bien-aimé.

Ce fut donc quand son âme était si douloureusement frappée qu'on lui vint annoncer l'acte de la rébellion flagrante. Ici les événemens particuliers sont tellement liés aux faits publics, que je ne peux les séparer.

La discussion entre les trois ordres pour la vérification des pouvoirs ne se terminait point.

tous voulaient la clore à leur fantaisie, ou plutôt les deux premiers insistaient pour le maintien de leurs droits, dont l'usurpation conduisait à la perte de la monarchie. Le tiers, soutenu par un prince du sang, un fils de France, par les philosophes, une forte partie de la noblesse, la tourbe du clergé et une portion du ministère, persistait dans sa volonté de vérifier en commun.

Jusque là ce n'eût été qu'une querelle de formes, et une décision souveraine, sagement minutée, énergiquement appuyée, aurait tout calmé. Il est positif que si le roi eût dit: *Les ordres sont divisés en deux opinions; la majorité doit l'emporter. Je veux que la forme réclamée par le clergé et la noblesse soit admise, et ce mode de vérification exécuté; si le tiers s'y refuse je casse les états-généraux*, le roi aurait vu la soumission répondre à sa fermeté. Malheureusement il céda.

Le tiers, certain que le roi demeurerait neutre, tenta un pas... pas de géant, et d'où la révolution sortit armée, comme Minerve de la tête de Jupiter: ce fut de se déclarer (ses pouvoirs étant vérifiés) assemblée légalement constituée pour remplir toutes les fonctions attribuées aux états-généraux.

C'était un coup de partie, un coup de maître; il déciderait la question; il montrerait au royaume qu'il n'y avait plus de roi, mais un corps investi de la souveraineté, parce qu'il était la nation elle-même. Cet acte séditieux commença le 16 juin. On débuta par dire:

« Qu'on ne pouvait demeurer sans terme dans cet état précaire; que toute discussion devait finir; que les deux premiers ordres refusant leur concours au troisième, celui-ci se passerait d'eux; que, payant seul des impôts, il avait seul le droit d'en régler le prélèvement; que la qualification d'*Etats-Généraux* ne lui étant plus applicable, puisque l'unité n'existait pas, il fallait en trouver une autre propre à montrer à la nation où étaient ses protecteurs, ou plutôt ses défenseurs naturels.

Diverses dénominations furent proposées. Celle de l'abbé Sieyès parut trop longue, *trop volumineuse*, dit plaisamment un député (assemblée des représentans reconnus et vérifiés de la nation française); enfin, et sur la présentation faite par le député Legrand et à la majorité de 480 voix sur 569 votans, intervint, le 17 juin, la délibération suivante, monument solennel de

révolte et de tyrannie, puisqu'on y usurpait violemment sur les droits du roi et des deux premiers ordres, et où la partie, avec une audace sans pareille, se substituait au tout.

« Il est décidé qu'après vérification des pou- » voirs, reconnaissant que l'assemblée est déjà » composée des représentans envoyés directement » par les quatre-vingt-seize centièmes au moins » de la nation, et qu'une telle masse de dépu- » tation ne peut rester inactive par l'absence » des députés de quelques bailliages; de plus, » qu'il n'appartient qu'aux représentans vérifiés » de concourir à former le vœu national, et que » tous les représentans vérifiés doivent être dans » cette assemblée; et attendu qu'il ne peut exis- » ter entre le trône et elle aucun *acte*, aucun » pouvoir négatif, les députés des communes » se déclarent la seule réunion légitime, et se » constituent immédiatement en activité sous » le nom d'*Assemblée nationale.* »

Cette mesure nous causa une étrange surprise; la reine, dès qu'elle l'eut apprise, courut chez le roi. Elle pensait qu'il partagerait sa juste indignation. Que son étonnement fut grand lorsqu'elle eut pour toute réponse :

— Ah! ils se sont entendus pour se trouver une dénomination ; ce n'était pas sans difficulté, et celle-là est bien choisie.

— En quoi ? Mais, sire, c'est de la sédition flagrante. Le roi ne le voit pas ?

— Madame, répliqua Louis XVI, ceux qui paient ont le droit légitime de savoir pourquoi, et de régler comment ils paient.

M. Necker demanda à être admis ; il entra.

— Voilà, monsieur, lui dit la reine, l'œuvre des maximes nouvelles, voilà où le doublement du tiers conduit la royauté.

Le contrôleur-général s'inclina en gardant un silence morne.

— J'espère, poursuivit S. M., que le roi ouvrira enfin les yeux sur cette intrigue tramée pour lui ravir sa couronne.

— Ah ! madame, le roi n'a dans tout le tiers que de fidèles sujets.

— C'est ce que l'on verra bientôt ; en attendant, monsieur, vous-même avez beaucoup à faire pour me convaincre de votre loyauté.

La reine sortit. Cette scène se passait à Marly, où le roi pleurait son fils décédé. Ce fut là que le monarque, excédé des démarches du dernier

ordre qui venait le harceler au milieu de ses regrets, dit ces paroles touchantes :

— Ces messieurs ne sont donc pas pères !

Non, sans doute, ils ne l'étaient pas. Plus tard, en assassinant deux monarques, ils se montrèrent fils dénaturés.

Cependant le conseil fut assemblé. La majorité, composée de MM. de Montmorin, duc de Nivernois, de Malesherbes, de Puységur, opposée au comte de La Luzerne, de Saint-Priest et Necker, détermina qu'il fallait mettre une digue aux empiétemens du tiers; qu'en conséquence, le roi octroierait à ses peuples toutes les libertés compatibles avec la force et la grandeur du trône.

A une seconde mise sur le tapis de la même affaire, MM. de Monthyon, Villedeuil et d'Ormesson se rangèrent à l'avis de la majorité. M. de Puységur approuva le vœu de M. Necker, qui consistait à laisser agir le tiers, pourvu qu'il fournît les sommes nécessaires à combler le déficit et qu'il aidât à la réforme de la magistrature : c'était cacher le piége sous des fleurs.

Rien n'égalait l'orgueil du Génevois : lorsqu'il vit que son opinion ne prévalait pas, il rentra

chez lui ivre de colère, disant : « *Tout est perdu,* » *les Polignac l'emportent !* » Un courrier fut dépêché au duc d'Orléans. Je tiens de bonne source que cette nuit du 19 juin au 20, S. A. S. se rendit de sa personne au contrôle-général, et que là, en présence du comte de Mirabeau et de Robespierre, alors encore deux séides obscurs, on détermina tout ce qu'on ferait pour rendre nulles les bonnes intentions du roi.

Je dirai aussi que M. Bailly, auquel on se plaît à donner le caractère de Socrate, fut un de ceux qui, dans l'occurrence, travailla le plus contre la cour. On l'en a mal récompensé ; la révolution, digne imitatrice de Saturne, a, comme lui, dévoré ses enfans.

On complotait hardiment et avec connaissance de cause ; on savait par M. Necker tous les secrets du conseil ; on répandait le bruit dans Paris que la cour voulait égorger le tiers ; que l'on faisait avancer des régimens pour une nouvelle Saint-Barthélemy ; qu'on affamerait la ville ; qu'on la bombarderait : c'était provoquer les habitans à la résistance, leur dire de s'armer. Déjà on tachait de séduire les gardes françaises, les troupes de la maison du roi, les régimens à proximité de

Paris ; en un mot, cette ville demeurait dans une agitation croissante et dangereuse.

Le 20, des ordres du ministre de la maison du roi parvinrent aux Menus : la salle devait être fermée jusqu'à nouvel ordre, afin de laisser aux tapissiers la facilité de la nettoyer et de la disposer pour la cérémonie d'une séance royale. Des affiches d'une part, et de l'autre des hérauts proclamant cette suspension toute momentanée, on avait cru la chose suffisante, et apaiser la soif de ces messieurs pour la permanence : il n'en fut pas ainsi.

A l'heure fixée, messieurs du tiers, ayant leur président en tête, se rendent à leur salle : ils trouvent porte close ; ils frappent, on ouvre, on explique ce qu'ils devaient savoir ; mais eux veulent tenir séance. Renvoyés, ils vont aux Récollets, qui leur refusent l'hospitalité ; à Notre-Dame, ils ne sont pas admis non plus ; alors ils vont occuper une salle du Jeu de Paume, qu'on leur cède. Là, ils établissent, au moyen de tables, de bancs, de tréteaux, un bureau, une tribune, et la séance est ouverte.

Bailly présidait ; il exposa séditieusement les faits, présenta la cour en rébellion flagrante con

tre la nation, et provoqua par ses menées, par sa turbulence, l'acte suivant, qui mit le sceau à nos malheurs :

« L'Assemblée Nationale, considérant qu'ap-
» pelée à fixer la constitution du royaume, opé-
» rer la régénération publique et maintenir les
» vrais principes de la monarchie, rien ne peut
» empêcher qu'elle continue ses délibérations
» dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir;
» qu'enfin partout où ses membres sont réunis,
» là est l'Assemblée Nationale, arrête : que tous
» les députés prêteront à l'instant le serment de
» ne jamais se séparer et de se rassembler par-
» tout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce
» que la constitution du royaume et la régénéra-
» tion de l'ordre soient établies. »

Les membres du tiers, dans une fatale unanimité, prêtèrent ce serment funeste, deux seuls exceptés, et tous les deux, par une circonstance bizarre, appartenant à la même sénéchaussée, celle de Castelnaudary; ce furent MM. Martin d'Auch, présent, et de Guilhermy, absent. La populace qui environnait les députés se montrait

sombre, morne, prête à prendre les armes pour défendre ses zélés soutiens.

Ceux qui ont vu ce spectacle en ont conservé une impression profonde. Citerai-je dans le nombre le comte de Vaudreuil? ce seigneur la veille si fier, qui, chez la duchesse, qui, devant la reine, avait tant de fois plaisanté des terreurs de l'abbé de Balivières! Il demeura muet à son tour; et lorsque l'on se mit à l'interroger, ces paroles menaçantes frappèrent nos oreilles :

— Madame, dit-il à la reine, ce n'est pas une révolte qui commence, c'est une révolution qui est consommée : je la regarde finie de ce matin!

— Et vous osez me dire cela en face!

— Eh madame! est un crime que de vous faire entendre la vérité?

— Non, monsieur; au contraire, je vous en remercie; mais je n'ai pas été maîtresse d'un premier mouvement. Voyez combien on tombe de haut lorsque, selon vous, on s'est levée reine et qu'on se couche..... quoi?..... Que serai-je ce soir? poursuivit Marie-Antoinette en nous examinant tous avec anxiété.

On se récria, on injuria presque M. de Vaudreuil; on lui reprocha de jeter mal à propos la

terreur dans l'esprit de la reine. Le duc de Coigny, entre autres, dit :

— Mais, mon cher comte, ne rêvez-vous pas? Songez, je vous prie, aux gens dont vous nous épouvantez : qui sont-ils? des misérables! de pauvres hères!

Et il chanta ces vers de l'opéra de *Zémire et Azor* :

Les esprits dont on nous fait peur
Sont les meilleures gens du monde.

Puis, prenant la liste alphabétique des députés, il se mit à lire :

« Ango, Anson, Arriveur, Babey, Barbotan, Bazin, Bigot, Bonnegen, Bournet, Bouche, Bouchotte, Bourron, Bracy, Bucaille, Camus, Chardon, Chapelier, Cher fils, Cigogne, Cachero, Coquille, Cormes, Couppé, Creusé, Dinonchaud, Du Troupicot, Goupillaut, Gros, Lunot, La Bête, Lanusse, Legris, Lemoine Muletête, Melon, Nicodême, Nioche, Pain, Pannetier, Pincepré, Pleure, Poulain, Roule, Robin, Sallé, Sergent, Vallet, Vanneau. » Faites attention combien ces noms imposeront à la France et au conseil d'État, où M. Sallé, issu de M. Cochon, s'alliant à

Lemoine, Gras, ou MM. La Bête, Poulain, Cornu, Précot, tiendraient la première place, produiraient beaucoup d'effet!

Nous nous mîmes à rire entendant ces paroles; effectivement, le moyen de croire que de telles gens nous feraient trembler? Au reste, le chevalier de Boufflers prenant la parole à son tour, dit:

— Mais notre ordre peut leur rendre la pareille. Nous avons nous de Bouillon, de Crevecœur, du Maillé, de Vatan, de Bec de Lièvre, de Béthizy, de Fleury, de Chauvelin, de Poix, de Culant, de Cossé, d'Entrechaux, d'Escart, de Henin, de Chabot, de Goujeon, de Vichy, de Chabrillant, de Pelet, de Gand...

— Assez, assez, lui cria-t-on.

— Vous oubliez, dit la reine d'un ton majestueux.

Cependant on se résolut à pousser le roi, et je trouve dans mes papiers une lettre que le chevalier de Coigny adressa à cette époque à l'évêque de Soissons.

« — Nous sommes ici au comble de la joie....
» et je présume que vous serez heureux comme
» nous, lorsque vous saurez la résolution qui
» vient d'être prise ; nous sommes sauvés, et les
» factieux sont perdus, car le roi l'a décidé ainsi,
» et certainement il ne reculera pas.

» Nous étions venus à Marly fort tourmentés,
» nous voyions clairement où l'on nous menait,
» et nous étions perdus si cette canaille du tiers
» s'était imaginé nous faire la loi. La bonne
» duchesse, que vous ne reconnaîtriez pas, tant
» elle est active et agissante, avait fort bien com-
» pris qu'il ne fallait pas s'endormir dans une
» circonstance où nous jouions le tout pour le
» tout ; elle jugea donc convenable de nous appe-
» ler hier au soir autour de la reine.

» Nous parlâmes à S. M. avec chaleur, nous lui
» fîmes sentir qu'il ne s'agissait de rien moins
» que de la chute de l'influence légitime ; que
» l'on en voulait à elle principalement, et que si
» elle ne nous secondait pas, nous ne répondrions
» plus de rien. M. d'Epresmenil, admis depuis
» quelque temps dans notre intérieur, la harangua
» de fort bonne grâce ; quand il eut fini de parler,

»notre aimable prince (le comte d'Artois) le »frappa à la joue en riant et lui dit :

» — Si vous aviez toujours été aussi raison- »nable, grand enfant, on ne vous aurait pas »mis en pénitence, et vous auriez eu du nâ- »nan.

»Cette plaisanterie nous dérida, et rendit »moins grave notre réunion. Il fut convenu en- »suite que l'on insisterait auprès du roi pour »qu'il se décidât à mettre un frein aux usurpa- »tions populaires. MM. les princes de Condé et »de Conti avaient été prévenus, et ils s'étaient »préparés à venir au conseil aussitôt qu'on les »appellerait; car nous jugeâmes que dans une »telle circonstance il était convenable que toute »la famille royale se montrât liée des mêmes »sentimens.

»Ce matin, la reine et son frère sont entrés »chez le roi et lui ont demandé ce qu'il comptait »faire; il a paru comme à l'ordinaire fort incer- »tain, disant que la chose, au fond, ne valait pas »la peine de se tourmenter; que, puisque tous »les États-Généraux n'avaient pas agi uniformé- »ment dans le protocole de leur cérémonial, on

» pourrait les laisser s'accommoder à leur fan
» taisie.

» Mais, lui a-t-on répondu, voilà le tiers qu
» vient de se déclarer Assemblée nationale.— C
» n'est qu'un mot. — Il a pris un arrêté pour dé
» clarer illégale, dorénavant, la manière actuelle
» de lever l'impôt. — Ma foi, a répliqué le roi,
» marchand qui perd ne peut pas rire ; et comme
» c'est lui qui paie l'impôt, il ne me surprend pas
» en voulant que l'on en régularise la levée.

» La conversation a duré quelque temps sur ce
» ton ; puis la reine, ne pouvant se contenir, a
» montré le trône ébranlé par les factieux, une
» conspiration flagrante formée dans le but de
» changer l'ordre de la succession au trône, ajou-
» tant que tout ce qui se faisait était non dans
» l'avantage du peuple, mais afin d'aider un
» prince coupable à s'emparer de la couronne.

» Au moment où cette princesse parlait avec
» le plus de chaleur, on a annoncé une députa-
» tion secrète du parlement de Paris ; elle était
» accompagnée du garde des sceaux, et M. d'E-
» presmenil y figurait aussi. Elle venait supplier
» le roi de dissoudre les États-Généraux, dont

» l'existence compromettait le salut de la monar-
» chie ; elle assurait en même temps que la com-
» pagnie, pour détourner l'orage, ne balancerait
» pas à vérifier la loi d'impôt qu'on lui présente-
» rait, et s'engageait en outre à l'avance à faire
» tout ce qui serait agréable à S. M.

» M. d'Epresménil a parlé à son tour avec force;
» il a signalé l'existence du complot, en a fourni
» des preuves, et n'a pas craint d'aller, dans sa
» hardiesse, jusqu'à donner à entendre au roi
» qu'on le rendrait dans l'avenir responsable de
» tout le mal qui arriverait. S. M., frappé de ces
» paroles, a tressailli et a regardé l'orateur avec
» une sorte de surprise mêlée de mécontentement.
» Le garde des sceaux venait à son tour prévenir
» le roi qu'il était dangereux de souffrir plus
» long-temps l'audace du tiers; il a dit que tous
» ces avocats, ces juges subalternes, ces curés de
» campagne, ne demandaient qu'un soulèvement
» général, qu'ils empiétaient déjà sur la préroga-
» tive royale, et qu'il serait coupable de tolérer
» leurs excès.

» Sur cette entrefaite, M. le cardinal de La-
» rochefoucauld accompagné de M. l'archevêque
» de Paris ont paru à leur tour; chargés du pa-

» thétique, ils se sont en entrant précipités aux
» genoux de S. M., en la conjurant par saint Louis
» et par la piété de ses augustes ancêtres de dé-
» fendre la religion cruellement attaquée par la
» philosophie, qui compte parmi ses partisans
» presque tous les membres du tiers; ils ont as-
» suré que ceux-ci manifestaient hautement le
» dessein d'établir le protestantisme en France;
» et pour le prouver, ils ont mis sous les yeux
» du roi plusieurs lettres écrites par les nommés
» Boissy-d'Anglas, Rabaud de Saint-Étienne et
» autres, dont ils se sont procurés les missives,
» je ne sais comment, et qui établissaient ce fait
» d'une manière incontestable.

» Il paraît que ceci a fortement ébranlé le roi;
» il a demandé d'une voix émue d'où l'on en
» avait tant appris. Il a voulu d'abord que l'on
» appelât les rebelles devant lui, il a insisté sur
» ce point. Lorsque notre chère duchesse (ma-
» dame de Polignac), portant monseigneur le
» dauphin et tenant Madame royale par la main,
» est entrée, la reine a pris ses enfans avec vivacité,
» les a poussés dans les bras de leur père, et a
» conjuré celui-ci de ne plus balancer à confon-
» dre les projets des ennemis de la famille. Le

»roi, touché de ses larmes et de tant de repré-»sentations, a cédé, et à témoigné sur l'heure le »désir de tenir un conseil; on a envoyé avertir »les princes, et on s'est assemblé sur-le-champ »sans appeler le contrôleur-général (*nouvelle »fausse, car il y fut admis, comme j'ai dit plus haut*) »qui ne sait rien de ceci. Tout est arrangé: le »roi donne une déclaration qui satisfera la na-»tion, commandera aux députés de travailler »dans leur salle respective, et punira avec sévé-»rité les brouillons et les intrigans. Vous pouvez »compter qu'il ne reculera pas, et on annonce »une séance royale; c'est là que se déroulera le »plan que je vous annonce, etc.»

Je supprime la fin de cette lettre; ce que j'en ai rapporté peint ce qui est advenu mieux que je ne pourrais le faire.

Tandis que la cour cherchait à se défendre contre ses adversaires acharnés, ceux-ci ne ralentissaient pas la vivacité de leur attaque. Ils se réunirent à leur Jeu de Paume; mais comme ils y entraient, le maître de l'établissement leur annonça que S. A. R. M. le comte d'Artois allant venir jouer avec sa compagnie, il ne pouvait

plus les recevoir. Alors ils demandèrent au curé de Saint-Louis, M. Jacob jeune, l'autorisation de se réunir dans son église; il y accéda de la meilleure grâce du monde, et cela par esprit de contradiction, et à cause de sa jalousie contre son propre frère nommé comme lui Jacob, et son aîné, curé de Notre-Dame. C'est ainsi qu'il récompensa le choix royal fait en sa personne.

Dès que le tiers se fut installé dans cette église, arrivèrent de la chambre du clergé, les archevêques de Vienne, de Bordeaux; MM. Lefranc de Pompignan et de Cicé; MM. les évêques de Rodez, d'Autun, de Chartres et de Toul; MM. de Colbert, de Talleyrand, de Lubersac et de Chambonin, escortés de cent quarante curés. C'était la pleine défection du premier ordre qui renforçait beaucoup le tiers. L'archevêque de Vienne déclara que lui, ses confrères, et les curés entendaient se confondre dans la nouvelle Assemblée nationale.

Dès ce moment tout fut consommé, et une puissance supérieure née dans l'ombre se montra rivale du trône; on en eut une grande joie au Palais-Royal où l'on rêva la couronne. Cependant ces députés, réunis séditieusement à l'écart, con-

sentirent à se rendre à la séance royale, retardée au 23 juin. Ils y arrivèrent mécontens et déterminés à rejeter le bien que le roi voulait faire à ses peuples. Tout ce qui ne venait pas d'eux leur semblait suspect.

Un homme, à cette séance mémorable, jeta les fondemens de la réputation gigantesque dont il était investi moins de deux ans après quand il mourut : c'était le comte de Mirabeau, demi-seigneur, demi-aigrefin, espion salarié par le ministère et contempteur du gouvernement, voluptueux à l'excès et stoïque jusqu'à la rudesse; selon les temps et les lieux, poltron et courageux, téméraire et faible; terrassant ses ennemis par son éloquence, diplomate profond, administrateur habile, capable d'agir comme le cardinal de Richelieu et d'éblouir comme Démosthène; esprit fin, adroit, féodal, vrai gentilhomme enté sur le tribun de Rome. Tout de contraste et de controverse, c'était lui qui d'abord ébranlerait le trône, et lui à qui, plus tard, on voudrait confier le soin de le replacer sur ses bases.

En entrant dans la salle des Etats, Rabaud Saint-Etienne se mit à dire :

— Eh mon Dieu! que ceci ressemble à un lit de justice!

— Tant mieux, repartit Mirabeau, il est bon que le despotisme s'endorme; c'est à nous à prendre des mesures pour l'empêcher de se réveiller.

Un silence glacial de la part du peuple accompagna le roi pendant le trajet du château aux Menus. Monsieur laissait visiblement percer son effroi, je ne sais trop de quoi; M. le comte d'Artois, au contraire, était fort tranquille; il lui semblait que la commotion prendrait fin dans ce jour mémorable.

Le roi parla; on trouve partout, et son discours coupé en plusieurs reprises, et la série des concessions immenses qu'il faisait au peuple, concessions qui assuraient à celui-ci une liberté et un avenir prospère dont aucune autre nation n'aurait joui. Nous nous flattions que la grandeur du présent pénétrerait les cœurs de reconnaissance; il n'en fut rien.

Le roi, en achevant, commanda à chaque ordre de se retirer dans sa salle respective, celle où l'on était alors ne devant plus servir que pour

les réunions générales. On ne fit pas semblant de l'entendre, et, tandis que le clergé, la noblesse, obéissaient, le tiers demeura immobile à ses places. Ce qui lui donna tant d'audace fut l'absence du Génevois Necker. On sait qu'il ne voulut point sanctionner par sa présence les concessions que le roi faisait avec tant de bonté. On vit dans cette conduite une protestation contre *le leurre royal.*

Le tiers se maintenant donc dans son immobilité, un colloque s'établit alors. M. le marquis Dreux de Brézé, grand-maître des cérémonies de France, s'avança près de M. Bailly, et lui dit :

— Monsieur, vous avez entendu la volonté du roi ; je vous invite à vous séparer.

M. Bailly, naturellement verbeux, préparait une réponse évasive dont le grand-maître aurait tiré bon parti ; alors le comte de Mirabeau, en vrai Catilina, mais plus heureux que le Romain son devancier, prit la parole, et s'adressant à M. Dreux de Brézé :

—Oui, monsieur, nous avons entendu ce qu'on a suggéré au roi; mais vous, qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Esclave, allez

dire à votre maître que nous, députés de la France, sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes!

Cette allocution impérieuse frappa comme la foudre ceux qui l'entendirent. M. Dreux de Brézé en fut accablé. On a prétendu qu'il répliqua : « Vous n'êtes pas les députés de la France ; je ne vois en vous que certains hommes des bailliages » ; ou quelque chose d'approchant. Quoi qu'il en soit, sa réponse ne produisit aucun effet, et celle du séditieux retentit aux quatre coins du royaume.

Le grand-maître des cérémonies vint rendre compte de ce qui se passait. Nous crûmes que le roi, dans l'intérêt de sa couronne et de son peuple, enverrait dissoudre la chambre par le concours de sa maison militaire. Louis XVI n'en fit rien, ou plutôt il sanctionna pleinement la révolte, en disant :

— Eh bien ! puisque ces messieurs se trouvent là mieux qu'ailleurs, il faut les y laisser.

Cet appui nous consterna vivement. L'ordre de la noblesse vint offrir ses services au roi, à la reine, à M. le comte d'Artois ; cela fut inutile.

Et le soir venu, chez madame de Polignac, on se livra à une douleur profonde; on causa peu, on réfléchit beaucoup; nous ne savions que faire, quoi résoudre.

La colère de nos hommes d'État se réunit sur M. Necker; on parla de son renvoi... Sur ces entrefaites, on vint chercher la reine... Son absence nous intrigua. Rentrée une heure après, nous pûmes lire sur son visage une vive angoisse, et combien nous la partageâmes lorsque nous sûmes que la nécessité contraignait Marie-Antoinette non à presser la chute du Génevois, mais à coopérer à son triomphe. Elle avait dû l'appeler, le solliciter et obtenir de lui qu'il consentirait à rester.

Le 24 juin, une députation solennelle des électeurs de Paris, corporation qui se constituait d'elle-même, vint féliciter le tiers de sa résistance, et lui promettre l'aide de cette grande ville.

Bientôt M. de Juigné, effrayé de quelques démonstrations hostiles, passa du côté du tiers. Enfin l'ordre du roi commanda expressément cette défection aux deux premiers ordres. Il n'y eut plus de clergé, de noblesse, de tiers; il y eût

des jacobins, des démocrates, bientôt des sans-culottes; en un mot, des oppresseurs et des victimes.

La conduite de la reine pendant les agitations fut sublime. S. M., d'abord, chercha à dessiller les yeux du roi; et quand elle eut acquis la preuve qu'il persistait dans son aveuglement, elle nous témoigna son chagrin, mais nous dit qu'avant tout elle entendait obéir au roi. La duchesse lui conseilla de se tenir dans cette voie. Ces deux amies eurent, dès ce moment, à lutter contre M. le comte d'Artois, M. le maréchal duc de Broglie, M. le baron de Breteuil et M. de Bezenval, qui demandaient des mesures de rigueur prétendant que les époques de conciliation étaient passées.

Le roi cédant et conservant M. Necker, les factieux consentirent à le laisser tranquille un peu de temps. La paix parut rétablie depuis le 24 juin jusque vers le 9 juillet suivant.

On en profita pour tenter de nouvelles mesures; on revint à la charge auprès de Louis XVI; on lui montra sous tant de formes le péril qu'il courait, qu'on lui inspira enfin le désir de se débarrasser des fers qu'on lui imposait. Il com-

prit que M. Necker était son ennemi direct; M. le comte d'Artois mit dans les mains de S. M. la preuve de l'union qui existait entre le contrôleur-général et le duc d'Orléans.

Ceci détermina la chute du ministère. Un nouveau fut composé. MM. Montmorin, La Luzerne, Saint-Priest, donnèrent leur démission; on congédia M. Necker. A leur place devaient figurer dans le conseil le duc de La Vauguyon, baron de Breteuil, le maréchal duc de Broglie, MM. de La Porte, La Galaisière, Foulon et le garde des sceaux Barantin. Le Génevois reçut l'ordre exprès de sortir de Paris et de Versailles sur-le-champ, et de quitter la France dans le plus bref délai possible.

Ceci eut lieu le 11 juillet.

Je n'ose pas revenir sur la joie que nous éprouvâmes ce soir-là; jamais notre cercle n'avait été plus gai, plus nombreux surtout; quelques membres des États-Généraux y avaient été amenés: MM. de Laqueille, de Cazalès, d'Espremenil, de Montlosier, d'Entrague, l'abbé Maury; nous nous amusions de l'ébahissement des Parisiens le lendemain. Hélas! aucun n'avait songé que le lendemain serait un dimanche, jour de repos,

on mit à la tête le duc d'Aumont qui recula, puis le marquis de Lafayette, et les électeurs nommèrent le sieur Bailly maire de Paris. Jamais empiètement pareil, jamais usurpations semblables ne manifestèrent mieux la rébellion. Ce fut un spectacle sans précédens que cette création de magistrats, d'officiers, par d'autres pouvoirs que ceux du trône, ou plutôt cela décida l'abaissement de la couronne et annonça sa chute prochaine.

Peindre ce qui se passa dans Versailles dès la première nouvelle de l'émeute parisienne serait impossible; une terreur panique, une épouvante inimaginable s'empara de nous tous; personne ne conserva ni énergie, ni fermeté, lorsqu'on eut entendu les cris horribles, *à bas la reine*, *à bas les Polignac*, proférés une première fois.

A chaque instant survenaient des nouvelles effrayantes; on apportait des listes de proscription; tous les hommes de la société de la duchesse y étaient inscrits, et quand on eut la certitude des meurtres de MM. Flesselles et de Launey, le plus brave trembla.

Il ne fut plus question de résistance; on allait l'un l'autre se demandant secours et sûreté; on

se choisissait des appuis parmi les membres du tiers, on leur parlait de sentimens patriotiques, on mentait à sa conscience par excès de frayeur.

La reine m'envoya chercher, j'accourus; elle était couchée sur sa chaise longue; des larmes coulaient en abondance des yeux de S. M., elles provoquèrent les miennes. Voyant où en était réduite une aussi grande reine, je me mis à genoux, et prenant ses mains, je les baisai à diverses reprises, les sanglots me suffoquaient; nous demeurâmes dans ce silence pénible pendant quelques minutes que je pris pour des heures, enfin la reine se mit à dire :

— Pauvre comtesse, votre affliction me fait du bien, elle prouve que vous m'aimez toujours, j'en ai grand besoin. Que vais-je devenir, mon Dieu! comment vous apprendre la commission dont il est indispensable que je vous charge?

Elle s'arrêta, je l'assurai de mon affection, de mon zèle.

— L'excellente duchesse, reprit la reine, est mon amie, elle ne me donne que de bons conseils; eh bien! mes détracteurs, ceux qui veulent ma perte, ont juré aussi la sienne, on a mis sa tête à prix.

Je m'écriai, malgré le respect dû à S. M., qu
sans le remarquer, me dit :

— Oui, on la tuera, c'est certain, son *mari* ses enfans avec elle; ce sont des victimes que l'o tient à sacrifier; il faut les soustraire aux assassins. Prenez ce soin, chère comtesse, allez trouve la duchesse de ma part, dites-lui que je la conjure de quitter la France pendant un peu de temps; je lui donnerai des lettres de recommandation pour Vienne, elle ira dans le sein de ma famille, on l'y recevra à bras ouverts. Dans cet *intervalle* nous conjurerons l'orage, nous ferons rentrer les mutins dans le devoir, et alors je me hâterai de la rappeler près de moi; assurez-la qu'*elle* ne perdra ni mon amitié, ni sa position, qu'elle conservera la charge de gouvernante des enfans de France et que son mari sera le premier pair que le roi nommera.

J'entendais avec un serrement de cœur inexprimable, ce que me disait la reine. Certes cette commission était affreuse à remplir; comment aller apprendre à une personne *établie* au pinacle de la faveur, qu'elle devait en tomber, et passer du commandement absolu à un exil lointain? Cependant je ne pouvais refuser Marie-

Antoinette; d'ailleurs mon attachement à la bonne duchesse amortirait la violence du coup.

Je me levai, et manifestant le chagrin que me causait cette commission, je m'en allai vers madame de Polignac. J'aurais voulu qu'elle fût seule; j'y rencontrai le duc son mari, sa belle-sœur, le comte de Vaudreuil, M. l'abbé de Ballivière. A l'air solennel que je mis à me présenter, au gonflement de mes yeux encore humides des pleurs mêlées à ceux de la reine, on se douta que je venais pour une triste cause; la duchesse me tendit la main.

— Qu'avez-vous à m'annoncer? me dit-elle; je suis préparée à tous les malheurs.

— Non pas, dis-je, à celui qui va fondre sur vous; hélas! ma douce amie, aceptez-le avec résignation et courage:...

Les mots expirèrent sur mes lèvres, et la comtesse reprenant la parole:

— Vous faites mourir mille fois ma sœur par vos réticences; eh bien, madame, de quoi s'agit-il?

— Oui, dit la duchesse, puisqu'il faut que je le sache.

— La reine, dis-je, veut que pour éviter la

proscription qui vous menace, vous et les vôtres, vous alliez pour quelques mois à Vienne.

— La reine me chasse, et vous me l'annoncez! s'écria la duchesse en se levant.

— Injuste amie, repris-je, laissez-moi vous dire tout ce qu'il me reste à vous communiquer. Alors je poursuivis, et répétai mot à mot ce que Marie-Antoinette m'avait chargée de rapporter. Ce furent d'autres larmes, d'autres cris, d'autres désespoirs, je ne savais à qui entendre; M. de Vaudreuil ne montra pas plus de fermeté que les Polignac.

— Hélas, dit la duchesse, obéir est mon devoir; je partirai sans doute, puisque la reine le veut, mais ne me permettra-t-elle pas de lui renouveler de vive voix ma gratitude pour ses bontés sans nombre.

— Jamais, dis-je, elle n'a pensé que vous partiriez avant qu'elle vous ait consolée; allez donc dans sa chambre, son accueil vous dédommagera de cette défaveur apparente.

La duchesse me pria de l'accompagner, j'y consentis; mon cœur se brisa à la triste entrevue de ces femmes qui se chérissaient si ardemment. Ce fut un déluge de plaintes, de pleurs, de sou-

pirs ; elles s'embrassaient si étroitement, qu'elles ne pouvaient se séparer; c'était réellement pitoyable à voir.

Dans ce moment on remit à la reine une lettre cachetée bizarrement; elle y jeta les yeux, frémit, me regarda et me dit :

— C'est de notre inconnu.

— En effet, dis-je, il me semblait étrange que, dans des circonstances pareilles à celles-ci, il se tînt tranquille; au reste, ce n'est pas faute de m'avoir prévenue.

Madame de Polignac, par sa contenance, semblait avide de connaître ce qui m'était si familier. Un signe que je fis en instruisit la reine. S. M. alors se mit à dire :

— Dès mon arrivée en France, et à chaque événement important auquel mes intérêts sont mêlés, un mystérieux protecteur m'a dévoilé ce que j'avais à craindre. Je vous en ai dit quelque chose, et aujourd'hui je ne doute pas qu'il ne me conseille ce que je dois faire. Tenez, madame d'Adhémar, me dit-elle, lisez cette lettre; vos yeux sont moins fatigués que ceux de madame de Polignac et les miens.

Hélas ! la reine voulait parler des larmes qu'elle

ne cessait de répandre. Je pris le papier, et, en ayant ouvert l'enveloppe, je lus ce qui suit:

« MADAME,

» J'ai été Cassandre ; mes paroles ont frappé » en vain vos oreilles, et vous êtes arrivée à ces » temps que je vous avais annoncés. Il ne s'agit » plus de louvoyer, mais d'opposer l'énergie à la » tempête qui gronde : il faut, pour cela et afin » d'augmenter votre force, vous isoler des per» sonnes que vous aimez le plus, afin d'enlever » tout prétexte aux rebelles. D'ailleurs ces per» sonnes courent danger de vie ; tous les Poli» gnac et leurs amis sont dévoués à la mort » et signalés aux assassins qui viennent d'égorger » les officiers de la Bastille et M. le prévôt des » marchands. M. le comte d'Artois périra ; on a » soif aussi de son sang, qu'il y fasse attention. » Je me hâte de vous dire ceci, plus tard je vous » en communiquerai davantage. »

Nous étions dans la stupeur où plonge nécessairement une pareille menace, lorsqu'on nous annonça M. le comte d'Artois. Nous tressaillîmes tous ; lui-même était anéanti. On le questionna,

et lui, ne pouvant se taire, nous dit que le duc de Liancourt venait de lui apprendre ainsi qu'au roi que les hommes de la révolution, pour la consolider, en voulaient à sa vie (celle du comte d'Artois) et à celle de la duchesse de Polignac, du duc, de MM. de Vaudreuil, de Vermont, de Guiche, des ducs de Broglie, de La Vauguyon, de Castries, baron de Breteuil, MM. de Villedeuil, d'Amecourt, des Polastrons, en un mot une proscription réelle.

— Mon frère, dit la reine avec impétuosité, j'ignore ce que le roi vous aura ordonné; mais, moi, je vous supplie de vous sauver de ces misérables. Vous le voyez, ils sont capables de tout. Partez, partez avec la bonne duchesse; vous reviendrez ensemble dans des temps plus heureux.

La reine ajouta tout ce qui était capable de décider le prince, lui montra la lettre de l'inconnu, lui grossit le péril, afin de lui enlever le courage. M. le comte d'Artois refusa avec fermeté. Il voulait mourir à sa place, qui était près du roi, et les insistances de la compagnie n'obtinrent rien de lui. La reine, profitant de l'agitation que causa l'arrivée inattendue de M. le

prince de Condé, envoya l'abbé de Ballivières vers le roi, pour le prier de venir toute affaire cessante.

La présence de M. de Condé non attendue surprit. Lui, s'adressant à la reine :

— Eh bien! Madame, dit-il, avez-vous connaissance de ce qui se passe? savez-vous que les comités, en séance au Palais-Royal, ont porté un arrêt de mort contre M. le comte d'Artois, contre vos amis communs et contre moi-même?

— Contre vous, prince?

— Oui, les misérables en veulent à ma vie, à celle de mon fils, de mon petit-fils ; je ne la leur livrerai pas ainsi.

— Que prétendez-vous faire? demanda M. le comte d'Artois.

— De deux choses l'une, ou combattre cette canaille à l'intérieur, ou aller au dehors lui faire la guerre; ce sera le roi qui décidera la double question. Nous serions de grands fous de tendre la gorge à ces infâmes ; s'ils sont altérés de notre sang, je leur vendrai chèrement le mien.

Ces phrases chevaleresques ranimèrent nos esprits.

— Oui, dit la reine, sauvez le trône en ne le perdant pas de vue. Les amis, les ressources ne manqueront point.

— Quant à moi, ajouta S. A. R., je suis de l'opinion de mon cousin. Mieux vaut périr à Versailles que par-delà le Rhin.

— Le roi! dit un valet de chambre. A ce nom, nous nous regardâmes tous. On n'attendait pas ce prince, et le voir apparaître subitement nous causa une vive émotion dans un moment surtout où chaque minute offrait une situation nouvelle. La reine seule, au fait de ce que nous ignorions, dit à S. M. :

— Le roi ne doit pas ignorer ce qui se passe. Nos ennemis, pour venir à nous, veulent passer sur les cadavres de nos proches et de nos fidèles; ils complotent le meurtre de M. le comte d'Artois, de M. le prince de Condé et des leurs, des Polignac, des Polastrons, des Vaudreuil, de tous ceux enfin que nous honorons de notre amitié.

— Je le sais, dit le roi avec tristesse, je tremble qu'on n'exécute ce crime affreux. Mon frère, mon cousin, il faut que pour un temps

manquer d'argent; elle vida la bourse et la cassette particulière du roi. Mon Dieu! que le château présentait un triste aspect à ces dernières heures, où la frayeur et la méfiance l'habitaient; dès lors il y eut dans son enceinte des fidèles et des traîtres, des amis et des ennemis de la révolution; on cessa d'y parler haut, on craignait les domestiques, les passe-volans; chacun se fit des fantômes qui, plus tard n'eurent que trop de réalité.

La duchesse de Polignac ne pouvait quitter la reine et le dauphin; elle allait de l'un à l'autre, pâle, désespérée, excitant la pitié de tous, même de ceux que sa disgrâce forcée transportaient de joie; elle me prit à part, me conjura de ne pas l'abandonner, de parler d'elle à la reine le plus souvent possible, et de la sauver de toute favorite qui profiterait de son absence pour l'évincer. Je m'y engageai, ma reconnaissance d'ailleurs m'en faisant un devoir.

Cependant les avis sinistres arrivaient d'heure en heure; le peuple de Paris attendait, pour marcher sur Versailles, la démolition complète de la Bastille; alors il viendrait punir les conseillers perfides du roi. Trop de bouches répétaient

les mêmes menaces pour qu'on pût en douter; en conséquence, le roi, la reine, pressèrent le départ des proscrits; il eut lieu pendant la nuit du 16 au 17 avril. Voici la liste des premiers émigrés :

M. le comte d'Artois, madame la comtesse, leurs deux fils MM. ducs d'Angoulême et de Berry, MM. de Maillé, de Terraut, de Bourbon-Busset, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, M. le duc d'Enghein, mademoiselle de Condé, le prince de Lambesc, les maréchaux de Broglie, de Castrie, duc de La Vauguyon, baron de Breteuil; lui se cacha d'abord, il ne partit que plus tard; MM. de Barentin, de Villedeuil, d'Amecourt, d'Aligre, l'abbé de Vermont, l'abbé de Ballivières, le comte de Vaudreuil, tous les Polignac et ayant-cause, tous les Polastrons, madame de Mirepoix, et d'autres dont le nom m'échappe. La cour, dans ce premier moment, fut pire qu'un désert; on s'éloigna nuitamment sous des noms d'emprunt.

J'assistai aux adieux de la reine et de la duchesse; M. le comte de Vaudreuil dut prendre celle-ci privée de sentiment et l'emporter dans sa voiture; la reine de son côté s'évanouit, je res-

tai seule pour la consoler; le roi y vint aussi, parla avec tendresse, manifestant pour madame de Polignac beaucoup plus d'amitié que je ne lui en aurais supposé.

La reine avait besoin de conserver une partie de son courage pour la journée du lendemain, 17 juillet, où le roi devait aller à Paris. Je ne la quittai point pendant tout ce voyage, je fus le témoin de ses angoisses, de sa terreur; on venait lui dire que le roi serait assassiné avant que d'entrer à l'Hôtel-de-Ville; d'autres fois on annonçait un soulèvement général, et que S. M. était gardée en otage.

Le premier courrier officiel lui apprit, au contraire, que le roi avait trouvé à la barrière de la Conférence le nouveau maire, les électeurs, l'ancien corps municipal qui, selon l'usage, présenta au prince les clefs de la ville. Ceci rassura Marie-Antoinette; le messager, qui était un page déguisé, prétendit que M. Bailly, en débutant, avait dit au roi que jadis Henri IV conquit Paris, et, que maintenant c'était Paris qui conquérait son roi. Nous trouvâmes cette phrase insolente, et notre surprise fut grande, lorsque, plus tard, on la vit imprimée dans tous les écrits du temps.

Le deuxième courrier avait suivi le roi jusqu'à l'Hôtel-de-Ville (c'était le comte de Goyon, page de la reine); à son retour, il parla du silence morne de la bourgeoisie armée, ce qui réveilla les inquiétudes de la reine.

Le troisième dit à cette princesse: —Madame, j'ai vu le roi monter l'escalier sous une voûte d'acier, formée de sabres, d'épées, de faux, de baïonnettes; le roi accompagné du prince de Beauvau, des ducs de Villeroy, de Villequier et du comte d'Estaing, qui seuls étaient dans la voiture, n'a pas eu un instant d'émotion; la foule se pressait si nombreuse autour de lui, que M. de Beauvau a voulu l'écarter : *Non*, a dit le roi, *qu'ils approchent, ils m'aiment bien.* S. M. portait la nouvelle cocarde, que le maire lui avait apportée sur le perron de l'Hôtel-de-Ville.

Ici je vis le noble front de la reine se rembrunir, mais elle se tut; je devinai la cause de son silence.

Le quatrième courrier s'était mis en route après avoir vu le roi sur son trône; quatorze électeurs, l'épée à la main, lui servaient de gardes. Il avait entendu les discours de M. Moreau Saint-Méry, président des électeurs, de M. Ethis de

Corny, procureur du roi, de La Ville, et surtout l'inconcevable et inconvenante paraphrase de l'*ecce homo* appliquée à la personne du roi par M. de Lally.

Enfin un dernier courrier instruisit S. M. de la joie publique qui animait Paris. Certes il n'y avait plus à craindre pour la personne du roi. Ce rapport jusque là avait charmé la reine; mais le page ayant ajouté que Louis XVI, en sortant de l'Hôtel-de-Ville, avait dit au marquis de Lafayette qu'il le confirmait dans sa charge de commandant de la bourgeoisie armée, que l'on connut peu après sous le titre de garde nationale, le front de Marie-Antoinette s'obscurcit de nouveau, et elle brisa le joli éventail d'or et d'écaille que lui avait donné Monsieur.

Excepté moi, personne ne fit attention à ce mouvement d'impatience; j'en eus du chagrin. Je voyais la reine isolée; je la savais extrême dans ses amitiés et, malheureusement, dans ses antipathies, et je redoutais que, venant à prendre M. de Lafayette en haine, elle ne refusât plus tard ses services s'il les lui proposait. Je ne me trompai point dans ma prévision.

Monsieur, instruit du bon accueil fait à son frère,

accourut en hâte. Il nous semblait que, depuis le jour de la prise de la Bastille, il se tenait beaucoup trop en arrière du roi et de sa belle-sœur. La conduite de ce prince fut singulière : son bureau, aux deux assemblées des notables, avait affiché une tendance aux nouvelles idées; la noblesse le comptait au rang de ses ennemis; on voyait qu'il flattait le côté gauche de l'assemblée prétendue nationale, mais à laquelle je donnerai cette qualification, puisque le roi la lui accorda.

S. M. remarqua, comme moi, le manége de Monsieur; elle le lui reprocha avec sa franche vivacité. Lui, prenant la parole :

— Ma sœur, dans des jours de trouble, chacun se conduit à sa guise. Je crois que l'on dirige mal le roi; dois-je marcher avec lui dans une mauvaise route? Voyez les progrès qu'a faits le duc d'Orléans; il ne peut user de son influence que pour perdre la famille royale; si au contraire j'en obtenais, elle ne servirait qu'à l'avantage de mes neveux. La reine répliqua que l'union serait meilleure, et ils continuèrent à se bouder jusqu'au dernier instant.

Le roi arriva; nous le reçûmes avec un trans-

port frénétique, comme si on n'eût pas dû le revoir.

— Mais, nous dit-il, je n'étais point parmi des ours : ceux-là aussi sont mes enfans, égarés peut-être; néanmoins ils m'aiment, et je le leur rends bien.

Le roi était charmé de sa course. Ma princesse lui reprocha doucement ce qu'il avait fait pour le marquis de Lafayette.

— Oh! répondit-il, quant à moi, je ne pouvais agir autrement; il plaît à ces messieurs, et d'ailleurs je n'ai jamais eu à m'en plaindre.

— C'est un républicain.

— Bah, bah! un républicain! Il sera tout ce qu'on voudra qu'il soit; c'est un homme incapable d'avoir une opinion à lui. Je regrette le départ de mon frère, nous nous sommes effrayés mal à propos: j'ai envie de lui ordonner de revenir.

Monsieur dit alors :

— Le roi sait que je n'étais point pour la fuite de M. le comte d'Artois, car je tranche le mot; mais à présent que la chose est faite, il vaut mieux qu'il reste où il est, que de prouver, par son retour si prompt, la panique à laquelle nous nous sommes livrés.

La reine se tut. Elle non plus ne souhaitait pas la rentrée de son beau-frère. La velléité du roi n'eut pas de suite, et les fugitifs arrivèrent à leur destination. La reine, pendant les premiers jours, parut accablée. On la voyait errer seule dans les jardins de Trianon, se parler à elle-même, pleurer, regretter les absens.

Madame la princesse de Lamballe se montra parfaite dans la circonstance. Elle essaya de consoler S. M., mais sans affectation, sans empressement, sans que rien en elle manifestât le désir de reprendre la place d'où madame de Polignac l'avait chassée. Elle fut tendre, affectueuse avec réserve. La reine sembla touchée de tant de délicatesse, et le lui témoigna à son tour.

Cette auguste souveraine perdait à la fois ses amis, son conseil, cet abbé de Vermont dont depuis tant d'années elle prenait journellement les avis, cette duchesse si chère à son cœur et dont les consolations lui auraient été si nécessaires.

Croirait-on que, la duchesse de Polignac partie, la comtesse de Genlis se mit encore à intriguer pour occuper sa charge? Il y eut des pourparlers; des démarches, on agit auprès des

membres influens de l'Assemblée nationale; mais heureusement qu'on se moqua des prétentions de cette femme.

Ce fut la sous-gouvernante, madame de Tourzel, qui remplaça provisoirement la duchesse; car certes, si la révolution eût été vaincue, celle-ci serait rentrée en triomphe dans ses fonctions, à moins que l'âge ne lui eût enlevé son élève pour le faire passer dans les mains du gouverneur. Au reste, les vertus supérieures, la bonté, la grâce de madame de Tourzel, la rendaient digne de remplir cette place si difficile. Elle a partagé les malheurs de la famille royale, et a montré combien le choix de la reine s'était arrêté sur un noble cœur.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

INTRIGUES DU PALAIS-ROYAL.

J'ai peint l'isolement de la reine après la fuite des trois personnes les mieux investies de sa confiance : M. le comte d'Artois, madame de Polignac et l'abbé de Vermont ; la quatrième, le baron de Breteuil, se tint cachée ; il ne quitta la place qu'en octobre ; mais comme il n'osait plus se montrer, la reine, réellement, demeurait sans conseil apparent.

Madame de Guémené se hasarda à lui écrire ; elle se flattait que la nécessité lui serait profita-

ble. La reine répondit sagement, mais de manière à lui enlever toute espérance de reprendre son ancienne position. Madame de Lamballe, sans rien demander, jura à S. M. que jamais elle ne s'en séparerait.

— Je vous en sais gré, dit Marie-Antoinette; cependant je dois désirer la fuite de ceux que j'aime, puisque mon attachement est une cause de proscription; je vous verrai toujours avec plaisir; nous pleurerons ensemble la duchesse.

Madame, comtesse de Provence, un peu moins patriote ou démocrate que Monsieur, s'avisa dans le commencement de venir à toute heure, ayant des nouvelles à conter, des réflexions à faire, des avis à donner; on aurait dit que le départ de la gouvernante des enfans de France laissait vacante la place de directrice de S. M. Celle-ci vit ce manége, s'en amusa d'abord, et finit par le supporter péniblement; elle s'en expliqua avec le roi.

Louis XVI, la première fois que Monsieur vint lui rendre ses hommages, le prit à part et lui dit:

— Votre femme pense autrement que la mienne, qui est trop polie pour le lui dire; veuillez donc prendre ce soin.

—Quoi! l'amitié de Madame déplairait à la reine?

—Vous ne m'avez pas compris : j'ai dit seulement qu'elles ont une manière de voir toute différente, et cela pourrait amener des discussions qu'il faut éviter. Voilà le point : la reine ne veut pas faire de la politique *à dhia* et *à dhiu* avec Madame.

Madame éprouva du dépit de cette décision; le château retentit de ses plaintes. Hélas! le moment allait venir, moment terrible où la nécessité rapprocherait ces deux princesses, en attendant qu'un nouveau coup de la tempête les séparât sans retour!

Le renvoi du cabinet formé tout à l'heure, la réintégration de M. Necker et de ses amis au conseil, la prise de la Bastille, l'émancipation de Paris, l'Assemblée nationale concentrée dans les meneurs du tiers et duement déclarée souveraine, tout cela transporta le pouvoir hors des mains du roi et prépara sa chute.

Il venait à la reine de cent côtés des avis plus sinistres les uns que les autres; des traîtres, ou plutôt des fidèles, lui découvraient les menées du camp ennemi : on voulait la déchéance du

roi, la régence pour le duc d'Orléans, en attendant que la nation fût disposée à la *mort naturelle* du jeune Louis XVII. La reine comprenait la nécessité d'une résistance ferme; tout ce qu'elle disait ou tentait se brisait contre la volonté de Louis XVI. Ceux qui n'ont pas assisté de près à ces évènemens ne pourront comprendre combien le roi déploya de force pour se maintenir dans l'inaction; le quart de sa fermeté, si mal employée, dirigée dans un sens inverse, aurait sauvé la France et la famille royale; mais tout échouait contre cette fatale réponse:

— Je ne veux pas que le sang coule; j'aime mon peuple; il est sûr de mon amour; tout s'arrangera. Ceux qui vivent d'abus crient et prétendent tout perdu: il n'en sera rien.

Et on ne put le retirer de ce fatal retranchement.

Sur ces entrefaites, une personne vint chez moi, à Paris; son nom prononcé me fit tomber de mon haut, selon l'expression proverbiale. C'était en effet chose surprenante que de nous trouver en présence; je l'avais vue chez son beau-père, qui m'accordait son amitié; mais une froide cérémonie avait toujours existé entre nous:

la différence d'âge, d'habitudes, de manières, tout nous éloignait. La voir tout-à-coup survenir sans s'être fait précéder d'un billet ou d'un ami commun, dut me causer un étonnement réel, surtout en y joignant sa liaison avec M. le duc d'Orléans; cependant je fis plusieurs pas en avant, là politesse m'en imposait la loi.

La dame (c'était une personne de mon sexe) joignait à une figure charmante de la douceur, et presque de l'amabilité; elle se montra légèrement embarrassée, et nos premières paroles eurent pour objet l'illustre vieillard dont elle portait le nom; il était mort naguère, comblé de jours de gloire et d'une réputation sans tache, et ne soupçonnait pas, certes, comment sa famille s'éteindrait.

Ce texte épuisé, la conversation commença à languir; puis par degré, la dame la tournant vers la cour, vers les derniers troubles, parut plaindre LL. MM.; je fis chorus, attendant toujours que connaissance me serait donnée du vrai motif de cette visite; enfin j'entends la période suivante:

— Les instans sont venus où la famille royale,

au lieu de se diviser, doit se renfermer en un seul faisceau ; j'y pense, madame, et il n'est pas d'heure où je ne rêve au moyen de rallier sans retour M. le duc d'Orléans au roi et à la reine ; j'ai cru cette nuit l'avoir trouvé, et c'est pour vous en faire part que je suis ici.

— A moi, madame ! et à quel titre ?

— Vous êtes attachée à la reine ?

— Je donnerais mon sang pour une aussi excellente maîtresse !

— Eh bien, joignez-vous à moi, agissons de concert, et tout prendra une nouvelle face ! Les malheurs publics proviennent d'une cause unique : M. le duc d'Orléans est calomnié, haï, méprisé, maltraité par tous les alentours de LL. MM. ; il se défend ; ses amis sont nombreux et en force ; le peuple est pour lui. Qu'il cesse de craindre, qu'il puisse faire fond sur l'amitié du roi, sur celle de la reine, et les tempêtes qui grondent s'apaiseront.

— Plût à Dieu que la chose arrivât ! Mais par quelle voie ?

— J'en sais une, vous ai-je dit, une infaillible ; que leurs majestés accordent Madame

royale à M. le duc de Chartres; dès ce mariage conclu, la paix renaît, et les états-généraux se sépareront sans secousse.

J'étais à mille lieues de la proposition; il en résulta que je fus d'autant plus frappée de sa simplicité; je la vis facile, claire, accommodante. Mais comme je n'avais aucune mission d'en traiter, tandis que la dame était ambassadrice véritable, je répondis seulement :

— Qu'en effet cet hymen porterait avec lui le gage de la prospérité publique.

— Il ne vous déplaît donc pas ?

— Bien au contraire.

— Alors, faites-le réussir.

— Comment le pourrais-je? Madame, la reine ne m'a pas choisie pour confidente; les augustes bontés dont elle m'honore ne me mettent pas à la place de la duchesse de Polignac.

— Vous voyez la reine en intimité: elle cause avec vous; parlez-lui de ceci; outre le cordon bleu dont on décorera M. d'Adhémar, vous pourriez demander, à l'avantage de vos proches, tout ce qui dépendra du crédit de M. le duc d'Orléans; il donnerait la moitié de sa fortune en échange d'une pareille union. Mais, madame,

on compte les minutes, n'en perdez pas. Formulez la demande, et si elle est acceptée, la face de la France changera. Un refus ne serait pas sans péril; car, enfin, il ferait entendre à S. A. S. ce que ses amis lui montrent clairement, que Marie-Antoinette veut sa perte, et dès lors la résistance devient légitime. Les choses sont arrivées au point que M. le duc d'Orléans peut seul ouvrir ou fermer la grotte des vents; il en est l'Éole.

Ce trait de mythologie, placé à la fin du propos, termina la causerie. Madame de ..... se leva, prit congé en me suppliant de lui transmettre par écrit la réponse. Elle renouvela les offres de récompense. Je glissai là-dessus, la reconduisis et m'enfermai dans mon cabinet, où je me mis à réfléchir à cette proposition tombée des nues et qui me semblait si conciliante.

Je crus devoir la communiquer à M. d'Adhémar, et, bien que déjà très malade, il y donna toute attention, et me conseilla d'en faire part à la reine. Mon service commençait le lundi suivant. Nous étions au jeudi; il fallut peu attendre. La reine avait si bien l'habitude de deviner lorsque l'une de nous avait quelque chose

à lui apprendre, que, dès mon entrée, elle me dit :

— Vous savez une nouveauté ?

— Et fort étrange, répondis-je ; j'ai mission de marier un jeune prince.

— Je ne lui sais pas de prétendue, répliqua la reine, dont le visage devint sombre. J'en demeurai interdite. Elle, voyant mon silence :

— Ma bonne comtesse, dites-moi tout ; je ne vous en voudrai pas.

Rassurée par ces paroles, je répétai mot à mot ma conversation avec madame ..... Je fus écoutée attentivement. Mais à l'altération de la physionomie de S. M., je compris combien je m'étais fourvoyée, et lorsque j'eus achevé :

— Eh quoi ! reprit Marie-Antoinette, n'avez-vous pas vu l'abominable piége caché sous cette proposition en apparence si naturelle ? La main de la sœur, le meurtre du frère, apporteraient dans cette branche une sorte de droit d'hérédité que la prudence, que la politique doivent lui dénier. Non, non, point d'alliance entre les Bourbons et les d'Orléans ; ma fille entrera dans ma propre famille, et sera probablement impératrice un jour. Le mari dont on vous a parlé est imbu

des idées actuelles ; il tend au républicanisme. Quant à moi, je soupçonne que dans sa jeunesse il voit loin, et qu'il se servira plus tard des démocrates pour atteindre la couronne. Que Dieu, s'il l'enlève aux miens, la lui rende aussi pesante qu'elle l'est à notre front, grâce aux menées de son père. Lui, le duc de Chartres, ne sera pas plus notre gendre, que mademoiselle sa sœur ne deviendra la bru de M. le comte d'Artois.

A mesure que S. M. me parlait, je peux dire qu'un bandeau tombait de mes yeux, à tel point je vis sous un autre aspect ce qui d'abord m'avait paru si séduisant. En effet cette alliance, toute dans l'intérêt des d'Orléans, ne présenterait aucun avantage à la famille royale. La branche rebelle n'était déjà que trop en honneur, en crédit, en pouvoir ; y ajouter serait par trop impolitique. Je convins de tout ceci.

— Gardez-vous, me dit Marie-Antoinette, de répondre par écrit; on se ferait un titre de votre lettre, on l'imprimerait, on la commenterait, la tronquerait; il y a là des gens capables de tout. Si vous saviez quelle canaille a ses grandes et petites entrées chez le premier prince du sang,

avec qui il soupe à Passy, à Mousseaux, au Palais-Royal, vous en auriez honte pour lui. Belle-Chasse est le lieu le plus propre de ceux qu'il fréquente; jugez des autres. Et je jetterais ma fille dans ce cloaque! Dieu m'en punirait certainement.

Le lendemain, à l'aide d'un congé verbal de la princesse de Chimay, je m'en vins à Paris. J'avais adressé à l'avance un billet à madame de.... pour la prévenir qu'à trois heures je serais chez elle. Je la trouvai seule, et aussitôt je lui dis:

— Que le roi avait pris relativement à sa fille des engagemens d'honneur; que cette cause seule motivait le refus que faisait la reine, instruite du mariage arrêté, de parler à S. M. de la demande de M. le duc d'Orléans.

J'achevais, lorsque ce prince entra, et sans se faire annoncer, ce qui me parut inconvenant. Nous étions à une époque fort étrange. Je me levai, voulant profiter de la circonstance pour abréger ma visite. Mais lui, avec cette galanterie délicate, accomplie, qu'il savait si bien employer lorsqu'il rencontrait des femmes de qualité ayant droit à l'estime, me prit la main, la baisa res-

pectueusement, et se mettant entre moi et la porte :

— Madame la comtesse souffrira que je m'oppose à sa prompte retraite, elle me serait trop préjudiciable; je tiens à jouir de sa compagnie et surtout à savoir de sa bouche comment on a reçu à Versailles le rêve d'une amie parfaite et zélée.

— Hélas! monseigneur, repartis-je, il m'eût été agréable de pouvoir dire à votre altesse sérénissime que mes vœux étaient exaucés; mais le roi a déjà disposé de son auguste fille, et la reine croit qu'il ne reviendrait pas sur un engagement solennel.

— Contracté envers qui?... vous gardez le silence... j'en ai d'autant plus d'estime pour votre loyauté... une excuse diplomatique recouvre un refus. Je proposais la paix, on n'en veut pas parce qu'elle vient de moi, je suis bien malheureux; on m'a perdu auprès du roi, auprès de la reine; on me fait le chef de tous les troubles, je dirige seul les émeutes; ai-je aussi dicté la contenance du tiers? On me hait, pourquoi? est-ce parce que j'ai soutenu la grandeur de la maison

de France contre les prétentions des archiducs? je ne les eusse pas acceptées de la part de ceux de la première maison d'Autriche. La seconde est née d'hier; avant-hier elle était en plein vasselage des rois mes ancêtres, et si s'allier à la première élève aussi haut, est-ce que je ne suis pas le petit-fils de l'héritière de la branche aînée d'Autriche; est-ce que je ne viens pas de la reine Anne, femme de Louis XIII? On veut en outre que j'aie provoqué les pamphlets, chansons, épigrammes lancés contre la reine depuis l'*aurore* qui en a commencé la liste, jusqu'à celui qui a paru ce matin; je les dénie, je défie qu'on me prouve ma participation à ces indignités.

Je continuais à me taire, admirant avec quelle véhémence la fausseté se revêtait du masque de l'innocence; le prince continua.

— On me pique, on me pousse à bout; je sais qu'on médite ma perte, qu'on la prépare; puis-je, dois-je l'attendre les bras croisés? non sans doute, je me défendrai, toute défense est légitime, elle rentre dans le droit commun; celui qui en use n'est jamais coupable.

Pendant cette sortie, j'étais fort embarrassée;

je ne pouvais répondre au prince ce que j'aurais dit à mon égal :

— Vous êtes mal avec la cour par votre faute; vous avez calomnié la reine, tourné le roi en ridicule, versé le blâme sur M. le comte d'Artois. Qui a prétendu l'illégitimité des enfans de Louis XVI et de son frère? vous seul; qui a payé l'*Aurore*? c'est vous; qui intrigue dans le royaume? vous encore; vos torts deviennent des crimes; prenez-y garde, la providence vous en réservera le châtiment.

Je lui aurais nommé les agens désignés, les lieux de réunion, cité leurs œuvres; mais je devais me taire par prudence. Je ne crus pas devoir passer sous silence un propos qu'il ajouta et qui inculpait directement la reine, puisqu'il se mit à dire :

— Je croyais que dans les Polignac et consorts résidait le foyer d'intrigues contre moi; ils sont partis, et tout reste *in statu quo*; il y a donc à perpétuité auprès du roi une personne assez prépondérante qui l'aigrit et l'irrite? elle ne craint pas de me blesser; eh bien! je

saurai lui faire voir si je suis ou non à craindre.

Ce fut alors qu'à mon tour :

— Je supplie V. A. S. de ne pas s'égarer dans son ressentiment; la personne que peut-être elle soupçonne se plaint de vous, monseigneur, et pourtant ne se venge pas.

— Je me suis expliqué avec elle.

— Il faut que vos aveux ne l'aient pas convaincue.

— Pour parvenir à la persuader, j'aurais dû me déclarer coupable, je ne le suis pas; mais au train où vont les choses, je ne sais ce qui en sera dans deux mois.

Nous étions aux premières semaines d'août 1789.

— Madame d'Adhémar, en quatre mots voici mes offres : paix sincère, amitié franche, dévouement complet, avec le mariage de mon fils et de S. A. R. Madame, fille de leurs majestés, sinon guerre à outrance; car enfin il faut à tout un terme.

— Ah! monseigneur, m'écriai-je, jamais je n'oserais répéter ce qui vous échappe dans un dépit bien naturel; on vous refuse ce qui comblerait les vœux d'un grand monarque, j'en

connais votre chagrin ; mais de là à ce que vous dites...

— Et vous, madame, que vous en semble ?

— Mon Dieu, monseigneur est si bon, on est envers lui si injuste.

— Voilà comment on est dans les cours ; on verse toujours de l'huile sur le feu.

J'en eus tant d'indignation, que cette fois je me levai. Le prince m'offrit son bras, et malgré son insistance à me ramener jusqu'à ma voiture, il me parla gracieusement en homme triste, peiné, il joua la comédie, et il me tint parole ; les 5 et 6 octobre suivant me le prouvèrent trop.

Je rendis compte à la reine de cette entrevue si singulière, et où cet autre Catilina, moins courageux et moins habile que l'ancien, montrait tant d'audace et d'effronterie.

— Je sais, dit-elle, à quoi je m'expose en refusant ma fille à son ambition ; mais la lui accorder, ce serait perdre mon fils.

Deux ou trois semaines après, M. de Crèvecœur me dit :

— Je ne savais pas que M. le duc d'Orléans en fût aux rendez-vous secrets avec M. le duc d'Ai-

gardiens; avant-hier au soir, à la nuit tombante, je passais à cheval sur le boulevard Neuf derrière Mousseaux; je vis un cabriolet dont je reconnus le cheval, superbe animal appartenant au dernier de ces messieurs. Je commence à vieillir: là curiosité me gagna, et après cinq à six cents pas, je revins sur le chemin. J'approchai de la grille posée tout contre un gros et lourd pavillon triomphe du mauvais goût, lorsque monseigneur et le duc sortirent de la petite porte du Temple causant chaleureusement; ils allèrent ainsi jusqu'à la voiture, où M. d'Aiguillon monta en la compagnie du comte de Mirabeau, qui clochait, en marchant, à tel point que la terre ou le pavé le fatiguent; et le prince après une révérence, fort peu respectueuse, rentra escorté du colosse Saint-Hurugues et d'un gringalet de va-nu-pied qu'on nomme Desmoulins (Camille), de M. de Laclos, ma bête noire, et pour cause, malgré son esprit, ou plutôt en raison de son esprit, et de trois ou quatre de la même trempe; M. Voidel, M. Pétion et le médecin Marat, tous, obscurités que les malheurs présens du temps ont mises en lumière. . . . . .

. . . .

— Et M. d'Aiguillon va de pair avec ces espèces.

— Et avec leur chef qui est pis encore.

Nous rîmes de l'épigramme. Le lendemain la reine me dit :

— Duhautoir (c'était un gentilhomme ordinaire de la maison de S. M., brave, zélé, prudent et tout dévoué à la famille royale ; la reine affectionnait ce digne serviteur), Duhautoir m'a conté un fait qui apprêterait trop à rire s'il ne couvrait une indignité. Il l'avait d'abord confié à madame de Misery, elle me l'a répété. J'ai tenu à en avoir la confirmation de sa bouche. Il a rencontré nuitamment dans la rue Valois, sous les appartemens du Palais-Royal, M. le duc d'Aiguillon déguisé en femme, donnant le bras à l'odieux Saint-Hurugues. Est-ce qu'on tramerait de nouvelles horreurs? J'ai dit à Duhautoir qu'il se trompait ; il m'a soutenu, sur sa part en paradis, qu'il disait vrai : *A votre place, lui ai-je répondu, je me serais diverti à lui conter fleurette. — Moi, madame! je me déshonorerais en lui parlant. — Oui, s'il eût été femme. — Oh! madame, il suffit que ce soit lui pour que son contact souille.*

Je payai la reine de cette histoire en lui rapportant celle de Mousseaux. S. M. cessa de douter; elle se confirma dans la pensée qu'un complot tarderait peu à éclater. Elle en parla au roi, et en prévint M. Necker. Celui-ci l'ayant écoutée avec une conviction profonde, dit :

— Ah! madame, ces gens là sont capables de tout; ils m'ont indignement trompé.

— Ils n'ont pu avoir cette gloire... Dès le premier jour je les ai connus; maintenant, monsieur, faites votre devoir.

Nous eûmes la pénible satisfaction d'assister au dessillement de M. Necker. Ce ministre, objet d'un culte religieux, était, dès cette époque, sapé par les révolutionnaires, qui, n'ayant plus besoin de lui, tenaient à s'en débarrasser. Ainsi ont-ils toujours fait. Dès lors on entravait sa marche, on le gênait, on lui tendait des piéges. Loin de l'aider, on pesait sur lui; on le blâmait au lieu de l'applaudir; et lorsque l'on eut enlevé tout le jus de l'orange étroitement pressurée, on en jeta l'écorce avec dédain.

Ce fut un rude supplice pour un esprit si prodigieusement orgueilleux, que le mépris des habiles et l'indifférence du peuple; il n'en reve-

nait pas; lui, sa femme, sa fille, étaient bons à entendre, ne se gênant pas pour dire qu'on leur avait promis autre chose. Châtiment mérité que la vengeance divine devait en exemple à ces fourbes et présomptueux philosophes imbus de leur génie, et bien autrement féodaux que nos bons gentilshommes.

La police donnait avis que la capitale se remplissait d'étrangers, de personnes sans aveu, de mauvaise mine; on eût dit des vautours qui, sentant de loin l'odeur des cadavres, accouraient à tire d'aile à la dégoûtante curée. Des bandits, des forçats libérés, tous zélés patriotes à les entendre, garnissaient le Palais-Royal, les boulevards, les Champs-Élysées, les promenades, enfin partout où n'osaient guère plus aller les gens paisibles, amis du bon ordre et du roi.

Cependant l'Assemblée nationale poursuivait son triomphe, accomplissait son plan de désorganisation administratif, judiciaire et gouvernemental, et l'assurant par des crimes propres à répandre la terreur. Les meurtres du 14 auraient pu être attribués à l'exaspération d'une multitude égarée; on voulut que la bourgeoisie

y prît part, et le 22 suivant, M. Foulon, ex-ministre, ex-conseiller d'État, âgé de soixante-quinze ans, fut pendu sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

C'était un homme dur, austère, ferme, énergique, ennemi des demi-mesures; il voyait où l'on allait, et il proposa au roi, dans divers mémoires, des moyens sûrs et prompts qui feraient digue au torrent débordé. Il s'agissait d'arrêter les chefs, d'Orléans, Mirabeau, Lafayette, d'Aiguillon, et dix ou douze autres, de les livrer au Châtelet, investi des pouvoirs de cour prévôtale, qui jugerait, condamnerait, et ferait exécuter la sentence, le tout dans un délai de vingt-quatre heures. Foulon avait réuni en faisceaux les moyens d'action, et préparé la besogne de manière à la rendre facile.

Le roi, étonné de ce qu'il lisait, appela la reine, mesdames Adélaïde et Victoire, qui amenèrent madame de Narbonne; on relut dans ce petit comité les mémoires de Foulon; on ne savait trop qu'en dire. Force gens bien intentionnés les soutenaient; madame de Narbonne en fut enthousiasmée, et, dès son retour chez elle, en parla et en détailla les parties diverses

au comte Louis de Narbonne, son fils et chevalier d'honneur de Mesdames.

Cet aimable seigneur était alors attaché au char de la jeune ambassadrice de Suède. Elle abusait de son ascendant pour en obtenir les secrets de la cour que sa mère lui communiquait, et, en cette circonstance, il fit comme de coutume. L'œuvre de M. Foulon ne resta pas environnée de mystère. Madame de Staël en sut les moindres particularités; son premier soin fut d'en régaler son père.

M. Necker, tout lié dans cet instant au duc d'Orléans, crut s'assurer à jamais de la reconnaissance du prince en lui faisant part du péril qu'il courait; il lui conta tout ainsi qu'à Mirabeau. Ceux-ci, sur-le-champ, s'assemblèrent; on résolut la mort de Foulon, et celle de son gendre, capable d'exécuter ses projets. En conséquence, on manda cette petite misérable Théroigne de Méricourt; on la chargea de conduire la populace.

M. Foulon fut arrêté à Vitry-le-Français, ramené à Paris, égorgé à son arrivée par les monstres qui préludèrent ainsi aux grands attentats suivans.

M. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, administrateur éclairé, probe et rempli de zèle pour la cause sacrée du roi, fut surpris à Soissons, conduit en cabriolet découvert à l'Hôtel-de-Ville; les bourreaux se jetèrent sur lui; il se défendit avec une rare vaillance. Son cœur sanglant, posé sur un plat d'étain, fut par ces cannibales apporté dans la grande salle où siégeaient les électeurs, et offert en pompe à MM. Bailly et de Lafayette.

Lorsque d'honnêtes gens égarés sont contraints de demeurer impassibles en face de telles horreurs, certes ils sont cruellement punis de leurs fautes.

Dirai-je que le même soir, un groupe de ces *messieurs faisant partie du souverain*, se transporta au café de Foy (on venait sans doute de solder au Palais-Royal *le travail* de la journée), on demanda du café; l'un de ces monstres portait à la baïonnette de son fusil le cœur de M. Berthier; il l'en détache, et le presse de manière à ce que chaque tasse soit souillée de gouttes de sang humain, et la bande infernale chante en chœur ces paroles connues, sur l'air qui l'est aussi :

Non, il n'est point de bonne fête
Quand le cœur n'en est pas.

La plume se refuse à rappeler ces abominations sacriléges, cette profanation de la sainte humanité. J'ajouterai, pour compléter le récit, qu'une marchande de mode de *bon goût* (je lui ai entendu donner cette qualification, on la nommait la Gautier, elle logeait à l'angle des rues Neuve-des-Petits-Champs et Richelieu) mit en vente des rubans *sang de Foulon*. Ils *firent fureur*. Le mot est vrai encore.

Tout Paris, tout Versailles, frissonnèrent d'épouvante ; on se tut, c'était ce que les meneurs voulaient. Le 26, on fixa décidément les couleurs de la cocarde dite nationale, verte d'abord, puis rejetée parce que la livrée du comte d'Artois était ainsi ; puis bleue, noire et blanche, puis orange et noire ; enfin on s'arrêta au bleu, au blanc, au rouge, par bandes non horizontales, pour ne pas ressembler au pavillon hollandais, mais perpendiculaires. On dit aux niais que c'était le résidu du blason des armoiries de la ville *de gueules au vaisseau à l'antique grée d'argent, le chef d'azur cousu de fleurs-de-lis d'or sans nombre;* mais en réalité, les initiés prétendaient arborer les

couleurs des domestiques de la maison d'Orléans; ils avaient l'habit rouge, la veste blanche, la culotte bleue, si ma mémoire me sert, et les galons au moins blancs et bleus.

M. de Lafayette, en présentant aux électeurs la cocarde tricolore, déclara qu'elle ferait le tour du monde, fatale prédiction qui peut s'accomplir par la faiblesse des rois. Le nôtre, continuant à la porter, occasionna des querelles; l'orage grossit, il éclata. J'arriverai trop tôt à ces affreuses journées.

Le 28, l'inquisition abolie par nos rois fut rétablie par l'Assemblée nationale sous le nom cauteleux de *Comité des recherches*. Son investigation pesa sur chaque famille; les délateurs la secondèrent, et on fut soumis à une torture morale que le meurtre physique tarda peu à suivre.

Le 29, le roi compléta son nouveau ministère, celui que la force lui imposait : aux *affaires étrangères*, le marquis de Montmorin; à l'*intérieur* (maison du roi), M. de Saint-Priest; à la *marine*, M. de La Luzerne; au *contrôle-général*, M. Necker; *garde des sceaux*, M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux; à la *guerre*, M. de La Tour-du-Pin Paulin; à la *feuille des bé-*

néfices, M. de Pompignan, archevêque de Vienne. Le prince de Beauvau entra comme simple ministre d'État. . . . .

Au 3 août, on égorge le maire de Saint-Denys; on enlève à Chantilly les vingt-sept canons donnés au grand Condé par Louis XIV, et au dernier des princes de ce nom par Louis XVI. Tout cela préludait à la scène du 5, à cette fameuse séance du soir, où les membres de l'Assemblée, saisis d'un délire sans exemple, s'empressent, à l'envi les uns des autres, de faire abandon de tous les droits et priviléges de leurs commettans. Aucun n'en échappa; tous disparurent dans la même proscription. Le vicomte de Noailles ouvrit le branle; il proposa l'universalité des charges publiques, de l'impôt, des mesures financières, la suppression des droits féodaux, des servitudes personnelles et corvées. Accordé. . . . .

Le vicomte Matthieu de Montmorency lui succède, et le premier gentilhomme français détermine l'abolition de tous les priviléges nobiliaires, l'appellation de tout Français aux honneurs, fonctions, dignités, etc. La vénalité des charges disparaît, cette conservatrice de l'intégrité de la

magistrature ; le clergé est dépouillé comme tous les autres, et, le lendemain, nous nous réveillâmes sur des ruines, nous qui, la veille, nous étions couchés dans un édifice antique, mais debout et entier.

La reine ressentit une douleur profonde de cette frénésie.

— Je suis étonnée, me dit-elle, que MM. de Noailles, d'Aiguillon et de Montmorency n'aient pas demandé le renversement du trône ; on le leur aurait accordé par acclamation ; au reste, il est prêt à crouler, n'ayant aucun appui.

On y venait à cette destruction de la plus ancienne monarchie de l'Europe. L'Assemblée décréta une chambre élective permanente, en opposition continuelle avec le roi : la guerre entre eux serait ouverte, flagrante. Les esprits sages demandaient deux chambres ; on ne les écouta pas.

Les orateurs se faisaient connaître presque par toutes les députations. Ce furent, à part le comte de Mirabeau, des députés obscurs qui prirent le premier rang. Je mets aussi hors de ligne l'abbé Maury, illustre déjà par de beaux discours, Cazalès, de Montlosier, de Clermont-

Tonnnerre, Malouet, Lally-Tolendal, les abbés de Montesquiou et Sièyes, MM. de Robespierre, Barnave, et une foule d'autres qui, en divers sens, remplirent le monde de leur renommée.

Tandis que, sous prétexte de régénérer la France, on arrivait à sa désorganisation complète, la famille royale éprouvait de sérieuses inquiétudes sur son existence. M. le comte d'Estaing commandait la garde nationale de Versailles. Tribun au petit pied, émule mesquin de M. de Lafayette, dévoré d'ambition, il voulait, par l'intrigue, se rendre important, conquérir la confiance du roi, celle de la reine, et parvenir à remplacer M. de Maurepas. Or, pour plaire à Marie-Antoinette qui souhaitait voir autour du château une force militaire capable de contenir des factieux, il parvint à engager la municipalité de Versailles à requérir la venue et la demeure d'un régiment. Celui de Flandre, ainsi appelé, accourut. De bons sentimens l'animaient. Pour les maintenir, on imagina de faire donner par les gardes-du-corps des fêtes aux officiers du régiment de Flandre, auxquelles on inviterait, en accession aux nouveaux principes, des subalternes, et peut-être même des soldats.

L'idée était heureuse; mais comme la fatalité est intraitable envers ceux qui lui sont voués, elle tourna cruellement tant contre la maison du roi que contre la famille royale.

On a dû remarquer le soin que j'ai mis à écarter de mes récits la partie purement historique, mais ici je change de mesure; les journées d'octobre ont eu trop d'influence sur le sort de la reine pour que j'emploie ma brièveté ordinaire. Je veux détailler les divers événemens qui les ont rendues si célèbres, donner à chaque acteur de ce grand drame la part de louange et de blâme qui lui revient, afin que justice soit faite; je serai sincère, la vérité guidera ma plume, et je n'appuierai mes allégations que sur des dépositions nombreuses des témoins entendus par le Châtelet de Paris. Mais auparavant il est nécessaire de rappeler les faits antérieurs, de décrire le lieu de la scène, et d'en désigner les principaux acteurs.

Le château de Versailles renfermait la famille royale, un domestique immense; on y logeait en outre cinq cents ménages étrangers à la maison. Le droit, par la charge ou la faveur, obtenait les appartemens. Cette belle demeure, toute

en magnificence, était accessible de cent côtés; de simples grilles fermaient les issues, plusieurs de celles-ci n'avaient même aucune clôture.

Les quatre compagnies des gardes-du-corps, le régiment des gardes-françaises, les Suisses, les gardes de la porte, composaient la maison militaire; une seule compagnie des gardes-du-corps restait en permanence, les autres, disséminées dans diverses villes et même assez éloignées, Amiens, Bauvais et Tours, ne pouvaient être d'aucun secours; les gardes-françaises venaient, par leur indiscipline flagrante, de se déclarer en état de rébellion depuis les journées de juillet dernier.

La ville de Versailles, à l'imitation de Paris, avait créé sa garde nationale, M. le comte d'Estaing en était le chef; troupe aveugle, vaine, mal composée, plutôt nuisible qu'utile.

Le régiment de Fandres, nouvellement arrivé, encore fidèle, mais déjà en voie de séduction, à laquelle les femmes perdues travaillaient aidées du vin et de l'argent que fournissait M. le duc d'Orléans, par preuves sur pièces au procès.

Tout cela formait le côté du roi; il était d'autant moins fort, que Louis XVI manquant d'é-

nergie, paralysait le zèle et le courage de ses défenseurs.

J'oublie un conseil bien intentionné et sans vigueur.

D'un autre part, le troisième ordre du royaume, dit le tiers-état, s'était rendu souverain sous le nom d'Assemblée nationale; le double vote, l'accession des deux tiers du clergé, d'un tiers de la noblesse, donnait une majorité imposante à ses délibérations. Derrière lui, soixante mille hommes de garde nationale parisienne, les trois quarts de la population de cette capitale, les gardes françaises, d'autres corps de ligne prêts à se débander, et en arrière une multitude de bandits, brigands, voleurs, banqueroutiers, gens de sac et de corde, devenus des *citoyens intéressans par leurs infortunes*, canaille furibonde, tapageuse, sanguinaire, intrépide, prête à tout oser, qu'on pouvait mettre en première ligne, faire agir, désavouer ou profiter de ses succès.

De plus, le premier prince du sang, prodiguant ses richesses dans l'espoir d'une récolte prochaine, semant beaucoup pour recueillir encore davantage, chef des francs-maçons, secte

alors redoutable par son étendue, ses mystères, son fanatisme, adorée d'une bourgeoisie stupide à force d'orgueil, qui l'ayant injuriée la veille, le portait aux nues le lendemain.

Cet autre Guise, ou plutôt ce nouveau Mayenne, avait autant de vices que Louis XVI de vertus. Timide, indécis, craignant de se montrer, tellement qu'il ne savait pas tirer parti des fautes du monarque son adversaire, il se serait assis certainement sur le trône s'il avait été à la hauteur de ses complices. Le premier alors était Necker; le second, Mirabeau; je les ai fait connaître; puis, pêle-mêle venaient les ducs d'Aiguillon, de Lauzun à cette époque duc de Biron; les sieurs de Genlis, de Latouche, Barnave, Pétion, Voidel, Louvet, Brissot, Pelletier Saint-Fargeau, Hérault de Séchelles, Robespierre, Montmorency, Danton, Duport, Dutertre, Fabre d'Églantine, Carra, Santerre, Marat, Saint-Hurugues, des gentilshommes dont je tais les noms par égard pour leurs familles; plus de cent députés, tous hardis, habiles, éloquens.

Les attaques premières avaient réussi, mais on craignait une surprise, un coup d'État imprévu; et depuis le fatal mémoire de M. Foulon,

les chefs du complot avaient peur, ils ne pouvaient concevoir la faiblesse du roi; dès lors ils voulurent mettre ce prince dans l'impossibilité de rien entreprendre. Il fallait pour cela le priver de toute force militaire et le surveiller de près : ceci était presque impraticable, en admettant le séjour à Versailles, lieu ouvert dont on partirait toujours à volonté.

Amener le roi à Paris et à demeure, serait s'en rendre maître. On commença par agiter les esprits; on les prépara à un acte extraordinaire, et on attendit le moment propice : la cour le prépara.

Le premier octobre 1789, jour d'éternel et pénible souvenir, la somptueuse salle de l'Opéra changée en salle de *banquet royal*, fut prêtée au gardes-du-corps pour y festoyer messieurs les officiers du régiment de Flandres, une députation des sous-officiers, et, je crois même, des gardes nationaux de la ville.

Cette salle admirable réunit dans la décoration et le théâtre et l'avant-scène; elle a quatre-vingts pieds de large, soixante-dix-huit de profondeur, et cinquante-huit d'élévation; des colonnades superposées en trois étages, des dômes sur une

des galeries, des arcades, le tout doré fond vert-émeraude, et illuminé par trois mille bougies; de riches tapis, des vases de porcelaine, de bronze, de porphyre, des statues de marbre, des bas-reliefs d'or et d'argent, des plafonds représentant les divinités du paganisme, font de cette salle un lieu de délices et d'enchantement.

Au milieu s'élevait en prodigieux fer à cheval, une table colossale, chargée de dormans en sables colorés, de cristaux, de pièces de vermeil, de fleurs, de porcelaine, mélanges flatteurs à la vue, des mets exquis venus des cuisines de la cour, la cave du roi ayant fourni les vins; et des décorations militaires, trophées d'armes, enseignes, drapeaux, devises chevaleresques, achevaient d'étourdir les têtes, de les surpendre et d'entraîner les cœurs.

La fête présentait un spectacle ravissant: outre le luxe du service, l'élégance de la décoration, la variété des habillemens, il fallait jeter un regard d'admiration sur les loges garnies de femmes magnifiquement parées, couvertes de diamans; de seigneurs de la cour dans toute la splendeur d'un costume que la plupart portaient pour la dernière fois; car dès les terreurs d'oc-

tobre l'émigration fit des progrès immenses, et ceux qui ne sortirent pas du royaume cessèrent presque tous de se montrer au Tuileries; des chœurs de musique jouaient des airs ravissans : *O Richard! ô mon roi! Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille! Peut-on affliger ce qu'on aime!* et autres chants applicables à la circonstance qui exaltaient les esprits.

Le vin coulait à flots. Les soldats du régiment de Flandre, admis au repas ou en recevant les débris, s'enflammèrent d'un délire royaliste. Les cris *vive le roi!* retentissaient de mille endroits à la fois, tant au-dedans qu'au-dehors de la salle. On avait illuminé la cour de marbre, et un grenadier, dans son enthousiasme, s'accrochant aux aspérités de la muraille, aux ornemens de sculpture, parvint à grimper en dehors jusque sous la fenêtre de Louis XVI, afin de lui exprimer de plus près son amour.

C'était un spectacle délicieux; j'en versais des larmes; je ne voyais autour de moi que des physionomies satisfaites, que des sentimens en harmonie avec les miens : on allait çà et là, riant, jubilant, louant le roi, la reine, leur famille, souhaitant à ces personnes augustes le bonheur

qu'elles méritaient; une foule joyeuse encombrait le théâtre, les avenues; ses vivats répondaient aux acclamations des convives.

Tout-à-coup des fanfares retentissent; un cri de dévouement part de chaque bouche; ceux qui sont à table se lèvent spontanément, chacun le verre en main, le bras tendu, l'autre main posée sur l'épée, et répètent avec chaleur le serment religieusement tenu depuis par ces gardes héroïques, de vivre et de mourir pour la défense de la famille royale. Qui occasionnait ce transport? La présence inattendue de LL. MM., de leurs enfans, de leurs proches, et de ceux qui n'avaient pas quitté le sol français; le roi en costume de cour, la reine, magnifiquement parée, tenant par la main S. A. R. la jeune Madame, et portant dans ses bras M. le Dauphin, qui, charmé de tant d'appareil, laissait voir sa naïve allégresse.

Louis XVI était calme et gai. Marie-Antoinette rayonnait de contentement; elle voyait au-delà de cette soirée; ses yeux surtout tardèrent peu à s'apercevoir que plusieurs gardes nationaux avaient retourné leur cocarde tricolore, parce que le derrière, étant blanc, convenait mieux au but de la fête. Je sais que des femmes du châ-

teau, que des dames du palais, je fus du nombre, distribuèrent des rubans blancs, des nœuds de cette candide couleur à qui en demanda; hélas! ce jour-là et le suivant nous rêvâmes délicieusement la restauration complète de la monarchie.

La famille royale fit deux fois le tour de la table; et en sa présence le délire parvenu à son comble, les sermens tant répétés, les effusions, les offres de service, la circonspection forcée des uns, le besoin général d'exprimer tout ce qu'on ressentait, tout se réunit pour rendre cette fête agréable au trône et menaçante à la révolution.

Au milieu de cette allégresse universelle, lorsque tous, selon moi, devaient la partager, j'aperçus dans la partie la moins éclairée de la salle un simple chasseur de Flandre, immobile, penché, contre une colonne; sombre, silencieux, tantôt il lançait des regards mélancoliques vers les groupes joyeux de ses camarades; tantôt il cachait sa tête dans ses mains comme pour dissimuler ses profondes émotions.

Cette pantomime m'intrigua; qu'avait ce soldat pour s'isoler ainsi, pour manifester plutôt des remords que du chagrin? Je le désignai à

M. de Miomandre, officier au régiment de Royal-Turenne, qui s'attacha à lui, le suivit quand il quitta brusquement sa place, et à travers la salle, les autres pièces et le grand vestibule. Là, cet homme se croyant seul, poussa des soupirs, gémit, pleura, se qualifiant de traître! d'infâme!

— Qui avez-vous trahi? lui demanda M. de Miomandre; avez-vous des peines particulières? avouez-les; tout est excusable dans un jour comme celui-ci : je vous obtiendrai le pardon!

— Ah! mon officier! je n'ai besoin de rien... un poids affreux m'oppresse; c'est la mort qu'il me faut! je la mérite d'ailleurs.

Il dit ces mots avec tant d'effusion, que le comte de Miomandre, touché d'intérêt, cherche à le rassurer, sollicite sa confiance, lui faisant luire un espoir assuré. Cet homme se tait, pleure, sanglote; sa pantomime devient effrayante, ses traits se sont décomposés; il porte alentour des regards pleins d'inquiétude, d'effroi, de douleur; enfin, d'une voix basse, entrecoupée :

— Oh! dit-il, les infâmes!..... cette brave maison du roi!..... et je les aiderais!..... je suis un misérable!..... Sachez, monsieur, qu'on exige......

— Quoi? reprend M. de Miomandre, de plus en plus étonné.

— Ce scélérat de commandant et d'Orléans.....

Il s'arrête : chacune de ses paroles va avoir la valeur d'un trésor! un royaliste fidèle les épie. Mais voici des inconnus qui s'approchent; ils paraissaient surveiller de loin le chasseur, qui, perdant la tête, tire son sabre et se blesse.

— A moi du Verger! à moi mes amis! crie M. de Miomandre qui voudrait éclaircir ce que présente de mystérieux la conduite de cet insensé; mais d'autres personnes arrivent, saisissent le soldat dont le sang coule avec violence; on l'emporte au corps-de-garde voisin sur un matelas : M. de Miomandre, son ami M. d'Aguesseau, auquel il a dit succinctement ce qui est, demeurent là pour lui prodiguer des secours.

Alors d'autres acteurs surviennent, des chasseurs des Trois-Évêchés, camarades du blessé; ils l'entourent, l'injurient, le frappent à coups de talons de botte; et en l'appelant *mauvais sujet, ivrogne, débauché*, achèvent de lui ôter la vie. Le malheureux périt avec son secret.

Ce fut en vain que ces messieurs s'adressèrent

au duc de Villeroy, au marquis de Montmorency, colonel du régiment de la victime, et leur dénoncèrent ce crime commis sous leurs yeux; aucun de ces seigneurs ne voulut se charger de la responsabilité d'une enquête. La frayeur des assassins les rendit insensibles au sort de l'immolé, et cet événement si digne d'être éclairci, passa au nombre des épisodes sanglans des prochaines journées.

La fête cependant, que ceci ne troubla point, se prolongea bien avant dans la nuit; la reine rentra heureuse dans son appartement, où elle reçut nos félicitations; nous crûmes toutes la révolution vaincue; cette union des gardes nationales, du corps et du régiment de Flandre, nous en donnait l'assurance.

Qu'avait-on à craindre désormais?

Le lendemain on déjeûna à l'hôtel des Gardes, c'était un vendredi, jour néfaste; le samedi au soir je partis pour Paris, où je devais passer le dimanche.

Le 4 au matin, avant d'aller à la messe, madame Garland, ma cordonnière, m'apporta des souliers; c'était une bonne créature, bien pensante, point démocrate, et déjà on remarquait

ces nuances d'opinion ; en entrant elle me dit :

—Ah ! madame la comtesse, ce qu'on prétend, est-ce vrai, que jeudi et vendredi MM. les gardes-du-corps ont foulé aux pieds la cocarde nationale, qu'on a crié à leur *orgie* (signalons le mot), *à bas la nation, à bas l'Assemblée, un roi seul, rien qu'un roi ?*

Je me récriai d'abord contre l'épithète *orgie*, puis je racontai la vérité.

—Il serait à propos de la faire connaître, car dans tout Paris on appelle les bourgeois aux armes pour la conservation des droits ; je ne sais ce que c'est, mais enfin si nous avons des droits, il ne faut pas se les laisser enlever.

Si une femme raisonnable tenait un pareil discours, que devait-ce être du reste de la population ? Des énergumènes, des orateurs soldés employèrent toute cette journée du dimanche 4 octobre à préparer les esprits ; on vit particulièrement Camille Desmoulins, Saint-Just, Le Bas, Collot d'Herbois, Danton, Saint-Hurugues, La Théroigne, au Palais-Royal, dans les cours, le jardin, les galeries, monter sur des chaises ou des tables, haranguer la multitude, mentir, exagérer, calomnier.

Déjà, et sous des habits de femme, MM. d'Aiguillon, de Biron, Lameth et consorts, parcoururent les faubourgs, les tavernes, les guinguettes, en appelant aux armes, en provoquant les héros du 14 juillet; des gardes françaises les secondèrent. Bientôt des groupes se forment, la terreur s'organise, on poursuit au péril de leur vie ceux qui à la cocarde blanche auraient substitué la cocarde noire; ce sont des ennemis du peuple car ils sont les amis du roi.

A mesure que l'agitation croissait, les personnes bien intentionnées venaient m'en instruire; je calculais tout, et à la nuit tombante, le désir de prévenir la reine me ramena à Versailles. Je vis sur les places, dans les grandes rues, le long des quais et des Champs-Elysées, une multitude hostile, vociférant des imprécations contre Marie-Antoinette; à la porte de la Conférence, j'aperçus un homme attaché à l'office de M. le duc d'Orléans qui, en habit bourgeois, ameutait la populace; je le connaissais bien, son frère avait été mon maître-d'hôtel; cela acheva de me faire pleinement connaître le chef réel des mouvemens séditieux.

Je trouvai la reine fort émue, diverses lettres

l'avaient prévenue de ce que je venais lui confirmer; d'ailleurs une sortie violente du comte de Mirabeau à l'Assemblée nationale avait déchiré le voile. L'audacieux, à la suite d'une réplique hardie d'un royaliste qui demandait que l'on signât les dénonciations, et que l'on fît connaître qui provoquait les troubles, s'était mis à dire :

« Je regarde comme souverainement impo-»litique la dénonciation qui vient d'être provo-»quée; cependant, si l'on persiste à la réclamer, »je suis prêt, moi, à fournir tous les détails, et »à les signer; mais auparavant je demande que »l'assemblée déclare que la personne du roi est »seule inviolable, et que tous les autres individus »de l'État, quels qu'ils soient, sont également »sujets et responsables devant la loi.»

Puis moins haut, mais assez pour être entendu de tous ses voisins :

« *C'est la reine et le duc de Guiche que je dé-»noncerai.* »

Tant d'insolence inquiétait S. M.; elle m'interrogea sur Paris, sur ce que j'avais vu, appela MM. de Montmorin et Saint-Priest, me fit répéter

mes renseignemens devant eux; ils sourirent. Je ne compris pas d'abord la cause de leur hilarité tranquille, il ne leur plut pas de me la faire connaître; depuis je l'ai sue; ils traitaient en ce moment avec M. de Lafayette, qui, zélé au fond, promettait des merveilles; il répondait surtout de Paris, que rien n'ébranlerait tant que lui aurait le commandement et la confiance de la bourgeoisie armée; aussi à tous les détails que je donnais, M. de Montmorin en se frottant les mains, s'en allait, disant :

Bruit de canaille,
Feu de paille.

M. de Saint-Priest, visiblement inquiet, malgré son sourire, se taisait; ils se retirèrent. La reine alors me dit :

— Certainement le comte d'Estaing va venir, ne lui laissez rien ignorer de vos nouvelles.

Peu après ce seigneur parut, je lui fis signe, il s'approcha de moi; je parlai, il m'écouta, puis allant à la reine :

— Sa Majesté a sans doute entendu madame d'Adhémar, je voudrais que les brigands de Paris nous fissent une visite, je me charge de les dé-

goûter de l'envie de reparaître une autre fois.

— Mon Dieu, monsieur le comte, dit la reine, vous êtes donc bien certain de votre monde?

— Comme de moi-même, madame; et pourvu que le roi choisisse bien son conseil, cette bourrasque ne se changera pas en tempête.

Marie-Antoinette comprenant le sens de ces paroles, en éprouva de l'impatience, un regard rapide me l'exprima; M. d'Estaing alla se pavaner auprès du roi et faire la grande roue selon son usage; la reine dès qu'il se fut éloigné me dit:

— L'insupportable ambitieux! c'est l'important hanté sur Tartufe.

— La reine se méfierait donc de lui?

— Hélas! qui est digne de ma confiance parmi ces hommes avides de faveur et de crédit?

Elle aurait ajouté autre chose à cette ouverture, lorsque le comte Alexis de Fersen se présenta. Ce gentilhomme suédois unit à beaucoup de grâce une amabilité peu commune; il a d'ailleurs plus que de l'esprit, son caractère touche au génie, hardi, fier, éloquent, tout en ressources, en inventions utiles, il secourait la reine, et du profond respect qu'elle lui inspirait, de son dé-

voument sans borne pour elle, on n'a pas craint d'en faire de l'amour, on a même osé parler de réciprocité; assertion calomnieuse comme tant d'autres. M. de Fersen, à l'exemple des grands cœurs, dès qu'il vit la reine malheureuse, sentit redoubler son attachement pour cette auguste princesse, il ne voulut plus la quitter; il lui demeura fidèle, lorsque tant d'autres comblés de ses bienfaits l'abandonnaient; je me plais à lui rendre la justice qui lui est due, et à le peindre tel que je l'ai vu.

La reine aimait ses manières chevaleresques; elle trouvait de l'attrait à rencontrer dans un étranger, ce qu'elle avait de la peine à trouver dans un Français. L'agrément de ses manières, le piquant de sa conversation, cet entraînement que décide toujours une belle figure, lui faisaient préférer la compagnie de M. de Fersen, dénué d'ailleurs de prétentions, d'ambition, d'avidité, à celle de gens qui ne cherchaient à lui plaire que pour la pressurer ou la dominer.

Lorsque je le vis venir, je m'éloignai sans affectation. La reine me rappela peu de minutes après :

— M. de Fersen, me dit-elle, a tout vu et en-

tendu comme vous; on pousse le peuple à nous demander du pain, comme si j'en cachais dans les plis de ma robe; il n'en manque pas d'ailleurs, mais on effraie les boulangers, ils fuient et n'osent travailler; il y a une menée infernale là-dessous. Le roi doit prendre un parti prompt, sage, ferme, sinon tout sera perdu.

Il y avait ce soir-là affluence au cercle, des cocardes blanches et noires à foison; les enthousiastes promettaient des prodiges; puis à mesure que le bruit de la nouvelle insurrection se répandait, certains enlevaient avec dextérité de leurs chapeaux le signe proscrit, d'autres allaient se coucher, on ne les revit plus. Les femmes firent meilleure contenance; néanmoins, au moment de la retraite de la reine, elle s'étonna du peu de monde qui était demeuré.

Comme je prenais congé: — Allez à Paris passer ces jours-ci, me dit cette excellente princesse.

— Ah! madame, répondis-je, Paris pour moi est où vous êtes.

— Ne vous exposez pas, ne compromettez pas votre mari.

Je fis une révérence, et mes regards annoncèrent que le lendemain me reverrait à ma place.

En rentrant chez moi, on me remit un billet ainsi conçu :

« Tout est perdu, madame la comtesse, ce so-» leil est le dernier qui se couchera sur la monar-» chie, demain elle n'existera plus, il y aura un » autre chaos, une anarchie sans égale. Vous sa-» vez tout ce que j'ai tenté pour imprimer aux » affaires une marche différente, on m'a dédaigné, » aujourd'hui il est trop tard. J'ai voulu voir l'ou-» vrage qu'a préparé *le démon* Cagliostro, il est in-» fernal; tenez-vous à l'écart, je veillerai sur » vous; soyez prudente, et vous existerez après » que la tempête aura tout abattu. Je résiste au » désir que j'ai de vous voir, que nous dirions-» nous? vous me demanderiez l'impossible; je ne » peux rien pour le roi, rien pour la reine, rien » pour la famille royale, rien même pour M. le » duc d'Orléans, qui triomphera demain, et qui, » tout d'une course, traversera le Capitole pour » trébucher du haut de la roche tarpéienne. Ce-» pendant, si vous teniez beaucoup à vous ren-

» contrer avec un vieil ami, allez à la messe de
» huit heures, aux Récollets, et entrez dans la se-
» conde chapelle à main droite.

» J'ai l'honneur d'être...

» Comte de SAINT-GERMAIN. »

A ce nom déjà deviné, un cri de surprise m'échappa; lui encore vivant, lui qu'on faisait mort dès 1784, et dont je n'avais plus entendu parler depuis longues années, reparaissait tout-à-coup, et en quel moment, à quelle époque? pourquoi venait-il en France, ne devait-il donc jamais en finir avec l'existence, car je connaissais des vieillards qui l'avaient vu portant sur ses traits quarante à cinquante ans, et cela dès le commencement du dix-huitième siècle.?

Il était une heure de nuit, lorsque je lisais sa lettre; celle du rendez-vous était matinale, je me couchai; je dormis peu, des songes affreux me tourmentèrent, et dans leur hideuse bizarrerie, je vis l'avenir sans toutefois le comprendre. Aux approches du jour, je me levai harassée; j'avais commandé à mon premier valet de chambre du café très fort, j'en pris deux tasses qui me ranimèrent. A sept heures et demie, je fis avancer

une chaise à porteur, et suivie de mon grison de confiance, je me transportai aux Récollets.

L'église était déserte, je postai mons Laroche en sentinelle, et j'entrai dans la chapelle désignée; peu de temps après, et comme à peine je me recueillais devant Dieu, voici venir un homme... C'était lui en personne... oui, lui avec le même visage de 1760, tandis que le mien s'était chargé de rides et de marques de décrépitude... J'en demeurais frappée; lui me sourit, s'avança, prit ma main et la baisa galamment; j'étais si troublée, que je le laissai faire malgré la sainteté du lieu.

— Vous voilà, dis-je, d'où sortez-vous?

— Je viens de la Chine et du Japon.

— Ou plutôt de l'autre monde!

— Ma foi! à peu près; ah! madame, *là-bas* (je souligne l'expression), rien n'est aussi singulier que ce qui se passe ici. Comment arrange-t-on la monarchie de Louis XIV? Vous qui ne l'avez vu n'en pouvez faire la comparaison, mais moi...

— Je vous y prends, homme d'hier!

— Qui ne connaît pas l'histoire de ce grand règne? Et le cardinal de Richelieu, s'il revenait... il en deviendrait fou; quoi, le règne de la canaille!

Que vous disais-je, ainsi qu'à la reine, que M. de Maurepas laisserait perdre tout, parce qu'il compromettait tout : j'étais Cassandre, un prophète de malheur, où en êtes-vous ?

— Eh ! monsieur le comte, votre sagesse sera inutile.

— Madame, qui sème du vent, recueille des tempêtes; Jésus l'a dit dans l'Évangile, peut-être non pas avant moi, mais enfin ses paroles restent écrites, on n'a pu que profiter des miennes.

— Encore...! dis-je, en essayant de sourire; mais lui sans répondre à mon exclamation :

— Je vous l'ai écrit, *je ne peux rien, j'ai les mains liées par plus fort que moi*, il y a des périodes de temps où reculer est possible, d'autres où quand IL a prononcé l'arrêt il faut que l'arrêt s'exécute : *nous entrons dans celle-là.*

— Verrez-vous la reine?

— Non, elle est dévouée.

— Dévouée ! à quoi ?

— A LA MORT !

Oh ! cette fois je ne pus retenir un cri, je me soulevai sur mon siége, mes mains repoussèrent le comte, et d'une voix tremblante :

— Et vous aussi ! vous, quoi ! vous aussi !

— Oui, moi, moi, comme Cazotte.

— Vous savez...

— Ce que vous ne soupçonnez même pas. Retournez au château, allez dire à la reine de prendre garde à elle, que ce jour lui sera funeste; il y a complot, préméditation de meurtre.

— Vous me remplissez d'épouvante, mais le comte d'Estaing a promis....

— Il aura peur et se cachera.

— Mais M. de Lafayette...

— Ballon gonflé de vent, à l'heure qu'il est on détermine ce qu'on fera de lui, s'il sera instrument ou victime; à midi tout sera décidé.

— Monsieur, dis-je, vous pourriez rendre de grands services à nos souverains si vous le vouliez.

—Et si je ne peux pas?

—Comment?

— Oui, si je ne peux pas; je croyais n'être point entendu. L'heure du repos est passée, les arrêts de la providence doivent recevoir leur exécution.

— En définitive, que veulent-ils?

— La ruine complète des Bourbons; on les chassera de tous les trônes qu'il occupent, et en

moins d'un siècle ils rentreront dans le rang de simples particuliers dans leurs diverses branches.

— Et la France ?

— Royaume, république, empire, état mixte, tourmenté, agité, déchiré; de tyrans habiles, elle passera à d'autres ambitieux sans mérite; elle sera divisée, morcelée, dépecée; et ce ne sont point des pléonasmes que je fais, les temps prochains ramèneront les bouleversemens du Bas-Empire; l'orgueil dominera ou abolira les distinctions, non par vertu mais par vanité; c'est par vanité qu'on y reviendra. Les Français, comme les enfans, jouent à la poucette et à la fronde, joueront aux titres, honneurs, cordons; tout leur sera hochet, jusqu'au fourniment de garde nationale; des gens de grand appétit dévoreront les finances. Quelque cinquante millions forment aujourd'hui un déficit au nom duquel on fait la révolution; eh bien, sous le dictatorat des philanthropes, des rhéteurs, des beaux diseurs, la dette de l'État dépassera plusieurs milliards.

— Vous êtes un terrible prophète; quand vous [illegible]-je ?

— Encore cinq fois, ne souhaitez pas la sixième (1).

J'avoue qu'une conversation si solennelle, si lugubre, si terrifiante, m'inspirait peu d'envie de la continuer; M. de Saint-Germain me pesait sur le cœur comme cauchemar; il est étrange combien nous changeons avec l'âge, combien nous voyons avec indifférence, dégoût même, ceux dont la présence nous charmait autrefois. Je me trouvai en ce cas dans la circonstance présente; d'ailleurs les périls présens de la reine me préoccupaient, je n'insistai pas assez auprès du comte, peut-être en le sollicitant il serait venu vers elle; il y eut un temps de silence, et lui reprenant la parole :

— Que je ne vous retienne pas plus tard, il y a déjà de l'agitation dans la ville, je suis comme Athalie, , *j'ai voulu voir, j'ai vu*; main-

(1) J'ai revu M. de Saint-Germain, et toujours à mon inconcevable surprise, à l'assassinat de la reine, aux approches du 18 brumaire, le lendemain de la mort de M. le duc d'Enghien, en 1815 dans le mois de janvier, et la veille du meurtre de M. le duc de Berri. J'attends la sixième visite, quand Dieu voudra.

(Note écrite de la main de madame la comtesse, attachée par une épingle au manuscrit original, et datée du 12 mai 1821. Elle est décédée en 1822.)

tenant je vais reprendre la poste et vous quitter; j'ai un voyage à faire en Suède; un grand crime s'y prépare, je vais tenter de le prévenir; S. M. Gustave III m'intéresse, il vaut mieux que sa renommée.

— Et on le menace?

— Oui; on ne dira plus heureux comme un roi, ni comme une reine surtout.

—Adieu donc, monsieur. En vérité je voudrais ne pas vous avoir entendu.

— Ainsi nous sommes gens de vérité, on accueille des trompeurs, et fi! à qui dit ce qui sera. Adieu, madame, au revoir.

Il s'éloigna, je restai ensevelie dans une méditation profonde, ne sachant si je devais ou non instruire la reine de cette visite; je me déterminai à attendre la fin de la semaine et à me taire si celle-ci était féconde en malheurs. Je me levai enfin, et lorsque je retrouvai Laroche, je lui demandai s'il avait vu le comte de Saint-Germain à son passage.

— Le ministre, madame?

— Non, il est mort depuis long-temps, l'autre.

— Ah, l'habile escamoteur, non, madame; est-ce que madame la comtesse l'a rencontré?

— Il vient de sortir tout à l'heure, il a passé contre vous.

— Il faut que je sois distrait, car je ne l'ai pas aperçu.

— C'est impossible, Laroche, vous vous amusez.

— Plus les temps sont mauvais et plus j'ai de respect pour madame.

— Quoi! à cette porte, là, près de vous, il n'a point passé?

— Ce n'est point ce que je nie, mais il n'a pas frappé mes yeux.

Il s'était donc rendu invisible, je m'y perdais. Je quittai l'église, il ne m'avait pas trompé; je reconnus que la populace de Versailles se montrait agitée, ce n'était rien encore; je fis la rencontre de M. de Cazalès, il vint à moi, et sa politesse exquise s'inquiéta de ma santé, puis il me parla de la reine.

— Ah! madame, combien est grand le nombre de ses ennemis! que leur a-t-elle fait?

— Du bien.

— C'est un tort envers des méchans; ils ne pardonnent pas à qui les force à la reconnaissance.

Cette pensée me frappa par sa justesse; elle est la contre-partie de cette excuse de l'égoïsme, et pensée si poétiquement par Racine :

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.

De là nous en vînmes aux circonstances du jour.

— Qu'en pensez-vous? dis-je.

— Il faut voir.

— Et attendre, n'est-ce pas? les scélérats ont moins de patience; ils agissent.

— Croyez-vous, madame, que si le roi daignait nous demander son appui, nous ne volerions pas à son ordre? que pouvons-nous? on nous neutralise, on nous paralyse, et le temps viendra où on blâmera notre inaction. Un roi dont on menace la couronne doit d'une main l'enfoncer sur sa tête, et de l'autre tirer son épée; oui, quand l'épée du roi est dans le fourreau, le sujet ne sort la sienne qu'avec nonchalance; on prêche d'exemple, c'est la meilleure éloquence.

En ce moment, à notre surprise sans pareille, nous vîmes à deux pas de nous M. de C..... L...., vêtu en domestique, à la livrée de M. le

comte de Bourbon; son déguisement ne le cachait pas si bien que je ne pusse le reconnaître, ainsi que M. de Cazalès, aussi c'était une des âmes damnées de M. le duc d'Orléans; il put s'imaginer que nous ne l'avions pas aperçu, il continua sa route.

Quant à nous, un regard adressé et rendu peignit notre étonnement.

— Eh bien, monsieur !

— Eh bien, madame, celui-là vient en piqueur à la piste de la bête, assurément. Je cours à l'assemblée, où peut être je servirai le roi.

— Je vais me ranger auprès de la reine; faisons notre devoir, et puis advienne que pourra.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LES JOURNÉES D'OCTOBRE 1789.

Comme j'achevais de causer avec M. de Cazalès, nous vîmes passer un groupe de pauvres auxquels les curés, ce même matin, distribuaient en forme d'aumône le reliquat des dépenses de la fête des gardes-du-corps. Cette œuvre pieuse fut en pure perte ; l'argent donné à ces misérables servit à les faire boire, et ils se rangèrent, le soir, du parti de nos ennemis.

J'entrai de très bonne heure chez la reine ; elle me parut moins agitée que la veille. J'en

sus bientôt la cause : le marquis de Lafayette venait d'écrire à M. de Saint-Priest, et, comme j'ai eu copie de cette lettre, je l'insère dans ce récit :

« MONSEIGNEUR,

» M. le duc de La Rochefoucauld vous aura dit » l'idée qu'on avait mise dans la tête des gre- » nadiers d'aller cette nuit à Versailles. Je vous ai » mandé de n'être pas inquiet, parce que je » comptais sur leur confiance en moi pour dé- » truire ce projet, et je leur dois la justice d'a- » jouter qu'ils avaient compté m'en demander la » permission, et que plusieurs croyaient faire » une démarche très simple et qui serait ordonnée » par moi. Cette velléité est entièrement termi- » née par les quatre mots que je leur ai dits, et il » ne m'en est resté que l'idée des ressources iné- » puisables des cabaleurs.

» Vous ne devez regarder cette circonstance » que comme une nouvelle indication de mau- » vais desseins, non comme un danger réel.

» Envoyez ma lettre à M. de Montmorin.

» On avait fait courir la lettre dans toutes les » compagnies des grenadiers, et le rendez-vous

» était pour trois heures à la place Louis XV. »

Suivaient les formules d'usage.

Lorsque j'eus achevé cette lecture, la reine se mit à dire avec satisfaction :

— Il y a répit.

Je ne saurais exprimer combien ce peu de mots me fit mal. Une aussi grande princesse s'applaudir, non de sa tranquillité complète, mais d'un délai mis à l'exécution du crime! Je ne voulais pas lui enlever des minutes de repos, trop certaine qu'il serait troublé avant sa dernière heure; néanmoins je proposai des mesures de prudence. La reine alors, avec une sorte d'impatience qui ne lui était pas ordinaire, me répondit :

— Mais il y a répit, faut-il que je le répète? Laissez-moi respirer pendant quelques jours.

Je me tus ; au même instant M. de Fersen entra. Lui aussi venait de Paris à franc étrier; il avait suivi le premier bataillon de femmes insurgées.

— J'ai pris part, dit-il, à la révolte, afin de la bien connaître. J'ai marché sur l'Hôtel-de-Ville; nous nous en sommes emparés ; MM. de

Lafayette et Bailly ont perdu la tête ; la garde nationale se rassemble, elle n'a qu'un seul cri : aller à Versailles !

— Et quand? dit la reine, pâlissant malgré sa haute énergie.

— Tout à l'heure, madame, sans répit.

A ce mot employé par Marie-Antoinette, mais en sens inverse, S. M. me regarda avec l'expression du désespoir. Je me retournai pour cacher mes yeux remplis de larmes; je reconnus combien M. de Saint-Germain, personnage inexplicable, m'avait dit vrai; la suite ne démontra que trop la réalité de sa prophétie. En attendant je dois m'attacher à raconter les événemens des lundi 5 et mardi 6 octobre 1789.

Les factieux, enchantés du prétexte que la cour leur fournissait, se décidèrent à porter le dernier coup. En conséquence, on intima aux boulangers l'ordre de ne plus chauffer leurs fours. Le pain manqua sans famine. Un de ces ouvriers, moins lâche ou plus honnête, ayant servi ses pratiques, on le pendit à un réverbère. Il dut la vie à M. de Gouvion, qui coupa la corde, au péril de sa propre vie.

Le 5, vers sept heures du matin, une jeune

et jolie fille, la Louison, ainsi la nommait-on, entra dans un corps-de-garde avec une vingtaine de ses compagnes, en chassa les bourgeois, s'empara du tambour, et parcourut le faubourg Saint-Antoine et les quartiers adjacens dans le faubourg Saint-Marceau. Une créature perdue commença l'émeute, et, vers le Palais-Royal, le soin de troubler la paix publique fut dévolu à la Liégeoise Théroigne.

On la vit vêtue en amazone, coiffée d'un chapeau rond retroussé par un panache tricolore, ayant des pistolets à sa ceinture et un sabre à la main, aller et venir dans le jardin, sous les arcades, sur la place du Palais-Royal, le long des rues Saint-Honoré, Richelieu, Croix-des-Petits-Champs. Un nègre colossal qui appartenait au duc d'Orléans, un certain baron Thiénot ou Théniot, à sa solde, lui servaient d'aides-de-camp.

Mon maître-d'hôtel, homme prudent et loyal, vit, à sa grande surprise, sortir soudainement d'une maison qui communique au Palais-Royal dans la rue Saint-Honoré, trente ou quarante hommes habillés en poissardes, en cuisinières, en bourgeoises, qui se dispersèrent dans divers

groupes, où ils ne furent pas les moins ardens à pérorer. Il me conta ce fait; je lui dis qu'il devait en déposer. Alors la frayeur le prit, surtout après qu'il eut eu une longue conférence avec son frère employé, ai-je-dit, chez S. A. S. Le résultat de cette causerie fut son congé que mon maître-d'hôtel prit par lettre. Je ne le revis plus, et l'ayant fait demander, on me fit répondre qu'il était passé en Amérique.

J'ai eu depuis la certitude que le malheureux n'a pas été aussi loin ; il est mort. Que son sang retombe sur qui crut utile de le verser!

Les compagnies de la garde nationale furent attaquées vigoureusement par les femmes qui, riant, chantant, les cajolant, les embrassant, couvrirent leurs fusils de fleurs, de guirlandes, de rubans aux trois couleurs, et ainsi les repoussèrent jusque sur la place de Grève. Une porte de l'Hôtel-de-Ville leur ayant été livrée, elles y pénétrèrent, envahirent les salles, notamment celle du conseil, et gênèrent les délibérations.

Le maire, hors de lui, ne savait comment se faire obéir. La révolte autour de lui prenait l'apparence du patriotisme, du sans façon, du

respect tout ensemble, de la gaieté, quand il le fallait; mais on demandait du pain,.. du pain dont on manquait, du pain qu'on trouverait uniquement à Versailles. Or, M. Bailly devait donner à la milice bourgeoise l'ordre de marcher sur Versailles.

— Pourquoi faire?

— Nous voulons parler au roi, perdre la reine, et sauver l'assemblée des attentats dont elle sera le but.

Les compagnies de grenadiers arrivaient sur la place, les quais, les rues; elles prenaient poste militaire, l'arme au bras, la baïonnette au bout du fusil déjà chargé, l'attitude devenait menaçante; M. de Lafayette, monté sur son éternel cheval blanc, se tenait immobile, sourd aux clameurs de la populace, aux exhortations des femmes, lorsqu'un superbe jeune homme vêtu en grenadier (qu'on désigna ensuite, mais à tort, l'identité ne fut pas constatée, et on ne put le retrouver soit pour la punition, soit pour la récompense); ce jeune homme, dis-je, vient à M. de Lafayette; cinq ou six de ses camarades ont l'air de faire corps avec lui; mais il parle seul: « Mon » général, dit-il, nous sommes députés par les

» six compagnies de grenadiers; nous ne vous » croyons pas un traître, mais nous croyons que » le gouvernement trahit. Il est temps que tout » ceci finisse; nous ne pouvons tourner nos » baïonnettes contre des femmes qui nous de» mandent du pain. Le comité des subsistances » malverse ou est incapable d'administrer son » département. Dans les deux cas, il faut le » changer. Le peuple est malheureux; la source » du mal est à Versailles; il faut aller chercher le » roi et l'amener à Paris; il faut exterminer le » régiment de Flandre et les gardes-du-corps qui » ont osé fouler aux pieds la cocarde nationale. » Si le roi est trop faible pour porter la couronne, » qu'il la dépose, nous couronnerons son fils; on » nommera un conseil de régence, et tout ira » mieux. »

Surpris de ces paroles audacieuses dont il comprenait tout le danger, M. de Lafayette reconnut qu'on le jouait, qu'un complot était ourdi, et il se hâta de répondre au militaire-bourgeois qui s'annonçait avec tant d'arrogance:

— Vous avez donc le projet de faire la guerre

au roi et de le forcer à nous abandonner?

Ce tableau, présenté inopinément, n'ébranla pas le grenadier, qui répliqua :

— Mon général, nous en serions bien fâchés, car nous l'aimons beaucoup; il ne nous quittera pas... Si pourtant il se préférait à la patrie, nous avons le dauphin.

— Quant à moi, reprit le marquis, je suis anéanti de ce que vous me dites, et je ne me sens pas la force d'entrer en lutte contre le roi.

— Nous donnerions pour vous jusqu'à la dernière goutte de notre sang; mais le peuple est malheureux; la source de son mal est à Versailles; il faut aller chercher le roi; il le faut, le peuple le veut.

Après cette allocution impérieuse, celui qui l'a prononcée se retire; MM. de Lafayette et Bailly cherchent à ramener le calme; ils se savent sans pouvoir pour un tel acte; ils frémissent à la vue de la responsabilité qu'ils vont encourir. Nul ne s'imagine le roi tel qu'il est, mais bien tel qu'il doit être. Il combattra, et la guerre civile sera allumée. Ils parlent en ces termes à la multitude; mais elle a sa réplique toute prête dont elle ne sort pas : *Du pain! à Versailles! à Versailles! du*

point! Le roi! il faut le roi? Qu'est-ce que la commune dont M. de Lafayette nous parle? Le peuple seul est souverain; il commande; ses délégués lui doivent obéir. Que celui-là parle; nous le voulons.

On avait tant imbu ces gens de leur royauté prétendue que la leur dénier ne se pouvait plus. D'ailleurs, à chaque minute de nouveaux attroupemens se formaient et se rendaient à l'Hôtel-de-Ville. Depuis trois jours tous les serruriers de Paris, payés par les agens de M. le duc d'Orléans, qui naguère au 12 juillet avaient soldé d'autres factieux (144e témoin), ne confectionnaient que des piques; aussi des piques armaient la plupart des rebelles. Ils avaient pillé environ huit cents fusils dans l'Hôtel-de-Ville; le reste portait des faux retournées, des haches, des sabres, des bâtons, jusqu'à d'antiques hallebardes, de vieux mousquets.

Toute cette tourbe vociférait des horreurs contre la reine. Elle était déjà ivre, car l'argent ne manquait pas. Je tiens de M. le chevalier de La Mothe (49e témoin), ancien garde du roi et inspecteur des chasses de feu M. le duc d'Orléans, qu'il avait vu jeter des écus par les fené-

très du Palais-Royal, où logeaient S. A. S. et ses enfans. Ce même chevalier m'a certifié le fait du grand nègre distributeur, dont j'ai parlé plus haut.

Le tocsin sonnait la grande volée au beffroi et à tous les clochers de la ville dont on s'était emparé; ce bruit terrible augmentait l'effervescence. On se presse autour du général; on lui ordonne de partir, il résiste; il est pâle, atteré; il veut rentrer dans l'Hôtel-de-Ville, on s'y oppose; on prend son cheval par la bride, on le pousse en avant; c'est un moment affreux. D'autres forcenés dictent leurs volontés aux électeurs. Le maire tremble; enfin il cède, et la violence lui arrache l'ordre ainsi conçu:

« Vu les circonstances et le désir du peuple, » et sur la représentation de M. le commandant-» général, qu'il est impossible de s'y refuser, la » commune autorise M. le commandant et même » lui ordonne de se transporter à Versailles. »

A la réception de cette pièce, où la sédition éclatait, M. de Lafayette blémit, leva au ciel des yeux égarés, et d'une voix émue donna l'or-

dre du départ. Des cris, des hurlemens de joie répondirent à sa faiblesse, et les Parisiens marchèrent contre le roi comme s'ils eussent été au-devant de lui pour une cérémonie publique.

Mais déjà une portion de cette canaille avait pris le chemin. Il existe une pièce curieuse, la déposition du scélérat qui commanda cette première croisade, le fameux Maillard, l'un des assassins de septembre 1792, et alors témoin au procès intenté par le Châtelet à M. le duc d'Orléans (où il est inscrit sous le numéro 81); je vais l'abréger; elle peindra l'époque.

Stanislas-Marie Maillard, âgé de ving-six ans, ancien huissier, *capitaine des volontaires de la Bastille*, etc., dépose........ « que pour éviter le danger, lui déposant, se transporta, par ordre des femmes qui l'avaient élu leur chef, à l'Hôtel-de-Ville, afin d'y demander l'autorisation d'aller à Versailles.

» Le sieur Derminy, aide-major-général, auquel il s'adressa, se déclara sans pouvoir, mais qu'il ferait bien d'amener cette cohue sur la route de Versailles, où elle se dissiperait. En conséquence, lui, prit un tambour à la porte de l'Hôtel-de-Ville, et annonça qu'il se rendait à

la place Louis XV, d'où l'on irait à Versailles.

« Il vit plusieurs hommes dont les propos poussaient à la sédition; il les fit retirer, et assista au combat des femmes et d'un Suisse qui défendit l'entrée des Tuileries, et qui, vaincu par le nombre, fut assassiné; que, parmi les femmes armées ou sans armes dont il était environné, plusieurs lui parurent appartenir à l'autre séxe, tant leur déguisement était incomplet.

» Huit à dix tambours précédaient six à sept mille créatures : les unes ivres et furieuses, les autres effrayées et en pleurs; mais recrutées par la force et n'osant s'échapper.

» A Sèvres, le bataillon pilla les boulangers, traiteurs, rôtisseurs, certains payant, mais en petit nombre; dans le chemin, on maltraita les personnes portant une cocarde noire; à Versailles, elles coururent à l'assemblée nationale, mais dans de bonnes intentions. »

L'infâme Maillard ne pouvait tenir un autre langage; l'assemblée était en séance, lorsqu'un émissaire entra et remit au comte de Mirabeau une dépêche; il la lut, se mordit les lèvres, puis allant derrière le fauteuil du président, c'était

M. Mounier, honnête homme, mais sans energie;

— Monsieur, lui dit-il, Paris marche sur nous, quarante mille hommes suivent M. Lafayette; pressez la délibération, fermez la séance, trouvez-vous mal, allez chez le roi.

— Pourquoi, s'il vous plaît ? on ne va que trop vite, répond le président.

— Mais, monsieur, cette troupe est si nombreuse! Pouvez-vous préjuger les intentions ?

— Eh bien ! ils nous tueront tous; les affaires de la république en iront mieux.

Pendant ce colloque, de violens débats agitaient l'assemblée, on décida pourtant que le président et le bureau iraient solliciter du roi l'acceptation pure et simple de *la déclaration des droits et des articles constitutionnels.*

Tout-à-coup, un bruit de tambours se fait entendre, des vociférations s'y joignent; qui ose violer la majesté de la représentation nationale? c'est le souverain, en guenille; les souveraines plutôt, car ce sont des femmes. Elles envahissent les environs de la salle où leur venue porte l'épouvante; plusieurs députés se sauvent, d'autres *vont voir le spectacle curieux;* l'officier de garde accourt, il annonce que ces créatures veulent

entrer. Il fallait les repousser avec indignation; la majorité gangrenée ne le permit pas; on les autorisa au contraire à souiller l'assemblée de leur présence impure. Une députation de vingt devait seule être introduite; toutes poussent la porte, s'emparent des siéges des députés absens, et commencent d'ignobles et de tristes saturnales.

A leur tête, s'avance leur orateur, vêtu d'un frêle habit noir, des cheveux épars, la mine effarée; Maillard tient une épée nue, autre inconvenance qu'on devrait punir, qui n'est seulement pas réprimée; à ses côtés, pour que la plaisanterie accompagne l'horreur, une jeune fille débraillée porte une longue perche, d'où pendent une chouette et un tambour de basque. Le son singulier que rendent ces objets quand elle les agite, glace les députés de terreur; ceux de la droite; les autres sont calmes, ils s'entendent avec cette tourbe. Ici Maillard porte la parole.

— Messieurs, dit-il, la famine nous assiége; Paris, depuis trois jours, est sans pain; nous sommes venus pour en demander; nous voulons aussi punir les gardes-du-corps des outrages qu'ils

ont adressés à la cocarde nationale. On veut nous faire mourir de faim, c'est le complot des aristocrates. Un meunier a reçu ce matin deux cents francs pour qu'il se refuse à moudre; on lui en a promis autant pour chaque semaine.

A ce conte absurde, on crie de diverses parties de la salle: — Nommez, nommez les coupables, on les punira !

Maillard se trouble, il est déconcerté; ceux de son bord lui font signe de reprendre courage, il balbutie, tremble, enfin d'une voix éteinte:

— Je ne puis nommer, dit-il, ni les dénoncés ni les dénonciateurs, parce qu'ils me sont également inconnus; mais trois personnes que nous avons rencontrées ce matin dans une voiture de la cour, m'ont appris qu'un curé devait dénoncer ce crime à l'assemblée nationale..... Maintenant, messieurs, je vous conjure, au nom de la paix, d'envoyer une députation à MM. les gardes-du-corps, pour les préparer à une réparation à notre cocarde, et pour que désormais ils la portent comme nous. Je sais qu'on forme de folles espérances, on espère nous tromper; ce sont ceux qui arborent cette cocarde noire, je l'ai arrachée

à un poltron, je la déchire, je la foule aux pieds devant vous; ainsi l'on traitera quiconque se déclarera l'ennemi du peuple.

Le geste est joint aux paroles, l'effroi domine l'assemblée; on parlemente avec Maillard, on lui accorde les honneurs de la séance; il oblige tous les spectateurs à faire chorus avec lui; on lui apporte, au nom des gardes-du-corps, une cocarde nationale; il la montre aux femmes de sa suite, elles applaudissent, et la désorganisation du corps social s'accomplit en ce moment.

Les mégères poussent leurs imprécations; celles qui sont ivres tirent du pain noir de leur poche : *Nous le ferons manger à l'Autrichienne en lui coupant le cou ; vive notre cher Mirabeau ! vive M. de Robespierre ! à la lanterne l'archevêque de Paris.*

C'est au milieu de cette violence manifeste qu'on porte un décret des subsistances, et que Barnave et Mirabeau crient : *Courage, braves Parisiens ! vive la liberté ! ne craignez rien pour vous nous sommes dans vos intérêts.*

Malgré ce que tout cela avait de décourageant et de propre à briser l'âme, ce n'était que la première partie du drame sanglant. L'armée pari-

sienne, lente dans sa marche, arrivait sombre, silencieuse, menaçante; on ne pouvait deviner ses intentions; que seraient-elles? En attendant, et pour calmer la véhémence des femmes, le président de l'assemblée, M. Mounier, en prit douze avec lui, afin de les présenter en députation au roi, et se rendit avec elles au château.

Les grilles étaient fermées depuis long-temps. Après avoir entendu le comte de Fersen, la reine avait expédié un émissaire au roi, pour le prévenir de ce qui se passait; ce fut le marquis de Cubieres, écuyer cavalcadour de S. M., aussi bon royaliste que son frère le chevalier est un vil révolutionnaire. Le roi surpris hésitait, lorsqu'un chevalier de Saint-Louis, M. de Ladévèze, gentilhomme du Dauphiné, qui n'avait pas suivi la chasse, vient, s'approche de S. M., et se jette à ses genoux.

— Sire, dit-il, on vous trompe; il n'y a aucun péril, ce sont de pauvres femmes; je tiens d'elles que leur unique but est de vous demander du pain; que surtout votre majesté n'ait pas peur!

— Peur! monsieur! répéta fièrement le roi en regardant avec indignation cet homme, dont l'intention peut-être était bonne; je n'ai jamais

craint pour ma vie, je vous tiens quitte de vos secours et de vos avis.

Puis il quitta la chasse au galop et rentra au château qu'on fermait de tous les côtés; pendant ce temps, M. de Valans, écuyer de la reine, lui demanda l'ordre de préparer ses voitures.

— Pourquoi? dit S. M.

— La famille royale n'ira-t-elle pas à Rambouillet?

— Non, monsieur, elle couchera à Versailles.

Comme on avait compté sur une réponse affirmative, déjà plusieurs carrosses s'étaient présentés à la grille du Dragon, ils rentraient, et on fit courir le bruit que la garde nationale de Versailles avait empêché la fuite de la famille royale, que certes à cette époque elle n'aurait pu arrêter.

M. Mounier mena d'abord les douze femmes devant M. de Saint-Priest. On a prêté à celui-ci un propos inconvenant que d'autres ont nié, lui-même n'est pas certain de l'avoir oui ou non tenu : — Quand vous n'aviez qu'un roi, vous ne manquiez pas de pain; à présent que vous en avez douze cents, allez donc dire qu'ils vous en donnent.

— Je l'ai tant pensé que je suis capable de l'avoir dit.

Voilà ce que je lui ai entendu répéter devant la reine ; il ajouta :

— Du moins je les grondai, je tâchai de leur prouver qu'on les jouait ; elles, ébahies de la magnificence des appartemens, de nos habits somptueux, des décorations d'ordre, enivrées par l'odeur des parfums, elles, si agissantes dans la rue, étaient là presque immobiles. On les conduisit au conseil assemblé, poursuivit M. de Saint-Priest, elles firent mine de parler. Le roi, avec sa bonhomie parfaite, leur répondit :

— Mes enfans, si je faisais du pain, si j'en avais, je le partagerais avec vous ; je vais ordonner qu'on ramasse tout celui que l'on trouvera ici aux environs, ainsi que la farine et les grains ; vous verrez ma bonne volonté.

Ces créatures attendries tombent aux pieds de Sa Majesté ; la plus jeune, la plus jolie, Louison Chabry, ouvrière en sculpture, veut baiser la main du roi.

— Oh! dit Louis XVI, il y a mieux à faire, et il l'embrassa. Cette fille s'évanouit en criant *vive le roi!* cri répété par ses compagnes. On les

ramène; enchantées de cette réception, elles cherchent à faire passer leur enthousiasme dans le cœur des autres femmes, mais celles-ci qui veulent un crime, les injurient; *ce sont*, crie-t-on, *des coquines, elles ont reçu de l'argent, elles n'apportent pas un écrit du roi, il faut les pendre.* Déjà on s'empare d'elles, on leur passe au cou des jarretières, on les traîne vers un réverbère prochain; les malheureuses implorent l'assistance des gardes-du-corps qui les sauvent. Une autre députation rentre avec elles, revient à Sa Majesté, et en obtient *l'ordre par écrit* de faire venir des grains de Senlis et de Lagny.

Tout cela finit vers cinq heures du soir; depuis le matin, mesdames de Chimay, d'Ossun, de Talleyrand, de la Roche-Aymond et moi, ne quittâmes pas un seul instant la reine; elle voulut nous faire donner à manger dans ses cabinets, où elle daigna manger avec nous. Jamais je ne l'ai vue plus calme, plus majestueuse; elle se montrait la digne fille de Marie-Thérèse.

Malgré l'immensité du château, parfois des vociférations de la multitude parvenaient à nos oreilles; nous frémissions, la reine seule demeu-

rait impassible, cependant des avis alarmans lui parvenaient à chaque quart d'heure.

J'ai dit que jusqu'à cinq heures l'agitation avait grandi, mais le sang n'avait pas coulé; un mot devait donner le signal du combat, une étincelle allumer l'incendie. La milice de Versailles jalousait les gardes-du-corps; des soldats du régiment de Flandre, déjà gagnés, promettaient de se ranger du côté du peuple au moment de l'attaque.

Ceux de Versailles avaient pointé deux canons de manière à ce qu'ils prissent en flanc l'escadron des gardes posté devant la grille. M. le comté d'Estaing n'était plus obéi, il dut en faire l'aveu humiliant à l'instant même, pour empêcher des gardes d'aller traiter de la paix avec la bourgeoisie. On lui avait tiré dessus par huit différentes fois, il en était accablé.

Il ne fallait donc que le moindre incident pour commencer la lutte, lorsqu'un garde national de Paris, le sieur Brimont, se jette le sabre à la main dans les rangs des gardes-du-corps; M. de Savonnières lui enjoint de se retirer, il s'y refuse, on le frappe d'un coup de plat de sabre; il fuit vers la milice urbaine dont il im-

plore le secours; un soldat de celle-ci fait feu et casse le bras à M. de Savonnières; dès lors d'autres coups partent, le peuple attaque avec des piques, des pierres, des fusils; le comte de Luxembourg veut faire rentrer les gardes à l'hôtel; pendant le mouvement, la milice de Versailles tire sur eux une décharge de mousqueterie. La canaille impatiente va se précipiter sur le château, mais des voix sinistres se font entendre: *Il n'est pas encore temps*, disent-elles, *attendez*.

Une pluie abondante survint; l'on dut chercher un asile momentané, on acheva de sauver les gardes-du-corps en même temps. L'évêque de Langres, qui présidait l'assemblée, leva la séance, afin d'épargner à lui et au côté droit les outrages qu'on leur prodiguait.

M. le marquis de Frondeville, président à mortier du parlement de Rouen, arrive chez la reine, porteur de paroles de nombre de gentilshommes qui demandaient de pouvoir monter à cheval pour la défense du château.

— Je consens, répondit S. M., à vous donner cet ordre, à condition toutefois que vous n'en ferez usage que pour sauver le roi, et non si le péril me regarde seule.

Les sanglots empêchèrent M. de Frondeville d'exprimer ses sentimens; il emporta ce billet précieux, tout écrit de la main de la reine, qui ne cessa d'être sublime.

On entendait par intervalles le bruit de la mousqueterie, on tira plusieurs coups de canon, c'était à épouvanter le cœur le plus ferme; mais le plus grand péril n'était point passé. M. de Lafayette, en arrivant à Viroflay, ordonna une halte à la garde nationale parisienne, fit former les cercles, et enjoignit à l'armée de renouveler le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. On y accéda de bonne grâce.

La pluie tombait à flots lorsque cette cohue entra dans Versailles; M. de Lafayette se hâta de monter au château pour rassurer le roi. Mais l'aspect de la troupe factieuse, l'inconstitutionnalité de sa démarche, comment l'interpréter? n'était-ce déjà pas une menace? Le roi dit au commandant tout ce qui lui parut propre à calmer les esprits. Le bruit tarda peu à se répandre que les Parisiens, satisfaits des explications données, se remettraient en route après avoir pris du repos. Ce fut un piége tendu à la candeur du roi, à la loyauté de sa maison et à la

crédule confiance de M. de Lafayette envers ceux qui le menaient sans qu'il s'en doutât.

Ce commandant parut dans l'Assemblée; il alla chez le roi; il rendit du courage au comte d'Estaing qui était caché, et qui ne se montra que pour parler des dangers qu'on lui aurait fait courir. La députation de l'Assemblée revint à dix heures du soir; le roi la reçut froidement, ne dit pas un mot de son prochain voyage à Paris, et cela parce qu'il l'ignorait lui-même; mais il promit de ne jamais s'éloigner du lieu où l'Assemblée siégerait.

Les gardes françaises, gangrenées complètement, n'en tenaient que mieux à rentrer en grâce auprès du roi. La vie vagabonde, oisive et précaire qu'ils menaient depuis quelques mois leur devenait insupportable; ils voyaient combien était plus grand l'avantage d'être attachés au service du roi; ils avaient, en cette occurrence, accompagné M. de Lafayette : il parla pour eux, exprima si bien leur repentir, que Louis XVI, touché, consentit à les reprendre, et à ce que, le même soir, ils fissent leur service simultanément avec les gardes-du-corps. Ceux-ci, en conséquence, leur rendirent les anciens postes, si bien

que les grilles demeuraient en leur pouvoir. Ils en abusèrent cruellement à l'approche du matin, comme je le dirai; mais, en attendant, je dois mettre en scène les principaux acteurs.

Mirabeau avait tracé le plan de l'affaire: la reine et le roi prendraient la fuite, et la régence serait donnée au duc d'Orléans; si, au contraire, la reine était tuée avec le roi, alors on élèverait sur le pavois le cavalier mérovingien, ce même prince, puisque le trône serait vacant. Pour cela il fallait un engagement, une lutte, et la chose ayant manqué, il convenait de la renouer. Dans une église dont le nom m'échappe, les principaux affidés se réunirent; là on vit arriver sous les habits de femme; M. le duc d'Orléans, qui tarderait peu à les quitter; M. le duc d'Aiguillon, qui, marchant devant l'abbé Maury en affectant de rire, embourса pour réplique:

— Passe ton chemin, salope!

La double allusion de ce propos la rendait très amère, et si amère que je doute qu'il la digérât; mais aussi quelle existence et quelles mœurs! Les conjurés se distribuèrent les rôles. Il fallait pousser à une dernière attaque; et pour que les assassins, à qui le château était inconnu,

ne se trompassent pas de route, M. le duc d'Orléans prit l'engagement de les mettre sur la bonne voie.

Le duc d'Aiguillon, Mirabeau, Robespierre, visitèrent nuitamment les postes, cachés sous leurs vêtemens féminins; ils y répandirent de fausses nouvelles : que des troupes arrivaient au secours du roi; que l'on travaillait l'Assemblée pour qu'un de ses décrets blâmât la démarche de l'armée parisienne; que les gardes-du-corps défiaient les grenadiers et ne quitteraient pas *la cocarde noire*, cette cocarde de fantaisie que *pas un* de ceux-ci n'avait portée, même hors du service!

Tandis que l'on préparait un dernier crime, M. de Lafayette, trompé par les belles paroles des chefs de son armée, conjura le roi et la reine de dormir paisibles; il allait en faire autant, à tel point il était assuré des intentions bienveillantes de la garde bourgeoise.

— Monsieur, lui dit Marie-Antoinette, vous vous chargez d'une haute responsabilité!

— Oui, madame, et sans inquiétude.

— Alors, que tout ce qui pourra arriver retombe sur votre tête!

Il s'inclina en signe d'acquiescement. Il y avait au château un foule de gentilshommes; ils auraient voulu bivouaquer pour plus de sûreté: on s'y opposa sur ce que disait M. de Lafayette, on les assura qu'en cas de besoin on les rappellerait; ils partirent les derniers. L'un d'entre eux, le lendemain, me raconta que, pour rentrer chez lui, il serait passé dans une rue où une multitude de Parisiens de la dernière classe dépeçaient et faisaient rôtir sur des charbons ardens le cheval d'un garde-du-corps volé et tué; son maître s'était échappé.

La reine, voyant que nous ne prenions pas congé, insista aussi pour que nous fissions comme les hommes; je cédai, mais triste, navrée, ayant un poids lourd sur le cœur! Au lieu de me déshabiller, je fis garder des bougies allumées, et, seulement délacée, je me jetai sur mon lit. Mes femmes, non moins épouvantées que moi, prirent la résolution de passer la nuit blanche.

Quelle nuit!..... à chaque moment on entendait des décharges isolées, les hurlemens des chiens, les vociférations des ivrognes; un vent impétueux soufflait, la pluie tombait à flots. Je rendais grâce à Dieu de cet état de l'atmosphère,

qui devait retenir loin de Versailles un plus grand nombre de bandits!

Vers le matin, entre quatre et cinq heures, on tira trois coups de fusil d'un lieu convenu; trois autres coups répondirent, puis trois autres encore plus éloignés : c'était un signal! Je l'entendis, et me levai précipitamment sur mon séant! Peu après mes femmes entrèrent; elles m'apprirent qu'un valet de pied venait de voir une colonne de femmes et d'assassins pénétrer dans les cours, un poste de gardes françaises lui ayant livré le passage, se diviser en deux troupes, l'une s'en allant vers le jardin par la cour des Princes, l'autre par le vestibule de la chapelle.

Je tressaille! Un cri isolé se fait entendre, puis le bruit d'une décharge, puis d'effroyables clameurs. Le château est pris, nous sommes perdus! Ah! si je pouvais aller jusqu'à la reine! ce bonheur ne me fut accordé que plus tard.

Dès que la perfidie eut appelé le crime, le meurtre surgit. Les brigands tombent sur les deux premiers gardes du corps qu'ils rencontrent; l'un, M. Moreau, leur échappe, quoique dangereusement blessé; l'autre, M. Deshutes, percé de mille coups, leur vendit chèrement sa

vie, et la perdit au cri de vive le roi! qu'il ne cessa de pousser.

Ce fut sur lui qu'un horrible scélérat, Jourdan Coupe-Tête, surnommé aussi l'homme à la grande barbe, recommença son affreux office; ce monstre était remarquable par la saleté de ses vêtemens; sa figure atroce et surtout deux pièces de toile blanches, cousues sur son dos et sur sa poitrine, comme si pour le reconnaître il ne suffisait pas de le voir. Il détacha à coups de hache la tête du garde et la fixa solidement au bout d'une pique; les cannibales, ses camarades, saluèrent du cri vive la nation! cet épouvantable trophée.

Cet attentat consommé, ils courent au grand escalier, s'en emparent, le montent, et fondent en forcenés sur huit ou dix gardes du corps qui veulent les engager à respecter le sommeil du roi; ceux-ci sont contraints de battre en retraite; ils referment la porte et la verrouillent en dedans; mais à coups de piques, de crosses de fusils, de maillets, on en brise les panneaux d'en bas; les gardes la renforcent d'un grand coffre, inutile rempart bientôt renversé comme le reste.

Les brigands pénètrent dans cette salle. M. de Varicourt, frappé de vingt coups de poignard,

meurt et n'est pas vengé. Le péril de la reine augmente, car une autre bande arrive par la salle des Cent-Suisses, se réunit à la première. Quel obstacle lui opposera-t-on? des gardes-du-corps poursuivis, s'arrêtent dans l'œil-de-bœuf et s'y retranchent.

MM. Durepaire, de Miomandre-Saint-Marc, font des efforts surhumains dans leur résistance héroïque; mais ils tarderont peu à succomber, et alors la chambre de la reine sera violée et un crime abominable commis.

S. M. reposait avec inquiétude; mais confiante en la parole de M. de Lafayette, elle ne s'imaginait pas que le commandant de la garde nationale n'aurait pris aucune mesure; le tumulte des cours l'étonnait, elle ne croyait pas le château forcé; lorsque ses deux femmes de chambre de service, mesdames Thibaud et Augué, entrent tout-à-coup, en infraction de l'étiquette.

—Ah! madame! crient-elles, que Votre Majesté se lève; les assassins sont auprès d'elle, une seule porte leur reste à briser.

Déjà la retraite était coupée par les derrières; la reine n'a que le temps de s'envelopper d'un peignoir, de traverser l'œil-de-bœuf et d'arriver

chez le roi qu'elle ne trouve pas. Louis XVI, par une issue ignorée, avait couru dans la chambre de S. M.; et son cœur éprouva une douleur poignante de ne pas l'y rencontrer.

Madame de Tourzel arriva comme la reine demandait ses enfans; tous deux la serrèrent dans leurs bras, et alors, moins émue, elle se vêtit convenablement, soit que comme reine elle dût recevoir les excuses d'un peuple repentant, soit que comme victime elle eût à tendre son cou au fer des assassins.

Décrire dans leur étendue les événemens de cette nuit funeste demanderait trop d'espace, je ne veux en peindre que les principaux. Il est temps de faire apparaître l'auteur premier de ce grand attentat; déjà dans la matinée, et vêtu en homme du commun, on l'avait rencontré dans la rue Saint-Honoré, à pied (119e témoin); un peu plus tard, à cheval, dans le bois de Boulogne, il lançait de tous côtés ses émissaires; ensuite il s'était montré à Versailles; enfin, à l'instant où la colonne des brigands forçait le grand escalier de Versailles, lui, en lévite, chapeau rond et badine à la main, apparaissait au milieu de la foule, et du doigt lui désignait par où il fallait

passer pour aller chez la reine (226e témoin).

On le rencontra le soir précédent et cette même nuit en divers lieux ; comme les démons, il se multipliait pour mal faire. Un domestique du comte de La Châtre, le nommé Jacques Guenifey, a déposé, que le 6 octobre, entre huit et neuf heures du matin, il avait vu dans la cour des Ministres, à Versailles, M. le duc d'Orléans parlant au peuple d'un air riant, que ce prince était avec M. le duc de Biron (133e témoin).

Un autre a fait la même déposition : il a aperçu ce prince, ayant une grosse cocarde à son chapeau, tenant à sa main une badine ; il côtoyait les troupes comme pour en être remarqué, et beaucoup de peuple le suivait en criant : *vive M. le duc d'Orléans !* (132e témoin).

Les preuves sont sans nombre qui chargent ce prince de toutes les infamies de cette nuit ; il était avec le duc d'Aiguillon, signalé par le 226e et par le 98e témoin, comme caché sous des habits de femme, vêtemens qu'un autre témoin (le 234e), dit avoir été pareillement porté par M. de Laclos. Ce ne furent pas les seuls ; Mirabeau, Champelier, Barnave, s'en affublèrent aussi.

Ces messieurs, en se déguisant ainsi, avaient un but, celui d'irriter la populace et de la rendre accessible à leur désir; aussi la reine, l'auguste reine, fut l'objet constant de leurs attaques; ils la redoutaient à cause de son grand caractère. Pendant la journée du 3 et la nuit, on dirigea contre elle toutes les imprécations; on n'en punit aucun. *Il faut*, disait l'une de ses furies, *égorger la reine et faire des cocardes de ces boyaux* (155ᵉ témoin). *Nous avons manqué le meilleur coup*, disait Jourdan, *c'est la reine; on sera mécontent de nous* (146ᵉ témoin). *Ah! la g...., ah! la b.... si nous la tenions, comme nous l'arrangerions* (100ᵉ témoin). *Nous apporterons la tête de la reine au bout d'une épée* (82ᵉ témoin). *La voilà, la s.... p.....; nous n'avons point besoin de son corps, il faut seulement porter sa tête à Paris* (12ᵉ témoin).... Une a dit : *J'en aurai une cuisse;* une autre, *J'en aurai les tripes; et en disant ces choses, plusieurs tendaient leurs tabliers comme si elles eussent eu dedans ce qu'elles se promettaient d'y avoir; et dans cette attitude, elles dansaient!!!* (243ᵉ témoin).

Le cœur se serre et le front se couvre de honte lorsque l'on est obligé de rappeler de pareilles horreurs. Encore il ne m'a pas été

possible de transcrire toute cette dernière déposition ; la première partie est empreinte d'une férocité de débauche telle que je ne pourrais consentir à en souiller ces pages. Je préfère poursuivre la narration des actes de cette fatale journée.

Au moment où, avec une véhémence forcenée, les grenadiers de la garde nationale de Paris, unis aux assassins, tentaient d'entrer dans l'œil de-bœuf, dernier asile des gardes-du-corps, le marquis de Vaudreuil, lieutenant-général de la marine et cordon rouge, se présente. Il venait défendre le roi, croyant travailler pour lui en sauvant les gardes de la fureur de cette milice bourgeoise. Il harangue celle-ci, lui prouve que les gardes ne l'ont pas défiée, que ce serait de leur part un acte de déraison; les met en rapport, et, aidé d'un d'entre eux, de M. Chavannes, dont le dévouement fut admirable, parvient à porter la conviction dans ces esprits égarés.

Alors les deux troupes changeant d'idée s'embrassent, tournent leurs chapeaux, et se réunissent pour délivrer le château de la canaille qui le remplit. Ils y parviennent aisément, car le

crime est timide, et tous ensemble se partagent les postes pour empêcher le retour de pareils attentats.

Madame Elisabeth, mesdames Adélaïde et Victoire se montrèrent sublimes dans ces heures d'horreur. Elles laissèrent leurs appartemens ouverts pour que les gardes pussent y trouver un refuge, et leur propre péril ne les détourna pas de cette conduite généreuse.

Pendant que le château était pris de force, qu'on en égorgeait les défenseurs, que l'on tentait d'arriver jusqu'à la reine pour la mettre à mort, MM. de Lafayette et d'Estaing dormaient! Ils dormaient profondément, tandis que le sang coulait à flots... Le premier, réveillé par un de ses aides-de-camp, s'habille à demi, et court où il croit rencontrer son armée. Elle n'y était plus; elle s'était portée à l'attaque de ce roi qu'elle avait tant juré de défendre.

Sur la route il voit quinze gardes-du-corps que la multitude entraîne; car elle veut les pendre au prochain réverbère. Il appelle à lui des grenadiers de son armée : « Souffrirez-vous, leur dit-il, que de braves gens soient immolés

lâchement? jurez-moi de les défendre. » Ils s'y engagent, et ils tiennent mieux ce serment que celui de défendre le roi.

Dans ce moment ce monarque, la reine, leurs enfans, madame Elisabeth, mesdames tantes, étaient réunis dans le grand cabinet. Monsieur, à qui l'on va témoigner de la surprise de ce qu'il tarde à se joindre à sa famille, et que l'on voit occupé à se faire poudrer avec soin, y vient aussi avec S. A. R. Madame.

Aucun courtisan ne paraissait encore. M. le marquis de Vaudreuil fut le premier; les ministres arrivèrent ensuite, mais sombres, mornes, muets. On remarqua surtout que M. Necker, seul à l'écart, couvrait de ses mains son visage, et le remords de sa conduite passée lui faisait sentir avec amertume les événemens présens qu'on pouvait lui reprocher.

Ce fut alors que je pus sortir de chez moi, et me rendre où mon devoir m'appelait. La vue d'un cadavre qu'on emportait, le sang qui souillait encore plusieurs pièces du grand appartement, me ravirent le peu de force qui me restait.

La reine, calme, impassible, résignée, parlait à tous avec bonté, rassurait les plus alarmés, in-

spirant au roi des résolutions énergiques... Une balle vint frapper à quelques pouces de distance de la fenêtre près laquelle la reine était. M. de La Luzerne, qui la vit, s'approcha de Marie-Antoinette, et se mit entre elle et la croisée de manière à être frappé avant qu'une autre balle lancée n'atteignît S. M. Celle-ci, avec un sourire céleste, lui dit :

— Je vous devine; sortez de là ce n'est point votre place. Je ne voudrais pas même, pour sauver ma vie, perdre un si fidèle serviteur.

Elle insista, et lui n'obéit que lorsque la reine se fut un peu éloignée. J'entendis aussi M. le dauphin, qui jouait avec les beaux cheveux de son auguste sœur, dire à la reine.

—Maman, j'ai faim.

—Supportez-la, monsieur, comme un homme, et attendez que tout ce tumulte se soit apaisé.

— Sera-t-il long? ces méchans m'ennuient.

Les clameurs au dehors continuaient. La populace, chassée des appartemens, occupait les cours; elle harcelait, demandant le *mitron* et la *mitrone*, injuriant leurs majestés. La sédition, loin d'être apaisée, recommençait avec fureur; elle était menaçante.

M. le duc de Liancourt entra. Il dit que la *nation* demandait le roi et la reine.

— La *nation*! répéta celle-ci, en haussant les épaules; vous vous trompez, monsieur le duc, il n'y a là que la lie des Français.

M. de Liancourt insista sur la nécessité d'une démarche conciliante. Le conseil, consulté, fut du même avis. La reine alors, se levant, dit en passant devant le Génevois:

— Allons voir ce que nous veut la nation de MM. de Liancourt et Necker.

Elle prit dans ses bras M. le dauphin, et, accompagnant le roi, alla vers la croisée du balcon. Madame de Tourzel suivait avec madame. Des millions de voix se firent entendre: *pas d'enfans en dedans les enfans.*

La reine, avec une majesté inexprimable, remit son fils au duc de La Rochefoucauld, et moi, comme une insensée, je me mis à dire :

— N'en faites rien, madame, ils vont vous assassiner quand cette égide vous manquera.

— Ah! comtesse, quel service ils me rendraient!

Je ne saurais ni oublier ni dépeindre quel regard accompagna ces paroles de S. M. Elle y

renferma tout son avenir; elle seule était tranquille lorsque nous tous tremblions pour elle.

Autant que nous, cette multitude comprit le sublime dévouement, la céleste résignation de la reine; car aussitôt et malgré sans doute les meneurs, un murmure d'admiration, un frémissement d'enthousiasme circula parmi la foule, et de prompts, d'unanimes applaudissemens et acclamations la récompensèrent de sa fermeté, les plus furieux même, qui étaient encore ivres du sang qu'ils venaient de répandre.

Ce fut un beau moment, mais il dura peu... Comme la reine, lasse de saluer et d'être applaudie, rentrait du balcon, une voix seule d'abord s'écria : *Le roi à Paris*... Il y eut un instant de silence... Une autre bouche répéta le même ordre, puis trois ou quatre isolées; enfin ce cri funeste, ce dernier coup de massue porté à la monarchie, devint la clameur universelle. Le peuple, l'armée, la troupe, les imbéciles bourgeois de Versailles, tous, à l'unisson et avec une sorte de rage, répétèrent pendant plus d'une heure : *Le roi à Paris, à Paris la famille royale.*

Cette nouvelle exigence à laquelle on ne pou-

vait s'attendre, puisque la force armée, en venant à Versailles, n'en avait rien dit ni fait mettre en délibération par la commune, fut soufflée par les chefs du complot. Il leur était incommode de cabaler à Paris, et de venir exécuter à Versailles; d'ailleurs c'était un lieu où, avec peu de monde, le roi serait maître quand il le voudrait. Il fallait donc le mener aux Tuileries, d'où la retraite serait difficile, sinon impossible.

Le roi, étonné de cette demande, formulée aussi impérieusement, ne se rendit pas d'abord; il désira connaître les sentimens de l'Assemblée nationale, et la pria de venir au château délibérer avec lui. Mirabeau s'opposa à cet acte de respect qui, à l'entendre, dégraderait la majesté des représentans de la nation; il pérora avec tant de véhémence, qu'au lieu d'obéir au roi on ne lui envoya qu'une députation de trente membres.

Les meneurs, surpris que le roi n'obtempérât pas sur-le-champ à la prétendue volonté souveraine, tentèrent une autre voie de l'y déterminer; ils se servirent du duc de Liancourt, et voici ce qui arriva :

Un individu *très connu* monte aux appartemens du roi, cherche M. de La Rochefoucauld,

lui fait signe, et l'emmène dans un cabinet écarté; là il lui dit :

— Je suis un malheureux, j'ai trahi le roi! puisse aujourd'hui mon repentir réparer mes fautes. Écoutez-moi, profitez de ma révélation : si Louis XVI ne vient pas à Paris sur-le-champ, l'armée, à son retour, et à la barrière de la Conférence, proclamera roi de France M. le duc d'Orléans; le peuple accédera, ainsi que la municipalité, et la révolution sera consommée!

— Mon Dieu! est-ce bien sûr? n'êtes-vous pas trompé par un faux récit?

Le monsieur (c'était un évêque) tire de sa poche une lettre de Robespierre à Mirabeau, et la donne au duc; elle disait à peu près :

« Tout va bien! saluez le nouveau roi, il couchera ce soir aux Tuileries! mais il faut pour cela que l'ancien ne veuille pas quitter Versailles : s'il se décide à venir à Paris, *partie remise!*

» Vale. »

La signature faisait foi de la véracité de la nouvelle. M. de Liancourt hésite encore; le ma-

un boiteux le presse, lui fournit *d'abondantes lumières*; enfin il feint si bien, que la peur gagne sa dupe; elle retourne au roi et l'instruit de ce qui se passe. M. de Saint-Priest, à qui on en a insinué autant, le répète; la reine, croyant M. le duc d'Orléans capable de tout, donne dans le piége, et est la première à décider Louis XVI.

Depuis, la fourberie fut éclaircie: M. de La Rochefoucauld-Liancourt jura de son innocence et que lui-même avait été trompé. La reine, indignée d'avoir fait cette école, le crut d'intelligence avec les meneurs et ne le lui pardonna jamais. Je ne peux savoir s'il disait vrai; j'ai de la peine à croire qu'une aussi ferme vertu se soit démentie en cette circonstance; quant à la reine, elle m'a toujours parlé de la trahison de M. de Liancourt.

Les ministres ne se figuraient pas que la reine accédât à cette démarche; aussi leur surprise fut extrême quand elle l'approuva; leur front s'éclaircit, ils se crurent sauvés, et ils s'empressèrent de répandre partout cette nouvelle résolution fatale qui acheva de tout perdre, car les Tuileries ne furent qu'une prison un peu moins obscure que le Temple.

M. le duc d'Orléans, après avoir tant fait de marches et de contre-marches, revêtu tant de costumes, joué tant de rôles depuis la veille au matin, osa se montrer publiquement dans le château, non plus en guide des assassins, mais en son rang de premier prince du sang. A son aspect, un murmure de désapprobation, des regards de mépris et des menaces, des paroles échappant à la fidélité imprudente et zélée, on parla *de le prendre par la peau du ventre et de le jeter sur ses chers amis;* on le frappa du talon, on lui écrasa les pieds.

Lui, impassible et serein à force de faiblesse, dissimula tant d'humiliations, fut s'adosser à la porte du cabinet du roi, et là, baissant les yeux, parut ne pas appartenir à la terre; il méditait..... à la réussite de ses attentats, sans doute? La reine avait été voir manger son fils, elle revenait. M. le duc d'Orléans, avec une effronterie au-dessus de tout exemple, s'avança vers elle et lui offrit le bras pour entrer chez S. M.

Mais elle s'arrêta, redressa sa tête imposante, lui lança l'un de ces regards qui foudroient lorsque la vertu les adresse au vice, fit un pas en arrière, et, tournant à demi la tête, pénétra dans

le cabinet sans lui exprimer d'une autre maniere tout ce qu'il lui faisait éprouver de mépris et d'horreur, puis elle ferma rudement la porte après elle, acte que, selon toute apparence, elle fit pour la première fois.

Le président de Frondeville, témoin de cette scène muette, et qui ne l'agita pas moins que si des paroles aigres l'avaient accompagnée, me la raconta, car j'étais trop en arrière, à cause de la foule, pour la voir.

Lui-même, peu de temps après, se tenant dans cette salle, s'adossa contre le lambris, et, l'ayant trop pressé, fit partir le ressort cachant une porte secrète qui, en s'ouvrant tout-à-coup, le fit presque tomber dans l'arrière-cabinet du roi. LL. MM. s'y trouvaient; à cet aspect, le président se remet en équilibre, balbutie des excuses, et va se retirer.....

— Restez, monsieur! dit la reine, qui avait plus de présence d'esprit que Louis XVI. Vous nous voyez en petit conseil (il y avait là seulement le Dauphin, à part ses augustes parens)..... Eh bien! nous allons à Paris!

Un geste de douleur fut la réponse du magistrat gentilhomme.

— ..... Et nous cherchions sur un plan des Tuileries le moyen de loger la pauvre Babet (S. A. R. Madame Élisabeth) le plus commodément, et surtout le plus près possible.

Une écritoire ouverte était posée sur les genoux de Marie-Antoinette, un plan la recouvrait.

Il y eut un instant de silence; le roi ne paraissait pas disposé à le rompre..... Alors la reine, changeant de propos, se débarrasse de l'attirail qui la gênait, se lève, prend dans ses bras M. le Dauphin, l'élève à la hauteur de la figure de Louis XVI de plus en plus ému, et d'une voix étouffée dans les sanglots :

— Sire! dit-elle, promettez-moi donc, je vous en supplie par tout ce que vous avez de plus cher, de plus sacré, et au nom de la France pour son salut, son repos et pour le vôtre, pour celui surtout de cet enfant objet de notre amour! promettez, dis-je, que s'il se présente à l'avenir une circonstance pareille à celle-ci, vous ne balancerez pas à vous y soustraire si on vous en laisse les moyens! C'est une grande faute que nous faisons de nous soumettre à une aussi odieuse volonté!

M. de Frondeville, déchiré au plus profond de

son âme, attendait du roi une réponse consolante, parce qu'elle donnerait de l'espoir. Le roi persista dans son silence déplorable; et, pour cacher les larmes involontaires que la situation lui arrachait, se retira précipitamment dans une autre pièce.

— Monsieur de Frondeville, dit la reine, *ces messieurs* me laisseront-ils arriver à Paris en vie.

— Madame, quelques fidèles environneront la voiture; ils mourront avant vous.

— Non : que ni vous, ni eux, ne s'exposent; on nous servira où nous allons; je me flatte que la partie, quoique mal engagée, n'est pas perdue, et surtout que M. le duc d'Orléans ne la gagnera pas; son succès ferait trop douter de la Providence.

Cela dit, elle salua le député et s'en alla rejoindre le roi; elle apprit que, pour sauver les gardes-du-corps et assurer la paix du voyage, le roi et elle allaient assister sur le balcon, où naguère on les avait forcés de paraître en forme d'*ecce homo*, à la déclaration que M. de Lafayette ferait au peuple de la détermination prise par la famille royale d'habiter Paris dorénavant, et qu'elle partirait ce jour même, avant la nuit.

Cette annonce fit un grand effet; le roi se mit

à colloquer; il ajouta aux phrases du commandant des paroles dont il aurait pu se dispenser.

— Mes enfans, vous voulez que je vienne à Paris avec vous; je le veux aussi, mais j'y mets la condition qu'on ne me séparera pas de ma famille.

Il était étrange que le roi supposât faisable un tel acte d'esclavage; aussi le peuple s'empressa de répondre : *oui, oui, c'est dit.*

— Mes enfans, reprit le paternel monarque, je vous demande sûreté pour mes gardes-du-corps.

Comme ces mots étaient pénibles à entendre, on se mit à crier: *vive le roi* ! *vivent les gardes-du-corps !* Ceux-ci prêtèrent le serment civique, l'armée le renouvela, des acclamations fraternisèrent; on put croire la réconciliation franche et complète: il y avait seulement RÉPIT, ainsi que me l'avait dit la reine.

Ce qui se passait fut porté à la connaissance de l'Assemblée nationale. Mirabeau proposa et on adopta à l'unanimité un décret qui rendait le corps constituant inséparable du roi, et par conséquent que l'Assemblée transporterait ses séan-

ces à Paris. Une députation présenta au roi ce décret; le roi y répondit :

— Je reçois avec une vive sensibilité les nouveaux témoignages d'attachement que me donne l'Assemblée; le vœu de mon cœur est de ne jamais me séparer d'elle. Je vais me rendre à Paris avec la reine et mes enfans, je donnerai tous les ordres nécessaires pour que l'Assemblée puisse venir y continuer ses travaux.

L'Assemblée, par reconnaissance, décréta qu'une députation de cent membres accompagnerait le roi à son entrée à Paris. Mirabeau, que le président fit exclure de ce choix, s'en plaignit avec amertume, disant qu'il n'avait brigué d'en être qu'afin d'apaiser le peuple, si besoin était.

— Eh! monsieur, répartit Mounier, qui a l'influence propre à calmer une sédition doit en avoir de reste pour en provoquer une.

Tout le côté droit en masse voulut grossir de son nombre cette députation.

Lorsque ceux de Versailles eurent appris que le résultat de leur trahison serait leur ruine totale, puisque l'absence de la cour les réduirait à la mendicité, leur confusion, leur dépit, leur désappointement furent extrêmes; ils commen-

cèrent à reconnaître à quels lacs ils s'étaient laissé prendre.

La municipalité vient en corps supplier la reine de ne pas abandonner le château sans retour.

—Messieurs, le roi ne part que parce que vous le chassez ; les Parisiens sauront mieux le garder, ce sera à vous à venir le reprendre.

Cette réplique ironique, et certes bien méritée, les contraignit à s'en retourner avec leur courte honte ; méchante et lâche ville, qui sottement tua la poule aux œufs d'or, qui vendit son roi à la perfidie ; elle en eut un cruel châtiment, ce ne fut plus qu'un désert dès le 7 octobre ; et des quatre-vingt mille habitans, sans compter les étrangers, que renfermait son enceinte, aujourd'hui à peine s'il en reste vingt mille (1).

A une heure précise, montèrent dans le même carrosse le roi, la reine, M. le dauphin, Madame royale, Monsieur, Madame, madame Elisabeth et la marquise de Tourzel ; les députés suivaient dans leur voiture ; l'armée parisienne fermait le cortége.

Je ne serai pas soupçonnée d'épouser la révo-

(1) Ceci paraît avoir été écrit en 1797.

lution, mais comme je tiens à dire la vérité en toute chose, je repousserai deux allégations trop répandues : la première, que les brigands, en entrant dans le château, ne profanèrent pas de leur horrible présence la chambre de la reine. Il y a nombre de relations qui les peignent se ruant sur le lit de S. M., le perçant à coups de piques, le souillant du fruit de leur ivresse bachique : cela est faux; j'ai vu le contraire; on trouve d'ailleurs la chose prouvée comme je la dis dans les dépositions des gens du château par-devant les commissaires délégués du Châtelet.

Le second mensonge historique est celui qui fait précéder la voiture du roi des têtes coupées de ses gardes-du-corps; ces affreux trophées, emportés dès le matin, firent halte à Sèvres. Là, on contraignit un perruquier, homme de bien, à les friser, à les poudrer; il en fit une longue maladie, son cerveau en demeura frappé, et la nuit comme le jour il disait machinalement : *Je n'ai pas le loisir, il faut que j'accommode les têtes de MM. les gardes-du-corps.*

Le cortége du roi ne fût pas flétri par une telle pompe, digne des instigateurs ; on ne le grossit pas non plus du concours des femmes ivres ; il

n'y eut que de la troupe militaire et bourgeoise, de la décence et du recueillement. Aucun de ceux qui formaient le cortége n'était satisfait; certains regardaient le coup comme manqué, puisque la famille royale n'était ni arrêtée ni en fuite; d'autres, honnêtes au fond et s'apercevant qu'on les avait trompés, s'indignaient du piége où ils s'étaient laissé prendre : ceux-là formaient le plus grand nombre. Il y avait encore les indifférens, les curieux, musards, étrangers, tous harassés de fatigue, honteux et dépités; enfin les royalistes, plus mornes que tous, n'espérant plus rien et se préparant à quitter la France.

Assurément des gens ainsi disposés ne se souciaient guère de faire éclater une joie insensée: on était en route, fatigué, mouillé, crotté, impatient de regagner le gîte ordinaire.

La foule rangée sur la route était encore plus silencieuse; comme on ne craignait pas les excès de la canaille en présence de l'armée parisienne, on témoignait des démonstrations mensongères, ou bien on criait *vive le roi*.

Un seul fait, un scandale capable de briser l'âme, rappela un instant les horreurs de la nuit précédente: ce fut le spectacle indignement in-

décent de toute la famille d'Orléans, ayant la comtesse de Genlis en arbalète, qui rangée sur la terrasse de la maison Boulainvillers, regarda le passage du roi et des siens avec une avidité, une joie odieuses.

Dès que M. le duc d'Orléans eut veillé à ce que les charrettes chargées de blé, qu'on tenait cachées à Versailles, se fussent mises en marche pour Paris, ce prince partit à toute bride et se rendit à Passy; ses enfans se montraient les augustes victimes en riant et en parodiant leur majestueuse résignation. La canaille applaudissait, les honnêtes gens passaient en détournant la tête.

Le temps de marche dura cinq heures; longue agonie! Ce fut ce niais de Moreau Saint-Méry, à l'entrée à l'Hôtel-de-Ville de leurs Majestés, qui les harangua pendant au moins vingt-cinq minutes. Le verbeux Bailly ne se montra pas plus bref, et lorsqu'il osa qualifier de *belle journée* ces momens de crime, un regard de la reine, plus éloquent que ses phrases creuses, protesta contre ce mensonge patent.

Le roi, accablé de fatigue, mélancolique et souffrant, dit peu de mots, et se trompant sans

doute, prétendit être venu *avec plaisir et en confiance.* A peine si des plus rapprochés de la balustrade, qui encore sépare le trône de l'assemblée, purent l'entendre; Bailly, d'un ton plus élevé, essaya de transmettre aux assistans les paroles royales :

— Le roi m'ordonne de vous dire qu'il vient avec joie dans sa bonne ville de Paris.

Il s'arrêtait là....; soudain la reine, devinant la perfidie de cette relevance, l'interpellant fièrement :

— Vous oubliez, monsieur, que le roi a dit aussi *et avec confiance.*

Le maire, d'abord décontenancé, tarda peu à reprendre son aplomb, et s'adressant à la foule :

— Vous l'entendez, messieurs, et de la bouche de la reine; vous êtes plus heureux que si je l'eusse dit moi-même.

Cette séance si pénible, si prolongée, eut enfin un terme; le roi se leva, les électeurs, cette nouvelle puissance, le corps municipal, le maire, le reconduisirent jusqu'à sa voiture. J'admirai comment Monsieur pouvait prendre à volonté une physionomie aussi riante; on aurait cru

qu'il faisait partie d'une de ces cérémonies solennelles et majestueuses d'autrefois, et non qu'avec son frère et toute sa famille, il était traîné captif par un peuple mutiné. Madame également se montra calme et souriante.

La reine ne déguisait sa douleur profonde que tout autant qu'il en fallait pour que la dignité n'y perdît rien ; le roi, et ce fut l'unique fois que je le vis ainsi, se livriat par intervalles à un accablement amer; la jeune Madame ne cessait de regarder autour d'elle, comme pour épier le poignard assassin dirigé contre ses parens et au-devant duquel elle se serait élancée ; elle fut sublime; ainsi était madame Élisabeth, dont le dévouement céleste ne s'est jamais démenti.

Quant aux gentilshommes de la chambre, aux seigneurs de la suite du roi, ils fournirent par leur personne une preuve positive de leur attachement; j'en dirai autant de madame d'Ossun de mesdames de Chimay, de Tourzel, qui montrèrent un vrai courage. Certes, je crois que le plus beau fait de ma vie se résumerait par cette courte phrase:

— J'ai osé accompagner la reine et faire mes fonctions de dame du palais, le 6 octobre 1789,

Cependant le cortége, toujours précédé de M. de Lafayette et de ses nombreux aides-de-camp, prit la route des Tuileries. Ce palais, bâti par Catherine de Médicis, pour lui servir de maison de plaisance, ne fut jamais habité par Louis XIV, qui, dans sa jeunesse, demeura au Palais-Royal, et plus tard dans les châteaux royaux, sans revenir dans la bonne ville, où, depuis la Fronde, il ne fit que deux ou trois courtes apparitions.

Le régent, qui cherchait ses aises, amena le jeune Louis XV d'abord à Vincennes, puis aux Tuileries; et dès que ce roi, même avant la mort de ce prince, fut rentré à Versailles, des subalternes devinrent les commensaux uniques de ce palais, que le grand roi avait fait embellir avec sa munificence ordinaire.

Je crois me rappeler que Marie-Antoinette y passa quelques nuits en sortant de l'Opéra; cela ne suffisait pas à ce que les Tuileries fussent meublées convenablement pour recevoir une cour jusqu'alors brillante et nombreuse: il n'y avait même pas de lit, le garde-meuble dut en fournir. Des chauve-souris et des chouettes avaient élu leur domicile dans de grands appartemens: l'une de celles-ci fit grande peur à la

reine, et on imputa cela à très mauvais augure; il était au reste facile de pronostiquer défavorablement d'un avenir précédé par un présent si funeste, et aucun des présages malheureux n'a été démenti. Certes, qui aurait cru à tout ce qui allait suivre?

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

DU 6 OCTOBRE 1789 AU 10 AOUT 1792.

Dès que la famille royale eut pris position aux Tuileries, il n'y eut plus de cour proprement dite; la plupart des officiers de la maison cessèrent leur service. L'émigration en masse commença; on eut peur, on craignit M. le duc d'Orléans et Jourdan coupe-tête; il n'y eut plus autour du trône qu'une solitude menaçante; la maison militaire fut désorganisée, les gardes-du-corps disparurent; on les remplaça par une garde constitutionnelle, que les meneurs finirent même

par enlever au roi; on mit à leur poste la garde nationale qui, au 10 août 1792, livra Louis XVI à ses bourreaux.

La nuit d'installation, quoique pénible, n'eut pas les angoisses de la précédente; on ne pouvait aussi vite renverser une monarchie qui existait depuis quatorze siècles; les conjurés d'ailleurs avaient été pris au dépourvu, et, comme Spartacus, étaient étonnés, non de leur gloire, mais de la facilité de la réussite; ils voulaient convenir de leurs faits, décider de l'avenir, et pour cela il convenait d'attendre.

Cependant, dès le jour suivant, des mesures de précaution, un luxe inusité de sentinelles à toutes les issues du château, du jardin, des cours, l'exigence des cartes de passe, annoncèrent clairement qu'il n'y aurait plus de liberté pour les enfans de saint Louis, et que ce droit dont on investissait solennellement le dernier misérable, on le refusait au *premier fonctionnaire de l'État*.

Sa servitude était si bien prouvée, que lorsque S. M. descendait dans le jardin pour se promener, les curieux postés en delà des grilles se disaient naïvement entre eux :

— Ah ! voilà le roi que *l'on vient de lâcher.*

Un espionnage caché l'environnait, ainsi que la reine; des femmes au service de celle-ci vendaient jusqu'à ses soupirs. Oui, je le répète et le proclame avec autant de franchise que j'en ai mis jusqu'ici, dès le 8 octobre 1789, le roi et la famille royale sont demeurés dans les fers, plus ou moins apparens, voilà tout.

Je m'en aperçus dès le 7, à la demande qu'on me fit de mon droit à entrer dans le château.

— Je suis, dis-je, dame du palais de la reine.

On haussa les épaules, on ricana, et un plat officier de la garde nationale, que depuis j'ai su se nommer Plancheteau ou Planchetiers ou Planchetard, me dit :

— Pourquoi Antoinette a-t-elle des dames? mon *épouse* n'en a pas.

— Oh! monsieur, répondis-je, savez-vous ce qu'elle ferait, si elle était archiduchesse d'Autriche et reine de France?

Je trouvai la reine abattue, mais ferme; elle me tendit la main, je la saisis et la mouillai de mes larmes.

— Je suis mal à mon aise sous ces lambris,

dit-elle ; j'ai fait un rêve affreux ; savez-vous expliquer les songes ?

— Non, madame, repartis-je vivement, afin de n'avoir pas à contrister cette princesse excellente.

— Il y a du sang, de l'eau trouble, des dents me sont tombées, que dis-je *des ?* toutes, hors une.

Je frissonnai, car en chiromancie de pareilles visions annoncent la mort et des catastrophes épouvantables.

— Au reste, poursuivit S. M., à quoi bon se tourmenter des apparitions nocturnes lorsque les réalités du jour sont si terribles..... Que le peuple déchaîné est féroce !... où s'arrêtera-t-il.... Bonne comtesse, je vous conseille d'émigrer ; madame de Polignac est allée à Venise, elle ira plus tard à Vienne, rejoignez-la, vous reviendrez ensemble.

— Si la reine va visiter sa famille, alors je partirai avec ou après elle ; si elle reste, mon devoir est de ne pas la quitter.

Marie-Antoinette sourit mélancoliquement.

— Le devoir, chacun l'interprète selon sa peur

ou son courage; pour beaucoup de gens, il les appelle au-delà du Rhin.

M. de Lafayette se fit annoncer; la reine le reçut avec froideur, il s'en plaignit; il entama sa justification; il dut, pour la compléter, charger M. le duc d'Orléans; il en dit tant, que S. M. avec vivacité :

— Eh bien, monsieur, puisque vous tenez ce prince pour si coupable, et que vous le voyez si dangereux, vous devez l'obliger à quitter le royaume, votre influence s'étendra jusque là.

M. de Lafayette médita sa réponse, et après plusieurs secondes de silence :

— Oui, l'éloignement de M. le duc d'Orléans aidera au retour de la paix; je vous jure, madame, de tout faire pour qu'il se retire à Londres.

— Non, monsieur, vous n'êtes pas heureux en sermens.

Je n'aurais pas voulu que la reine lâchât cette raillerie amère. Elle blessa M. de Lafayette, qui répondit :

— Du moins, si je me trompe, je ne trahis point.

Ce fut là le germe de la mesure qui envoya

peu après M. le duc d'Orléans en Angleterre.

La terreur gagnait tout le monde, les grands et les petits, les simples particuliers et les hauts fonctionnaires ; plus de trois cents députés aux États-Généraux demandèrent des passeports à l'étranger, entre autres M. Lally-Tolendal, ce philosophe sensible, assez ridicule personnage, honnête homme au fond, motiva sa fuite par l'écrit suivant qu'il publia.

« Ni cette ville coupable, ni cette assemblée en-
» core plus coupable ne méritent que je les justi-
» fie. Il a été au-dessus de mes forces de supporter
» plus long-temps l'horreur que me causaient mes
» fonctions, ce sang, ces têtes, cette reine pres-
» que égorgée, ce roi mené comme esclave
» en triomphe à Paris, au milieu des assassins,
» et précédé des têtes de ces malheureux gardes-
» du-corps, ces perfides émissaires, ces femmes
» cannibales, ces cris de *tous les évêques à la lan-*
» *terne*, au moment où le roi entrait dans sa capi-
» tale avec deux archevêques de son conseil
» dans une de ses voitures de suite, un coup de
» fusil que j'ai vu tirer dans une des voitures de

» la reine; M. Bailly appelant cela *un beau jour;* » l'Assemblée ayant froidement déclaré le matin » qu'il n'était pas de sa dignité d'aller tout en- » tière environner le roi; M. le comte de Mira- » beau disant impunément dans cette assemblée » nationale *que le vaisseau de l'État, loin d'être* » *arrêté dans sa marche, s'élançait avec plus de ra-* » *pidité que jamais vers sa régénération;* M. Bar- » nave *riant avec lui quand des flots de sang cou-* » *laient autour de nous;* le vertueux Mounier, » échappant par miracle à dix-neuf assassins » qui voulaient faire de sa tête un trophée de » plus: voilà ce qui m'a fait jurer de ne plus » mettre les pieds dans cette caverne d'anthro- » pophages. Moi et tous les honnêtes gens ont vu » que le dernier effort à faire pour le bien était » d'en sortir. On brave une seule mort, on en » brave plusieurs quand elles peuvent être utiles, » mais aucune puissance sous le ciel, aucune » opinion publique ou privée n'a le droit de me » condamner à souffrir mille supplices par mi- » nute, et à périr de désespoir et de rage au mi- » lieu du triomphe du crime. Ils me proscriront, » ils confisqueront mon bien; je labourerai la » terre, je ne les verrai pas. »

Cette lettre fit grand bruit; on en parla devant la reine, on la vanta.

— Elle est bien, dit cette princesse; mais il aurait mieux valu que M. de Lally-Tolendal se fût épargné le besoin de devoir l'écrire. Tout acte de repentir prouve qu'on a été coupable, aveugle ou faible. Celui qui n'a pas dévié de la bonne voie n'est point dans la nécessité de faire connaître qu'il y rentre.

La sévérité de cette maxime, que la reine professa toujours, lui fit grand tort; elle jeta dans l'impénitence finale des gens qui seraient revenus à la vertu si on leur eût tendu la main; Marie-Antoinette, par son austérité, ne les y encouragea, ne les y rappela jamais. Dans une circonstance, il eût été facile à la famille royale de se sauver en traversant le Louvre; mais comme il fallait devoir cette obligation à M. le duc de Liancourt, elle déclara que, quoi qu'il dût lui arriver, elle préférait en courir les chances, plutôt que d'avoir la moindre obligation à ce seigneur; elle ajouta :

— Je n'oublierai pas qu'il a trompé le roi au 6 octobre; sans lui, nous ne serions pas venus nous mettre en prison à Paris!

Non, il n'a pas été femme d'un aussi ferme caractère; mais aussi combien on pouvait compter sur son affection! J'ai toujours désapprouvé la chanson connue du chevalier de Boufflers, *Les on dit*; ces plaisanteries tendaient à représenter la reine comme une femme frivole, vaine, inconséquente, facile à oublier ses amis et ses devoirs. La bourgeoisie puisa dans ces couplets son opinion sur la reine, et ils lui enlevèrent sa majesté.

On trouvait chez madame de Polignac ces choses charmantes; moi qui les blâmais, je passais pour une personne chagrine, qui voyait tout en noir, et ne savait distinguer un badinage permis d'une licence condamnable.

Cependant les événemens d'octobre, dont la connaissance se répandit en France et en Europe, indigna tous les gens sensés et d'honneur. Le cri public frappa si durement Mirabeau et le duc d'Orléans en les désignant comme les auteurs de cet attentat, qu'ils sentirent la nécessité de se défendre. Le premier prépara un mémoire justificatif; il voulait le lire à l'Assemblée et que le prince l'appuyât. Celui-ci qui, depuis le coup manqué, ne venait guère à Paris, hésita, retarda;

enfin ayant cédé, et le jour pris, il envoya un billet à son complice pour lui faire savoir que, toute réflexion faite, il ne viendrait pas à la séance.

Ce fut à cette occasion que Mirabeau, indigné de tant de faiblesse, tint un propos atroce, hideux, que je ne peux ni répéter ni même faire sous-entendre. Dès lors il abandonna le duc d'Orléans, vola un peu de temps de ses propres ailes, puis essaya de se raccommoder avec la cour. Sa mort l'empêcha de réparer le mal qu'il avait fait, et tout me porte à croire que cela lui eût été assez difficile.

Au moment où je parle il était loin de ces bonnes dispositions, il cabalait encore.

La reine me dit :

— Je viens de voir un homme bien malheureux, parce que nous le connaissons et qu'il ne nous trompera plus, le comte d'Estaing; il m'a rappelé cette fable de La Fontaine, du Renard à la queue coupée. A Versailles, sa place de commandant de la garde nationale lui procurait quelque importance; ici il se perd dans son obscurité. Il a flatté le peuple qui ne lui en a tenu aucun compte, épaulé notre cousin (le duc d'Or-

léans) qui se moque de lui; en désespoir de cause il revient à nous, et nous ne reviendrons pas à lui.

S. M. s'arrêta; puis ayant réfléchi:

— Je ne risque rien à vous apprendre que le duc d'Orléans intrigue encore; il accapare le pain, fait courir le bruit d'une disette factice. M. le marquis de Lafayette en est indigné! Ces deux chiens grondeurs vont se dévorer entre eux, nous respirerons!

Elle daigna me dire, en outre, des choses que je mentionnerais, si elles n'étaient consignées dans la correspondance du roi, qui, le 29 novembre suivant, écrivait de sa main et de la manière suivante à son agent à Londres, M. de Daument:

« Votre dernière lettre ne termine rien, et » parle peu de l'opération dont vous êtes chargé: » quelle insouciance ou quelle inertie! Vous sa- » vez que j'ai besoin de la somme que vous êtes » chargé de négocier, vous ne voyez pas les ban- » quiers accepteurs, et vous laissez tranquille- » ment s'effectuer l'emprunt du duc d'Orléans! » Cependant le moment était si précieux et

» l'argent si nécessaire! Je sais bien que le minis» tre de l'intérieur avec sa contre-police ne fait » pas grand'chose et me coûte beaucoup; il con» naît toute ma répugnance à m'endetter et com» bien peu je prise les moyens de séduction; il » veut singer le duc d'Orléans qui se ruine pour » faire le mal et se venger de quelque plate chanson » ou de quelque mépris dont, en mon particu» lier, je sais bien qu'il s'est rendu digne. Un » de mes agens au Palais-Royal m'a fait connaître » non seulement la destination des sommes qu'il » a empruntées, mais encore l'emploi de ces som» mes; il est certain que l'escompte prélevé et le » boni des entremetteurs soustrait, il a distribué » quinze cent mille francs aux principaux parti» sans de M. le duc d'Orléans; Mirabeau a eu pour » sa part quatre-vingt mille livres qui ont été » comptées chez lui et portées dans trois fiacres, » rue Chaussée-d'Antin (1); j'ai la liste des dé» putés qui ont reçu. On a distribué soixante mille » livres dans le faubourg Saint-Antoine et chez

(1) A cette copie était attachée avec une épingle une liste contenant les noms de ceux qui avaient reçu des sommes provenant de l'emprunt fait par le duc d'Orléans en 1789.

(Note de l'auteur.)

» quelques partisans du duc; on s'est empressé de » faire payer l'arriéré de quelques gens audacieux » et connus par leur esprit d'intrigue et leurs vues » ambitieuses; on a porté sur cette liste le nom » d'un certain Marat, celui de Danton, les noms » de quelques Genevois réfugiés en France, de » ce parti qui, à Genève, se disait patriote, enfin » de quelques hommes obscurs mais très dange- » reux.

» Voilà bien des méchans réunis contre moi; » il faut, comme vous le dites, user de leur tac- » tique, et m'attacher des hommes entreprenans, » ou plutôt récompenser le zèle de quelques uns » de mes plus fidèles sujets. C'est avec plaisir que » je ferai distribuer l'argent que j'ai promis; il » ne sera point employé pour commettre le » crime; mais il servira à surveiller mes ennemis, » et à déjouer leurs projets. Hâtez-vous d'exécu- » ter mes ordres, et que l'emploi soit rempli. » Profitez de la bonne intention du dehors.»

Cette lettre, dont je garantis l'authenticité, prouve combien Louis XVI était instruit des cabales de M. le duc d'Orléans. Ce prince, en effet, se ruait dans l'espérance de monter au trône.

Environné d'êtres corrompus, dirigé par madame de Genlis, hargneuse et pédante créature, vindicative à l'excès, il avait pour conseillers l'écume de la révolution, les hommes de sang et d'audace qui ne pouvaient lui donner leur énergie. Aussi finirent-ils par se lasser de lui, et, l'ayant abandonné, ils le firent monter sur l'échafaud de Louis XVI, pour mieux s'en débarrasser.

Il continuait, en 1789, à intriguer. Il dressait des émeutes; la canaille se soulevait, commettait des crimes isolés, et lassait la niaise longanimité de la garde nationale. Le roi, s'en apercevant et dirigé par la reine, fit venir M. de Lafayette, mit sous ses yeux la preuve non équivoque des trames du prince, et lui demanda s'il les approuvait.

Le commandant civique se récria, et, pérorant selon sa coutume lorsqu'il est en tête-à-tête, il se fit fort de déterminer M. le duc d'Orléans à sortir du royaume. Le roi, pour colorer honorablement cet exil, offrit de le charger en apparence d'une mission diplomatique auprès de la cour de Londres. Ceci convenu, on mit dans le secret madame de Coigny, femme spirituelle,

bonne amie, presque philosophe, ce qui ne l'empêchait pas d'être remplie de sensibilité et d'obligeance. Elle chérissait d'ailleurs le roi et la reine qui comblaient sa maison, et elle en conservait une vive reconnaissance.

M. le duc d'Orléans la voyait parfois. Un billet musqué le fit venir.

— Qu'est-ce? demanda-t-il.

— Eh mon Dieu! vous faites un bruit horrible, on ne parle que de vous.

— Je ne suis pas coupable.

— Soit, mais vous passez pour l'être.

— C'est malheureux.

— A votre place je voyagerais.

— Je n'ai pas d'argent.

— Je vous en ferai trouver.

— Il faudra le rendre.

— Non, pas un denier seulement.

— Dans ce cas j'irais au bout du monde.

— Ah! fils de votre père!

Le duc d'Orléans se prit à rire en disant:

— Au bout du compte, ce n'est pas en jetant son bien par les fenêtres que l'on fait les bonnes maisons.

— *Les bonnes !* Ah ! monseigneur, dites les riches, cela sera plus juste.

M. de Montmorin écrivit à son tour, et pria, au nom du roi, S. A. S. de passer au ministère à l'heure qu'elle indiquerait la veille. Celle de six heures du matin fut choisie. Le duc croyait ne rencontrer là que le ministre des affaires étrangères ; en effet il le vit seul. D'abord il prit de grands airs, dit M. de Montmorin à la reine, et quand celui-ci parla de la culpabilité du prince, il en reçut une réponse arrogante. Le duc était blanc comme neige ; il tenait à connaître ses accusateurs afin de les confondre.

M. de Lafayette, caché dans le cabinet voisin d'où il ne perdait pas un mot de la conversation, parut inopinément, et, prenant la parole que lui abandonna d'ailleurs le duc stupéfait :

— Il me sera bien doux, dit-il, que S. A. S. prouve la fausseté des dépositions terribles qui la chargent.

A la suite de cette entrée en matière, il débita ce qu'il savait, nomma les témoins, cita leurs dépositions, fit luire tant de lumières, que le coupable, accablé, se renferma dans un mutisme

de prudence. Il en sortit néanmoins, essaya de colorer sa conduite, entassa fables sur fables, et, s'enhardissant par degrés, inculpa M. de Lafayette et finit par lui donner un démenti.

Un geste d'indignation fut la réponse du marquis de Lafayette à cet outrage. M. de Montmorin crut, a-t-il conté à Marie-Antoinette, que M. le duc d'Orléans allait passer son épée au travers du corps du commandant de la force publique, cela n'eut pas lieu. Le duc, suffoquant de colère, s'évanouit presque. On le posa sur un fauteuil, et il fut lent à se remettre.

Le ministre, hors de lui, sonna. Un valet de chambre apporta un verre d'eau, en fit boire des gorgées au prince, et, lorsqu'il put entendre ce qu'on avait à lui dire, M. de Lafayette, se tournant vers lui :

— Le roi veut, monsieur, que vous alliez à Londres en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Que répondrai-je à S. M. de votre part ?

— Que j'obéirai, répliqua-t-il d'une voix presque éteinte.

— Et que vous partirez ?

— Aussitôt que S. M. le voudra.

— Eh bien, monsieur, ses instructions tarderont peu à vous être remises.

Cette scène si singulière fut tenue secrète pendant [illegible] mois. Alors un journal royaliste la divulgua. *Les amis du prince* firent arrêter le gazetier qu'on envoya au comité des recherches. C'était un abbé Le Brottier, si son nom est bien resté dans ma mémoire.

Là il soutint son dire, s'en référant à MM. de Lafayette et Bailly. Ces messieurs, qu'on fit venir et qu'on interrogea, gardèrent un silence opiniâtre... Il n'y eut plus qu'à congédier l'inculpé. Il se retira avec les honneurs de la guerre.

M. le duc d'Orléans, sortit, désolé, furieux, de chez M. de Montmorin. Il appela Mirabeau, et lui répéta ce qui s'était passé, en taisant néanmoins l'affront irréparable qu'il avait reçu. Le tribun moderne s'écria qu'il ne devait point partir, mais dénoncer à l'Assemblée nationale la violence dont il se trouvait victime.

— Mais, dit le prince, je ne sais point parler en public.

— Alors ce sera moi qui porterai la motion; soyez tranquille; un décret vous retiendra à votre poste.

La chose fut convenue, Mirabeau sort, il est remplacé par les ducs de Liancourt et de Biron (Lauzun), ceux-ci lui conseillent au contraire une pleine obéissance et veulent se rendre les garans de sa soumission envers le roi. Ils l'emportent d'autant plus facilement que Mirabeau ne le guérissait pas de la frayeur que lui causait M. de Lafayette, et à l'instant ou celui-ci montait à la tribune, selon ce qui avait été convenu, Voidel lui fit remettre un billet au crayon, où, dans deux lignes, le prince lui disait de ne point parler, attendu qu'il était déterminé à passer en Angleterre. Mirabeau, indigné de tant de tergiversations et de couardise, se vengea par de sanglantes épigrammes qui auraient déshonoré le prince, si sa réputation n'avait pas été flétrie à l'avance.

M. le duc d'Orléans était en voie d'écrire, voici la lettre textuelle et originale qu'il adressa à Sa Majesté, après avoir reçu sa nomination.

« Sire,

» Daignez agréer mes sincères et très respec-
» tueux remerciemens pour la mission particuliere
» dont votre Majesté vient de me charger auprès

» du roi d'Angleterre. Cette marque de confiance » est, dans les circonstances présentes, le témoignage le plus flatteur de ses bontés pour moi, » *en même temps qu'elle fait connaître à toute la » France la justice que Votre Majesté rend aux sentimens de zèle et de dévouement que je n'ai jamais » cessé d'avoir pour elle, sa gloire, ses véritables » intérêts et ceux de la nation qui sont inséparables*. En exécutant ces ordres, je vais m'efforcer d'obtenir la continuation de la confiance » dont Votre Majesté m'honore, et de conserver » l'estime de mes compatriotes.

» Je suis avec le plus profond respect, etc. »

La phrase que j'ai soulignée causa un vif chagrin à la reine.

— Pourquoi, dit-elle, lui donner une mission, lorsqu'il lui faudrait un châtiment ? n'est-ce pas une déclaration d'innocence ?

Le duc partit, j'ai raconté ailleurs la cruelle réception que lui fit le roi d'Angleterre, réception confirmée par la lettre autographe en date du 29 octobre et adressée à M. de Montmorin ; sa transcription prouvera l'exactitude de mon récit.

« J'ai remis hier, M. le comte, au roi d'An-

» gleterre, la lettre dont Sa Majesté m'avait chargé
» pour lui; il m'a long-temps entretenu du roi et
» de la France, il m'a témoigné en tout les senti-
» mens les plus pacifiques *et particulièrement les*
» *dispositions les plus amicales pour la personne du*
» *roi*. Je compte avoir sous peu de temps à vous
» parler d'autres objets, mais M. Pitt est encore
» absent pour quelques jours. »

Vers la fin de l'année, une tuile tomba sur la tête de Monsieur; il s'était imaginé qu'en faisant le democrate au petit pied, il se sauverait de la haine révolutionnaire; il n'en fut rien. Un beau matin, en décembre je crois, tout Paris fut innondé de l'écrit suivant :

« Le marquis de Favras (Place Royale) a été
» arrêté avec madame son épouse, la nuit du 24
» au 25, pour un plan, qu'il tendait faire soulever
» trente mille hommes, lesquels auraient un ordre
» d'assassiner M. de Lafayette, le maire de la ville,
» et ensuite de nous couper les vivres; Monsieur,
» frère du roi, était à la tête.

» *Signé* BARAUZ. »

Si le rire eût été séant à une époque aussi désastreuse, on se serait livré à un étrange accès de gaieté, rien qu'à voir la physionomie effarée de Monsieur, son effroi, son désespoir, ses hélas; il n'en fit ni un ni deux, mais bravement s'en alla en belle place de Grève, à la mairie assemblée en conseil de commune, chacun avide d'assister à ce curieux spectacle. M. le frère du roi descendit à se justifier d'un délit imaginaire, et à faire peser sur la tête du malheureux marquis de Favras l'un des actes détournés de sa vie passée en petites intrigues et en mystifications.

Je ne craindrai pas de le dire: M. de Favras était l'agent du prince; celui-ci s'était figuré qu'en répandant de l'argent il jouerait un rôle; le marquis son émissaire ayant un cœur plus élevé, tourna ceci en un plan de résistance à la révolution. Le prince, compromis et dupé, retira son épingle du jeu, et sacrifia sans marchander l'homme qu'il avait mis en avant.

Telle est la vérité; j'ajouterai que le marquis portait sur lui, lors de son arrestation, une pièce qui, en le justifiant complètement, chargeait en entier Monsieur. Monsieur la fit récla-

mer, proposant en échange une somme énorme; et sur le refus de M. de Favras de la livrer, une personne douée d'une force colossale et en crédit dans la prison, y descendit, colleta, terrassa, bâillonna l'infortuné prisonnier, lui enleva son trésor, et le privant de ce moyen de défense, le livra sans retour à la mort.

Chacun sait avec quelle lâcheté les conseillers au Châtelet signèrent sa sentence; on le tua, pour plaire au peuple et par crainte de la lanterne pour son propre compte, on y envoya un innocent. Le marquis de Favras périt en février 1790; il alla au supplice avec un noble courage, sans faiblesse, sans forfanterie, sans daigner se défendre, ni accuser le prince. On m'a dit que cette même nuit les gens du service de Monsieur, effrayés des cris aigus qu'il poussa tout-à-coup, entrèrent dans sa chambre, le trouvèrent baigné de sueur, le visage décomposé et se parlant à lui-même, tel que l'on est à la sortie du cauchemar; on prétendit qu'il avait vu le spectre du marquis de Favras, qui venait lui reprocher sa mort.

Ce bruit courut tout le château, la reine nous en parla, elle en était très frappée; j'ai ouï dire que cette vision s'est renouvelée pour le

prince plus d'une fois, et même dans l'émigration : c'est un fait fort étrange.

Au demeurant, la conduite de Monsieur en cette circonstance, son pauvre discours aux gens de la commune lui profitèrent beaucoup ; on le laissa tranquille, parce qu'en cessant de l'estimer on avait cessé de le craindre, et on ne l'attaqua plus, tant qu'il demeura encore en France.

A son arrivée à Paris, la reine se signala par un acte de bienfaisance qui lui coûta plus de seize cent mille livres ; elle retira du Mont-de-Piété tous les objets engagés pour une somme moindre d'un louis. La populace infâme profita seule de tant de générosité, et ne lui en eut pas plus de reconnaissance.

J'ai dit que le service n'était pas régulier ; on allait moins au château des Tuileries qu'à celui de Versailles, cependant j'étais assidue à faire ma cour ; on savait mes sentimens et on ne confondait pas mes opinions avec celles d'une personne que je ne veux pas nommer et que je perdis à peu près vers ce temps. Il en résultait que l'on venait à moi dans nombre d'occasions, et que souvent je pus être utile à leurs majestés directement ou indirectement.

Un jour, M. Laroche, que j'ai déjà fait connaître, entra plus mystérieusement que de coutume, et c'était assez son usage. Au boursouflement de ses lèvres, à sa contenance solennelle, je me doutai d'un cas grave, et pour lui épargner les circonlocutions du débat :

—Laroche, lui dis-je, qu'est-ce qu'il y a de nouveau ?

—C'est le fils du savetier à qui madame la comtesse a permis de faire un établissement contre la porte des écuries ; belle échope, bien achalandée; ce n'est pas que le père Simon Massaud ne soit pas un tantinet démocrate, mais son fils, le petit Jacques....

— Eh bien ! le petit Jacques.....

Madame la comtesse ne le connaît pas? c'est un gros, bien découplé, un beau teint de citoyen ou d'enfant de Mars en carême, comme il chante aujourd'hui....

—Au fait, Laroche, au fait; si vous étiez une jeune fille, je vous croirais amoureuse de ce garçon.

—Quand on l'a vu naître! je suis son parrain; sa mère était une grosse luronne. Si j'osais chanter

à madame la chanson de la *grande Simone;* parce que son mari s'appelait Simon....

On voit qu'il fallait s'armer de patience avec cet excellent Laroche; j'en manquai cette fois, et lui enjoignis si sec d'être bref, qu'il reprit la parole en soupirant.

—Eh bien! puisque madame coupe la parole au pauvre monde, qui a pourtant une langue comme le bon Dieu, je lui dirai que petit-Jacques veut lui parler en secret.

— A moi !.... que sait-il ?

—Oh! le finot! il est espiègle, et Normand par-dessus le marché, il en revendrait à Satan.

— Oui, mais je le répète, que sait cet enfant?

— Il n'a pas voulu me le dire; tout ce qu'il m'a conté, c'est que ça concerne la famille royale.

A cette époque où rien n'était à négliger je me serais reprochée une fierté mal placée, et en conséquence je consentis à ce que le petit Jacques fût introduit dans mon cabinet; il y était dix minutes après : taille élancée, visage de femme, voix flûtée, dix-huit ans, voilà pour le physique; ce polisson, après avoir attendu le départ de son parrain, me dit :

— Madame, vous préviendrez la reine qu'elle court un grand danger.

— D'où le sais-tu ?

— Je suis l'ami d'un jockey de M. le duc d'Orléans, il vient coucher avec moi lorsqu'il s'attarde, cela lui est arrivé la nuit dernière; ce matin en partant, il a laissé tomber sur le plancher une lettre, je l'ai reluquée de l'œil, et, lui parti, je l'ai ramassée; il est revenu inquiet, et ne m'a rien dit même en cherchant; j'en ai été piqué et lui ai rendu la pareille; il a fini par croire avoir égaré ladite lettre la veille au soir où il avait soupé. Je l'ai laissé dire, il est reparti fort dolent. J'ai bravement ouvert la dépêche... Tenez, madame (poursuivit le petit Jacques avec un redoublement de malice), jugez par vous-même de ce que vaut ce chiffon de papier : si j'étais roi et qu'on m'en montrât un semblable, je le payerais bien un louis.

Je souris à la naïveté de cette conclusion, et sans soupçonner encore l'importance de la missive, je la lus ; la voiçi :

Paris, ce 1er mars 1790.

« MONSEIGNEUR,

» Votre altesse royale tire sa poudre aux moi-

» neveux à Londres; la couronne de France est à » Paris, venez l'y prendre, sinon l'on trouvera » gens qui s'en accommoderont, et, en attendant, » on la mettra en dépôt sous un bonnet de répu- » blicain.

» L'étrangère fait des siennes; nous savons les » noms du comité autrichien; le comte de Mont- » losier est un de ses membres avec Bergasse, » Clermont-Tonnerre, malgré sa feintise, Maury; » d'un côté Broglie, de l'autre Breteuil, de Mole- » ville, Calonne, dirigent les mouvemens; on se » rallie autour du *verdet* (M. le comte d'Artois, » allusion au vert de sa livrée); trop d'union nous » serait nuisible; si on pouvait leur détacher Mon- » sieur, la discorde serait au camp d'Agramant, » nous y gagnerions gros.

» On a trouvé un homme audacieux, il se rend » à Vienne; on en cherche un autre pour Stokc- » holm; il en faudrait un troisième pour Saint- » Pétersbourg; il s'en présente dix, ce sont tous » des maladroits ou des intrigans. Pourquoi n'y » en a-t-il pas en France? Nos amis sont pour des » jugeries solennelles, tandis que d'un seul coup » de main.....

» Revenez, Monseigneur; votre Mirabeau, que

» j'ai toujours méprisé, passera aux Troyens; il » lui faut de l'argent, il doit deux cent mille » francs, et tous les décrets lui rapportent des som- » mes prodigieuses, et il a touché en novembre » dernier quatre-vingt mille francs des bienfaits » de V. A. R.

» Danton a faim déjà, Buzot crie misère, Marat » hurle que son garde-manger est vide, Gorsas » fait chorus; Voidel, Louvet, Saint-Hurugues, » Fabre, Desmoulins, sont aussi comme des affa- » més; le cher Pétion est bien embarrassé pour » payer quatre mille francs, dont le billet va » échoir. Après tant de hautes infortunes je » n'ose me placer, mais la rosée du retour de mon- » seigneur nous rendra la vie.....

Une R seule signait. Je n'ai pas connu l'écriture contrefaite; d'ailleurs la pièce était, comme on le voit, de la plus haute importance. J'y remarquai d'abord le complot dévoilé de changer l'ordre de succession au trône, les dénonciations contre des royalistes, l'âpre avidité des serviteurs du duc, et, par-dessus tout, l'assassin trouvé pour faire périr l'empereur, la recherche pour commettre en Suède le même crime, et le projet de

traîner le roi de France devant un tribunal régicide, et nous n'étions pourtant qu'en 1790.

Le premier mouvement passé, une juste frayeur s'empara de moi; l'étourderie du petit Jacques nous avait fait connaître, à lui et moi, un secret tel que notre vie dépendait de la révolution. Je tâchai de le donner à entendre au jeune homme qui en riant me dit :

— Si j'avais voulu que tout Paris sût l'affaire, je l'aurais contée à mon parrain; madame sans doute n'en soufflera mot; j'aurai, moi, bouche close; d'ailleurs, serai-je en vie dans deux mois? j'ai le projet de m'engager, on dit que nous aurons la guerre; eh bien ! si je meurs, ma discrétion ne fera faute.

L'insouciance de cet adolescent me plut. Je ne lui recommandai pas le silence; la retenue devait faire partie de son caractère. Je lui mis dans la main dix louis. Il me regarda en homme ébahi.

— Tu en auras davantage, dis-je, demain lorsque tu reviendras.

Il s'en alla heureux; le monde entier ne devait pas avoir pour lui la valeur de cette somme, et je courus porter aux Tuileries la lettre sous-

traite. On ne balança pas à la croire de Robespierre. On me donna pour le petit Jacques cinquante louis, à part dix qu'il avait reçus dont je ne parlai pas, et j'eus à lui porter la promesse d'une pareille somme tous les ans, et l'assurance d'obtenir sous peu une bonne place dans la maison de la Reine.

Le lendemain, petit Jacques ne parut point. J'attendis au jour suivant; je ne le revis pas encore; alors je le demandai à Laroche.

— Eh! madame, avant-hier, après vous avoir quittée, un jockey du duc d'Orléans est venu le chercher pour aller faire une partie de boule. Depuis il n'a pas reparu. Son père a été aux écuries d'Orléans. Le jockey a dit avoir joué jusqu'à la nuit avec lui et autres gens du service de S. A. S., qui l'ont affirmé tous, ont juré que petit Jacques les a quittés pour s'aller coucher, et que, dès ce moment, ils n'ont pas eu de ses nouvelles.

On n'en eut pas davantage plus tard; la trace de ce pauvre garçon fut perdue. Il laissa une famille inconsolable, mais sans soupçon de la vérité. Quant à moi, je l'ai rêvée affreuse, et je présume avoir deviné le crime sous lequel il a

succombé. Je n'affligeai pas la reine de cette catastrophe. Elle aurait dit comme moi : — Voilà une autre victime que s'immole ce conciliabule pervers.

Les événemens n'amenèrent aucun adoucissement au sort de la famille royale. La reine eut recours à son frère l'empereur Joseph. Ce prince était rempli de bonnes intentions, et il ne bougeait pas. Cependant tout porte à croire que sa mort fut la conséquence d'une lettre écrite à sa sœur. Les révolutionnaires y virent leur perte, et ils le firent empoisonner.

Ce fut un chagrin cruel pour la malheureuse reine de France que la mort inopinée de ce prince chéri. Il sentit venir sa fin, et il l'apprit lui-même en ces termes à sa sœur bien-aimée, à laquelle je dois une copie de cette lettre déchirante :

« Ma bonne Antoinette,

» Je te dis adieu ; nous ne nous reverrons plus » dans ce monde. Je suis frappé, non par la na- » ture, mais par la science ; en un mot, je ne » meurs pas à mon heure, on en a hâté le mo- » ment. On me traite pour toutes les maladies

» que je n'ai pas, et je le reconnais à l'inefficacité des remèdes. Un feu ardent me ronge; » mes lèvres sont sèches; ma peau se marquète » parfois de taches livides; cela n'est que le » produit du *boccone* ou de l'*aqua tophana*. Voilà, » ma sœur, l'affreuse vérité. Je ne laisse après » moi ni femme ni enfans.... Que dis-je? mes » frères sont mes fils. Je plains le pauvre Léo- » pold. Comment jouera-t-il son rôle sur un » plus grand théâtre, au milieu surtout des cir- » constances si difficiles, quand il faut faire mar- » cher de front l'intérêt politique et les affections » du sang? . . . .

» Mais encore plus que lui, je te plains, chère » Antoinette: toi si indignement persécutée. Pour- » quoi avec ton mari ne changez-vous pas de sexe? » Le roi de France ne voit pas où on le mène. Il » se croit aimé du peuple. Le peuple, très dé- » monstratif en apparence, n'aime rien au fond; » il se souille aujourd'hui d'un crime que demain » il détestera. On ne termine pas des révolutions » avec des phrases pathétiques; il faut l'intermé- » diaire du bourreau. C'est fâcheux, l'expérience » le prouve. . . . .

» J'écris d'une main affaiblie; mes yeux sont

» voilés ; j'ai les pieds froids, et on me berce » d'une guérison prochaine. Bien des gens me » diront damné. J'attends mieux de la justice di- » vine, car j'ai cru toujours faire le bien. Dieu » ne punit pas des erreurs involontaires.

» Antoinette, ne pleure pas ; réserve ton cou- » rage pour ta situation. Aie de la force pour » deux; j'allais à ton aide, on m'en empêche. Je » te recommande à Léopold ; lui aussi te voue » une tendresse sincère. Adieu, adieu..... L'éti- » quette me pardonnera si, à ma dernière heure, » je n'ai pas songé à la reine de France, mais à » ma sœur malheureuse et bien-aimée. »

L'empereur expira le lendemain où i eut écrit cette lettre. On doit imaginer les larmes abondantes qu'elle coûta à ma maîtresse infortunée. Elle comprit mieux que le roi l'immensité de cette perte. L'empereur Joseph avait une grande opiniâtreté ; elle lui tenait lieu de caractère. Son successeur, au contraire, n'avait ni caractère ni opiniâtreté. Il en résulta que, promettant toujours, il ne fit que des efforts inutiles.

Le prix qu'on devait attacher à ce trépas res sortit de la joie frénétique manifestée par des

meneurs. Lorsque la nouvelle leur en arriva, ils osèrent allumer des feux de joie dans divers quartiers de Paris, et la police encore demeura impuissante.

La reine fit écrire par le comte de Fersen, et elle-même écrivit au roi de Suède, pour le prévenir que la propagande l'avait dévoué à la même mort. Gustave III répondit en héros indifférent aux tentatives du crime. Des lettres pareilles de S. M. allèrent à Saint-Pétersbourg. Je ne peux résister au plaisir de faire connaître de quelle manière S. M. l'impératrice de Russie remercia notre reine.

« Madame et chère soeur,

» Je vous rends grâce. Je sais que les méchans » s'agitent, mais je suis loin d'eux. Les Russes » n'ont pas assez de philosophie pour assassiner » leur mère par principe politique. Ici nos révo- » lutions sont positives : on en veut à l'individu, » on ne saurait en vouloir à la chose qu'on re- » garde comme excellente ; on n'y comprend » même pas ce que veut dire le mot *république*, » et, lorsque mes *mougicz* voient représenter » M. de Pourceaugnac, ils trouvent tout simple

» que Nérine puisse marier le *Grand-Turc avec la* » *république de Venise*. Un État sans *boyards*, sans » *matruska* (mère), leur serait une anomalie. » Mon Dieu! madame, et je l'avoue en toute hu» miliation à Votre Majesté, combien j'ai eu tort » de si bien accueillir MM. d'Alembert, de Vol» taire et Diderot! J'aurais dû mieux voir où » conduisaient leurs systèmes. Un état sans reli» gion, sans priviléges, est un état perdu, où la » violence et la fourberie se disputeront l'auto» rité.

» Je ne crains donc rien du peuple russe, rien » des grands qui ne gagneraient pas à un chan» gement de règne: *ils le savent*. Quant aux » étrangers, on en recevra peu, et on les surveil» lera.

» Cependant je n'en conserve pas moins une » reconnaissance complète de votre bon avis. Je » voudrais ne pas être en position de vous mani» fester ma gratitude par des services effectifs, » car il vaudrait mieux que vous n'en eussiez pas » besoin; mais je vois avec douleur la nécessité » très prochaine de mon assistance; comptez-y, » elle ne vous manquera pas. Mes ministres plé» nipotentiaires témoignent de ma part aux di-

» verses cours d'Europe ma surprise de la lenteur » et du peu d'importance des préparatifs d'atta- » que; il faut écraser les démocrates, ils seront » nos éternels ennemis.

» Je dirais tout cela à M. le comte d'Artois, s'il » voulait venir voir une vieille femme qui se dit » l'amie franche, parce qu'elle est désintéressée, » de la maison de Bourbon. Assurez le roi de mon » affection, et qu'il peut hardiment tirer sur moi » en cas de nécessité; mais, au nom de Saint- » Nicolas, qu'il se hâte de frapper fort. La bonté » poussée trop loin est pire que dix batailles per- » dues. Nous devons être un peu cigognes, sous » peine qu'on saute sur le soliveau... »

C'était par cette citation de La Fontaine que la grande Catherine terminait sa lettre. La reine n'en parla qu'à moi et à madame de Lamballe, à cause de l'espèce de reproche qui y perçait contre le roi. Elle voyait la faute dans laquelle il persistait; et pourtant ne voulait pas que d'autres la lui désignassent aussi clairement.

M. le duc d'Orléans, lassé de son séjour en Angleterre, où il ne pouvait intriguer commodément, demanda son retour. Le roi ne [illegible]

ciait guère de la lui accorder. On mit encore en jeu M. de Lafayette ; il imagina d'envoyer à Londres un de ses aides-de-camp défendre en son nom au duc de quitter l'Angleterre ; cette maladresse, qui fit du bruit, servit le duc, lequel, sans plus s'embarrasser des conséquences, partit et arriva à Paris. Le commandant de la garde nationale essaya encore de le prendre sur un haut ton, mais cette fois ce fut en pure perte. Le prince, fort de l'assentiment de la majorité de l'assemblée, y transporta la querelle, et M. de Lafayette en eut tous les désagrémens.

La reine ne vit M. le duc d'Orléans qu'avec chagrin.

— S'il vient, disait-elle, c'est pour prendre notre place.

Il demanda une audience au roi, qui, selon l'usage, la lui accorda. Il parla d'abord de sa mission, puis il entreprit une nouvelle justification. Alors le roi, sans rien dire, lui mit sous les yeux les preuves de ses trames nombreuses : plusieurs littéralement étaient contestables, hors une, toute écrite de la main du prince, et en second la lettre de l'infortuné petit Jacques ; à leur vue il blêmit.

— Monsieur, dit le roi, vos amis, qu'ont-ils fait de cet adolescent?

— J'ignore..... je ne sais pas..... mon absence.....

— Allez, monsieur, et souvenez-vous qu'une seule goutte de sang versé vous condamne à d'éternels supplices; si vous échappez à la justice des hommes, vous ne sauriez vous dérober à celle de Dieu.

Cela dit, il le congédia. Le duc s'éloigna si troublé qu'il heurta sa tête contre la porte, et Sa Majesté dit à la reine que la pantomime du duc d'Orléans, à ce départ, lui avait rappelé la fin d'une des scènes d'Athalie; celle où Mathan, accablé des malédictions de Joad, marche en homme ivre et sans savoir où il va :

MATHAN, *troublé.*

Avant la fin du jour... on verra qui de nous...
Doit... Mais sortons, Nabal.

NABAL.

Où vous égarez-vous?
De vos sens étonnés quel désordre s'empare?
Voilà votre chemin.

La constitution civile du clergé augmenta la tempête. Les gens pieux y virent péché et persé-

cution; celle-ci tarda peu, elle fut terrible : le sang des martyrs et des confesseurs coula à flots. On commença par désorganiser l'ordre actuel du clergé, on fit une nouvelle circonscription diocésaine, on supprima, on établit de nouveaux siéges sans le concours du pape, on supprima la dîme, on enleva les biens aux fabriques, aux églises, aux monastères; la spoliation fut complète.

Dès lors il y eut deux classes d'ecclésiastiques, les constitutionnels et les insoumis, appelés réfractaires : parmi ceux-ci, vertu, piété, foi, royalisme, désintéressement; parmi ceux-là, ignorance, fallace, avidité, débauche, crime, apostasie, rien ne manqua de ce qui flétrissait dès son berceau cette prétendue église française. Le pape frappa de ses foudres ces prêtres rebelles. On les vengea en poursuivant les hommes de la véritable Église catholique apostolique et romaine.

Le roi se rangea vers celle-ci; on le lui reprocha; et en proclamant la liberté des cultes, on marqua d'un signe de mort tout Français attaché à la pureté de l'ancien. Cela a toujours été la tolérance philosophique.

Les partisans de la révolution retracèraient avec enthousiasme la fête de la fédération, au 14 juillet 1790. Quant à moi, qui n'y vis que le triomphe de l'anarchie sur la royauté, je n'en dirai rien; ayant été assez heureuse pour n'être pas désignée par madame la princesse de Chimay, je m'abstins d'aller grossir cette solennité impie.

On se flattait que le clergé rebelle ne retrouverait point dans le corps de l'épiscopat des âmes assez vénales ou faibles pour sacrer les élus aux évêchés; mais on ne se rappelait pas que M. de Talleyrand-Périgord, ancien agent-général du clergé, occupait en ce moment le siége d'Autun. Il ne recula pas devant un sacrilége de plus; et, assisté de cet ignoble Gobel, évêque de Lyda *in partibus*, misérable à qui Dieu a fait la grâce de réparer par une bonne mort le scandale de sa vie hideuse, il sacra M. de Talleyrand; les évêques intrus usurpant, entre autres nullités, celle de fonctionner dans un autre diocèse que le sien, ce qui suffisait seul à infirmer son œuvre.

Comme le saint-chrême manquait, on employa de l'huile commune. Cette farce odieuse

eut lieu dans l'église de l'Oratoire, qui en fut profanée sans retour dès ce moment.

— Je vous apprendrai, me dit la reine, le 1er septembre 1790, un heureuse nouvelle: M. Necker se retire de pleine volonté; son orgueil ne tient plus aux avanies que ses complices, à qui il est inutile, lui font subir. Cette populace qui, il y a un an, contraignit le roi à donner sa confiance à cet homme, le verra partir avec joie; il sera même heureux si on ne l'insulte pas à son départ.

La reine ne se trompait point; on le hua, et il dut, sous l'incognito, se dérober au châtiment qu'il avait tant mérité. Les autres ministres donnèrent en même temps leur démission; il ne resta que celui des affaires étrangères, M. de Montmorin. Il fallut recomposer le cabinet, qui, dès cet instant, ne fut plus qu'un passage où l'on ne s'arrêtait que pour quelques jours tout au plus.

Un peu avant cette époque, et le roi avec sa famille ayant été à Saint-Cloud passer une partie de la belle saison, le 29 juin, à dix heures du matin, on vit arriver en voiture, à Saint-Cloud, deux jeunes gens proprement vêtus; ils mon-

tèrent ensemble au château, allèrent s'asseoir à quelque distance l'un de l'autre sous le vestibule du grand escalier qui conduit aux appartemens, et y passèrent la journée entière dans un état d'immobilité absolue et sans proférer une seule parole. On ne crut pas avoir le droit de leur demander ce qu'ils faisaient là; ils auraient pu répondre en effet, en citant le chapitre des droits de l'homme, qu'aucune loi ne leur défendant d'entrer dans ce vestibule, ils avaient le droit d'y rester. On se contenta donc de les surveiller très activement jusqu'au moment de la soirée où la consigne de la garde du château était d'en faire sortir les étrangers. On leur dit alors de se retirer; ils s'en allèrent sans rien répondre. Mais, au lieu de s'éloigner du château, ils restèrent dans la cour, se promenant à pas comptés sous les fenêtres de l'appartement du roi. Cette obstination parut extraordinaire; l'officier de garde leur fit de nouveau donner l'ordre de sortir.

Ils parlèrent alors pour la première fois, demandant avec beaucoup de douceur s'il ne leur était pas permis de rester dans l'endroit où ils étaient. On n'insista pas et on les y laissa jusqu'à

l'heure où les grilles du château devaient être fermées. Quelques momens après qu'ils furent sortis de la cour, la patrouille de Saint-Cloud les rencontra, les arrêta et leur demanda leurs noms.

L'un répondit : je m'appelle Paul, et moi Pierre, dit l'autre. La garde les força de monter en voiture, les escorta jusqu'au pont, d'où elle ne se retira que lorsqu'elle les eut perdus de vue. Bientôt après une voiture se présente, on reconnaît que c'est celle qui vient de s'éloigner; on la fait stationner, et les portières ouvertes, on retrouve dedans les deux mêmes individus. Cette fois leur insistance légitime les soupçons; on les arrête et on les conduit au corps-de-garde.

Interrogés sur le motif qui les amenait à Saint-Cloud, ils répondirent simultanément qu'ils étaient venus *par ordres supérieurs*. Ne pouvant en obtenir d'autres explications, on les retint à vue.

Le roi, le lendemain, informé de ce qui se passait, envoya dire à la municipalité qu'il n'avait donné l'ordre à personne de se rendre à Saint-Cloud. Alors on soumit à un nouvel examen les prisonniers; on les somma de déclarer leurs

noms véritables et surtout de faire connaître l'autorité qui les faisait agir. L'un dit alors qu'il était le fils du généalogiste, M. le président d'Hozier ; l'autre avait pour père, M. Petit-Jean, trésorier de la Corse. Ils soutinrent ensemble que leur mission venait de Dieu, de la très sainte Vierge ; qu'ils en avaient reçu l'exprès commandement de délivrer le roi à Saint-Cloud.

On trouva en effet, dans la poche de M. d'Hozier, un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *Louis XVI, tu as perdu ta couronne : tu la retrouveras à Saint-Cloud* ; et dans celle de son ami, une petite image de la Vierge et une lettre signée *Marie, mère de Dieu*. On les conduisit aux prisons de l'Abbaye, à Paris ; on apprit qu'une longue amitié les unissait ; que, depuis environ six semaines ils faisaient des stations à Notre-Dame, devant l'autel de la très-sainte Vierge, et que c'était à la suite d'une de ces stations qu'ils étaient partis. Ils conservèrent pendant le peu de temps qu'on les retint forcément, cet air pensif, tranquille et taciturne qui les avait fait remarquer dans le vestibule du grand escalier, à Saint-Cloud.

La nature de leur maladie n'était pas équivoque et l'examen de leurs papiers la confirmant,

on les vit plus passibles de Charenton que de la justice, et on les remit à leurs parens.

Cette aventure, toute simple qu'elle était, causa de l'inquiétude; les journaux la commentaient chacun dans leur esprit, et on s'en occupa assez long-temps, moins toutefois que de celle de M. de Frondeville avec M. le duc d'Orléans.

Le premier avait inculpé gravement le second, dans sa déposition relative aux journées d'octobre; il avait ajouté à cette offense par des allégations flétrissantes, émises au sein de l'assemblée nationale. Madame de Buffon, très soigneuse de l'honneur du prince, dit à celui-ci qu'il ne pouvait laisser passer sans impunité les propos de M. de Frondeville; que c'était d'ailleurs son collègue, un député, et qu'il fallait lui en demander raison.

Le duc, peu de jours après son retour d'Angleterre, avait reçu au château des Tuileries un affront sanglant; il entrait dans l'appartement de la reine, qui se contraignait pour le recevoir, lorsque M. de Goguelas, avec une vivacité que S. M. désapprouva, alla au duc, le saisit par les épaules, et lui faisant faire une pirouette :

— Ah! te voilà..... (je saute deux mots); comment oses-tu paraître ici?

Le duc portait une épée, et, comme il ne tenta point de la passer au travers du corps de l'insolent, on trouva celui-ci moins blâmable. On s'attendait à une scène désagréable pour la reine, dont les ennemis auraient tiré parti en prétendant que c'était un guet-apens prémédité. L'effroi qu'éprouva le prince lui ôta toute présence d'esprit. Il feignit de n'avoir rien entendu, recula de quelques pas, et se perdit dans des groupes éloignés. Plus tard, il dit que sa qualité de prince du sang ne lui permettait pas de se mesurer avec un simple gentilhomme. L'étiquette des cours fut invoquée par un prince démocrate, ami de l'égalité.

Madame de Buffon savait cette histoire; elle en fit honte au duc, et lui conseilla, pour le réhabiliter, de prêter le collet au président de Frondeville. Elle fut si pressante, si bien appuyée par un ami de S. A. S., M. le prince Louis d'Aremberg, que, dans une velléité de vaillantise, le duc chargea celui-ci d'aller porter parole à M. de Frondeville. Le prince d'Aremberg, un peu bretailleur, mais en homme de très excel-

lente compagnie, s'empressa d'écrire à ce dernier, au 18 août 1790, un billet dans lequel il lui disait :

18 août 1790.

« Monsieur,

» J'ai à causer avec vous d'une affaire grave et » digne de votre attention. Elle est de nature » à m'empêcher de m'expliquer ici plus claire- » ment. Ma retenue vous la fera connaître, et, » appréciant son importance, vous vous hâterez » de m'accorder un rendez-vous pour demain » entre midi et une heure, sans oubli ou retard.

» Je saisis cette occasion, etc... »

Puis le protocole d'usage.

Dès la réception du cartel mystérieux, M. de Frondeville répondit que le lendemain il serait chez lui, ou qu'il se rendrait chez M. d'Aremberg, au choix de ce dernier. Cela fait, il va chercher le marquis de Mortemart, lui conte l'histoire, et le prie de lui servir de témoin. Il est remercié de la préférence par ce gentilhomme, et, comme le prince n'envoie ni billet ni réplique verbale, on l'attend, le 19, chez M. de Frondeville.

Midi sonne, une heure, puis deux, puis trois, et le prince d'Aremberg ne paraît pas. Cependant à chaque minute on vient prévenir le président qu'il est question de lui à l'Assemblée, et que, s'il ne va pas se défendre, on lui fera un mauvais parti. L'alternative était neuve; il attendait un duel à heure fixe, et on lui livrait bataille là où il n'était pas. Il se détermine à courir au plus pressé. Il va au Manége, laissant un ami en vedette, qui indiquera au prince d'Aremberg la cause pour laquelle on n'avait pu l'attendre après trois heures sonnées (le rendez-vous devait être à midi).

Ici, pour l'intelligence du texte, je dois retourner sur mes pas. Un abbé de Barmont, arrêté comme agent de M. le comte d'Artois, occupait l'Assemblée nationale. Le côté droit le défendit, M. de Frondeville avec plus de véhémence que ses collègues; et entre autres choses il dit:

« Votre déclaration des droits de l'homme porte, » art. 7, que nul homme ne peut être accusé, ar» rêté, ni retenu, que dans les cas déterminés » par la loi..... Pourquoi donc M. de Barmont

» est-il arrêté? il n'est ni accusé, ni décrété. On » dit qu'il a été pris en flagrant délit; mais quel » délit? mais avec quel homme fuyait-il?... par » qui a-t-il été arrêté?... On cite le comité de re» cherches de Châlons... Mais par qui ont été » créés ces tribunaux étrangers, ces satellites de » la tyrannie ? Par eux-mêmes. Ils n'ont d'autres » pouvoirs que ceux qu'ils se sont arrogés. Au» cune loi, aucun décret n'a autorisé cette insti» tution odieuse. Voilà le tribunal auquel M. de » Barmont est accusé d'avoir enlevé un citoyen. » Si c'est une bonne action que de remettre la » loi à sa place, M. de Barmont a fait une bonne » action en enlevant un citoyen à la tyrannie. Et » c'est lui que l'on vous propose de détenir en » état d'arrestation, lorsque, depuis dix mois, les » assassins de nos princes parcourent librement » l'enceinte de la capitale, qu'ils sont peut-être » assis parmi nous!... »

Cette dernière phrase, adressée par un regard positif à M. le duc d'Orléans, éleva un orage. La majorité, abusant de sa force, dicta un blâme que le président déclara en ces termes:

« L'Assemblée décide que le membre qui a

» prononcé la phrase dont il est question est cen-
» suré, et qu'il déposera son discours sur le
» bureau. »

Le président fit imprimer ce discours avec une épigraphe hostile, et un avant-propos où il dit :

« Qu'il avait été honoré de la censure de
» l'Assemblée nationale (le discours), et que c'est
» le seul mérite qu'il lui connaisse. »

Cette insulte nouvelle jeta de l'huile sur le feu, et, tandis que M. de Frondeville attendait chez lui l'émissaire du duc d'Orléans, on le dénonçait à la tribune; il dut y courir. La querelle s'échauffa : Barnave parla de prison; M. de Faucigny, issu des princes de Lucinge et d'une des anciennes maisons les plus authentiquement reconnues pour leur haute noblesse, s'écria dans son indignation chevaleresque :

« Ceci a l'air d'une guerre ouverte de la ma-
» jorité contre la minorité. Pour la faire finir, il
» n'y a qu'un moyen, c'est de tomber, le sabre à
» la main, sur ces gaillards-là. »

A ces mots, on hurle, on trépigne, on vocifère. Le généreux Frondeville, épouvanté du péril que court M. de Faucigny, s'immole à la colère des meneurs. Rien ne les apaise d'abord; il leur faut le désaveu de l'orateur, et on condamne ensuite le président à huit jours d'arrêt dans son appartement.

Dès qu'il y fut rentré, il demanda si on avait vu M. d'Aremberg, et eut une réponse négative. Alors il écrivit à celui-ci:

« Monsieur,

» Je suis comme sœur Anne, je vous attends, » et vous ne venez pas. C'est vous cependant qui » avez provoqué cette entrevue ; c'est moi main- » tenant qui tiens à ce qu'elle ait lieu. Au reste, » bien que l'Assemblée m'ait mis en prison pen- » dant huit jours, je ferai faux bon à sa con- » signe pour une heure ou deux, et vous pouvez » compter sur mon exactitude à me rendre à » l'endroit où cette affaire sera terminée. »

L'usage exigeait une réponse prompte ; le prince d'Aremberg la retarda au lendemain. Elle était convenante. On remettait à un temps

plus éloigné ce qui occupait M. de Frondeville; on ajoutait que rien n'était terminé définitivement, et qu'ensuite l'on verrait.

Tout ce qu'on vit fut un mémoire à consulter du duc d'Orléans contre M. de Frondeville, puis une plainte du même en faux témoignage, puis cent témoins entendus; et en définitive, il fallut renoncer à toute conclusion satisfaisante.

Je me souviens que le journaliste Suleau ayant vivement insulté le duc d'Orléans, ce prince voulut se venger; il décida son chancelier, M. de La Touche, à envoyer un cartel à Suleau; celui-ci aussitôt appelle le jokey qui soignait son cheval, et le nomme son chancelier; puis il écrit à M. de La Touche que la rencontre proposée est acceptée, mais d'égal à égal. La plaisanterie excellente coûta la vie à qui se l'était permise; Théroigne de Méricourt reçut la mission de l'assassiner, ce qu'elle fit au 10 août.

Plus on avançait, plus il devenait urgent à la famille royale de prendre un parti; on chercha à gagner les membres influens du côté gauche, on leur donna des sommes immenses en pure perte, on traita avec Mirabeau; je pourrais raconter tous les détails de cette négociation à la-

quelle deux de mes amis prirent une part active. La reine, d'abord très prévenue contre cet orateur, finit par le voir sans peine; il fut reçu aux Tuileries sous divers déguisemens; il charma leurs Majestés par son amabilité, ses formes nobles et la supériorité de son esprit. La reine espérait tout de lui.

Vers les premiers jours d'avril 1791, le temps était superbe, l'air chaud; je me promenais dans le jardin d'une de mes amies avec M. le comte de Rochefort d'Ally, auquel je disais ne lui connaître d'autres défauts que d'avoir été l'ami de Voltaire, et d'être resté attaché à M. le duc d'Orléans après la mort de son père.

M. de Rochefort, homme de bonne qualité, commandant du bas Languedoc, voyait comme moi avec horreur la révolution; il déplorait ses excès, mais il ne voulait pas voir M. le duc d'Orléans sous son aspect véritable; nous disputions là-dessus, et ce soir d'avril nous étions en véritable taquinerie, lorsque passant près d'une petite porte, le jardin donnant dans la rue de Grenelle, nous entendîmes des voix qui parlaient avec véhémence; un sentiment de curiosité nous fit suspendre notre promenade, et approchant avec

précaution, nous entendîmes le colloque suivant :

— Il faut qu'il meure !

— Soit, mais qui le remplacera ?

— Nous.

— Soit encore, cependant il sert le parti.

— Il va le desservir, il s'est vendu.

— Le croyez-vous ? j'en doute..... ainsi donc, il sautera le pas.

— Et par la même voie que l'empereur; on ne peut lui offrir une fin plus honorable. Je le hais.

— Celase voit

— Ce que vous ne voyez pas, c'est que nous sommes contre une porte, et, vous le savez, les murailles ont des oreilles.

L'interlocuteur ne croyait pas avoir deviné si juste; néanmoins, par mesure de prudence, le couple s'éloigna.... alors je regardai M. de Rochefort :

— Qui sont-ils ?

— Je ne sais.

— De qui s'agit-il ?

— De Mirabeau.

— Ah ! mon Dieu.

— Ils vont l'expédier; et puis fiez-vous en l'alliance des criminels.

— Eh! madame, s'ils étaient sincères entre eux, ils seraient trop redoutables. La Providence permet qu'ils se dévorent, cela fait notre vengeance et assure notre tranquillité.

Nous nous promîmes de ne pas divulguer ce que nous venions d'entendre; j'en exceptai la reine, j'étais sûre de sa discrétion; cependant, au point où en étaient les choses, on crut devoir tout apprendre à M. de Mirabeau; et lui, confiant comme le sont tous les hommes de génie, répondit en imitation du célèbre duc de Guise : *Ils n'oseraient.*

Ils osèrent, et dans le même mois Mirabeau fut frappé de mort. Oh! l'étrange événement que celui où tous les partis regrettèrent l'expiré, où son absence acheva de perdre cette monarchie à laquelle lui-même avait porté de si rudes coups! On lui fit des funérailles magnifiques; il alla en monarque à sa dernière demeure, et ce fut avec raison, car la royauté descendit dans son sépulcre.

La reine le pleura, c'est tout dire; elle s'écria:

— Notre dernière ressource nous est enlevée!

En effet, des meneurs précipitèrent la catastrophe, et dès ce moment, déchirant le voile qui jusqu'alors les couvrait, annoncèrent à tous où ils voulaient en venir.

Plus leurs intentions étaient coupables, plus ils avaient à redouter que le roi leur échappât; ils le surveillaient comme étant leur victime. On crut une fois que Monsieur songeait à quitter Paris, et aussitôt une multitude désordonnée courut au Luxembourg pour lui intimer l'ordre de demeurer. Certes, Monsieur n'était pas homme à se laisser deviner, aussi leur répondit-il de manière à les rassurer complètement; ils l'emmenèrent en triomphe aux Tuileries, et lui, en arrivant, dit au roi:

— Sire, la place n'est pas tenable.

Le roi le pensait comme lui, la reine surtout n'aspirait plus qu'à son indépendance; mais Louis XVI hésitait encore; il ne concevait pas la possibilité de quitter son peuple, *ce peuple dont il était tant aimé*.

Mais lorsqu'il voulut aller cette année, comme la précédente, s'établir à Saint-Cloud, le bruit

court à Paris que le roi ne rentrera pas. Aussitôt les furies des halles, les mais féroces de la garde nationale se ruent dans les Tuileries, entourent les voitures, détèlent les chevaux, coupent les traits, et déclarent que le roi ne partira pas.

M. de Lafayette, interpellé par S. M. de lui faire ouvrir un passage, *mais sans faire mal à qui que ce soit*, ne peut avec cette condition qui le lie prêter force à la loi; la lutte, toute en violence d'un côté et en politesse de l'autre, dura quatre heures; au bout de ce temps, la famille royale mit pied à terre et regagna les appartemens. La question, aux yeux de la nation et de l'Europe, était résolue. Louis XVI était non souverain, libre comme le dernier de ses sujets, mais prisonnier dans son palais.

Lafayette, piqué de l'abandon de la garde nationale, donna sa démission. Il pouvait encore être utile pour aveugler les simples; on le pressa de reprendre le commandement, et il céda.

Dès ce moment, ce fut chose convenue entre la famille royale que l'on se déroberait à ce dur esclavage; la résolution était prudente, il eût fallu seulement la prendre plus tôt.

Je dirai dans le livre suivant tout ce qui est venu de particulier à ma connaissance de cette tentative dont l'effet fut si funeste, et qui, bien conduite, aurait peut-être tout sauvé.

LIVRE TREIZIÈME.

LE 10 AOUT 1792.

Parmi ceux qui accoururent les premiers au bruit de cette grossière insulte faite à la majesté royale, le comte de Fersen fut celui que la reine vit arriver avec le plus de contentement. Ce seigneur, dont l'affection égalait le respect, s'empressa de répéter à S. M. ce qu'il lui avait dit tant de fois, sur la nécessité de reconquérir son indépendance; déjà même, et sans en avoir reçu l'ordre exprès, il s'occupait d'une partie des préparatifs; il le dit à Marie-Antoinette.

— Le roi vous donne carte blanche, répond-elle ; il compte sur votre zèle et votre amitié.

M. de Fersen, ivre de joie, s'inclina, et, avec une présence d'esprit parfaite, changea de conversation, parce qu'un seigneur de la cour à demi suspect s'avançait en ce moment. Il resta peu au château, tant il était impatient de réfléchir à ce qu'il devait faire ; il se mit à tracer des plans dont aucuns ne le satisfirent d'abord.

La réussite d'un tel coup d'éclat dépendait du secret, de la diligence et de la simplification d'exécution ; on manqua tout cela : plusieurs personnes, peu ou prou, furent mises dans la confidence ; on multiplia les embarras ; il fallut trois cassettes de voyage, toutes les commodités de la vie rassemblées dans une voiture ; et madame de Tourzel, au lieu de céder son rang à une femme de tête, éleva la prétention de ne pas se séparer de M. le Dauphin : c'était dans l'occurrence une folie ! la faiblesse du roi en fit un droit.

On prit mal les mesures de sûreté ; on donna coup sur coup des instructions contradictoires ; on fit si bien enfin, que tout Paris eut connaissance du prochain départ. M. de Lafayette fut

instruit dès premiers; il en parla tout de suite à la reine, non par forme d'interrogation, mais en homme qui, souhaitant le succès, craignait une catastrophe, à cause des imprudences.

La reine, qui le haïssait de tout cœur, crut qu'il lui tendait un piège; sa réponse fut concise. Il termina la conversation par cette phrase :

— Madame, il est malheureux de ne pas être compris!

Il me revint quelque chose du projet de fuite. S. M. ne me parlant pas, ma bouche resta close; mais j'observai : je vis une multitude de riens qui, coordonnés ensemble, ne me laissaient plus de doute.

On attendait que madame Campan finît son service, car on se méfiait autant d'elle que d'une autre dame de l'intérieur dont le nom m'échappe, ou que, plutôt, ma plume retient. La confiance qu'on leur déniait était accordée pleine et entière au coiffeur Léonard. Celui-ci, cousu de ridicules, avait autant de fidélité que de zèle; on ne balança pas à lui remettre les diamans dans un coffre scellé. Léonard remplit religieusement sa mission; il courut à Bruxelles, accompagnant M. le duc de Choiseul, remit le dépôt

précieux à S. A. S. l'archiduchesse, et, las de l'émigration, rentra plus tard en France. Les assassins ne l'épargnèrent pas; il fut arrêté, jugé, condamné, et périt victime de son dévouement.

L'obstination de madame de Tourzel retarda le départ de vingt-quatre heures; dès lors il y eut une foule de malentendus, de marches, de contre-marches inutiles. Mon cœur saigne à traiter ce sujet; d'ailleurs, que n'en a-t-on pas écrit!

M. de Fersen fit des prodiges; il aplanit les difficultés, détourna les soupçons, et, en dernière marque d'extrême attachement, conduisit lui-même la voiture à sa sortie de Paris. Cette voiture, qui renfermait les destinées de la France, contenait le roi, la reine, les deux augustes enfans, madame Élisabeth et la marquise de Tourzel. . . . .

A minuit on quitta les Tuileries; on passa auprès de M. de Lafayette, qui reconnut les augustes fugitifs. Sa terreur fut extrême; il faisait une ronde nocturne et ne put la continuer. M. de Romeuf, son aide-de-camp, gentilhomme bien intentionné et cruellement calomnié par ceux qui blâment tout, lui conseilla de rentrer et de se reposer.

— Le repos! lui dit-il, on nous manquera tout : le roi part en ce moment!

M. de Romeuf poussa un cri.

— Allez vous coucher, dit le général.

— Non! répondit l'aide-de-camp avec autant de loyauté que de délicatesse ; d'après ce que vous m'apprenez, je ne vous quitterai que lorsque cette nouvelle sera publique!

M. de Lafayette m'a répété plus tard ce propos.

Les équipages attendaient la famille sur le quai des Théatins, aujourd'hui Voltaire. Ce fut de là que, sans malencontre, on partit pour Montmédy à une heure du matin, Madame d'un côté, Monsieur de l'autre, chacun déguisé. Ce dernier, conduit par M. d'Avaray, s'éloigna également ; plus heureux, ils purent franchir la frontière.

Ce grand événement eut lieu dans la nuit du 21 juin.

Un léger mouvement de fièvre me retenait chez moi ; je n'avais pas été au château depuis une semaine. Le 22 au matin, mons Laroche entre dans ma chambre ; il semblait non un homme, mais une ombre!

— Ah! madame!... oh! madame!... ah! la colique!... oh! mon Dieu!.....

— Qu'est-ce? le feu?

— Nous n'avons pas assez de bonheur pour que ce soit si peu de chose!

— Vous êtes fou!

— Le roi est parti!

— Le roi!

— Parti! la reine et M. le Dauphin avec lui, tout le château; enfin il n'y reste pas un chat! Paris est en armes! on tire le canon; l'on va se battre!

— Contre qui?

— Oh! contre tout le monde! les ennemis sont sans doute à Pantin, ou au moins à Neuilly!

Je me levai sur mon séant; je cherchai à rassemble mes idées. Je me doutais bien que le roi partirait; mais, la chose faite, j'en voyais les conséquences, j'en étais attérée! La famille royale partie!... pour où?... comment avait-elle assuré sa route?... de quelle manière prendrait-on cette mesure à Paris?... ne serait-ce pas le signal du massacre des aristocrates?..... La frayeur me gagne, je dis à Laroche d'envoyer chercher des chevaux de poste.

— Eh! madame, on a fermé les barrières, on arrête qui se présente pour sortir!

Autre sujet d'inquiétude; nous étions prisonniers en attendant pis.

M. le comte de Rochefort accourut, lui, ivre de joie, voyant tout en beau, les cieux ouverts, le roi sauvé, l'Assemblée nationale consternée, la révolution vaincue, et, au bout, le triomphe du roi et des honnêtes gens! Ma foi! il me rendit du courage! je finis par penser comme lui, je me calmai. On annonça: madame de Choiseul, elle aussi ridicule! madame de Coislin, presque raisonnable, une merveille! et la princesse de Rochefort, qui, malgré son demi-état de démocratie, ne paraissait pas moins charmée que les Bourbons eussent échappé à leurs geôliers.

Nous fîmes des calculs, des conjectures; nous comptâmes les jours, les heures, minutes et secondes. On étala des cartes de la France; on suivait avec des épingles la route qu'on pouvait avoir tenue..... un coup de canon nous désenchanta..... un second nous serra le cœur..... au troisième, nous étions retombés dans un fâcheux état d'anxiété.

M. de Rochefort nous quitta pour aller appren-

dre des nouvelles; il ne revint que très tard. Nous sûmes que la canaille était furieuse, la bourgeoisie triste, l'Assemblée morne et calme. Elle s'était emparée du pouvoir; ses mesures, promptes, énergiques, lucides, rassurèrent bientôt les plus effrayés : on fit venir les ministres à la barre, on ne tint nul compte de la protestation du roi, et on décida des apprêts de la guerre, soit contre le dehors, soit pour le dedans.

Tout fut inutile; le roi se laissa arrêter à Varennes : on avait commis fautes sur fautes. Je n'ose raconter ce que je sais; peut-être, plus tard, achèverai-je un récit que mille motifs me commandent aujourd'hui de laisser incomplet.

De Varennes, la famille royale fut ramenée prisonnière. Barnave et Pétion, envoyés pour la garder, s'en retournèrent avec elle. Le dernier se fit son violent ennemi; le premier, au contraire, touché de la magnanimité de la reine, lui consacra sa vie, et mourut ayant son nom à la bouche. Pétion se conduisit en cuistre mal élevé : il osa tirer les cheveux de monseigneur le Dauphin! Mais Barnave, rempli de soins, d'attentions délicates, parut métamorphosé en galant chevalier français! La céleste madame Éli-

sabeth faisait son éloge avec un enthousiasme naïf.

Les deux gardes-du-corps, MM. de Valory et de........, étaient attachés sur le coffre de la voiture; qui voulait leur donnait des coups de bâton, de baïonnette, leur crachait au visage, et on ne s'en abstenait pas. Le martyre de ces généreux officiers fut long; si jamais les Bourbons remontent sur le trône de leurs ancêtres et qu'ils ne leur élèvent pas des statues, ils mériteront, à leur tour, de ne plus trouver de serviteurs fidèles!

Je crus être frappée de mort, lorsque toujours mon oiseau de malheur, le bon Laroche, m'apprit l'arrestation de LL. MM. J'aurais voulu douter; les détails portaient le cachet de la vérité. Je versai des torrens de larmes; je vis tous les maux qui suivraient cette catastrophe; elle m'anéantit, et je me renfermai dans une solitude absolue.

Il me vint de bonne part qu'on avait comploté de faire assassiner Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs enfans, à l'instant où ils entreraient dans le jardin des Tuileries. Je me hâtai d'en écrire à M. de Lafayette; il me répondit

qu'il me remerciait de l'avis, qu'il l'avait reçu d'ailleurs, et qu'il se tiendrait sur ses gardes. En effet, pour déjouer ces scélérats, il plaça, sans affectation, au lieu indiqué, les bataillons de gardes nationales dont il connaissait les dispositions excellentes.

Il est certain que M. de Lafayette sauva ce jour-là un crime de plus, ou plutôt qu'il retarda seulement le forfait abominable du supplice de LL. MM. et de madame Élisabeth.

Pour mieux insulter à la majesté royale, on fit courir des bulletins où l'on menaçait de la bastonnade quiconque ferait signe de vénération pour les augustes prisonniers, et de la lanterne ceux qui les offenseraient. Comme le seul cas de leur détention n'était pas un outrage sanglant, l'un des anciens députés, M. de Guilhermy, dans un mouvement d'enthousiasme et de dédain de l'existence, lança d'un bras vigoureux au-dessus de la foule son chapeau, que, par force, on prétendait à le contraindre de laisser sur sa tête. La fermeté de cette noble action valut à M. de Guilhermy un bill d'impunité, tant les beaux caractères en imposent aux méchans et aux insensés! . . . .

La marche fut longue et pénible, l'entrée au château remplie d'amertume; l'appartement royal fut changé en geôle, on posa des sentinelles à toutes les portes, celles de la chambre de leurs majestés dûrent demeurer ouvertes; à peine si la reine put environner son lit d'un paravent; une nuit même, le garde national de service s'avisa de la prêcher et prétendit lui inspirer de l'amour pour la constitution; elle eut beaucoup de peine à lui imposer silence et à l'obliger de sortir.

Les mêmes avanies prodiguées au roi le trouvaient insensible, il ne paraissait pas les comprendre; il s'était fait un protocole dont il ne se départait pas, consistant dans cette phrase:

« Mon intention n'était pas de quitter la France, » j'allais seulement à Montmédy, et, constitution» nellement, j'en ai le droit. »

Cela n'empêcha pas l'Assemblée de décréter qu'il serait informé sur cet enlèvement; que des commissaires pris dans l'Assemblée recevraient les dépositions. On suspendit le roi de ses fonctions administratives, et les ministres conti-

nuèrent de gouverner en vertu de l'autorisation du pouvoir exécutif. Tronchet, Duport, Dandré durent interroger le roi. Sa déclaration fut :

« On trouvera les motifs de mon départ dans » les outrages et les menaces qui ont été faits à » ma famille et à moi-même, le 18 avril dernier » (l'empêchement d'aller à Saint-Cloud); depuis » ce temps-là, divers écrits ont cherché à provo- » quer des violences contre ma personne et ma » famille, et ces insultes sont restées jusqu'à » présent impunies; j'ai cru dès lors qu'il n'y » avait pas de sûreté ni même de décence pour » ma famille et pour moi de rester à Paris, j'ai » désiré en conséquence quitter cette ville; ne » pouvant le faire publiquement, je suis sorti de » nuit et sans suite. Jamais mon intention n'a » été de quitter le royaume; je n'ai eu aucun » concert sur cet objet, ni avec les puissances » étrangères, ni avec mes parens, ni avec aucun » autre Français absent du royaume; je pourrais » donner pour preuve de mon intention, que des » logemens étaient préparés à Montmédy pour » me recevoir ainsi que ma famille..... »

La reine se tint dans une réserve majestueuse,

elle qui, interrogée lors de la procédure du 6 octobre, avait répondu si magnanimement : *J'ai tout vu, tout su, tout entendu, tout oublié.* Paroles sublimes que la postérité conservera.

Je retrouvai mes forces dans l'excès de ma douleur ; je fis demander à M. de Lafayette un *laisser-passer*, il me l'envoya, signé BAILLY. Munie de cette carte étrange, faible, tremblante, indignée, je me rendis aux Tuileries à l'heure où l'on autorisait les visites. Je crus rêver en ne trouvant plus aux portes les gardes-du-corps, mais des bourgeois ridicules et certains platement révolutionnaires. A peine si on avait permis à un huissier de faire son office à la porte de la chambre de la reine.

Dès que S. M. me vit, elle me fit un signe d'amitié, et moi, portant machinalement sur une glace mes yeux noyés de larmes, je vis un soldat curieux qui avançait la tête. Oh ! je tins à lui donner une leçon profitable, et, sans hésiter, je me précipite aux pieds de la reine, sanglotant, balbutiant des mots sans suite, mais qui exprimaient mon émotion.

S. M. me releva avec une touchante sollicitude.

— Je vous suis revenue, me dit-elle.

— Ah! madame, quel bonheur c'eût été que de ne jamais vous revoir!

Elle interpréta le sens caché de mes paroles, et me répondit:

— Dieu l'a voulu. Il y a deux personnes bien malheureuses, M. de Choiseul et madame de Tourzel: celle-ci a fait notre infortune par trop d'attachement, celui-là par son inhabileté. Enfin nous voici de retour; nous sommes en prison; comment en finira-t-on? Ah! si j'étais écoutée, on nous honorerait d'une déchéance.

Jamais la reine n'avait manifesté sa pensée aussi clairement. La sagesse m'interdisait des conseils dangereux; je me tus sur ce point; je lui peignis mon effroi.

—Vous ne m'en voulez pas, si je vous ai fait un mystère de notre départ?

— Ah! madame, plût au ciel que personne n'en eût eu connaissance!

— On nous a mal servis; il faut toujours en revenir à votre La Fontaine:

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami.

La conversation continua sur ce ton. Je me

retirai, navrée et désespérée. Ah! quelle différence de ce que j'avais vu à Versailles ou à Paris!

Le roi, à cette époque, écrivit plusieurs lettres dignes d'être conservées. Je distingue celles à M. de Bouillé et à S. A. R. Monsieur. Voici la première:..

3 juillet 1791.

« Vous avez fait votre devoir, monsieur; cessez de vous accuser; cependant je connais » votre affliction. Vous avez tout osé pour moi, » et vous n'avez pas réussi; la Providence s'est » opposée à mes projets et aux vôtres. De fatales » circonstances ont paralysé ma volonté, votre » courage, et ont rendu nuls vos préparatifs; je » ne murmure point contre la Providence. Je sais » que le succès dépendait de moi; mais il faut » une âme atroce pour verser le sang de ses sujets, pour opposer une résistance, et amener » la guerre civile en France. Pour réussir, il me » fallait le cœur de Néron et l'âme de Caligula.

» Recevez, monsieur, mes remerciemens; que » n'est-il en mon pouvoir de vous en témoigner » ma reconnaissance!

» *Signé* LOUIS. »

De tels écrits sont précieux, M. de Bouillé méritait celui-ci. La seconde lettre est plus étendue.

25 juillet 1791.

« Il faut donc encore que mon malheur pèse » sur vous, mon cher frère, et que vous soyez » une victime de la fatalité qui me poursuit! » Lorsque je cherchais un asile, le repos, l'hon» neur et des Français, je n'ai trouvé sous mes » pas que la trahison, un abandon cruel et » l'audace du crime. Plus d'espoir de ramener les » Français, plus de justification à espérer, de li» bertés à obtenir, de bien à faire de plein gré, » de mon propre mouvement! Il y a quelques » jours que j'étais un vain fantôme de roi, le » chef impuissant d'un peuple tyran de son sou» verain, esclave de ses oppresseurs. Aujour» d'hui je partage ses fers : je suis prisonnier dans » mon palais; je n'ai pas même le droit de me » plaindre, séparé de ma famille entière. Ma » femme, ma sœur, mes enfans, gémissent loin » de moi. Et vous, mon frère, par le plus noble » dévouement, vous vous êtes condamné à l'exil; » vous voilà dans les lieux où gémissent tant de

» victimes que l'honneur a appelées sur les bords
» du Rhin, mais que mon amour pour eux, mes
» ordres ou plutôt mes pressantes invitations
» appelaient dans le sein de leur triste patrie. Ils
» sont malheureux! dites-vous. Oh! dites-leur
» que Louis, que leur roi, que leur père, que
» leur ami est plus malheureux encore. Cette
» fuite, qui m'était si nécessaire, qui devait faire
» mon bonheur et celui du peuple, sera le motif
» d'une accusation terrible. J'entends les cris de
» la haine : on parle de m'interroger? Tant qu'il
» me sera permis de me croire roi de France, j'é-
» viterai tout ce qui tendrait à m'avilir. O mon
» frère, espérons un plus doux avenir! Le Fran-
» çais aimait ses rois; qu'ai-je donc fait pour être
» haï? moi qui les ai toujours portés dans mon
» cœur. Si j'avais été un Néron, un Tibère!...
» Qu'un consolant espoir nous reste encore!
» Puisse la première lettre que je vous adresserai
» vous apprendre que mon sort est changé!

» *Signé* Louis. »

Quel prince! Et on a reconnu ses vertus par le supplice! et un jugement a condamné l'innocent!

Le duc d'Orléans intriguait en la compagnie des siens pour qu'on prononçât la déchéance de Louis XVI. Les sommes énormes qu'il répandit à cette occasion complétèrent sa ruine. Lorsque les avides eurent la preuve qu'il n'avait plus rien, ils l'abandonnèrent. Il était déjà sans crédit avant le 10 août. Si, à cette époque fatale, il eût conservé la moindre popularité, il se serait assis le lendemain de ce jour funeste sur le trône.

Malgré ses efforts, Barnave, qui plaidait la cause royale, l'emporta. La constitution admet un roi héréditaire, inviolable, sacré, en un mot, la monarchie réelle. On ne laissa au parjure aucune ressource pour subtiliser un serment. De plus on décida qu'une amnistie couvrirait le passé, et que le roi, en promettant fidélité au nouveau pacte, délivrerait ses loyaux serviteurs en captivité pour sa cause. Louis XVI céda, prêta ledit serment, et on le reconnut roi de nouveau.

Mais les jacobins, que l'on commençait à connaître sous cette qualification, désespérés de leur insuccès, tentèrent la voie d'une émeute. On courut au Champ-de-Mars signer sur l'autel de la patrie, monument en planches et toiles

peintes, signer et appuyer la pétition tendant à demander l'érection d'une république. Cette fois, ni M. de Lafayette, ni M. Bailly, ne dormirent. On se mit en mesure; on déploya le drapeau rouge, on proclama la loi martiale, et on marcha contre les factieux.

Dix ou douze coups de fusil, tirés à propos, dissipèrent l'attroupement. Les ponts n'étant pas gardés, la retraite fut facile; mais l'épouvante fut à son comble. Mon Dieu! que l'on eût pu aisément en finir avec la révolution! notre timidité a fait toute sa force. L'Assemblée se conduisit bien. Un décret aux dispositions sévères justifia la conduite des autorités, et il y eut dans Paris un instant de calme.

Je sus alors, par cet homme attaché au duc d'Orléans, les angoisses de ce chef de conspiration. Il se crut un instant perdu; il songea à passer la mer, et fit demander un asile au prince de Galles, avec lequel il avait toujours entretenu une correspondance assez suivie pour qu'elle permît de croire à l'existence de l'amitié. Une personne qui vit cette lettre, M. de Rochefort, m'en répéta la substance. Le prince anglais y disait à peu près les phrases suivantes:

« Notre pays est ouvert à tous ; mais il est » agréable d'y venir de façon à jouir des avan» tages qu'il présente. Si vous y paraissiez en » conspirateur malencontreux, les whigs (démo» crates) vous traiteraient bien ; mais les torys » (aristocrates) vous tourneraient le dos. Ainsi » vous boiriez de l'ale (bière) avec la canaille, » et la bonne compagnie vous refuserait un toast » (santé) de claret. Le roi ne vous recevrait pas ; » je serais moi-même fort embarrassé... »

Cette manière de manifester une réprobation flagrante ne plut pas au duc, et il continua ses menées.

Par forme de dédommagement accordé aux sans-culottes, on supprima, ce mois de juillet et le 30, tous les ordres de chevalerie, les décorations féodales, les cachets blasonnés, les armoiries sculptées à la porte des hôtels ou peintes aux panneaux des voitures et chaises ; en un mot, tout signe extérieur de noblesse. J'avoue que je regrettai ce bariolage, auquel mes yeux étaient accoutumés. On enleva aussi les titres et on s'appela madame tout court, en attendant que, la république venue, on remplaçât ces mots

par l'épithète ridicule de *citoyen* ou *citoyenne*.

La reine fut vivement affectée de cet acte de malveillance; elle aimait la noblesse, qu'avec tant de raison elle regardait comme l'ornement et le soutien de la monarchie.

— Le roi et ses barons, disait-elle, cela se comprend; mais le *pouvoir exécutif* et *les citoyens*, qu'est-ce que cela signifie? Au reste, madame d'Adhémar, les roturiers jaloux, qui ont rendu ce décret, n'en veulent ni aux qualifications, ni aux rubans; mais ils envient ceux qui les portent, et eux-mêmes rétabliront ce qu'ils détruisent, quand ils n'auront plus à partager avec les anciens propriétaires.

Au train dont vont les choses, la prophétie de Marie-Antoinette se réalisera; M. Buonaparte a créé dernièrement un ordre réel et déguisé sous un titre bizarre : *être membre ou officier de la Légion-d'Honneur* (1).

Deux millions furent accordés comme gratifi-

(1) En marge, et de la même écriture, il y a la phrase suivante :

« En se faisant empereur, le premier consul crée une noblesse ; il va » avoir des barons, comtes, ducs, et princes : pourquoi pas de vicomtes, » ni de marquis ?

» 30 mars 1804. »

cations et récompenses à ceux qui aidèrent, facilitèrent ou consommèrent l'arrestation de leurs majestés. Drouet, ce fameux maître de poste de Sainte-Ménehould, eut trente mille livres; il cria comme un forcené, jurant qu'on ne pouvait se charger de la responsabilité de l'arrestation d'un roi à meilleur marché.

Ceci me rappela un fait bien autrement curieux; lors de la procédure sur les attentats des 5 et 6 octobre, un inculpé entendu, s'écria:

—Il est étrange pour un honnête homme d'être confondu avec de la canaille; c'est moi, messieurs, qui ai eu l'honneur de couper la tête à MM. de Launay et Foulon.

— Vous? dit en tremblant et avec un frémissement d'horreur le magistrat chargé de l'interrogatoire.

— Oui, moi; et très proprement, et avec ce couteau-là.

Il tire de sa poche un couteau petit et mince.

— Est-ce possible?

— Très possible; j'ai été boucher, puis cuisinier; et quand on a de l'adresse, du patriotisme, l'habitude de l'état et du tailloir et l'envie de bien faire, on agit lestement et proprement.

La rumeur de dégoût qui s'éleva redoubla la surprise du *patriote*, car il s'attendait à des hommages rendus à ses bons principes et à sa dextérité.

Tel était le délire de cette époque. Ce monstre se croyait digne d'éloges, et peut-être au fond avait-il des qualités privées; mais le déplorable esprit de parti !!!

Le roi, dans une de ses lettres, rend compte d'un acte d'insolence adressé à la reine vers les approches du 10 août; elle y fut bien sensible, quoiqu'elle le déguisât de son mieux. L'Assemblée législative avait envoyé une députation à S. M. Louis XVI; Gensonné portait la parole, Marie-Antoinette présente; un député, après que le président eut débité sa harangue, prit la parole, et s'adressant à la reine :

— Or çà, madame, dit-il, vous perdez le roi et nous tous avec lui; vous haïssez les patriotes, ne cherchez que les royalistes, et vous verrez de quelle utilité ils vous seront quand vous demanderez leur secours. Soyez Française et non Autrichienne.

— Je suis reine, monsieur, repartit sa majesté,

vous ne devriez pas l'oublier, ni ceux qui vous environnent.

Cela fut dit avec cette froide dignité qui a tant de force; toute la députation parut émue, mais ne se sépara pas de l'indiscret : c'était cet huissier, nommé Merlin de Thionville, que l'on dit courageux et qui du moins n'est guère poli envers les femmes : je met à part le rang. En cette circonstance, il ne fut pas confus de la réprimande, car il haussa les épaules ; alors le roi crut devoir prendre la parole pour soutenir sa noble compagne.

— Je sais bien, poursuivit l'ex-huissier, que vous êtes un honnête homme, que vous voulez le bonheur de la nation, mais on vous en détourne ; il y a là des personnes malintentionnées ; je regrette que *votre femme* soit du nombre.

Le roi s'applaudit du parti qu'il prit dans cette situation embarrassante, celui de se remettre à causer avec Gensonné, sans s'occuper de Merlin de Thionville. A sa place, j'aurais chassé moi-même un audacieux qui insultait une femme, une mère et plus encore sa souveraine dans le malheur ; celle-ci en pleura amèrement

toute la journée, et la suivante ne la consola pas. Ah ! certes, elle se promit bien de ne pas se mêler publiquement des affaires.

Tout conduisait à une désorganisation prochaine. La fréquence des changemens ministériels, à elle seule, prouvait que l'on cheminait dans le chaos. Il y a eu depuis 1788 jusqu'au 10 août 1792, au moins cinquante ministres, ce qui fait un ministre par mois; il y en avait assez pour arriver à un cataclysme universel.

Une fausse nouvelle procura quelque joie à la malheureuse reine; madame de Polignac, en sortant de France, erra d'abord en Allemagne; de là elle alla s'établir à Venise, puis elle revint à Vienne vers le milieu de 1791. Elle écrivit à S. M. :

« Ma satisfaction est complète; ma bonne, mon » auguste, mon excellente maîtresse, sera sauvée. » M. le comte d'Artois vous aura mandé que S. M. » l'empereur et le roi de Prusse ont conclu secrè» tement un traité, par lequel ils se coalisent » pour venir au secours de la maison royale et » pour arracher la France aux horreurs de l'a» narchie; cette fois, ce n'est pas un rêve ni une

» chimère, c'est vrai, très vrai; on arme à force, » on s'entend, on va marcher, on sera dans quinze » jours à Paris. Quand je dis on est, on sera, moi » je ne voudrais être devancée ni par un Prussien, » ni par tout autre Allemand. C'est à Pilnitz que » l'on se rend pour traiter des dernières conclu» sions de l'alliance; on veut des restitutions » justes, il sera très facile de s'entendre.

» Monsieur n'a pas voulu paraître comme son » rang l'exigeait. Il ne perd pas de vue le bouti» quier de Paris et ne veut pas qu'il l'accuse d'a» voir *vendu la France :* vendre la France, parce » qu'on rendrait un peu de biens mal acquis! le » mot est injuste. Oh! ma chère maîtresse, quel » bonheur de me retrouver à vos pieds! tous mes » parens vous adorent; on ne prononce votre nom » qu'avec amour!

» J'espère que l'assiduité de madame la prin» cesse de Lamballe, que ses soins affectueux » vous auront rendu mon absence moins pénible; » je ne suis pas jalouse, mais être près de vous » me semble un bien qui m'appartient, et qu'on » ne peut m'enlever sans faire un acte illégi» time. »

J'ai tenu à rapporter ces dernières phrases, pour montrer à quel point madame de Polignac aimait sincèrement la reine; elle agissait pour elle dans les divers pays, et ceci avec un désintéressement extrême. Il y avait des instans où la duchesse se trouvait sans argent et contrainte de recourir aux emprunts; elle le cachait à tous, afin que rien en elle ne pût prêter à médire de S. M. et l'accuser d'indifférence ou d'avarice.

Marie-Antoinette ignorait de son côté cette gêne qu'elle eût fait cesser; et à l'époque dont je parle, elle s'occupait à dédommager la maison de Polignac de la mesure de l'Assemblée constituante qui venait de la priver de la riche baronnie de Fénestranges, échange du roi avec M. de Polignac; de plus, mais Dieu sait avec quel délai la chose aurait lieu, le roi avait donné au même seigneur l'éventualité du grand-bailliage de Haguenau, nouvellement pris en possession par le prince de Montbarrey.

La conférence de Pilnitz fit naître chez la reine une foule d'espérances et de conjectures. Elle attendait merveille de cette alliance de rois; mais son allégresse dura peu, car l'empereur, on ne sait

pourquoi, désavoua son adhésion aussitôt après l'avoir donnée. Ce fut de mauvais augure pour les actes à venir, cependant on se mit en mesure. Je sus que de tous côtés la France était cernée; on voyait l'émigration s'accroître, tous les officiers passer à l'étranger; par conséquent, plus de science, de discipline, d'héroïsme; les soldats, étonnés, livrés à leur inexpérience, seraient des corps sans âmes; comment pourraient-ils combattre? ils rendraient les armes à la première sommation.

Plus on avançait, plus les révolutionnaires croissaient en audace et en énergie; ils chassaient des places les gens bien intentionnés. M. de Lafayette, le meilleur parmi ceux que l'on redoutait, dut quitter le commandement de la garde nationale pour aller prendre à la frontière celui d'une armée. Bailly, au renouvellement des mairies, n'eut qu'une voix pour celle de Paris; Pétion les obtint toutes, et il fut nommé maire.

Jamais choix plus mauvais. Pétion, déloyal, fourbe, poltron, haineux, vindicatif, ne pardonnait pas à la famille royale la préférence accordée sur lui à Barnave pendant le retour de Varennes à Paris; il lui en fallait la vengeance,

il la prît cruelle. Philosophe athée, sanguinaire par goût, menteur et arrogant, son orgueil était excessif. La quantité énorme de suffrages qu'on lui accorda lui tourna la tête; on l'entendit, pendant la nuit qui suivit le choix de la ville, crier à diverses reprises : *Un maire de Paris, c'est mieux qu'un roi de France!* Soudain il lutta de rang avec Louis XVI; et offusqué par l'éclat d'une grandeur à laquelle il ne pouvait atteindre, il s'attacha à la détruire, puisqu'il ne pouvait l'obscurcir.

Jamais jour ne fut plus funeste à la souveraineté, que celui de la fédération de 1792. Mais j'oublie le 20 juin précédent, autre époque odieuse, marquée en traits de sang dans notre histoire. Plus j'approche de ces catastrophes sanglantes, et moins je me sens le courage de les retracer. Non, je ne pourrai peindre les derniers momens de Marie-Antoinette, ni rapporter ses paroles. Ah! mon cœur, ulcéré de tant d'infortunes, bat à la seule pensée de ce que j'ai vu avec tant de désespoir et d'horreur.

Cette royauté, malgré la violence et la multiplicité des secousses, se maintenait encore debout : vieil arbre dépouillé de tous ses rameaux,

mais encore soutenu par ses racines antiques. On voulut en finir avec elle. Alors un nouveau parti se forma ; il s'éleva au-dessus des constitutionnels ; il se composa des hommes que plus tard, dans la convention nationale, on désigna sous le nom générique de *montagnards*, comme on connut leur association sous celui de la Montagne.

Ce furent Robespierre et Marat, Danton et Saint-Just, Collot-d'Herbois et Couthon, Antonnelle et Barbaroux, Gensonné et les Merlin, Fabre-d'Eglantine et Henriot, Santerre et Fouquier-Tinville, Barras et Rewbell, d'Orléans et Fouché, Châteauneuf-Randon et Legendre, Tallien, Barrère, Vadier, Mailhe, les Lecointre, Carrier, Lebon, Mallarmé, Vergniaud, la Gironde, Caliz, Monnier, Manuel, Billaud-Varennes, Léonard Bourdon. Les autres, non moins coupables, ont joui de moins de célébrité.

Hommes d'astuce et d'exécution, ils résolurent de faire disparaître le roi et de briser sa couronne. Certains la promirent à d'Orléans, sous le titre modeste de président. Les autres, et ce fut la majorité, se décidèrent pour une répu-

blique. Cette détermination ne put être cachée, on la sut au château; la reine entra dans le cabinet de Louis XVI, elle le trouva occupé à raccommoder une clef qui ne jouait pas dans la serrure.

— Monsieur, lui dit-elle, vous qui êtes accoutumé à manier le fer, pourquoi ne prendriez-vous pas une épée.

— Une épée, répéta-t-il machinalement.

— Monsieur, vous avez fait le Titus, montrez-vous le descendant de Henri IV; le moment est venu, et sous peine de perdre la vie, vous devez entreprendre, comme le chef de votre race, la conquête du royaume.

— Vous voyez tout en noir; les choses vont mal, mais avec le temps les passions se calmeront, et alors.....

— Alors une autre famille sera sur votre trône. Sire, poursuivit la reine en se jetant à ses genoux, au nom de Dieu, de vos enfans, de vos sujets, de votre pauvre sœur qui vous a fait le sacrifice de rester avec nous, cessez de persister dans une apathie fatale; la révolution déborde, on en veut non seulement aux priviléges, à votre pouvoir absolu, mais à vos droits sacrés,

à votre vie, à la nôtre; détrompez ces méchans; tombez sur eux en père, en roi; punissez-les dans l'intérêt de la masse, car tout le royaume souffre de la malice de quelques uns; le roi enfin soutient les scélérats et leur immole les honnêtes gens.

Louis XVI, à qui sa digne femme n'avait jamais parlé avec tant de chaleur, posa sur une table les outils qu'il tenait, et l'écouta d'un air chagrin et non moins embarrassé. Elle aurait pu poursuivre long-temps, il ne se souciait pas de l'interrompre; et quand elle eut fini, ou plutôt lorsque les sanglots lui eurent coupé la parole:

— Mon Dieu, dit-il, que vous êtes injuste! suis-je la cause des troubles? ne proviennent-ils pas d'un déficit? Oui, j'en conviens, tout va mal; mais patientons; on se lassera de nous tourmenter, et lorsqu'on sera convaincu de mes bonnes intentions, alors on rougira d'en avoir douté.

— Mais, sire, répondit la reine, il ne s'agit plus de l'avenir; le présent doit vous occuper, voyez-le tel qu'il est. Une conspiration flagrante nous menace; nous allons périr.

— Vous vous effrayez sans raison; je ne crois

pas à tant de perfidie. Quel roi leur serait meilleur que moi?

— Ils ne veulent plus de roi.

— Autre extravagance dont on vous effraie. Une république!... La France! C'est à faire rire.

Jamais la reine ne put l'arracher de ce cercle vicieux, où le malheureux roi prenait plaisir à se maintenir. Elle dut se retirer, en proie à une douleur profonde. Elle trouva dans son appartement madame de Lamballe, nouvellement revenue d'Angleterre, parce que la destinée lui réservait en France une mort affreuse. La reine lui conta l'inutilité de ses efforts.

— Madame, lui dit-elle, nous ne sommes plus que des victimes dévouées au couteau fatal, et qu'on ne prend pas la peine de couronner de fleurs.

La princesse n'osa pas lui donner un espoir qu'elle-même n'avait plus, et elle se contenta de mêler ses larmes à celles de la reine, sa malheureuse amie.

Le ministère en ce moment était composé des sieurs Dumouriez, Clavière, Servan, Roland, Duranton et Lacoste. Ce n'étaient plus les hommes du roi, mais ceux de ses ennemis.

Trois dans le nombre trahissaient positivement S. M. : Clavière, génevois, Servan et Roland, ce dernier, mené par cette furie qui s'appelait sa femme, petite grisette de mauvais ton, remplie d'orgueil, et qui, furieuse de n'être pas appréciée de la reine, avait juré qu'elle la perdrait.

Madame de Coeslin me vint voir un matin, et me pria d'aller avec elle chez madame Roland à qui elle avait quelque chose à demander. Je me récriai, je fis la plus belle défense; il fallut céder. Qui connaît madame de Coeslin, sait que lui résister est impossible. Elle m'entraîna, et nous voilà chez *madame la ministre de l'intérieur;* car, dans ce ménage, monsieur était le mannequin de madame.

Nous fûmes reçues par une femme mal vêtue, sans goût, hardie, hautaine, impolie, qui vint à nous, les pieds nus dans des mules sales. Elle avait les cheveux en désordre, et néanmoins on reconnaissait une apparence de beauté au travers de ce négligé de mauvaise compagnie.

Madame de Coeslin a bon bec, et sait tenir son monde à distance. Eh bien ! ici elle fut menée si dur que je la vis faisant la petite fille, et au point que, par distraction, elle s'avisa de me

désigner comme étant dame du palais de la reine. Dès qu'elle eut lâché ce mot, la femme Roland, se tournant vers moi :

—Ah ! madame, vous êtes du service de Marie-Antoinette ! Il est stupide, lorsqu'on n'est pas femme de chambre, d'en remplir les fonctions.

J'ai pour principe *qu'à tout sot compliment il faut*, non *sotte réponse*, mais bien ne pas répondre du tout; aussi, à cette impertinence, je me tus. Mon silence aurait dû servir de leçon à cette femme ; elle ne le comprit pas, et continuant :

— Antoinette fait du mal à tout le monde. Je voudrais la voir, je lui donnerais de bons avis. Pourquoi n'est-elle pas patriote? sa fierté la tuera. Je suis, comme elle, *épouse* de fonctionnaire public, et pourtant vous voyez que je vous parle comme si nous avions soupé à la même table.

A ces mots, un rire fou me saisit et gagna madame de Coeslin, malgré le péril de la situation. Nous le domptâmes vite, mais pas assez pour empêcher l'*épouse* du fonctionnaire de le voir. Ses lèvres en devinrent bleues ; des éclairs partirent de ses yeux.

— A votre aise, dit-elle, mes ci-devantes; narguez les épouses vertueuses des bons patriotes. Est-ce l'usage parmi vous autres d'insulter les gens chez eux?

— Madame, repartis-je, non sans doute; mais chez nous aussi, on évite certaines expressions qui peuvent blesser les personnes dont nous recevons la visite.

— Oh! vous êtes toutes altières, on vous met au pas; cela vous damne; plus de titres, plus d'écussons. Dites à Marie-Antoinette que si elle m'invite, elle s'en trouvera bien.

Je m'inclinai, madame de Coeslin se leva, et nous partîmes non accompagnées, mais indemnisées par un *sans adieu, mesdames*, qui nous remit en gaieté.

Roland, Clavière et Servan immolaient le roi et si clairement, qu'il les congédia. L'Assemblée, pour insulter S. M., déclara que ces hommes pervers emportaient l'estime de la nation. Ceci eut lieu le 13 juillet, et, le 18, le reste du ministère donna sa démission. Le roi nomma pour les remplacer: *aux affaires étrangères*, M. de Chambonnas; *à l'intérieur*, Terrier de Morciel; *à la guerre*, Lajars; *aux contributions*, Beaulieu; *à la*

justice, Duranton; *à la marine*, Lacoste; ces deux derniers par intérim.

Dès que les révolutionnaires et les Girondins furent instruits du renvoi des ministres, ils voulurent en tirer vengeance; on décida l'égorgement de leurs majestés; je le tiens cette fois de la propre main de la reine. Cette malheureuse princesse m'avait engagée à venir, le 20 juin, déjeûner avec elle; je n'étais plus de service. A mon lever, un valet de pied du château, homme de confiance, me remit le billet suivant. J'ai dû m'en dessaisir par forme de reconnaissance; jamais sacrifice ne fut plus grand; j'en ai conservé la copie. La voici textuellement :

Tuileries, cinq heures du matin.

« Madame d'Adhémar, je vous désinvite; nos » ennemis veulent notre mort, ils se préparent à » marcher contre nous et ils vont avant peu » d'heures envahir le château : comme reine, je » vous défends d'y venir; comme amie, je vous » conjure de vous conserver pour ma fille, si elle » ne périt pas avec nous. Adieu, madame d'A- » dhémar, nous nous reverrons dans un meil- » leur monde... »

Au moment où je lisais cette lettre, le canon déjà grondait dans Paris. Le valet de pied me conta que de tous côtés des nuées de brigands et de femmes perdues marchaient vers les Tuileries, déjà ivres de vin et désirant boire le sang des justes. La consternation remplissait la ville, où le crime seul régnait en souverain ; malgré cela, je dis à Laroche de me suivre, et que je me rendrais à pied au château. Il obéissait en murmurant, lorsqu'un de mes parens survenu usa de vraie violence pour me faire rentrer, et surtout en vertu de l'ordre exprès de la reine.

Le tumulte croissait; le tocsin de nouveau sonnait à pleine volée ; des hurlemens affreux, des vociférations furibondes retentissaient dans les airs; la consternation couvrait la ville d'un voile de deuil. Je me jetai à genoux, et là, dans un recueillement tout de ferveur, moi, mon parent, deux de mes amies, priâmes la Providence et récitâmes, à l'intention du roi et de la reine, les prières des agonisans.

Les détails de cette journée exécrable sont trop connus pour que je les rappelle. Ce fut alors qu'on força le roi à couvrir son front de l'odieux bonnet rouge, qu'on l'obligea de trin-

quer avec ses assassins; sa douceur, sa patience, son humble résignation, firent tomber le couteau régicide des mains de celui qui s'était chargé de frapper sa majesté, et, à la place de ce qui est su de tout le monde, je révélerai ce que le hasard m'a appris.

Retirée à Évesquemont après le 10 août, je tâchais de m'y faire oublier; pour cela, je payais des pensions à certains malheureux et à trente jeunes soldats sous les armes. Je continuai mes charités après le règne de la terreur; en 1799, le curé d'Évesquemont me pria de me transporter chez un villageois mourant qui avait une révélation à me faire.

Je crus, par devoir pieux, qu'il fallait obtempérer à cette prière. Je fus conduite par monsieur le curé dans une maison d'assez belle apparence : là, je trouvai dans une chambre, au premier étage, un homme d'environ quarante ans, vieilli par le remords et la violence des passions. Il était, au moment où je parus, sous l'empire d'une agonie furieuse; il se calma par degrés, et en présence du digne pasteur, voici ce qu'il me conta :

« J'étais à Paris dès 1785; j'entrai au ser-
» vice de M. de Latouche, chancelier de mon-
» seigneur le duc d'Orléans. Là, j'appris à détester
» la famille royale; je me rangeai au nombre de
» ses ennemis acharnés. Dès 1789, je figurais
» dans toutes les émeutes, celle du faubourg
» Saint-Antoine où l'on pilla la manufacture de
» Réveillon, celle de la Bastille; j'étais habillé en
» femme aux 5 et 6 octobre, et je donnais les
» ordres que je recevais souvent de M. le duc
» d'Orléans lui-même. Mon exaltation me fit bien
» voir de MM. de Genlis, Marat, Robespierre,
» Danton; ils engagèrent M. le duc d'Orléans à
» me gager, ce qu'il fit. »

L'homme s'arrêta, il souffrait beaucoup; je craignais qu'il mourût avant d'avoir complété une confession qui se présentait si curieuse; des cordiaux lui ayant rendu de la force, il poursuivit :

« On me fit appeler à Mousseaux; là, on
» me proposa de tuer le roi; j'eus horreur de cette
» proposition, mais n'osai pas la manifester; à tel

» point j'étais avancé dans la mauvaise voie;
» j'acceptai. On me cajola; monseigneur me céda
» une de ses maîtresses; on m'invita à de belles
» parties; on me compara aux Brutus; que sais-je?
» on égara si bien ma tête, que je me remis sur
» le chemin du crime : on cherchait une occa-
» sion.

» Une fois on me posta dans le jardin des
» Tuileries; j'étais environné de tous *ces mes-
» sieurs*; j'avais un fusil que je devais décharger
» sur le roi s'il se montrait à la fenêtre, comme
» la populace l'y invitait, il parut en effet, mais
» ayant à son côté M. Pétion; *ces messieurs* sacrè-
» rent et jurèrent, et me défendirent de tirer :
» cela me fit du bien. »

Ici, autre pose plus longue que la première. Le malade retomba dans ses fureurs, on ne put l'apaiser de sitôt; je lui parlai, le consolai; il m'écouta, revint à lui, et alors :

« Le 19 juin 1792, on me dit : Tiens-toi prêt,
» tu feras demain l'affaire. On me remit un poi-
» gnard, large, aigu, dentelé, on ne me quitta
» pas; nous passâmes la nuit en débauches avec

» tous *ces messieurs*. Le lendemain j'étais fatigué ; » on mêla je ne sais quoi à un verre de malaga ; je » me sentis revivre, une chaleur féroce me gagna ; » on m'amena au château, on me recommanda » d'avoir du courage ; deux Marseillais, amis de » Barbaroux et arrivés avant leurs compatriotes, » étaient avec moi pour m'aider. Le meurtre au- » rait été commis. si ces misérables, étrangers » dans Paris, ne s'étaient pas perdus en route : je » ne restai avec eux que cinq minutes. Me voilà » seul : ce qu'on m'avait fait boire m'égarait, je » déraisonnais ; on me fit monter le canon, que » l'on pointa contre les portes de l'appartement » royal. Nous entrons, je sors le poignard, je le » tiens le long de la cuisse ; enfin, j'arrive au- » près du roi, je veux lever l'arme... Mon Dieu ! » que devins-je, lorsque Veto me regardant avec » un air de bienveillance et de tranquillité que » certes je n'avais pas, me dit :

» — *Mon enfant, je vous aime aussi, car je suis* » *votre premier père à tous* ; *on vous trompe en me* » *faisant passer pour votre ennemi, je veux votre* » *bien uniquement*. Un ange ou le démon s'empa- » rèrent de moi ; mes yeux se remplirent de lar- » mes ; je laissé rouler le poignard par terre, et je

» me rejette en arrière dans la foule, en criant :
» *Vive le roi, à bas les b..... qui ne l'aiment pas.*

» Ces paroles sortirent involontairement de ma
» bouche. Ce qui venait de se passer me dé-
» grisa ; à mon exaltation succédèrent des dou-
» leurs atroces... j'étais empoisonné, je le devinai;
» j'entrai chez un apothicaire, rue St-Honoré, je
» lui bâtis un conte, il me fournit des médicamens;
» la force de ma constitution physique me sauva;
» je perdis les cheveux, les dents, les ongles; je
» traînai dès lors une triste existence que j'a-
» chève en ce moment. Alors je me cachai, je
» sortis de France où je ne suis rentré qu'en 1796,
» toujours maladif, languissant ; je ne revis plus
» *ces messieurs*, j'en avais assez.

» Voilà, madame, la vérité ; je la dépose dans
» votre sein et dans celui de monsieur le curé,
» vous en ferez ce que vous voudrez ; maintenant
» laissez-moi mourir. »

Il retomba dans des convulsions cruelles, et passa de la vie au trépas vers le milieu de la nuit suivante.

Je doute que l'on puisse présenter une déclaration aussi importante; celle-là porte avec elle

tout le cachet de la sincérité. M. le curé voulait en rédiger une manière de procès-verbal; je m'y refusai : à quoi bon? le testament du roi interdit à ses héritiers toute vengeance.

La conduite de la reine, celle de madame Elisabeth, au 20 juin, furent sublimes; ces princesses, sans jactance, sans forfanterie, bravèrent les menaces, les outrages et les tentatives d'assassinat; on m'a dit que l'on avait tiré plusieurs coups de pistolet dans la chambre où elles étaient. Enfin *le coup étant manqué*, je rapporte les propres paroles des meneurs, le maire de Paris, l'infâme Pétion, ordonna l'évacuation du château: ces brigands, dociles à la voix de leurs chefs, partirent sans opposer de résistance, et la famille royale eut un dernier répit.

Ce fut le lendemain seulement que je pus pénétrer jusqu'à la reine; je m'étais présentée le même soir, à onze heures, on ne me laissa pas entrer aux Tuileries; le jour suivant, dis-je, et le plus tôt que je pus, j'y arrivai : la reine était en prière; madame Elisabeth m'admit chez elle. Cette angélique princesse daigna me raconter leur martyre de la veille; j'en frissonnai, j'en pleurai, je m'en indignai. On n'avait épargné aucun outrage;

ces monstres trouvaient une joie atroce à ces insultes. Madame Elisabeth avait vu dans la foule d'Orléans, mais déguisé; il s'était aperçu qu'elle le reconnaissait, et il s'éloigna avec tant de promptitude que la céleste sœur du roi ne put plus douter que ce ne fût positivement ce ci-devant prince.

La reine vint me voir chez madame Élisabeth. Que je la trouvai changée! Elle me répéta ce que je venais d'apprendre; elles s'étaient placées dans la salle du conseil, derrière des tables massives. Là, impassible, la reine entendit les imprécations dont on la chargeait, sans s'émouvoir; il n'en fut pas de même, quand un polisson déguenillé ayant passé par-dessous la table, vint présenter à M. le Dauphin un bonnet ronge. M. le Dauphin le reçut en pleurant, on le lui mit sur la tête.

Santerre arriva sur ces entrefaites; il vit le visage du prince couvert de sueur : — Cet enfant étouffe, dit-il, qu'on lui ôte ce bonnet. Lui-même en prit le soin, puis s'approchant de la reine :

— Madame, vous avez des amis bien maladroits, j'en connais qui vous serviraient mieux.

— Eh bien! madame, dis-je, qu'avez-vous répondu?

— Moi, comtesse, j'ai baissé les yeux et tourné la tête.

Je vis avec peine que S. M. avait repoussé cette ouverture dont elle aurait pu tirer un parti avantageux ; mais, comme je l'ai déjà fait savoir, jamais elle n'a pu se déterminer à transiger avec des hommes de la révolution.

Ce dernier attentat ne permettait plus aux amis de la royauté de croire à son maintien; M. Bertrand de Molleville, qui avait été un moment ministre, proposa à S. M. le plan suivant d'évasion.

Je dirai auparavant que ce magistrat, homme d'ancienne noblesse, était rempli de zèle et de dévouement, mais il avait de lui-même une si haute opinion que Rivarol en disait :

« Le *moi*, dans la bouche de M. de Molleville, a l'ampleur d'une période cicéronienne.

M. de Molleville voulait que la famille royale se retirât en Normandie ; elle sortirait du château par le Louvre, monterait dans les voitures de MM. de Montmorin et de Clermont-Tonnerre, prendrait la barrière Blanche et la route de Saint-Denis où l'on trouverait échelonnés jusqu'à Rouen les régimens suisses; un motif légal per-

mettait d'en garnir ce chemin; M. de Liancourt recevrait le roi, qui en cas de besoin gagnerait la côte.

Quand la reine entendit le nom de ce seigneur, sa figure se rembrunit, et puis après sur un signe fait au roi, elle lui dit :

— Toute réflexion faite, je reste à Paris.

Dans le mois de juillet, un nouveau malheur de famille frappa la reine : son frère, l'empereur Léopold II, mourut; il eut pour successeur son fils François II, celui qui règne encore, S. M. regretta ce si proche parent, bien qu'il eût paru plus indifférent qu'il n'aurait dû l'être; elle excusait toujours ses frères, et supposait qu'en ne l'obligeant pas, ils cédaient à des suggestions étrangères.

— Car, ne cessait-elle de répéter, ils ont le cœur de ma pauvre mère, et elle leur a légué son amour pour moi.

Cette perte annonçait la fin de la monarchie; les rois disparaissaient; nous touchions au 10 août. Le roi dut encore remanier le ministère; c'était à faire pitié. La ville, d'une autre part, se remplissait de fédérés de Marseille, canaille féroce, vindicative et incapable d'un sentiment gé-

néreux. Barbaroux les guidait, les casait, les disposait pour la grande attaque.

Mon joaillier me dit qu'une personne inconnue lui avait apporté la veille le dessin d'une couronne royale où des fers de lance et des coqs remplaçaient les fleurs-de-lis; on désirait savoir ce qu'elle coûterait à perfectionner; on fournirait l'or et les pierreries. Ce fait singulier me donna à penser; je vis là-dedans un hochet du propriétaire du Palais-Royal et la manifestation d'une espérance qui serait bientôt réalisée; je n'en parlai pas à la reine, les sujets de chagrin ne lui manquaient pas.

Le 31 juillet, madame Elisabeth me conduisit sans affectation dans sa chambre. Là, elle me pria de lui faire faire sous le plus bref délai, deux robes pareilles pour la forme et la couleur à deux que la reine affectionnait et que, depuis un mois, elle portait d'habitude. Dirai-je que dans cette fantaisie je démêlai un acte de magnanimité, que la princesse, en cas de besoin, voulait, comme au 20 juin, se faire passer pour la reine aux yeux de gens de province qui ne la connaissaient pas, et ainsi recevoir le coup mortel que ces misérables lui destineraient?

Respectant un tel secret, j'obéis, mais ce fut inutile; les robes n'entrèrent pas aux Tuileries; le 10 août survint rapidement. Je touche à cette fatale catastrophe. Que raconterai-je qui ne soit pas connu? Je ne veux parler que de ce qui m'est personnel.

Le 9 août à 5 heures du soir, une personne vêtue comme en hiver, vint à ma porte et demanda mon Laroche, il y alla; on voulut savoir si j'étais chez moi, il hésita; mais enfin ayant répondu par l'affirmative, on prétendit me parler. J'étais intriguée, qui était-ce? on monta : je vis une demoiselle, non entre deux âges, mais entre deux réputations, sorte de fille pimpante, que dans ses premiers débuts j'avais sauvée de Sainte-Pélagie, le tout parce qu'elle pleurait de bonne grâce, et que la gentillesse ne perd jamais ses droits.

Madame de S.......... avait alors à son char pour premier tenant, le comte de Genlis ou marquis de Sillery, car ce seigneur a si souvent changé de nom et de titre, qu'on pouvait lui adresser le mot connu de M. de Grammont au au chef de la famille : *Quelle nom porterons-nous cette année?* Or, la S.......... était placée

pour savoir les choses de la première main.

— Eh bien! mignonne, lui dis-je, que sais-tu de curieux?

— Ah! madame la comtesse, je ne suis qu'une fille perdue, mais je ne voudrais pas demain être à la place de la reine; demain, il n'y aura plus de roi ni de reine; on s'est promis de prendre le château de vive force et d'en finir avec la famille royale : on établira la république.

En d'autres temps, j'aurais chassé comme folle la personne qui m'eût apporté de pareilles nouvelles. En ce moment, je prêtai à ce qu'elle me disait une oreille attentive; elle poursuivit:

— Hier, à son souper, on a décidé que l'attaque aurait lieu le lundi. Six ou huit cents Marseillais ou misérables ramassis d'Espagnols, Catalans, de Génois, de Siciliens, de Corses et de Provençaux, tous presque galériens ou dignes de l'être, conduiront les Parisiens. Je vous en conjure, madame, n'allez pas au château, car on n'épargnera personne, les femmes comme les autres.

— Et tu as entendu?...

— Tout ce que je vous dis.

— Et ils veulent la république?

— Certains sont pour d'Orléans, c'est le petit nombre, et c'est ce qui fâche Genlis et Bar.....

— Je préviendrai LL. MM.

— Comme il vous plaira; ce ne sont pas les avis qui manquent, c'est le courage ou le talent de savoir les employer.

Ce propos rempli de feu dans cette fille m'étonna; je la remerciai de la preuve d'affection qu'elle me donnait; elle ajouta que, si je ne me croyais pas en sûreté chez moi, je vinsse dans sa maison où je trouverais un asile; cette nouvelle offre me toucha. La S......... me révéla d'autres faits très importans; je ne pus douter que sa résolution ne fût prise de parler au roi

La S......... me laissant désolée, je calculai sur ce que j'avais à faire. L'émeute commençait, déjà le carnage débutait par des assassinats partiels. Est-ce le lendemain, ou plutôt le 9, que Théroigne assassina l'honnête Sulleau.

— Je ne m'en souviens pas bien; l'émeute, dis-je, surgissait, des forcenés remplissaient les rues; on proclamait çà et là la déchéance de S. M.; le tocsin se faisait entendre, il nâvrait le cœur.

Tout vu, tout pesé, je me rendis aux Tuileries, non par le grand escalier, mais par celui de ser-

vice intérieur; je fis appeler la princesse à laquelle j'annonçai ce que je tenais de ma péronnelle.

— On vous a dit vrai, me fut-il répondu; demain sera le jour funeste.

— Que dit le roi?

— Rien.

— Que pense-t-il?

— Demandez-le à Dieu.

— Enfin, que fera-t-il?

— Il attendra.

— Quoi?

— La mort.

Je poussai un cri. La mort! et sa famille?

— Le roi en a une si immense (son peuple), qu'il ne voit pas le péril de sa femme, de ses enfans et le sien. La reine lui a mis tantôt un pistolet en main pour qu'il l'employât à se défendre, il l'a posé comme si c'eût été un objet de dégoût ou d'effroi; nous sommes perdus. Voulez-vous voir la reine?

— Vous m'en ôtez le courage, dis-je, puisqu'elle ne pourra tirer aucun profit de mon rapport.

— N'importe, voyez-la, vous lui ferez plaisir.

Elle s'en alla chercher S. M. elle-même, elle, la dame d'honneur; à tel point tout était bouleversé. Hélas! sans sa gracieuse assistance, je n'aurais jamais revu la reine dans les Tuileries. Le temps de son absence fut employé par moi à essuyer mes yeux, à essayer de prendre une contenance calme, en un mot à tenter l'impossible.

S. M. parut; oh! comme sa physionomie me fit mal.

— Madame d'Adhémar, me dit-elle, savez-vous ce qu'on se propose pour demain?

— Je tiens d'une personne liée avec le comte de Genlis que l'on osera...

Je m'arrêtai.

— Achevez.

— Attaquer le château.

— Ce serait un bien si le roi montait à cheval; si, avec ses Suisses, le reste de sa garde constitutionnelle, les débris de sa maison militaire et une poignée de sa brave noblesse, il fondait sur cette canaille, il l'exterminerait, et nous serions tous sauvés. Ah! si j'étais à sa place... Mais non... Tenez, madame, poursuivit Marie-Antoinette en me montrant un gars déguenillé qui traversait

en courant l'espace étendu sous nos yeux, c'est à ce misérable qu'il immole son fils et sa femme, à cette harangère; demain il ne se battra plus, et nous serons tous égorgés.

Il y eut ici un moment de silence très pénible; ma conviction était si complète, que je ne pouvais prendre sur moi de consoler la reine par une lueur de fausse espérance.

—Pour cette fois, continua S. M., je vous interdis encore de rentrer aux Tuileries de toute la semaine, d'aujourd'hui dimanche à dimanche prochain, entendez-le bien; nous sommes dans *cette maison* des dévoués, il ne me plaît pas d'en augmenter le nombre.

Je me mis aux pieds de ma maîtresse adorée, la suppliai de m'être moins rigoureuse.

— Non, me dit-elle, madame de La Roche-Aymon suffira au service... Savez-vous ce que fait le roi? il questionne le jeune comte de Rochefort-d'Ally, nouvellement revenu de Venise où son père l'a envoyé achever son éducation et jouir des privilèges de noble vénitien que cette famille possède; le roi, dis-je, questionne ce spirituel et gracieux jeune homme sur les formalités, cérémonies de l'élection et couronnement

du doge, et sur la construction du Bucentaure.

La reine dit cela avec une ironie amère et sublime; elle le dit en mère, en souveraine, en héroïne, digne de répéter le propos de Jeanne de Navarre à Jean d'Albret, son époux (1).

On vint la demander de la part du roi; cela pressait, dit M. de Montmorin, qui faisait la commission, tant tout était en dehors des règles ordinaires.

— Vous verrez, dit Marie-Antoinette en se rattachant à son dernier propos, que je dois décider d'un point de modes vénitiennes dans la controverse que le roi aura élevée avec le jeune et observateur demi-patricien.

Elle m'embrassa... C'était un adieu. — Hélas! je ne devais plus la revoir que dans les fers... Oh! ma chaste, courageuse et sainte maîtresse! moi qui ai connu vos mérites, vos vertus, moi qui ai pu apprécier l'indignité des calomnies employées pour vous perdre, je porterai pendant toute ma vie, avec le souvenir de cette

(1) Ah! monsieur, si j'eusse été Jean d'Albret et vous Jeanne de Navarre, nous aurions été chacun à notre place, et la Navarre ne serait pas perdue!

marque enivrante de votre bonté, l'image de vos traits mélancoliques, et néanmoins si beaux et si profondément gravés dans mon cœur!

Je sortis du château où j'étais venue à pied. Une multitude furieuse l'environnait, annonçant avec audace ses projets criminels pour le lendemain. Je trouvai chez moi, à ma rentrée, quelques dames de ma connaissance : les comtesses de Beauharnais, d'Angevilliers; la princesse de Rochefort; le marquis de Cubières, si différent de son indigne frère; MM. de Soyecourt, de Lubersac, tous mourant de frayeur ou de chagrin.

Je racontai ma récente entrevue avec la reine; on causa jusqu'à bien avant dans la nuit. Laroche alors vint nous signifier que la prudence interdisait la sortie. Je voulais offrir des lits; on préféra veiller.

Le marquis de Cubières nous apprit qu'aux vêpres du château, ce même jour, les musiciens de la chapelle, tous démocrates, avaient psalmodié à demi-ton le commencement du *Magnificat*, et au contraire fait trembler les voûtes de l'éclat qu'ils donnèrent à leur voix quand ils

entonnèrent le verset *Deposuit potentes de sede* (il a fait descendre les rois de leur trône), insulte lâche et odieuse.

A minuit, nous avions entendu sonner le tocsin, qui, jusqu'au soir du 10, ne se ralentit pas.

Nous sûmes que la reine et madame Élisabeth avaient passé cette nuit d'angoisses tout habillées et sur un canapé, dans un entresol de l'appartement de cette dernière.

A trois heures, un coup de feu les fit tressaillir; elles montèrent chez le roi.

A quatre heures, M. Mandat, commandant de la garde nationale, fut assassiné par ordre de Pétion.

La garde était bien disposée; les bons avaient entraîné les mauvais. Le roi perdit tout; il passa la revue en homme qui ne veut pas se battre. Les autres ne firent pas pour lui ce que lui-même hésitait à faire.

Des canonniers, le poing fermé, insultaient le roi. Le roi le supporta... Il fallut rentrer; la reine alors dit à madame Campan :

— Le roi nous abandonne; il ne voit ni n'entend. Il est dans le ciel; la terre nous échappe.

Le département, ayant le fourbe Rœderer en tête, vint à huit heures au château. Rœderer, exagérant le danger, déclara que tous périraient si LL. MM. ne se retiraient pas au lieu de l'Assemblée législative.

— Quoi! monsieur, s'écria la reine, le roi, sur votre seule garantie, se livrerait à ses ennemis? Il a des ressources dans son palais, s'il le veut employer; qu'il les emploie, et plus tard on verra.

— Madame, répondit Rœderer avec une chaleur feinte, vous voulez donc vous rendre responsable de la mort du roi, de celle de vos enfans et de tous les serviteurs fidèles qui sont ici pour vous défendre?

— Ah! dit la reine, dans ce cas qu'on me prenne pour seule victime.

Puis se tournant vers un M. Gerdrez, membre du département, et qui prenait la parole mal à propos :

— Taisez-vous, monsieur, lui dit-elle, taisez-vous. Quand on a fait le mal, on ne doit pas avoir l'air de vouloir le réparer.

Une manière de conseil eut lieu; on décida que la famille royale s'en irait chercher un asile

dans la salle des séances de l'Assemblée, contre les assassins prêts à envahir le château qu'ils cernaient de toutes parts.

Ces augustes infortunés sortirent de la demeure de leurs royaux ancêtres et pour ne plus la revoir, précédés par Rœderer, qui, sous une contenance triste, cachait sa joie du succès de tant de perfidie. Ils traversèrent le jardin jusqu'aux Feuillans entre une double haie de Suisses et de milice bourgeoise. Arrivés là, ils eurent à disputer le passage pendant un quart d'heure contre la populace, vociférant : *La mort, plus de roi! La mort à madame Veto! à tous la mort!* Enfin les groupes s'ouvrent, la marche continue.

L'Assemblée délibérait. Le roi arrive au fauteuil du président ; il dit à tous :

— Je suis venu pour épargner un grand crime ; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu des représentans de la nation.

Vergniaud présidait ; il regardait avec joie cette grande victime, dont il partagerait le sort par un décret de la Providence ; il répondit mensongèrement :

— Vous pouvez compter, sire, sur la fermeté

de l'Assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et des *autorités constituées.*

Bientôt on renferme la famille royale dans la loge du logographe. Une grille gênait, on l'enlève; le roi y met la main... Plus tard, des cellules servent de demeure provisoire à LL. MM. On parla de les envoyer au Luxembourg; on préféra le Temple.

Séance tenante, le roi est suspendu de ses fonctions; l'Assemblée usurpe le pouvoir. Marie-Antoinette, entendant prononcer ce décret abominable, ne put se retenir de dire à son époux :

— Ah! sire, il eût bien mieux valu mourir tous ensemble aux Tuileries, chez nous, que d'ouïr de telles horreurs... Mon fils, que ceci vous serve d'exemple; si vous êtes roi, aimez votre peuple, mais ne lui obéissez pas.

Le lendemain ses cheveux avaient pris la blancheur de la neige...

NOTE.

L'anecdote rapportée page 186 du tome II de ces *Souvenirs*, relative à feu M. D'Aubers, premier président du parlement de Flandres, contient une erreur de nom que nous nous empressons de rectifier, en insérant la note suivante sur cette honorable famille.

M. D'Aubers naquit à Douai et fit ses études à Paris. Admis au nombre des avocats, il exerça sa profession avec un succès étonnant, et s'éleva, dès le début, à une grande hauteur. Il fut reçu conseiller le 22 décembre 1739, procureur-général le 25 juin 1741, et premier président le 23 décembre 1756. Il mourut en exercice de ses fonctions, entouré de sa famille et de la vénération générale, à Douai, le 2 octobre 1767, et fut inhumé à Aubers.

Plusieurs enfans naquirent de son mariage avec mademoiselle de Calonne, M. D'Aubers, tenu le 1er mai 1765 sur les fonts baptismaux par le dauphin et la reine, et mort à Paris en 1830; conseiller d'État et conseiller à la Cour de Cassation; deux filles, dont l'aînée épousa en 1782 M. Fouquet, colonel du régiment de Brie; et la seconde M. le baron Ballainvilliers, intendant du Languedoc, chancelier de Monsieur, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

M. D'Aubers se fit, par l'éclat de toutes ses vertus privées et par ses vastes connaissances, une réputation qui pénétra jusqu'à la cour, et qui lui attira la bienveillance du dauphin, père de

Louis XVI. Ce prince religieux et éclairé l'appelait *son ami*, et l'admettait dans son intimité avec le chancelier d'Aguesseau.

Rien n'était étranger à M. D'Aubers : son génie embrassait toutes les sciences et les lui rendait toutes familières, les lois, l'histoire des peuples, la philosophie, la physique, la mécanique, les mystères de la nature, la théologie, etc., étaient des matières que M. D'Aubers traitait avec une haute supériorité et qui l'avait fait appeler le Salomon de la France.

Un écrivain disait, en parlant de M. D'Aubers, après avoir énuméré ses autres qualités : « Voulez-vous des preuves de son » éloquence, lisez ces remontrances si vantées et si dignes de » l'être, où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou la jus- » tesse du plan, ou la beauté de l'exécution, ou la force des » raisonnemens, ou la délicatesse des sentimens, ou son zèle » pour le peuple, ou son respect pour son roi. »

Enfin, comme pour résumer et la gloire de sa vie et les regrets de sa mort, cette *phrase* de l'ecclésiastique, servit de texte à son oraison funèbre prononcée à Douai, le 23 décembre 1767 : *Non recidet memoria ejus, et nomen ejus, et requiretur a generatione in generationem.*

M. de Calonne, père de M. Calonne, alors intendant de Metz, et beau-père de M. D'Aubers, fut installé comme premier président, le 5 décembre 1767.

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

